Université de Montréal

et du monde.

Admission

Guide 2023-2024

Service de l'admission et du recrutement

INDEX ALPHABÉTIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 3-4

INDEX PAR FACULTÉ DES PROGRAMMES D'ÉTUDES 5-6

PROGRAMMES OFFERTS – PRÉSENTATION ALPHABÉTIQUE 7-891

COURS COLLÉGIAUX PRÉALABLES À L'ADMISSION 892-894

BASES D'ADMISSIBILITÉ 895-898

STATISTIQUES D'ADMISSION ET CRC MINIMALE 899-902

Dépôt légal
2e trimestre 2022
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Publication
Université de Montréal
Service de l'admission et du recrutement
C.P. 6108, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

Coordination, édition et révision
Service de l'admission et du recrutement de l'Université de Montréal - SAR

Collaboration au graphisme
Service d'impression de l'Université de Montréal - SIUM

Concept visuel
Université de Montréal

Impression
Université de Montréal
Service d'impression de l'Université de Montréal - SIUM

La forme masculine est adoptée dans la publication afin d'en alléger le texte.

Accès FEP 7-8
Action communautaire 9-10
Administration des systèmes informatiques 11-12
Analyse d'affaires - technologie de l'information 13
Analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales 14-15
Année préparatoire 16-20
Année préparatoire - musique 21-22
Anthropologie 23-33
Architecture (Sciences) 34-36
Architecture de paysage 37-39
Archivistique 40-41
Arts et lettres – 4 ans 42-45
Arts et sciences 46-48
Baccalauréats 4 ans UdeM 49
Baccalauréat par cumul 50
Bio-informatique 51-54
Biochimie et médecine moléculaire 55-61
Bioéthique 62-65
Biologie (Sciences) 66-77
Chimie 78-86
Cinéma 87-89
Communication (Sciences) 90-100
Communication appliquée 101-102
Communication et Politique 103-106
Compléments de formation 107-108
Coopération et solidarité internationales 109-110
Créativité et innovation 111-112
Créativité, innovation et entrepreneuriat 113
Criminologie 114-126
Cultures visuelles 127
Cultures, sociétés et religions 128
Démographie 129-132
Démographie et Statistique 133-135
Design d'intérieur 136-138
Design des jardins 139-141
Design industriel 142-145
Direction et leadership 146
Droit 147-157
Économie (Sciences) 158-167
Économie et Politique 168-171
Écriture de scénario et création littéraire 172-174
Éducation préscolaire et enseignement primaire 175-180
Enquête et renseignement 181-182
Enseignement – Qualification 183-184
Enseign. de l'éducation physique et à la santé 185-187
Enseign. éthique et culture religieuse au secondaire 188-191
Enseign. de l'univers social au secondaire 192-195
Enseign. des mathématiques au secondaire 196-199
Enseign. des sciences et technologies au secondaire 200-204
Enseign. du français au secondaire 205-208
Enseign. du français langue seconde 209-212
Enseign. en adaptation scolaire 213-220
Ergothérapie 221-224
Éthique et droit 225-226
Études allemandes 227-233
Études allemandes et Histoire 234-235
Études anglaises 236-244
Études arabes 245-246
Études asiatiques 247-251
Études autochtones 252-255
Études catalanes 256-257
Études cinématographiques 258-261
Études classiques 262-270
Études classiques et Anthropologie 271-273
Études du jeu vidéo 274-275
Études du phénomène criminel 276
Études est-asiatiques 277-283
Études féministes des genres et des sexualités 284-285
Études hispaniques 286-293
Études individualisées ès arts 294-299
Études individualisées ès sciences 300-310
Études internationales 311-315
Études italiennes 316-319
Études latino-américaines 320-321
Études libres - 1er cycle 322-324
Études lusophones 325-326
Études médiévales 327-330
Études néo-helléniques 331-332
Études québécoises 333-334
Études religieuses 335-342
Études télévisuelles 343-344
Exploration de l'histoire 345-346
Exploration de technologies informatiques 347-348
Exploration en sciences humaines et sociales 349-350
Finance 351
Fondements et pratiques en sciences sociales et santé 352
Français langue seconde : culture, études et travail 353-354
Géographie 355-358
Géographie environnementale 359-360
Gérontologie 363-364
Gestion 365
Gestion appliquée à la police et la sécurité 366-367
Gestion de l'information numérique 368-369
Gestion de la qualité de vie au travail 370-371
Gestion de projets 372
Gestion des opérations et de la logistique 373
Gestion des services de santé et des services sociaux 374-377
Gestion et sécurité des systèmes d'information 378
Gestion internationale 379
Histoire 380-388
Histoire de l'art 389-397
Histoire et Études classiques 398-400
Humanités numériques 401-402
Informatique 403-413
Informatique appliquée 414-415
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques 416-417
Intervention en déficience intellectuelle et TSA 418-419
Intervention en dépendances 420-421
Intervention psychoéducative 422-423
Jazz et musique du monde 424-427
Jeu vidéo 428-429
Journalisme 430-431
Kinésiologie 432-434
Langue espagnole et culture hispaniques 435-436
Langue et culture allemandes 437-438
Langue et culture anglaises 439-440
Langue et culture arabes 441-442
Langue et culture catalanes 443-444
Langue et culture chinoises 445-446
Langue et culture coréennes 447-448
Langue et culture de la Grèce moderne 449-450
Langue et culture grecques 451-452
Langue et culture innues 453-454
Langue et culture italiennes 455-456
Langue et culture japonaises 457-458
Langue et culture latines 459-460
Langue et culture russes 461-462
Langue portugaise et cultures lusophones 463-464
Langues modernes 465
Leadership pour militaires 466-467
Linguistique 468-480
Littérature comparée 481-489
Littératures de langue française 490-503
Littératures de langue française et Linguistique 504-506
Littératures de langue française et Philosophie 507-509
Littératures de langues anglaise et française 510-512

Marketing 513
Mathématiques 514-528
Mathématiques et Économie 529-531
Mathématiques et Informatique 532-535
Mathématiques et Physique 536-538
Médecine 539-557
Médecine dentaire 558-564
Médecine vétérinaire 565-572
Microbiologie et immunologie 573-576
Multimédia 577-578
Musique 579-585
Musique et arts 586-587
Musique - composition et arrangement jazz 588-590
Musique - composition instrumentale 591-597
Musique - composition mixte 598-604
Musique - écriture 605-612
Musique - écriture musicale 613-618
Musique - interprétation chant classique 619-622
Musique - interprétation instruments classiques 623-630
Musique - interprétation jazz 631-634
Musique - musicologie 635-640
Musiques, histoire et sociétés 641-645
Musiques numériques 646-656
Neuroscience cognitive 657-663
Neurosciences 664-667
Nutrition 668-674
Optométrie 675-680
Petite enfance et famille : intervention précoce 681-682
Pharmacie 683-690
Philosophie 691-699
Philosophie et Études classiques 700-702
Physiothérapie 703-706
Physique 707-716
Physique et Informatique 717-719
Planification financière personnelle 720
Pratique de la communication 721
Programmation 722-723
Programmation Internet 724-725
Psychoéducation 726-730
Psychologie 731-747
Psychologie et Sociologie 748-750
Publicité et communication créative 751-752
Rédaction professionnelle 753-756
Relations ethniques 757-758
Relations industrielles 759-764
Relations publiques 765-766
Santé et sécurité du travail 767-768
Santé mentale : mentorat pour pairs aidants 769-770
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention 771-772
Santé publique : prévention et promotion de la santé 773-774
Santé publique environnementale et sécurité du travail 775-779
Santé publique et mondialisation 780-781
Science politique 782-790
Science politique et Philosophie 791-794
Sciences biologiques 66-77
Sciences biomédicales 795-800
Sciences biopharmaceutiques 801-803
Sciences cognitives 804-805
Sciences de la communication 90-100
Sciences de la population 806
Sciences des religions 807-809
Sciences économiques 158-167
Sciences humaines et sociales (Baccalauréat 4 ans) 810-812
Sciences infirmières (Formation initiale) 813-820
Sciences infirmières (DEC-bac) 821-826
Sciences naturelles et formelles (Baccalauréat 4 ans) 827-830
Sécurité du travail et santé publique 831-833
Sécurité et études policières 834-836
Sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention 837-838
Sociologie 839-850
Soins palliatifs et de fin de vie 851-852
Soins préhospitaliers d'urgence avancés 853-857
Technologie et innocuité des aliments 858-859
Théologie 860-862
Traduction 863-870
Traduction 1 871-872
Traduction 2 873-874
Traduction troisième langue 875-876
Travail social 877-884
Urbanisme 885-889
Victimologie 890-891

Aménagement

Architecture (Sciences) 29-31
Architecture de paysage 32-34
Design d'intérieur 131-134
Design des jardins 135-137
Design industriel 138-141
Urbanisme 836-838

Arts et sciences

Action communautaire 8-9
Administration des systèmes informatiques 10-11
Année préparatoire 12-16
Anthropologie 19-28
Archivistique 35-36
Arts et lettres - 4 ans 37-40
Arts et sciences 41-43
Baccalauréats 4 ans UdeM 46
Baccalauréat par cumul 47
Bio-informatique 48-51
Biochimie et médecine moléculaire 52-58
Biologie (Sciences) 59-70
Chimie 71-79
Cinéma 80-82
Communication (Sciences) 83-93
Communication et Politique 96-99
Compléments de formation 100-101
Criminologie 106-118
Cultures visuelles 119
Démographie 120-121
Démographie et Anthropologie 122-124
Démographie et Géographie 125-127
Démographie et Statistique 128-130
Économie (Sciences) 153-160
Économie et Politique 161-164
Écriture de scénario et création littéraire 165-168
Éthique et droit 218-219
Études allemandes 220-226
Études allemandes et Histoire 227-228
Études anglaises 229-237
Études arabes 238-239
Études asiatiques 240-244
Études autochtones 245-248
Études catalanes 249-250
Études cinématographiques 251-254
Études classiques 255-263
Études classiques et Anthropologie 264-266
Études du jeu vidéo 267-268
Études est-asiatiques 269-275
Études féministes des genres et des sexualités 276-277
Études hispaniques 278-285
Études internationales 302-306
Études italiennes 307-310
Études latino-américaines 311-312
Études libres - 1er cycle 313-315
Études lusophones 316-317
Études médiévales 318-321
Études néo-helléniques 322-323
Études québécoises 324-325
Études religieuses 326-333
Fondements et pratiques en sciences sociales et santé 334
Géographie 337-340
Géographie environnementale 341-344
Gestion de l'information numérique 349-350
Histoire 359-367
Histoire de l'art 368-376
Histoire et Études classiques 377-379
Informatique 380-390
Informatique appliquée 391-392
Intervention psychoéducative 397-398
Langue espagnole et culture hispaniques 404-405
Langue et culture allemandes 406-407
Langue et culture anglaises 408-409
Langue et culture arabes 410-411
Langue et culture catalanes 412-413
Langue et culture chinoises 414-415
Langue et culture coréennes 416-417
Langue et culture de la Grèce moderne 418-419
Langue et culture grecques 420-421
Langue et culture hispaniques 423-424
Langue et culture italiennes 422-423
Langue et culture japonaises 424-425
Langue et culture latines 426-427
Langue et culture russes 428-429
Langue portugaise et cultures lusophones 430-431
Langues modernes 432
Linguistique 435-447
Littérature comparée 448-456
Littératures de langue française 457-470
Littératures de langue française et Linguistique 471-473
Littératures de langue française et Philosophie 474-476
Littératures de langues anglaise et française 477-479
Mathématiques 480-493
Mathématiques et Économie 494-496
Mathématiques et Informatique 497-500
Mathématiques et Physique 501-503
Multimédia 538-539
Neuroscience cognitive 620-626
Philosophie 656-663
Philosophie et Études classiques 664-666
Physique 670-679
Physique et Informatique 680-682
Programmation 683-684
Psychoéducation 687-691
Psychologie 692-704
Psychologie et Sociologie 705-707
Relations ethniques 714-715
Relations industrielles 716-721
Science politique 738-747
Science politique et Philosophie 748-751
Sciences biologiques 59-70
Sciences cognitives 763-764
Sciences de la communication 83-93
Sciences des religions 765-767
Sciences économiques 153-160
Sécurité et études policières 784-786
Sociologie 789-799
Théologie 809-811
Traduction 814-821
Traduction 3e langue 826-827
Travail social 828-835

Droit

Droit 142-152

École de santé publique

Fondements et pratiques en sciences sociales et santé 334
Santé publique environnementale et sécurité du travail 730-734

Éducation permanente

Accès-FEP 6-7
Communication appliquée 94-95
Coopération internationale 102-103
Créativité et innovation 104-105
Enquête et renseignement 175-176
Études individualisées ès arts 286-290
Études individualisées ès sciences 291-301
Fondements et pratiques en sciences sociales et santé 334
Français langue seconde : culture, études et travail 335-336
Gérontologie 345-346

Gestion appliquée à la police et à la sécurité 347-348
Gestion de la qualité de vie au travail 351-352
Gestion des services de santé et des services sociaux 353-356
Gestion philanthropique 357-358
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques 393-394
Intervention en déficience intellectuelle et TSA 395-396
Journalisme 399-400
Leadership pour militaires 433-434
Petite enfance et famille : éducation et intervention précoce 646-647
Programmation Internet 685-686
Publicité 708-709
Rédaction professionnelle 710-713
Relations publiques 722-723
Santé et sécurité du travail 724-725
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention 726-727
Sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention 787-788
Soins palliatifs et de fin de vie 800-801
Toxicomanies : prévention et réadaptation 812-813
Traduction I 822-823
Traduction II 824-825
Victimologie 839-840

Médecine

Audiologie - Actualisation 44-45
Ergothérapie 215-217
Kinésiologie 401-403
Médecine 504-519
Microbiologie et immunologie 534-537
Neurosciences 627-630
Nutrition 631-636
Orthophonie - Actualisation 644-645
Physiothérapie 667-669
Santé publique : prévention et promotion de la santé 728-729
Santé publique et mondialisation 735-737
Sciences biomédicales 752-758
Soins préhospitaliers d'urgence avancés 802-806

Médecine dentaire

Médecine dentaire 520-526

Médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire 527-533
Technologie et innocuité des aliments 807-808

Musique

Année préparatoire – musique 17-18
Musique 540-546
Musique et arts 547-548
Musique – composition et arrangement jazz 549-553
Musique – composition instrumentale 554-560
Musique – composition mixte 561-567
Musique – écriture 568-575
Musique – écriture musicale 576-581
Musique – interprétation chant classique 582-585
Musique – interprétation instruments classiques 586-592
Musique – interprétation jazz 593-597
Musique – musicologie 598-603
Musiques, histoire et sociétés 604-608
Musiques numériques 609-619

Optométrie

Optométrie 637-643

Pharmacie

Pharmacie 648-652
Pharmacie – qualification 653-655
Sciences biopharmaceutiques 759-762

Sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire 169-174
Enseignement de l'éducation physique et à la santé 179-181
Ens. de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire 182-185
Enseignement de l'univers social au secondaire 186-189
Enseignement des mathématiques au secondaire 190-193
Ens. des sciences et des technologies au secondaire 194-198
Enseignement du français au secondaire 199-202
Enseignement du français langue seconde 203-206
Enseignement en adaptation scolaire 207-214
Enseignement - qualification 177-178

Sciences infirmières

Sciences infirmières – formation initiale 776-783
Sciences infirmières – (DEC-bac) 768-773
Sc. infirmières : évaluation de la santé et interventions 774-775

Programme d'acquisition de connaissances et de compétences pour les études à la Faculté de l'éducation permanente

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-955-4-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme d'acquisition de connaissances et de compétences pour les études à la FEP
CRÉDITS	12 à 24 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Carine Nassif-Gouin : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 acces-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE ACCÈS-FEP : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 acces-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme d'acquisition de connaissances et de compétences pour les études à la FEP, le candidat doit :

- Posséder une expérience de travail d'au moins trois (3) années après un secondaire complété. L'expérience sera évaluée au regard des conditions d'admission du programme visé.
- Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation

Remarques

Le candidat admis pourrait devoir se soumettre à une ou à plusieurs épreuves de français écrit. Selon le résultat obtenu, il pourrait se voir imposer un ou plusieurs cours de mise à niveau en français écrit, à réussir dans les délais prescrits.

Structure du programme (1-955-4-6)

Version 00 (A13)

Le Programme d'accès comporte un maximum de 24 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Pour compléter le programme, vous devez avoir réussi entre 12 et 24 crédits. Les crédits du programme d'Accès - FEP sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits de cours optionnels. Le choix des cours optionnels dépend de votre programme d'études et doit être validé auprès de l'équipe du certificat.

Bloc 70A Perfectionnement méthodologique

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1010	Élaboration d'un projet de recherche	3.0S
EDP 1030	Pratiques de résolution de problèmes	3.0S
EDP 1050	Questions actuelles dans son domaine d'études	3.0S

Bloc 70B Perfectionnement complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0J S
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
ANS 1106	Integrated English Communication Skills 1	3.0	STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
ANS 1503	General and Professional English Writing 1	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

Certificat en action communautaire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-251-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en action communautaire
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Nathalie Beaufay : (514) 343-6606 nathalie.beaufay@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir une année d'expérience dans le domaine communautaire
  et
- remplir et téléverser le formulaire *Supplément à la demande d'admission* via la tâche qui sera ajoutée dans votre Centre étudiant, suite au dépôt de votre demande d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-251-5-0)

Version 06 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements Obligatoire - 12 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J	SVS 2578	Intervention collective 2	3.0J
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0J	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S

Bloc 70B Connaissances générales et théoriques

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0J
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0J
SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0J

Bloc 70C Action collective et travail social

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1107	Droits et travail social	3.0J	SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0J
SVS 2101	Travail social et santé	3.0J	SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0S
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S	SVS 3356	Intervention de proximité	3.0J
SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J	SVS 3517	Travail social et environnement	3.0J
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0J

Bloc 70D Action collective et développement social

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2802	Théories du développement	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
POL 3906	La coopération internationale	3.0J	SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S	SPU 2030D	Systèmes de santé et santé publique	3.0
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S	TXM 1150D	De la prévention à la réadaptation en dépendances	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Microprogramme de 1er cycle en administration des systèmes informatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-7-3
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en administration des systèmes informatiques
CRÉDITS	12 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Audrey Chanlat, TGDE : 514-343-6111, poste 1866 audrey.chanlat@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit:

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-3)

Version 02 (H21)

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 à 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Bloc 72A Préalables en programmation — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S

Bloc 72B Langages de programmation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0S

Bloc 72C Administration des systèmes informatiques

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S	IFT 3820	Gestion de réseaux et protocoles	3.0S
IFT 2830	Sécurité des systèmes informatiques	3.0S	IFT 3830	Administration des systèmes d'exploitation	3.0S

Baccalauréat par cumul en analyse d'affaires – technologies de l'information

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

A

Microprogramme de 1er cycle en analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DIRECTION ARTS ET SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-241-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en analyse des mégadonnées en sciences humaines et sociales
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jean-François Godbout, professeur : jean-francois.godbout@umontreal.ca
- Lynne Thuot, TGDE : 514 343-6111, poste 40563 lynne.thuot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- avoir complété 45 crédits universitaires au premier cycle

et

- avoir suivi l'équivalent d'un cours de recherche en méthode quantitative avancée, par exemple : POL 2809, PSY 3204, ECN 1260, CRI 3318 ou SOL 2020 (voir Remarques sur l'admission).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les candidats qui n'ont pas suivi l'équivalent d'un cours de recherche en méthode quantitative avancée pourront être admis au programme, mais devront suivre le cours STT 1700 - Introduction à la statistique. Ce cours sera crédité comme cours à option (Bloc C) dans le programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-241-6-1)

Version 00 (A21)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le microprogramme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à options.

Bloc 70A Fondement

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1001	Introduction aux mégadonnées en sciences sociales	3.0
FAS 1002	Initiation à la programmation en sciences sociales	3.0S
FAS 3001	Statistiques avancées en sciences sociales	3.0J

Bloc 70B Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1003	Visualisation des données	3.0S
FAS 3002	Intelligence artificielle et données textuelles	3.0
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S

Bloc 70C Option

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0S	IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0J S
IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0S	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0S
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0S	INU 3011	Documents structurés	3.0S
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S	LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

A

Année préparatoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-955-4-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Année préparatoire
CRÉDITS	24 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- SAFIRE : 514 343-6521 info-safire@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (DES) du Québec obtenu depuis au moins 4 ans
- d'un DES du Québec avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'une équivalence de DES approuvée par le ministère de l'Éducation du Québec (par exemple, l'Attestation d'équivalence de niveau secondaire - AENS) avec une interruption des études secondaires d'au moins 4 ans
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'une province canadienne autre que le Québec (voir le tableau Formations hors Québec)
- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) d'un établissement secondaire privé au Québec offrant le programme de 12 années d'études
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La réussite de l'année préparatoire rend admissible aux programmes de 1er cycle de l'Université de Montréal au même titre que le titulaire du DEC sauf pour les programmes de :
  - Baccalauréat en droit si l'admission à l'année préparatoire s'est faite sur la base d'un Diplôme d'études secondaires (DES) ou son équivalent
  - Doctorats de 1er cycle, ou s'il y a lieu, leur année préparatoire
  - Programmes nécessitant une formation préalable spécifique :

- Baccalauréat en sciences infirmières - formation intégrée DEC-bac
- Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
- Module en sciences infirmières
- Programmes de qualification

- L'étude d'une demande d'admission à un programme à capacité d'accueil limitée ou à seuil pourrait tenir compte de l'ensemble des résultats de l'année préparatoire. Il est donc possible que le délai de réponse à la demande d'admission soit plus long que pour les autres catégories de candidats.
- Il est fortement suggéré à l'étudiant qui s'inscrit au cours MAT 1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement suggéré de s'inscrire au cours hors programme MAT 1901.
- La plupart des cours du programme peuvent être suivis au campus de Montréal ou au campus de Laval.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en gestion des études du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514 343-6521).

Structure du programme (1-955-4-1)

Version 00 (A13)

L'année préparatoire comporte 24 crédits. Elle est offerte selon trois orientations:

- orientation Sciences humaines et sociales (segment 71)

- orientation Arts et lettres (segment 72)

- orientation Sciences (segment 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 71A Démarche intellectuelle — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 71B Formation en sciences humaines et sociales — Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 71C Formation en arts et lettres — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 71D Formation en langue anglaise — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71E Formation en sciences — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 71F Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION ARTS ET LETTRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 72A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 72B Formation en arts et lettres

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 72C Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 72D Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 72E Formation en sciences

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S	MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 72F Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 73A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S

Bloc 73B Formation en biologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S

Bloc 73C Formation en chimie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S

Bloc 73D Formation en mathématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S

Bloc 73E Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

Bloc 73F Formation en physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 73G Formation en informatique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J

Bloc 73H Formation en arts et lettres

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 73I Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 73J Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Programme d'accès aux études universitaires en musique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-955-4-4
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme d'accès aux études universitaires en musique
CRÉDITS	24 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Sous réserve de la qualité du dossier et des résultats aux épreuves d'admission, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires en musique s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires en musique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Sur recommandation exceptionnelle du jury d'admission, l'étudiant qui n'obtient pas 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF peut se voir offrir une admission conditionnelle; l'étudiant doit dans ce cas soumettre une attestation de résultats d'un test ou diplôme accepté avant la fin du cheminement académique. L'obtention de l'attestation d'études relative au programme d'accès aux études universitaires en musique est conditionnelle à la réussite de l'exigence de français à l'admission.

Remarques

Le cas échéant, la Faculté prescrit les cours à suivre au sein du programme d'accès aux études universitaires en musique. L'admission au programme régulier est conditionnelle à la réussite des cours prescrits.

Structure du programme (1-955-4-4)

Version 00 (A13)

Le Programme totalise 24 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le segment comporte de 18 à 36 crédits à option.

Bloc 70A Formation en musique

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUE 1451	Choeur d'opéra	1.0
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUE 1452	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1453	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1454	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J	MUE 1481	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1482	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUI 1323A	Instrument 1	3.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUI 1323B	Instrument 2	3.0
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUE 1411	Atelier d'opéra	3.0J S	MUS 1100Y	Apprentissage des éléments jazz 1	3.0
MUE 1412	Atelier d'opéra	3.0J S	MUS 1100Z	Apprentissage des éléments jazz 2	3.0
MUE 1431	Harmonie de concert	2.0	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J

Bloc 70B Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	HAR 3900	Art et théorie	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S			

Bloc 70C Cours de langues

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S			

Baccalauréat en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-050-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en anthropologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Julien Riel-Salvatore : julien.riel-salvatore@umontreal.ca
- Michel Nozil, TGDE : 514 343-6111 poste 1297 michel.nozil@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-050-1-0)

Version 12 (A14)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 9 crédits au choix.

A

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	ANT 1513	La variation biologique	3.0J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J			

Bloc 71B Cours de base : ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J

Bloc 71C Cours de base : archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S

Bloc 71D Cours de base : bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S

Bloc 71E Cours de base : anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2610	L'analyse ethnolinguistique	3.0J

Bloc 71F Cours de base : méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0J	ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J	ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0J	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0J S

Bloc 71G Cours thématiques : ethnologie

Option - Maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	ANT 3090	Atelier : mise en exposition	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ANT 3100	Anthropologie des Caraïbes	3.0
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J	ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J	ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0	ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0J
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0J	ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J	ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0	ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0J	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3025	Anthropologie de l'interculturel	3.0	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
ANT 3082	Approche systémique en ethnologie	3.0	AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J

Bloc 71H Cours thématiques : archéologie

Option - Maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2230	Technologie des outils en pierre	3.0J
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J
ANT 2266	Archéométrie	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0J
ANT 2290	Monstres, ovnis et pseudo-archéologie	3.0J
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J
ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0J
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J
ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0
ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0J
ANT 3286	Archéologie de terrain maya	3.0
ANT 3287	Archéologie maritime	3.0J
ANT 3288	L´archéologie publique : patrimoine en pratique	3.0J
ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0J
ANT 3857	Patrimoine culturel en Amérique centrale	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J

Bloc 71I Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0J
ANT 2454	La primatologie	3.0J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J
ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0S
ANT 3457	Pratique et théorie en primatologie de terrain	3.0
ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0J
ANT 3471	Initiation techniques spécialisées bioarchéologie	3.0J
ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0
ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0

Bloc 71J Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0
ANT 2630	Langues en danger	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S
ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 3632	L'origine du langage	3.0
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 3877	Les mondes celtes: langues et civilisations	3.0J
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0

Bloc 71K Pratiques de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0
ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 3806	Pratique de terrain	3.0

Bloc 71Y

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3853	Débats en écologie	3.0J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J
HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
POL 1954	Politique internationale	3.0J
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
PSE 2215	Introduction aux perspectives évolutionnistes	3.0J
PSL 1993	Physiologie générale	3.0J
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J

Bloc 71Z Choix - 9 crédits.

Majeure en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-050-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en anthropologie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Michel Nozil, TGDE : 514 343-6111 poste 1297 michel.nozil@umontreal.ca
- Julien Riel-Salvatore : julien.riel-salvatore@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-050-2-0)

Version 11 (A14)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

A

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	ANT 1513	La variation biologique	3.0J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J			

Bloc 71B Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0J	ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J	ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0J	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0J S

Bloc 71C Cours thématiques : ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	ANT 3082	Approche systémique en ethnologie	3.0
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J	ANT 3090	Atelier : mise en exposition	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	ANT 3100	Anthropologie des Caraïbes	3.0
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J	ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0J	ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0J
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0	ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0J
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J	ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0	ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J	ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
ANT 3025	Anthropologie de l'interculturel	3.0	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J

Bloc 71D Cours thématiques : archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S	ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0
ANT 2230	Technologie des outils en pierre	3.0J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J	ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0J
ANT 2266	Archéométrie	3.0	ANT 3286	Archéologie de terrain maya	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0J	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0J
ANT 2290	Monstres, ovnis et pseudo-archéologie	3.0J	ANT 3288	L'archéologie publique : patrimoine en pratique	3.0J
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J	ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0J
ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0	ANT 3857	Patrimoine culturel en Amérique centrale	3.0
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0J	ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0			

Bloc 71E Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	ANT 3457	Pratique et théorie en primatologie de terrain	3.0
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0J
ANT 2454	La primatologie	3.0J	ANT 3471	Initiation techniques spécialisées bioarchéologie	3.0J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0
ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0S	ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0

Bloc 71F Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2610	L'analyse ethnolinguistique	3.0J	ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J	ANT 3632	L'origine du langage	3.0
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 2630	Langues en danger	3.0J	ANT 3877	Les mondes celtes: langues et civilisations	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0

Bloc 71G Pratiques de recherche

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0
ANT 3802	Recherche individuelle	3.0
ANT 3806	Pratique de terrain	3.0

Bloc 71Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3853	Débats en écologie	3.0J
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J
HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
POL 1954	Politique internationale	3.0J
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
PSE 2215	Introduction aux perspectives évolutionnistes	3.0J
PSL 1993	Physiologie générale	3.0J
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Mineure en anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-050-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en anthropologie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Michel Nozil, TGDE : 514 343-6111 poste 1297 michel.nozil@umontreal.ca
- Julien Riel-Salvatore : julien.riel-salvatore@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-050-4-0)

Version 08 (A05)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Bloc 71A Cours thématiques : ethnologie Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J
ANT 2030	Ethnologie et environnement	3.0J
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0
ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0
ANT 2040	Anthropologie de la culture matérielle	3.0J
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0J
ANT 2080	Le visuel artistique et l'imaginaire	3.0
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0J
ANT 3025	Anthropologie de l'interculturel	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J
ANT 3073	Méthodes de collaboration ethnographique	3.0
ANT 3082	Approche systémique en ethnologie	3.0
ANT 3090	Atelier : mise en exposition	3.0J
ANT 3100	Anthropologie des Caraïbes	3.0
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J
ANT 3142	Terrain et film ethnographique	3.0J
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0J
ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0
ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 3809Z	Séminaire d'ethnologie	3.0J
ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0J
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J
ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J
ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3864	Culture japonaise	3.0
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
ANT 3867	Culture et société italienne	3.0
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J

Bloc 71B Cours thématiques : archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J
ANT 2230	Technologie des outils en pierre	3.0J
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J
ANT 2266	Archéométrie	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0J
ANT 2290	Monstres, ovnis et pseudo-archéologie	3.0J
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J
ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0J
ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0J
ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J
ANT 3281	Fouilles en archéologie	6.0
ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 3285	Céramiques en archéologie: théories et techniques	3.0J
ANT 3286	Archéologie de terrain maya	3.0
ANT 3287	Archéologie maritime	3.0J
ANT 3288	L'archéologie publique : patrimoine en pratique	3.0J
ANT 3290	Archéologie des interactions humain-environnement	3.0J
ANT 3857	Patrimoine culturel en Amérique centrale	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J

Bloc 71C Cours thématiques : bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 1513	La variation biologique	3.0J
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S
ANT 2454	La primatologie	3.0J
ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J
ANT 3450	Neurosciences et anthropologie	3.0S
ANT 3457	Pratique et théorie en primatologie de terrain	3.0
ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 3470	Méthodes de la bioarchéologie	3.0J
ANT 3471	Initiation techniques spécialisées bioarchéologie	3.0J
ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0
ANT 3891	Bioarchéologie et peuplement en Afrique	3.0

Bloc 71D Cours thématiques : anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 2610	L'analyse ethnolinguistique	3.0J
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0
ANT 2630	Langues en danger	3.0J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S
ANT 3626	Langage et genre social	3.0
ANT 3632	L'origine du langage	3.0
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 3877	Les mondes celtes: langues et civilisations	3.0J
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

A

Baccalauréat en architecture

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'ARCHITECTURE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-010-1-3
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en architecture (B. Sc.)
CRÉDITS	95 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	31.57

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- TGDE baccalauréat architecture : etudiants-bac-arc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences informatiques et mathématiques
    - DEC en technologie de l'architecture
    - DEC en technologie du génie civil

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours Mathématiques 105 - Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

et

- pour les candidats qui ont acquis une formation universitaire en architecture ou en design de l'environnement, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1er février (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technologue en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture ou de design de l'environnement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Capacité d'accueil

- Un maximum de 12 places sont attribuées à des candidats technologues en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les autres catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture ou en design de l'environnement
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, de la lettre de motivation et du portfolio.

Remarques

- Les candidats ayant suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture ou de design de l'environnement (UQAM) doivent déposer un portfolio, un CV et une lettre de motivation. Ces documents seront étudiés par le Comité de sélection du baccalauréat en architecture. Pour tous les détails, veuillez consulter le Guide pour la préparation du portfolio
- L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est nécessaire dès la 1re année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.
- Après un baccalauréat Sc., Architecture, la formation professionnelle des futurs architectes consiste en:
  - une maîtrise professionnelle en architecture agréée par le Conseil canadien de certification en architecture (45 crédits);
  - un stage de 3 720 heures (environ 2 ans) rémunéré et supervisé par un architecte professionnel selon les règles établies par l'Ordre des architectes du Québec (ce stage peut être entrepris après la deuxième année du baccalauréat, dès l'obtention de 60 crédits du programme);
  - la réussite des examens d'admission à l'Ordre des architectes du Québec donnant droit au permis d'exercice.
- Une moyenne cumulative minimale de 3,0/4,3 au baccalauréat est exigée pour l'admissibilité à la maîtrise. De plus, l'excellence du portfolio soumis est un critère important de sélection.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-010-1-3)

Version 02 (A18)

Le baccalauréat comporte 95 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 74 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Ateliers d'architecture	Obligatoire - 24 crédits.

A

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1011	Atelier d'architecture 1	6.0J	ARC 2011	Atelier d'architecture 3	6.0J
ARC 1012	Atelier d'architecture 2	6.0J	ARC 2012	Atelier d'architecture 4	6.0J

Bloc 70B Ateliers optionnels

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0	ARC 3018	Projet d'architecture 2	6.0J
ARC 3014	Atelier triptyque	6.0J	ARC 3019	Projet d'architecture	6.0
ARC 3017	Projet d'architecture 1	6.0J	ARC 3020	Projet de conception intégrée	6.0J

Bloc 70C Histoire et théories

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1101	Histoire générale de l'architecture	3.0J	ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0J
ARC 1102	Histoire de l'architecture moderne	3.0J	ARC 3305	Architecture et stratégies urbaines	3.0J
ARC 2104	Théories du projet architectural	3.0J	ARC 3306	Architecture, cultures et mondialisation	3.0J

Bloc 70D Dessin et informatique

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1214	Atelier d'expression	2.0J
ARC 1215	Dessin d'architecture	3.0J
ARC 2214	Conception assistée par ordinateur (CAO)	3.0J

Bloc 70E Construction

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1311	Architecture et construction 1	3.0J	ARC 2321	Statique et résistance des matériaux	3.0J
ARC 1312	Architecture et construction 2	3.0J	ARC 4324	Stratégie structurale	3.0J
ARC 2313	Architecture et construction 3	3.0J	ARC 5314	Mécanique, électricité et éclairagisme	3.0S
ARC 2314	Architecture et construction 4	3.0J			

Bloc 70F Cours d'intégration

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARC 1801	Intégration 1	1.0J
ARC 1802	Intégration 2	1.0J
ARC 1803	Intégration 3	1.0J

Bloc 70G Cours complémentaires

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0J	ARC 4723	Conception intégrée et outils numériques	3.0J S
ARC 2340	Photographie en architecture	3.0J	ARC 5401	Voyage d'étude en architecture	3.0
ARC 3614	Architectures virtuelles	3.0J	ARC 5403	Travaux dirigés en architecture	3.0J
ARC 3626	Patrimoine architectural et urbain	3.0J	ARC 5405	Stage de formation dans la pratique	3.0
ARC 3640	L'architecture verte	3.0J	ARP 2012	Dessin 2	3.0
ARC 4000F	Séminaire en architecture	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J
ARC 4328	Matériaux de construction	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en architecture de paysage

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-020-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en architecture de paysage (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.82

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- TGDE Architecture de paysage : 514 343-5865 etudiants-apa-1cyc@umontreal.ca
- Nicole Valois, professeur titulaire : 514 343-6111, poste 1234 nicole.valois@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture de paysage acquises **hors Canada**, fournir un **portfolio**, une **lettre de motivation** et deux **lettres de recommandation** (voir la rubrique Remarques). Sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage ou Landscape Architecture.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études en architecture de paysage acquises hors Canada
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Pour les candidats attestant d'études en architecture de paysage acquises hors Canada, vous devez fournir:
  - **Une lettre de motivation** qui doit être écrite en français et comporter un minimum de deux pages. Après s'être brièvement présenté, le candidat fait part de sa motivation à entreprendre des études universitaires en architecture de paysage et de sa perception de la discipline
  - **Un portfolio** (voir le Guide de soumission d'un portfolio)
  - **Deux lettres de recommandation** provenant d'enseignants. Pour les candidats avec expérience dans le domaine de l'aménagement paysager, une des deux lettres peut provenir d'un employeur (comment faire parvenir les lettres).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-020-1-0)

Version 09 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et de 3 à 6 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CADRE CONCEPTUEL EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 01A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0J	APA 2110	Espaces et paysages urbains	3.0J
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0J	APA 2130	Écologie végétale : théorie et pratique	3.0J
APA 1150	Approches de la réception des paysages	3.0J			

Bloc 01B — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 3115	Histoire et théorie 2	3.0J

SEGMENT 02 CONNAISSANCES TECHNIQUES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1210	Connaissance des végétaux	3.0J	APA 2210	Horticulture	3.0J
APA 1230	Nivellement, drainage et génie du site	3.0J	APA 3210	Construction avancée	3.0S
APA 1240	Technologies, matériaux et assemblages	3.0J			

SEGMENT 03 CONNAISSANCES PROCÉDURALES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1310	Représentation et communication	3.0J S	APA 2330	Analyse et évaluation des paysages	3.0J
APA 1330	Laboratoire d'informatique appliquée	3.0J S	APA 3310	Géomatique appliquée	3.0J
APA 2310	Dessin technique et devis	3.0J S			

Bloc 03B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 3135	Gestion du paysage et de l'environnement	3.0J
APA 3335	Initiation à la recherche	3.0

SEGMENT 70 INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, au maximum, 9 crédits à option et de 3 à 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1401	Créativité et initiation au projet d'atelier	3.0J	APA 2430	Atelier intégrateur 1	6.0J
APA 1410	Habitations et jardins	6.0J	APA 3410	Espace régional	6.0J
APA 2410	Espace urbain	6.0J	APA 3430	Atelier intégrateur 2	6.0J

Bloc 70B

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 3441	Projet spécial 1	1.0	APA 3475	Atelier d'été	3.0J
APA 3442	Projet spécial 2	2.0	APA 3495	Travail dirigé	3.0
APA 3455	Stage supervisé	3.0			

Bloc 70Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

A

Certificat en archivistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-056-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en archivistique
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Nancy Houle : 514 343-6646 nancy.houle@umontreal.ca→
- Yvon Lemay, responsable du programme : 514 343-7552 yvon.lemay@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-056-5-1)

Version 02 (A12)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux	Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0	ARV 1055	Description des archives	3.0S
ARV 1052	Typologie des archives	3.0S	ARV 1058	Administration des archives	3.0S
ARV 1053	Évaluation des archives	3.0S	ARV 3054	Gestion archives numériques	3.0S
ARV 1054	Classification des archives	3.0S			

Bloc 70B Cours thématiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1056	Diffusion, communication et exploitation	3.0S	ARV 3052	Activités dirigées	3.0
ARV 1057	Stage	3.0	ARV 3053	Aspects juridiques des archives et de l'information	3.0
ARV 1060	Archives et société	3.0S			
ARV 1061	Archives non textuelles	3.0	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	INU 1010	Création de l'information numérique	3.0S
ARV 3051	Préservation des archives	3.0S	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0S
			INU 1050	Diffusion d'information numérique	3.0S

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

A

Baccalauréat 4 ans en arts et lettres

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-990-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat 4 ans en arts et lettres
CRÉDITS	Pour la première année, 30 crédits
DURÉE	4 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Bac4ans-SAFIRE : bac4ans@safire.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) provenant d'une province canadienne autre que le Québec
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau des Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-990-1-2)

Version 00 (A19)

La première année du baccalauréat 4 ans en arts et lettre comporte 30 crédits. Elle est offerte selon quatorze orientations (réparties sur les segments 70, 71, 72, 73 et 74:

-orientation Études allemandes (1-085-1-0) (segment 70)

-orientation Études allemandes et histoire (1-087-1-0) (segment 71)

-orientation Études anglaises (1-135-1-0) (segment 72)

-orientation Études hispaniques (1-105-1-0) (segment 73)

-orientation Études asiatiques (1-096-1-1) (segment 74)

-orientation Études classiques (1-095-1-0) (segment 74)

-orientation Études classiques et anthropologie (1-094-1-0) (segment 74)

-orientation Études religieuses (1-885-1-1) (segment 74)

-orientation Histoire (1-165-1-0) (segment 74)

-orientation Histoire de l'art (1-170-1-0) (segment 74)

-orientation Histoire et études classiques (1-166-1-0) (segment 74)

-orientation Littérature comparée (1-140-1-0) (segment 74)

-orientation Philosophie (1-195-1-0) (segment 74)

-orientation Philosophie et études classiques (1-199-1-0) (segment 74)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment 01 sont répartie de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et de 12 à 24 crédits à option.

Bloc 01A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 01B Perfectionnement en français

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1304	Lecture, écriture et structure de la langue	3.0J S	EDP 2704	Production écrite et stylistique	3.0J S
EDP 1404	Lecture, écriture et syntaxe	3.0J S	FRA 1957G	Français écrit 1	3.0J S
EDP 1504	Lecture, écriture et grammaire du texte	3.0J S	FRA 1958G	Français écrit 2	3.0J S
EDP 1604	Lecture et construction textuelle	3.0J S	FRA 1970D	Rédiger en français	3.0

Bloc 01C Formation en arts et lettres

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S	HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J

Bloc 01D Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S

Bloc 01E Formation en statistique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 70 ÉTUDES ALLEMANDES (1-085-1-0)

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 70A Formation en allemand

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 70B Formation en langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J

SEGMENT 71 ÉTUDES ALLEMANDES ET HISTOIRE (1-087-1-0)

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 71A Formation en allemand

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71B Formation en langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J

SEGMENT 72 ÉTUDES ANGLAISES (1-135-1-0)

Les crédits du segment 72 sont répartis de la façon suivante: de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 72A Formation en anglais

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S

Bloc 72B Formation en langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J

SEGMENT 73 ÉTUDES HISPANIQUES (1-105-1-0)

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 73A Formation en espagnol

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J

Bloc 73B Formation en langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S

SEGMENT 74

Études asiatiques (1-096-1-1), études classiques (1-095-1-0), études classiques et anthropologie (1-094-1-0), études religieuses (1-885-1-0), histoire, (1-165-1-0), histoire de l'art (1-170-1-0), histoire et études classiques (1-166-1-0), littérature comparée (1-140-1-0), philosophie, (1-195-1-0), philosophie et études classiques (1-199-1-0)

Les crédits du segment 74 sont répartis de la façon suivante: de 0 à 12 crédits à option.

Bloc 74A Formation en langues

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J

A

Mineure arts et sciences

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-960-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure arts et sciences
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	18.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- SAFIRE : 514 343-6521 info-safire@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association de la mineure arts et sciences avec le certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Structure du programme (1-960-4-0)

Version 00 (A74)

La mineure comporte 30 crédits. Elle est composée de deux concentrations (chacune constituée de 9 à 12 crédits) choisies par l'étudiant parmi les concentrations suivantes :

- Anthropologie
- Chimie
- Communication
- Criminologie
- Études allemandes
- Études anglaises
- Études arabes
- Études catalanes
- Études chinoises
- Études cinématographiques
- Études classiques
- Études est-asiatiques
- Études françaises
- Études hispaniques
- Études italiennes
- Études japonaises
- Études latines
- Études néo-helléniques
- Études portugaises
- Études religieuses
- Études russes
- Géographie
- Grec ancien
- Histoire
- Histoire de l'art
- Informatique
- Linguistique
- Littérature comparée
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Psychoéducation
- Psychologie
- Relations industrielles
- Science politique
- Sciences biologiques
- Sciences économiques
- Service social
- Sociologie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT Z COURS AU CHOIX

Le segment comporte 30 crédits de cours au choix.

Le choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation.
L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux.

Bloc 71Z	Choix - 30 crédits.

Baccalauréats 4 ans UdeM

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans

Capacité d'accueil non limitée

Temps plein

Demi-temps

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

B

baccalauréat par cumul

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat en bio-informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-468-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en bio-informatique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	25.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Kathie Gierka : (514) 343-6111 p. 5193 kathie.gierka@umontreal.ca
- Sébastien Lemieux : 514 343-6111 poste 0635 s.lemieux@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques (voir la rubrique Remarques)
  - DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies et avoir réussi les cours préalables Mathématiques 103, 105 et 203

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Biologie 301
  - Chimie 101 et 201
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- L'étudiant admis sur la base d'un DEC en sciences informatiques et mathématiques doit réussir le cours préparatoire CHM 1963 (Chimie générale) lors de sa première année d'études à titre de cours hors programme. Il peut toutefois être exempté du cours prescrit s'il a réussi les cours équivalents de niveau collégial (Chimie 101 et 201).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-468-1-1)

Version 01 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Le programme comprend 42 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 6 crédits au choix. Dans le segment 70 Formation spécialisée, les étudiants peuvent choisir jusqu'à un maximum de 15 crédits de cours.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUS LES ÉTUDIANTS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Bio-informatique — Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2003	Application d'outils bio-informatiques	3.0J	BIN 3002	Intégration biosciences et informatique 2	4.0J
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0J	BIN 3005	Stage en laboratoire de recherche	6.0

Bloc 01B Fondement en informatique — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J

Bloc 01C Fondement en biologie moléculaire, biochimie, et génétique — Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S	BCM 2004	Évolution moléculaire	2.0J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0J
BCM 2002	T.P. de biologie moléculaire	3.0			

SEGMENT 02 FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Le segment comporte un minimum de 27 crédits de cours à option et 6 au choix

Bloc 02A Fondement en mathématiques

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S

Bloc 02B Fondements en probabilités et statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0J
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

Bloc 02C Compléments en informatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S	IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S	IFT 2935	Bases de données	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S	IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S	IFT 3355	Infographie	3.0J

Bloc 02D Compléments en sciences de la Nature

Option - Minimum 8 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1502	Fondements du métabolisme	4.0J	BCM 3526	Génétique et génomique humaine	3.0J
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0J	BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J	CHM 1301	Chimie organique 1	3.0J S
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
BCM 3515	Éthique en biochimie	2.0J			

Bloc 02Y

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
BIO 1284	Évolution	2.0J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J	PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0J S	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J
CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0J	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S			

Bloc 02Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 70 FORMATION SPÉCIALISÉE

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Génétique

Option - Maximum 12 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J	PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0J

Bloc 70B Médecine moléculaire

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2503	Métabolisme moléculaire	2.0J	BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J
BCM 2505	Enzymologie	3.0J	BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J
BCM 2532	Pratique de la communication en sciences	3.0J	PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 70C Langages et conception de logiciel

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 70D Informatique théorique et optimisation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J	IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J

Bloc 70E Statistique et apprentissage machine

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J	MAT 1720	Probabilités	4.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J	STT 3510	Biostatistique	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J			

Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-465-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.31

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**
- **Cheminement international**

Information sur le programme

- Kathie Gierka : (514) 343-6111 p. 5193 kathie.gierka@umontreal.ca
- Pascal Chartrand : (514) 343-6111 p. 5684 p.chartrand@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

B

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-465-1-1)

Version 02 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec les orientations suivantes :

- l'orientation Biochimie (segment 91);

- l'orientation Médecine moléculaire (segment 92);

- l'orientation Génétique et génomique humaine (segment 93).

Le programme de baccalauréat en Biochimie et médecine moléculaire offre trois orientations: l'orientation Biochimie, l'orientation Médecine moléculaire et l'orientation Génétique et génomique humaine. Pour chacune des orientations, il y a 3 cheminements: le cheminement général, le cheminement Honor et et le cheminement International. Le programme s'articule comme suit:

Dans l'orientation Biochimie :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, (01D ou 01E) et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91A, B et C avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91 A, V et W avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 91 A, B et C avec 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option et au choix.

Dans l'orientation Médecine moléculaire :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D ou 01E et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92A, B et C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92 A, V et W avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 92 A, B et C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Dans l'orientation Génétique et génomique humaine :

Le cheminement général comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D ou 01E et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, B, C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement Honor comprend les blocs 01A, 01B, 01C et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, V et W avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Le cheminement International comprend les blocs 01A, 01B, 01C, 01D, 01I, 01J et 01Z (crédits au choix) et les blocs 93 A, B et C avec 73 crédits obligatoires et 17 crédits à option et au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 01A Connaissances fondamentales en biochimie

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S	BCM 2503	Métabolisme moléculaire	2.0J
BCM 1502	Fondements du métabolisme	4.0J	BCM 2532	Pratique de la communication en sciences	3.0J
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0J	BCM 3513	Pathophysiologie moléculaire	4.0J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J	BCM 3515	Éthique en biochimie	2.0J
BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0J			

Bloc 01B Connaissances fondamentales en chimie

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0J S	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0J S	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0J
CHM 1979	Laboratoire de chimie pour biochimistes	3.0J	CHM 2971	Chimie bioanalytique	3.0J

Bloc 01C Connaissances fondamentales en biologie

Obligatoire - 9 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1155	Biologie cellulaire	3.0J
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J

Bloc 01D Cours de langue anglaise

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J

Bloc 01E Connaissances complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 01I Cours de langues et culture

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	FAS 1902	Langue de l'Université d'accueil 2	3.0
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	FAS 1910	Cultures de l'Université d'accueil 1	3.0
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	FAS 1911	Cultures de l'Université d'accueil 2	3.0
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S			

Bloc 01J Stage et travaux pratiques à l'étranger

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531E	Travaux pratiques 3 à l'étranger	3.0
BCM 3534	Stage en laboratoire à l'étranger	6.0
BCM 3535	Stage en laboratoire à l'étranger	9.0

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION BIOCHIMIE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 91A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0J	CHM 2979	Laboratoire organique pour biochimistes	2.0J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0	CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J			

Bloc 91B

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0J
BCM 3532	Stage en laboratoire de recherche	6.0
BCM 3536	Proposition de recherche en biochimie	6.0

Bloc 91C

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2533	Stage d'initiation à la recherche	3.0
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0J
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0J
BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0J
BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0J
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 91V

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 4001	Stage honor en biochimie 1	6.0J
BCM 4002	Stage honor en biochimie 2	6.0J
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0J

Bloc 91W

Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6010	Bio-informatique appliquée	3.0J
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0J
BCM 6062	Protéines et acides nucléiques 1	3.0J
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0J
BCM 6100	Biologie du développement	2.0J
BCM 6200	Structure des macromolécules biologiques	3.0J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0J
BCM 6225	Enzymologie moléculaire et mécanistique	3.0J
BIM 6026	Biologie moléculaire et cellulaire 1	2.0S
BIM 6028	Biologie moléculaire et cellulaire 2	2.0S
BIO 6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes	3.0
MCB 6031	Immunologie fondamentale	3.0J
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3.0S
MSO 6018	Introduction à l'épidémiologie génétique	3.0J
NUT 6033	Nutrigénomique	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J
PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION MÉDECINE MOLÉCULAIRE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 92A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J
MCB 2987	Immunologie	3.0J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S

Bloc 92B

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0J
BCM 3532	Stage en laboratoire de recherche	6.0
BCM 3536	Proposition de recherche en biochimie	6.0

Bloc 92C

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2533	Stage d'initiation à la recherche	3.0
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0J
BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J
CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0J
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0J
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 92V

Option - Maximum 13 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 4001	Stage honor en biochimie 1	6.0J
BCM 4002	Stage honor en biochimie 2	6.0J
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0J

Bloc 92W Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6010	Bio-informatique appliquée	3.0J
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0J
BCM 6062	Protéines et acides nucléiques 1	3.0J
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0J
BCM 6100	Biologie du développement	2.0J
BCM 6200	Structure des macromolécules biologiques	3.0J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0J
BCM 6225	Enzymologie moléculaire et mécanistique	3.0J
BIM 6026	Biologie moléculaire et cellulaire 1	2.0S
BIM 6028	Biologie moléculaire et cellulaire 2	2.0S
BIO 6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes	3.0
MCB 6031	Immunologie fondamentale	3.0J
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3.0S
MSO 6018	Introduction à l'épidémiologie génétique	3.0J
NUT 6033	Nutrigénomique	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J
PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J

SEGMENT 93 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉTIQUE ET GÉNOMIQUE HUMAINE

Le nombre de crédits requis par cheminement peut varier.

Bloc 93A Connaissances disciplinaires obligatoires Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2002	T.P. de biologie moléculaire	3.0
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J
BCM 3525	Génétique des organismes modèles	3.0J
BCM 3526	Génétique et génomique humaine	3.0J
BCM 3552	Bases de la bio-informatique appliquée	2.0J

Bloc 93B Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3531	Travaux pratiques 3	3.0J
BCM 3533	Stage en génétique et génomique	6.0
BCM 3536	Proposition de recherche en biochimie	6.0

Bloc 93C Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2533	Stage d'initiation à la recherche	3.0
BCM 2550	Programmation appliquée à la génomique	2.0J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J
CHM 2995	Physicochimie générale 2	3.0J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S
PHL 1400	Méthodes statistiques en sciences biomédicales	3.0J

Bloc 93V Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 4003	Stage honor en génétique et génomique 1	6.0J
BCM 4004	Stage honor en génétique et génomique 2	6.0J
BCM 4010	Séminaire de recherche honor	1.0J

Bloc 93W Option - Maximum 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6010	Bio-informatique appliquée	3.0J
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0J
BCM 6062	Protéines et acides nucléiques 1	3.0J
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0J
BCM 6100	Biologie du développement	2.0J
BCM 6200	Structure des macromolécules biologiques	3.0J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0J
BCM 6225	Enzymologie moléculaire et mécanistique	3.0J
BIM 6026	Biologie moléculaire et cellulaire 1	2.0S
BIM 6028	Biologie moléculaire et cellulaire 2	2.0S
BIO 6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes	3.0
MCB 6031	Immunologie fondamentale	3.0J

COURS	TITRE	CR.H.
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3.0S
MSO 6018	Introduction à l'épidémiologie génétique	3.0J
NUT 6033	Nutrigénomique	3.0J
PGM 6001	Pharmacogénomique clinique	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J
PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J

B

Mineure en bioéthique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-495-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en bioéthique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bryn Williams-Jones : 514 343-6111 poste 4881 bryn.williams-jones@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-495-4-0)

Version 00 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

La mineure comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option.

Bloc 70A Cours obligatoires — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 1000	Fondements de la bioéthique	3.0J
BIE 2001	Intégrité scientifique	3.0
BIE 2002	Bioéthique appliquée	3.0J

Bloc 70B Théories et fondements de la bioéthique — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIE 2003	Éthique professionnelle	3.0	PHI 2417	Théories de la justice	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J			

Bloc 70C Problèmes d'éthique contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0S	SOI 2202	Éthique en sciences infirmières	3.0
PHI 1455	Éthique et enjeux en criminologie	3.0	SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J			

Bloc 70D Cours connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0J S	SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J
ASA 2221G	La communication en santé	3.0S	SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0J
DRT 3810	Droit de la santé	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	SPU 2030D	Systèmes de santé et santé publique	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SVS 2101	Travail social et santé	3.0J

B

Microprogramme de 1er cycle en bioéthique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-495-6-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en bioéthique
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bryn Williams-Jones : 514 343-6111 poste 4881 bryn.williams-jones@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-495-6-0)

Version 00 (A20)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Le microprogramme comporte 15 crédits répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Bloc 71A Cours obligatoires — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 1000	Fondements de la bioéthique	3.0J
BIE 2001	Intégrité scientifique	3.0
BIE 2002	Bioéthique appliquée	3.0J

Bloc 71B Théories et fondements de la bioéthique — Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIE 2003	Éthique professionnelle	3.0
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J

B

Baccalauréat en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-235-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences biologiques (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	28.79

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme

équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-235-1-0)

Version 20 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec les trois orientations suivantes :

- l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire (segments 01 et 92), 52 crédits obligatoires, 35 à option et 3 au choix,

- l'orientation Biodiversité, écologie et évolution (segments 01 et 94) 38 crédits obligatoires, 49 à option et 3 au choix,

- l'orientation Physiologie animale (segments 01 et 95), 35 crédits obligatoires, 52 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 35 crédits obligatoires, un maximum de 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances fondamentales en biologie — Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1001	Méthodes de recherche en biologie (TP)	1.0J	BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	BIO 2041	Biostatistique 1	3.0J S
BIO 1284	Évolution	2.0J	BIO 3002	Bioéthique	2.0J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S			

Bloc 01B Connaissances connexes — Option - Maximum 6 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	GEO 3132	Paléogéographie	3.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J	HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
ANT 2454	La primatologie	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
CHM 1984	Chimie organique	3.0J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0J

Bloc 01Z Cours au choix Choix - 3 crédits.

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET CELLULAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 17 crédits obligatoires et de 29 à 35 crédits à option

- en cheminement honor : 11 crédits obligatoires et de 29 à 35 crédits à option dont 12 crédits du bloc 92V.

Bloc 92A Connaissances disciplinaires obligatoires Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J
BIO 2240	Génétique et développement moléculaire	3.0J
BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0J

Bloc 92B Travaux en laboratoire Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J	BIO 3102	T.P. en biologie moléculaire - ADN et ARN	3.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J	BIO 3103	T.P. en biologie moléculaire - Protéines	3.0J

Bloc 92C Connaissances en biologie moléculaire et cellulaire Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J	BIO 3260	Génomique microbienne	3.0
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0J
BIO 2150	Protistologie	3.0J	BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0J
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0J	BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J	MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J	MCB 2987	Immunologie	3.0J
BIO 3106	Biologie cellulaire avancée	3.0J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0
BIO 3160	Biologie redox chez les plantes et les animaux	3.0J	MCB 2991	Immunologie 2	4.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0J
BIO 3205	Spéciation et évolution des plantes	3.0			

Bloc 92D Connaissances spécialisées complémentaires Option - Maximum 20 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2003	Application d'outils bio-informatiques	3.0J
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J
BCM 2505	Enzymologie	3.0J
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0
BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0J
BIO 2821	Écologie des sols	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0
BIO 3033	Méthodes quant. computationnelles en biologie	3.0J
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0J
BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0J
BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0J
BIO 3721	Écologie microbienne	3.0J
BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 3843	Stage de limnologie	3.0
BIO 3851	Écologie des communautés	3.0J
BIO 3900	Chronobiologie	3.0J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0J
MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0J
MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J
MCB 3984	Diversité microbienne	3.0J
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 92E Stages en milieu de travail

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 92V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

SEGMENT 94 PROPRE À L'ORIENTATION BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 3 crédits obligatoires et de 43 à 49 crédits à option
- en cheminement honor : 3 crédits obligatoires et de 43 à 49 crédits à option dont 12 crédits du bloc 94V.

Bloc 94A Connaissances disciplinaires obligatoires

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0J

Bloc 94B Connaissances en écologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0J
BIO 2821	Écologie des sols	3.0J
BIO 3033	Méthodes quant. computationnelles en biologie	3.0J
BIO 3043	Théorie des réseaux	3.0J
BIO 3721	Écologie microbienne	3.0J
BIO 3754	Écologie végétale	3.0J
BIO 3790	Parasitisme	3.0J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0J
BIO 3815	Modélisation de la qualité des habitats	3.0
BIO 3831	Océanographie	3.0J
BIO 3839	Limnologie	3.0J
BIO 3851	Écologie des communautés	3.0J
BIO 3853	Débats en écologie	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J

Bloc 94C Connaissances en évolution

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3205	Spéciation et évolution des plantes	3.0
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J
BIO 3293	Évolution et développement	3.0J

B

Bloc 94D Connaissance en biodiversité

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0J	BIO 2478	Herpétologie	3.0J
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J	BIO 2480	Ornithologie	3.0J
BIO 2315	Évolution et domestication des plantes	3.0J	BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0J	BIO 3441	Systématique des insectes	3.0
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 2440	Entomologie	3.0J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0J

Bloc 94E Connaissances spécialisées et complémentaires

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J	BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J	BIO 3702	Biotechnologie végétale	3.0J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J	BIO 3865	T.P. en comportement animal	3.0J
BIO 2240	Génétique et développement moléculaire	3.0J	BIO 3900	Chronobiologie	3.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J	GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0J S
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J	GEO 2132	Géomorphologie	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J	GEO 2143	Pédologie	3.0J
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0J	GEO 2152	Hydrologie	3.0J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0J	GEO 3312	Études d'impacts	3.0S
BIO 2862	Comportement animal	3.0J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0J
BIO 3160	Biologie redox chez les plantes et les animaux	3.0J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0J
BIO 3260	Génomique microbienne	3.0	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J
BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0J
BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0			

Bloc 94F Stages sur le terrain et de recherche

Option - Minimum 6 crédits, maximum 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1306	Écologie forestière du Québec	1.0	BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 2432	Invertébrés marins	3.0	BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0
BIO 2703	Stage d'écologie forestière	1.0J	BIO 3753	Stage d'écologie végétale	3.0J
BIO 2854	Stage d'écologie des animaux terrestres	3.0	BIO 3843	Stage de limnologie	3.0

Bloc 94V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

SEGMENT 95 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIOLOGIE ANIMALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 46 à 52 crédits à option
- en cheminement honor : 46 à 52 crédits à option dont 12 crédits du bloc 95V.

Bloc 95A Connaissances disciplinaires fondamentales

Option - Minimum 21 crédits, maximum 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J
BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0J
BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0
BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0J
BIO 2862	Comportement animal	3.0J
BIO 3160	Biologie redox chez les plantes et les animaux	3.0J
BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0
BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0J
BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0J
BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0J

Bloc 95B Travaux en laboratoire

Option - Minimum 2 crédits, maximum 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J
BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0J
BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0J
BIO 3865	T.P. en comportement animal	3.0J

Bloc 95C Connaissances spécialisées et complémentaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0J
BIO 2150	Protistologie	3.0J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J
BIO 2240	Génétique et développement moléculaire	3.0J
BIO 2315	Évolution et domestication des plantes	3.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0J
BIO 2432	Invertébrés marins	3.0
BIO 2440	Entomologie	3.0J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0J
BIO 2478	Herpétologie	3.0J
BIO 2480	Ornithologie	3.0J
BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 2854	Stage d'écologie des animaux terrestres	3.0
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0
BIO 3033	Méthodes quant. computationnelles en biologie	3.0J
BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3205	Spéciation et évolution des plantes	3.0
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J
BIO 3293	Évolution et développement	3.0J
BIO 3441	Systématique des insectes	3.0
BIO 3701	Vitroculture des végétaux	3.0J
BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 3790	Parasitisme	3.0J
BIO 3851	Écologie des communautés	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
BIO 3900	Chronobiologie	3.0J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0J
MCB 2987	Immunologie	3.0J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0
MCB 2991	Immunologie 2	4.0J
MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 95D Stage en milieu de travail

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 95V propre au Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0J
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0

B

Majeure en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-235-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en sciences biologiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	29.24

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-235-2-0)

Version 15 (A17)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 81

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Connaissances fondamentales en biologie — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S

Bloc 81B Microbiologie et immunologie — Option - Maximum 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J	MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0J
MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0J
MCB 2987	Immunologie	3.0J	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0J
MCB 2991	Immunologie 2	4.0J			

Bloc 81C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes — Option - Maximum 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J	BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S	BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0
BIO 2150	Protistologie	3.0J	BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0J
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0J	BIO 3160	Biologie redox chez les plantes et les animaux	3.0J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J			

Bloc 81D Biodiversité, écologie et évolution — Option - Maximum 26 crédits.

B

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0J
BIO 2821	Écologie des sols	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 2862	Comportement animal	3.0J
BIO 3043	Théorie des réseaux	3.0J
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 3205	Spéciation et évolution des plantes	3.0
BIO 3293	Évolution et développement	3.0J
BIO 3520	Écologie fonctionnelle des plantes	3.0
BIO 3721	Écologie microbienne	3.0J
BIO 3754	Écologie végétale	3.0J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0J
BIO 3815	Modélisation de la qualité des habitats	3.0
BIO 3851	Écologie des communautés	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J

Bloc 81E Travaux pratiques et stages

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1001	Méthodes de recherche en biologie (TP)	1.0J
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J
BIO 2432	Invertébrés marins	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0
BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0

Bloc 81F Disciplines biologiques diverses

Option - Maximum 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2041	Biostatistique 1	3.0J S
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J
BIO 2315	Évolution et domestication des plantes	3.0J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0J
BIO 2440	Entomologie	3.0J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0J
BIO 2478	Herpétologie	3.0J
BIO 2480	Ornithologie	3.0J
BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 3002	Bioéthique	2.0J
BIO 3008	Sujets spéciaux en biologie	3.0
BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0
BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0J
BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0J
BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 3790	Parasitisme	3.0J
BIO 3831	Océanographie	3.0J
BIO 3839	Limnologie	3.0J
BIO 3900	Chronobiologie	3.0J

Bloc 81G Connaissances connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 2454	La primatologie	3.0J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J
CHM 1984	Chimie organique	3.0J
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J
GEO 3132	Paléogéographie	3.0J
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
URB 1114	Territoires et environnement	3.0J

Bloc 81Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

Mineure en sciences biologiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES BIOLOGIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-235-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sciences biologiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.94

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Secteur académique (sciences biologiques) : 514 343-6585
- Dan Nguyen : 514 343-6084

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme

équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-235-4-0)

Version 12 (A17)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances fondamentales en biologie — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S

Bloc 71B Microbiologie et immunologie — Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J	MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J	MCB 2987	Immunologie	3.0J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0

Bloc 71C Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes — Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J	BIO 2541	Physiologie végétale avancée	3.0J
BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S	BIO 2620	Physiologie animale comparée 1	3.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J	BIO 2625	Physiologie animale comparée 2	3.0J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J	BIO 3160	Biologie redox chez les plantes et les animaux	3.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J	BIO 3682	Endocrinologie animale	3.0J
BIO 2372	Anatomie et morphogénèse végétales	4.0J			

Bloc 71D Biodiversité, écologie et évolution — Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0J	BIO 2821	Écologie des sols	3.0J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J	BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S	BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J	BIO 3293	Évolution et développement	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J	BIO 3754	Écologie végétale	3.0J
BIO 2820	Écologie écosystémique	3.0J	BIO 3851	Écologie des communautés	3.0J

Bloc 71E Disciplines biologiques diverses — Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2041	Biostatistique 1	3.0J S
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J
BIO 2315	Évolution et domestication des plantes	3.0J
BIO 2386	Taxonomie des plantes vasculaires	3.0J
BIO 2402	Embryologie animale	3.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J
BIO 2431	Zoologie des invertébrés	3.0J
BIO 2440	Entomologie	3.0J
BIO 2470	Morphologie évolutive des chordés	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J
BIO 2476	Ichtyologie	3.0J
BIO 2478	Herpétologie	3.0J
BIO 2480	Ornithologie	3.0J
BIO 2490	Mammalogie	3.0J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J
BIO 2862	Comportement animal	3.0J
BIO 3002	Bioéthique	2.0J
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
BIO 3390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3.0
BIO 3659	Les fonctions du système nerveux	3.0J
BIO 3665	Respiration, circulation, excrétion	3.0J
BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 3790	Parasitisme	3.0J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0J
BIO 3831	Océanographie	3.0J
BIO 3839	Limnologie	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
BIO 3900	Chronobiologie	3.0J
DMO 3600	Sciences de la population	3.0J

Bloc 71Z Cours au choix Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE CHIMIE

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-060-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en chimie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes (par exemple dans les cours de sciences).

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à déposer une demande d'admission.

Information sur le programme

- Dominic Rochefort, responsable de programme : 514 343-6733 premier-cycle@chimie.umontreal.ca
- Stéphanie Valois, TGDE : 514 343-7058 tgdebac@chimie.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-060-1-0)

Version 17 (A07)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 5 orientations :

- orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique (segments 01 et 71), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie assistée par ordinateur (segments 01 et 72), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie bioanalytique et environnementale (segments 01 et 73), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation Chimie des matériaux et biomatériaux (segments 01 et 74), 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix
- orientation générale (segments 01 et 75), 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Formation de base

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0J
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0J S	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0J S	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0J
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0J S	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0J

Bloc 01B Formation de base

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 2101	Laboratoire de principes d'analyse	3.0J	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0J
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J	CHM 2401	Chimie physique 3	3.0J
CHM 2201	Chimie inorganique 2	3.0J	CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J
CHM 2202	Laboratoire de chimie inorganique	3.0J S	CHM 2410	Introduction à la chimie macromoléculaire	3.0J
CHM 2301	Laboratoire de chimie organique	3.0J	CHM 2501	Chimie biologique	3.0J

Bloc 01C Formation de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3101	Laboratoire de chimie analytique	3.0J
CHM 3401	Laboratoire de chimie physique	3.0J
CHM 3521	Aspects professionnels de la chimie	3.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE PHARMACEUTIQUE ET BIOORGANIQUE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0J
PHM 2953	Pharmacologie générale	3.0J

C

Bloc 71B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0J	CHM 3360	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable	3.0J
CHM 3230	Chimie organométallique	3.0J	CHM 3381	Chimie des produits naturels	3.0J
CHM 3320	Méthodes de synthèse organique	3.0J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J
CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0J			

Bloc 71C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	PHY 2300	Physique médicale	3.0J

Bloc 71D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Projet de recherche 1	3.0	CHM 3554	Stage appliqué 2	3.0
CHM 3552	Projet de recherche 2	3.0	CHM 3555	Stage industriel 1	3.0
CHM 3553	Stage appliqué 1	3.0	CHM 3556	Stage industriel 2	3.0

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0J

Bloc 72B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3402	Modélisation et mécanique quantique	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J

Bloc 72C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0J	PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J

Bloc 72D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Projet de recherche 1	3.0	CHM 3554	Stage appliqué 2	3.0
CHM 3552	Projet de recherche 2	3.0	CHM 3555	Stage industriel 1	3.0
CHM 3553	Stage appliqué 1	3.0	CHM 3556	Stage industriel 2	3.0

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE BIOANALYTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0J
CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0J

Bloc 73B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3103	Chimie analytique environnementale	3.0J
CHM 3360	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable	3.0J

Bloc 73C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	GEO 2152	Hydrologie	3.0J
BIO 3839	Limnologie	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J			

Bloc 73D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Projet de recherche 1	3.0	CHM 3554	Stage appliqué 2	3.0
CHM 3552	Projet de recherche 2	3.0	CHM 3555	Stage industriel 1	3.0
CHM 3553	Stage appliqué 1	3.0	CHM 3556	Stage industriel 2	3.0

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE DES MATÉRIAUX ET BIOMATÉRIAUX

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3404	Surfaces, interfaces et colloïdes	3.0
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0J

Bloc 74B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0J	CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J
CHM 3210	Matériaux minéraux et supramoléculaires	3.0J	CHM 3481	Les matériaux polymères	3.0J
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0J			

Bloc 74C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
PHY 2900	Biophysique	3.0J S

Bloc 74D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Projet de recherche 1	3.0	CHM 3554	Stage appliqué 2	3.0
CHM 3552	Projet de recherche 2	3.0	CHM 3555	Stage industriel 1	3.0
CHM 3553	Stage appliqué 1	3.0	CHM 3556	Stage industriel 2	3.0

Bloc 74Z

Choix - 3 crédits.

C

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant doit prendre 6 crédits du Bloc 75 A et 12 crédits dans les Blocs 75 B, 75 C et 75 D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75 B et 75 C.

Bloc 75A Cours de base

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3102	Chimie bioanalytique avancée	3.0J
CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0J
CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0J
CHM 3404	Surfaces, interfaces et colloïdes	3.0
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0J
CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0J
PHM 2953	Pharmacologie générale	3.0J

Bloc 75B Cours de sigle CHM

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3103	Chimie analytique environnementale	3.0J
CHM 3210	Matériaux minéraux et supramoléculaires	3.0J
CHM 3230	Chimie organométallique	3.0J
CHM 3320	Méthodes de synthèse organique	3.0J
CHM 3360	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable	3.0J
CHM 3381	Chimie des produits naturels	3.0J
CHM 3402	Modélisation et mécanique quantique	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J
CHM 3481	Les matériaux polymères	3.0J

Bloc 75C Cours d'autres sigles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J
BIN 1002	Intégration biosciences et informatique	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J
BIO 3839	Limnologie	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0J
PHY 2300	Physique médicale	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J

Bloc 75D Cours avec stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3551	Projet de recherche 1	3.0
CHM 3552	Projet de recherche 2	3.0
CHM 3553	Stage appliqué 1	3.0
CHM 3554	Stage appliqué 2	3.0
CHM 3555	Stage industriel 1	3.0
CHM 3556	Stage industriel 2	3.0

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE CHIMIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-060-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en chimie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Stéphanie Valois, TGDE : 514 343-7058 tgdebac@chimie.umontreal.ca
- Dominic Rochefort, responsable de programme : 514 343-6733 premier-cycle@chimie.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-060-2-0)

Version 15 (A07)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

C

SEGMENT 76

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 76A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0J
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0J S	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0J S	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0J
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0J S	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0J

Bloc 76B

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 2101	Laboratoire de principes d'analyse	3.0J	CHM 2302	Chimie organique 3	3.0J
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J	CHM 2401	Chimie physique 3	3.0J
CHM 2301	Laboratoire de chimie organique	3.0J	CHM 2501	Chimie biologique	3.0J

Bloc 76C

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	CHM 3331	Chimie bio-organique : De molécule à nanomachine	3.0J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	CHM 3333	Introduction à la modélisation moléculaire	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	CHM 3360	Chimie verte: Synthèse organique écoresponsable	3.0J
CHM 2201	Chimie inorganique 2	3.0J	CHM 3521	Aspects professionnels de la chimie	3.0J
CHM 2202	Laboratoire de chimie inorganique	3.0J S	CHM 3601	Chimie de l'environnement	3.0J
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
CHM 2410	Introduction à la chimie macromoléculaire	3.0J			

Bloc 76Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en chimie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE CHIMIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-060-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en chimie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Stéphanie Valois, TGDE : 514 343-7058 tgdebac@chimie.umontreal.ca
- Dominic Rochefort, responsable de programme : 514 343-6733 premier-cycle@chimie.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-060-4-0)

Version 06 (A02)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

C

SEGMENT 77

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0J
CHM 1301	Chimie organique 1	3.0J S	MAT 1958	Mathématiques pour chimistes	3.0J
CHM 1401	Chimie physique 1	3.0J S			

Bloc 77B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J	CHM 1402	Chimie physique 2	3.0J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
CHM 1302	Chimie organique 2	3.0J S	PHY 1905	Physique pour chimistes	3.0J

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en cinéma

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en cinéma (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.01

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

C

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-171-1-1)

Version 00 (A13)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Étude du cinéma: cours fondamentaux — Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	CIN 2103	Analyse filmique	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0J
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0S

Bloc 70B Pratique du cinéma : cours fondamentaux — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1001	Archéologie et technique de l'image	3.0J	CIN 1004	Laboratoire de scénarisation	3.0J
CIN 1002	Théorie et pratique du montage	3.0J	CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0J
CIN 1003	Laboratoire cinématographique	3.0J			

Bloc 70C Approches spécifiques — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0S	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	CIN 2125	La télévision transnationale	3.0J
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J
CIN 2106	Thème choisi	3.0J	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J	CIN 3160	Économie du cinéma	3.0J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J			

Bloc 70D Approfondissement pratiques cinématographiques — Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2002	Pratique vidéographique	3.0J	CIN 30011	Projets dirigés 1	0.0J
CIN 2003	Pratique scénaristique	3.0J S	CIN 30012	Projets dirigés 2	6.0J
CIN 2005	Pratique cinématographique	6.0J	CIN 3002	Stage	3.0

Bloc 70E Approches interdisciplinaires ou intermédiales du cinéma — Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S
CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J

Bloc 70F Ouvertures aux arts et lettres

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ART 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0J	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0J
CIN 2127	Scénarisation des séries télé	3.0J	HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	HAR 3220	L'art actuel	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	HAR 3900	Art et théorie	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
HAR 1610	Américanités	3.0J	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S

Bloc 70G Ouvertures aux sciences humaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J	REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S	REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-225-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences de la communication (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.05

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Guichet de messagerie unique du Département de communication : https://forms.office.com/r/LYbfBP7kfT

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui

du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-225-1-0)

Version 04 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 4 orientations. Le bilan de chacune des orientations comprend 21 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 6 crédits au choix.

- orientation Médias et culture (segment 72)

- orientation Communication organisationnelle (segment 73)

- orientation Communication et technologie (segment 74)

- orientation générale (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et de 15 à 42 crédits à option.

Bloc 01A Théories et fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J	COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S

Bloc 01B Méthodologies

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0J S
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0J

Bloc 01C Communication, discours et connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0J
COM 2104	Communication non verbale	3.0J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0S
COM 2150	Laboratoire de rédaction en communication	3.0J	COM 3400	Séminaire thématique	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J			

Bloc 01D Formation linguistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 01E Formation complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

C

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
DRT 3805	Droit de l'information et de la communication	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J
FRA 3310	Littérature et société	3.0
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J
IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0J S
JEU 1002	Analyse vidéoludique	3.0J
JEU 1004	Immersion et expériences médiatisées	3.0S
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0S
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S
JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0S
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
PBT 1001	Communication commerciale	3.0S
PBT 1004	Communication créative et médias	3.0S
PBT 2007	Gestion créative de projets	3.0S
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
POL 2859	Opinion publique	3.0J
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S
RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0
REI 1040	Comportement organisationnel	3.0J S
REI 1240	Gestion des ressources humaines	3.0J S
REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0
REP 2200	Communication orale	3.0J S
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION MÉDIAS ET CULTURE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 72A Communication, médias et culture

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S
COM 2450	Influences des médias	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 3320	Communiquer la science	3.0J

Bloc 72B Technologies et sociétés

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 3060	Cyberculture	3.0J

Bloc 72C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 2580	Production Web	3.0J
COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 72D Communication organisationnelle

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J
COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 3420	Communication et santé	3.0J

Bloc 72E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 72Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 73A Communication organisationnelle

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S	COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J	COM 3420	Communication et santé	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J			

Bloc 73B Technologies et sociétés

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J	COM 3060	Cyberculture	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J			

Bloc 73C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	COM 2580	Production Web	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J	COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 73D Communication, médias et culture

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 2450	Influences des médias	3.0J	COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J	COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0	COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 2720	Politiques de communication	3.0J	COM 3320	Communiquer la science	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S			

Bloc 73E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 73Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION COMMUNICATION ET TECHNOLOGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

C

Bloc 74A Technologies et sociétés

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 3060	Cyberculture	3.0J

Bloc 74B Connaissance des médias numériques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 2580	Production Web	3.0J
COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 74C Communication, médias et culture

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S
COM 2450	Influences des médias	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 3320	Communiquer la science	3.0J

Bloc 74D Communication organisationnelle

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J
COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 3420	Communication et santé	3.0J

Bloc 74E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 74Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 75A Communication, médias et culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S
COM 2450	Influences des médias	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 3320	Communiquer la science	3.0J

Bloc 75B Technologies et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 3060	Cyberculture	3.0J

C

Bloc 75C Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 2580	Production Web	3.0J
COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 75D Communication organisationnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J
COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 3420	Communication et santé	3.0J

Bloc 75E Activités d'intégration

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0

Bloc 75Z

Choix - 6 crédits.

Majeure en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-225-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en sciences de la communication
CRÉDITS	60 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.94

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Guichet de messagerie unique du Département de communication : https://forms.office.com/r/LYbfBP7kfT

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un

établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-225-2-0)

Version 06 (A12)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 76

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 76A Théories et fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S

Bloc 76B Méthodologies

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0J S
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0J

Bloc 76C Communication, discours et connaissance

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J
COM 2104	Communication non verbale	3.0J
COM 2150	Laboratoire de rédaction en communication	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
COM 2230	Communication et rhétorique	3.0J
COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0S
COM 3400	Séminaire thématique	3.0J

Bloc 76D Communication, médias et culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S
COM 2450	Influences des médias	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 3320	Communiquer la science	3.0J

Bloc 76E Technologies et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 3060	Cyberculture	3.0J

Bloc 76F Connaissance des médias numériques

Option - Maximum 18 crédits.

C

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1560	Communication infographique	3.0J	COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J	COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	COM 2580	Production Web	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J	COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J	COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 76G Communication organisationnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S	COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J	COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J	COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J	COM 3420	Communication et santé	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J			

Bloc 76H Activités d'intégration

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0
COM 3600	Intégration - Pratiques de la communication	3.0J

Bloc 76Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en sciences de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-225-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sciences de la communication
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.06

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Guichet de messagerie unique du Département de communication : https://forms.office.com/r/LYbfBP7kfT

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

C

Structure du programme (1-225-4-0)

Version 09 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 77

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A Théories et fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S

Bloc 77B Méthodes, pratiques et approches

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0J S	COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J	COM 2230	Communication et rhétorique	3.0J
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J	COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0S
COM 2104	Communication non verbale	3.0J	COM 3600	Intégration - Pratiques de la communication	3.0J

Bloc 77C Médias, technologies et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J	COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S	COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2450	Influences des médias	3.0J	COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J			

Bloc 77D Communication organisationnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J	COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S	COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J	COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J			

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

Certificat en communication appliquée

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-226-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en communication appliquée
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Patrice Leroux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 com-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Communication appliquée : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 com-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à cette base d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.
- Le certificat en communication appliquée ne peut être jumelé à la majeure ou à la mineure en sciences de la communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Structure du programme (1-226-5-1)

Version 00 (A05)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S
COM 1600G	Communication et médias de masse	3.0S
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S

Bloc 70B Médias et communications appliquées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2540G	Pratiques de la photographie	3.0J S	PBT 1001	Communication commerciale	3.0S
EDP 2400	Communications pour le Web	3.0S	REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0S
EDP 2500	Communication interactive en entreprise	3.0S	REP 2200	Communication orale	3.0J S
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0S			

Bloc 70C Communication et gestion

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	PBT 1004	Communication créative et médias	3.0S
HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0

Bloc 70D Informatique et nouvelles technologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S	INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S	RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S

Baccalauréat en communication et politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-227-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en communication et politique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	23.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Sylvie Lauzon, TGDE : 514 343-6111, poste 2982 sylvie.lauzon@umontreal.ca
- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

C

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-227-1-0)

Version 09 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 99

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 48 à 52 crédits à option et maximum 6 crédits au choix.

Un minimum de 33 crédits de POL et 33 crédits de COM est à respecter. Ceci inclut les cours obligatoires. Les étudiants doivent suivre au moins 12 crédits de cours de niveau 3000.

Bloc 99A Connaissances théoriques et méthod. fondamentales — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 1100	Méthodologie de la recherche	3.0J S	POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
			POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S			

Bloc 99B Fondements théoriques en communication politique — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CEP 1000	Fondements politiques	3.0J	CEP 2000	Stratégies de communication politique	3.0J
CEP 1500	Fondements communicationnels	3.0J S	CEP 3000	Rhétorique et politique	3.0J

Bloc 99C Méthodologie spécialisée en sciences de la communication — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 2008	Pratiques méthodologiques 1	3.0J
COM 2009	Pratiques méthodologiques 2	3.0J

Bloc 99D Méthodologie spécialisée en science politique — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
			POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S			
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J			

Bloc 99E Communication — Option - Minimum 21 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J
COM 1560	Communication infographique	3.0J
COM 1570	Initiation à l'audio-visuel principes et pratiques	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
COM 2018	Éléments de relations publiques	3.0J
COM 2019	Éléments de publicité	3.0S
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2104	Communication non verbale	3.0J
COM 2130	Communication dans les équipes	3.0J
COM 2150	Laboratoire de rédaction en communication	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2220	Désinformation et information	3.0S
COM 2440	Communication et relations de presse	3.0J
COM 2450	Influences des médias	3.0J
COM 2460	Communication et gestion de crise	3.0J
COM 2480	Communication organisationnelle 2	3.0
COM 2505	Gestion de projet en communication	3.0S
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J
COM 2550	Éditique	3.0J
COM 2565	Pratiques de la télévision	3.0J
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 2580	Production Web	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2660	Arts médiatiques, technologies et communication	3.0
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
COM 2720	Politiques de communication	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
COM 2925	Industries culturelles	3.0J
COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
COM 3011	Planification en communication interne	3.0J
COM 3012	Planification en communication externe	3.0
COM 3035	Médias et cultures populaires	3.0J
COM 3060	Cyberculture	3.0J
COM 3155	Pouvoir et communication	3.0J
COM 3220	Communication et environnement	3.0J
COM 3305	Narrations, identités et changements	3.0J
COM 3320	Communiquer la science	3.0J
COM 3400	Séminaire thématique	3.0J
COM 3420	Communication et santé	3.0J
COM 3562	Animation pour Web et plateformes mobiles	3.0J
COM 3570	Communication vidéo, montage et diffusion	3.0J

Bloc 99F Politique Option - Minimum 21 crédits; maximum 30 crédits.

C

C

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S
POL 1009	Politique comparée	3.0J
POL 1200	Pensée politique	3.0J
POL 1600	Relations internationales	3.0J S
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 2859	Opinion publique	3.0J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3015	Les élections	3.0J
POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J
POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3904	Travaux pratiques	3.0
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0J
POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0
POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0

Bloc 99G Stages — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 3000	Stage en communication 1	3.0
COM 3030	Stage en communication 2	3.0
COM 3032	Stage en communication 3	6.0
POL 3240	Stage	3.0
POL 3241	Stage	6.0

Bloc 99Y Cours de langues — Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 99Z — Choix - Maximum 6 crédits.

Compléments de formation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-950-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme Compléments de formation
CRÉDITS	36 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- SAFIRE : 514 343-6521 info-safire@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Il est fortement suggéré à l'étudiant qui s'inscrit au cours MAT 1903 de se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Si son résultat au test est insuffisant, il lui est fortement suggéré de s'inscrire au cours hors programme MAT 1901.
- La plupart des cours du programme peuvent être suivis au campus de Montréal ou au campus de Laval.
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller en gestion des études du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour discuter de son cheminement d'études (514 343-6521).

Structure du programme (1-950-1-1)

Version 00 (A13)

Le programme d'études totalise 36 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Le programme compléments de formation peut totaliser jusqu'à 36 crédits de cours à option et jusqu'à 6 crédits de cours au choix.

Bloc 74A - Compléments de formation en biologie Option - Maximum 6 crédits.

C

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S

Bloc 74B - Compléments de formation en chimie Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S

Bloc 74C - Compléments de formation en mathématiques Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S

Bloc 74D - Compléments de formation en physique Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 74E - Compléments de formation en psychologie Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S

Bloc 74F - Compléments de formation en statistique Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

Bloc 74Z Choix - Maximum 6 crédits.

Certificat en coopération et solidarité internationales

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-368-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en coopération et solidarité internationales
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Carine Nassif-Gouin : 514 343-6111 poste 5264 ppl-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Coopération et solidarité internationales : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ppl-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) ou faire la preuve d'une formation équivalente.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-368-5-2)

Version 00 (A20)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

C

SEGMENT 70

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Bloc 70A Notions et pratiques fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S
PPL 1080	Décolonisation de l'action à l'international	3.0J S
PPL 3600	Atelier d'intégration et résolution de problèmes	3.0J

Bloc 70B Problématiques et pratiques reliées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2120	Éducation à la citoyenneté mondiale	3.0
PPL 2130	Art, culture et interventions à l'international	3.0S
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0J
PPL 2160	Changements et justice climatiques	3.0S
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S
PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
PPL 3076	Enjeux et défis de la faim dans le monde	3.0J
PPL 3078	Corruption et abus : prévention en coopération	3.0J

Bloc 70C Habiletés spécifiques et méthodologies

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 2210	Nouvelles technologies pour l'international	3.0S
PPL 2230	Construction de savoirs à l'international	3.0S
PPL 2240	Ingénierie de la formation pour l'international	3.0
PPL 3120	Gestion et évaluation de projets en coopération	3.0
PPL 3140	Actions humanitaires : conflits et catastrophes	3.0
PPL 3160	Santé et sécurité en contexte international	3.0S
PPL 3400	Stage en coopération et solidarité internationales	6.0

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3100	Anthropologie des Caraïbes	3.0
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J
VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat en créativité et innovation

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-407-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en créativité et innovation
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- TGDE FEP Créativité et Innovation : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cre-tgde@fep.umontreal.ca
- Sylvain Desrochers, responsable de programme : 514 343-6111, poste 2921 sylvain.desrochers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

Base DEC

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire

- Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).

Profil d'accueil individualisé

- Si le candidat ne possède pas l'une ou l'autre de ces bases d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-407-5-1)

Version 01 (A20)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

C

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Approches théoriques et pratiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0S
CRE 3060	Projet créatif	3.0S

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 2001	Gestion des connaissances en innovation	3.0
CRE 2003	Créativité, innovation et gestion du changement	3.0S
CRE 2009	Créativité et innovation: individu et organisation	3.0J

Bloc 70C Perspectives pluridisciplinaires

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 3015	Innovation sociale	3.0S
CRE 3024	Gouvernance et écosystèmes d'innovation	3.0S
CRE 3031	Animation d'un processus créatif	3.0S
CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0S
CRE 3050Y	Animation en contexte virtuel	3.0
CRE 3050Z	Environnements de co-création et conception innovante	3.0S

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J
EDP 2400	Communications pour le Web	3.0S
PBT 2006	Créativité commerciale et numérique	3.0J
RED 2101	Le texte de création	3.0S
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat par cumul en créativité, innovation et entrepreneuriat

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-065-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en criminologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	29.65

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Brigitte Joly, TGDE : brigitte.joly@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant :
  - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes suivants (ou une combinaison de ces programmes) :
  - certificat en criminologie, mineure en criminologie, majeure en criminologie de l'Université de Montréal;
  - baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal;
  - un programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa ou de l'Université Laval.

  Les crédits complétés doivent être jugés par l'École comme étant équivalents aux 24 crédits obligatoires de 1re année du baccalauréat (bloc 01A).

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie Transfert.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La majorité des milieux de stage demandant maintenant à nos étudiants de remplir une déclaration des antécédents judiciaires ou d'être soumis à une enquête sécuritaire, les étudiants ayant un casier judiciaire doivent savoir qu'il pourrait leur être difficile de trouver un milieu de stage.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-065-1-0)

Version 15 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert en deux cheminements : cheminement régulier et cheminement honor. Il comporte 2 orientations :

- orientation Intervention : le cheminement régulier comprend 54 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 au choix (bloc 01A, 01B ou 01C, 01Z et segment 70). Le cheminement honor : comprend 54 crédits obligatoires et 36 crédits à option. (Blocs 01A, 01B ou 01C, 01V, 01W et le segment 70).

- orientation Analyse: le cheminement régulier comprend 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 au choix (bloc 01A, 01B ou 01C, 01Z et segment 71). Le cheminement honor comprend 45 crédits obligatoire et 45 crédits à option. (Blocs 01A, 01B ou 01C, 01V, 01W et le segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 33 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants doivent obligatoirement compléter 15 crédits des blocs 01B ou 01C.

Cheminement honor: 33 crédits obligatoires et 24 crédits à option. Les étudiants doivent obligatoirement compléter 15 crédits des blocs 01B ou 01C.

Bloc 01A Obligatoire - 33 crédits.

C

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J	CRI 1600	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0J	CRI 1730	Victimologie	3.0J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J	CRI 2410	Pénologie	3.0J
CRI 1200	La méthodologie en criminologie	3.0J	CRI 2990	Enjeux éthiques en criminologie	1.5J
CRI 1212	Pratiques criminologiques	3.0J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J	PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5

Bloc 01B Formation pratique-bloc

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2250	Préparation au stage	3.0J
CRI 3260	Stage professionnel-bloc	9.0
CRI 3360	Atelier de rétroaction au stage-bloc	3.0J

Bloc 01C Formation pratique-année

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2251	Préparation au stage	3.0J	CRI 33601	Atelier de rétroaction 1	0.0J
CRI 32601	Stage pratique 1	0.0	CRI 33602	Atelier de rétroaction 2	3.0J
CRI 32602	Stage pratique 2	9.0			

Bloc 01V Ateliers honor

Option - Minimum 0 crédit, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 4001	Atelier d'intégration honor 1	2.0
CRI 4002	Atelier d'intégration honor 2	2.0
CRI 4003	Atelier d'intégration honor 3	2.0

Bloc 01W Propre au cheminement honor

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 6001	Méthodologie qualitative en criminologie	3.0J	CRI 6007	Théories de la délinquance	3.0J
CRI 6002	Méthodologie quantitative en criminologie	3.0S	CRI 6224	Criminologie théorique 1	3.0J
CRI 6006	Théories de la réaction sociale	3.0J			

Bloc 01Z

Choix - Minimum 0 crédit , maximum 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION INTERVENTION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 21 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Cheminement honor : 21 crédits obligatoires et 12 crédits à option dont les cours CRI3213 et CRI3318.

Bloc 70A Formation de base en intervention

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J	CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J	CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J			

Bloc 70B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0
CRI 2427	Violences conjugales	3.0
CRI 2455	Psychopathies	3.0J
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S
CRI 2950	Questions de criminologie 1	3.0
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J
CRI 3015	Entrevues et interventions de groupe	3.0J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0
CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0J S
CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRI 3361	Prévention du crime	3.0J
CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0S
CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S
CRI 3721	Principes et modèles d'intervention	3.0J
CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION ANALYSE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 12 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Cheminement honor: 12 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 71A Formation de base en analyse

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J
CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J

Bloc 71B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J
CRI 2427	Violences conjugales	3.0
CRI 2950	Questions de criminologie 1	3.0
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0
CRI 3305	Violences criminelles	3.0J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0S
CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S
CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J
CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	3.0J
SIP 2030	L'organisation de l'enquête	3.0S
SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	3.0J
SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure	3.0J

Bloc 71C Formation spécialisée en analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J
CRI 3361	Prévention du crime	3.0J
SIP 2050	Mouvements sociaux, violence et sécurité	3.0J
SIP 3090	Le renseignement	3.0J

Bloc 71D Cours complémentaires en intervention

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J
CRI 2455	Psychopathies	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S
CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0J
CRI 3015	Entrevues et interventions de groupe	3.0J
CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0J

Mineure en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-065-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en criminologie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.10

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Brigitte Joly, TGDE : brigitte.joly@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant :
  - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association de la mineure en criminologie avec le certificat ou la majeure en criminologie.

Structure du programme (1-065-4-0)

Version 03 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 81

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Initiation à la criminologie — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J	CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0J	CRI 1200	La méthodologie en criminologie	3.0J

Bloc 81B Connaissances criminologiques — Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0
CRI 1212	Pratiques criminologiques	3.0J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J	CRI 3305	Violences criminelles	3.0J S
CRI 1600	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J
CRI 1730	Victimologie	3.0J	CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J	CRI 3401	Études du phénomène criminel	3.0J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J	CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0S
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 2410	Pénologie	3.0J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 2455	Psychopathies	3.0J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S
CRI 2990	Enjeux éthiques en criminologie	1.5J	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J	PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J			

Bloc 81Z — Choix - 3 crédits.

Certificat en criminologie

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-065-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en criminologie
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Laval**
- **Offert au campus de Longueuil**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Fabienne Cusson : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cri-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Criminologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cri-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- **Baccalauréat spécialisé en criminologie**
  - L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du certificat en criminologie peut avoir accès au baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant, l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques (103 et 307) ou 337, ou 360-300, offerts au cégep, ou STT 1901 offert à l'Université, de même que de certains cours du certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission.
- **Maîtrise en criminologie**
  - Pour être admissible à la maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi

dans son certificat les cours suivants : CRI 1050G, CRI 1100G, CRI 1151G, CRI1200G, CRI1600G et CRI 3213G.

Structure du programme (1-065-5-0)

Version 06 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la criminologie

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050G	Sociocriminologie 1	3.0J S
CRI 1100G	Psychocriminologie	3.0J S

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	CRI 3213G	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J S	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J

Bloc 70C La criminologie comme champ disciplinaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001G	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
CRI 1151G	Justice criminelle 1	3.0J S	CRI 2410G	Pénologie	3.0J S
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J S	CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S

Bloc 70D L'intervention criminologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1401G	Milieux de pratique en criminologie	3.0S	CRI 2455G	Psychopathies	3.0J S
CRI 2000G	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0S	CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0J
CRI 2015G	Relation d'aide en criminologie	3.0S	CRI 3465G	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J S
CRI 2052G	Insertion et réinsertion sociale	3.0S	PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S

Bloc 70E Cours thématiques

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2014G	Problèmes de criminologie	3.0	CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0J S
CRI 3301G	Sociopolitique de la police	3.0	GSP 2600Z	Analyse criminologique : enquête criminelle	3.0J S
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0J
CRI 3341G	Drogues et criminalité	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
CRI 3420G	La femme et la question criminelle	3.0S	SIP 3040G	Régulation de la criminalité économique	3.0S
CRI 3425G	Sociologie du milieu carcéral	3.0S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits

C

Programme d'actualisation de formation en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-065-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme d'actualisation de formation en criminologie

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Valérie Préseault : 514 343-6111, poste 40560 valerie.preseault@umontreal.ca
- Brigitte Joly, TGDE : brigitte.joly@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du Comité des équivalences de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ) aux fins de la délivrance d'un permis de pratique de criminologie
- à la demande de l'École de criminologie se présenter et participer à une entrevue

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Au cours de ses études, l'étudiant devra répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. De l'information à ce sujet sera transmise au début du programme.
- Certains stages offerts pourraient se faire en région éloignée du grand Montréal. Le processus d'assignation des stages est complexe et sera expliqué aux candidats dès leur admission au programme. Les places de stage sont limitées et ceci à un impact direct sur les taux d'admission et sur les choix des stages.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Prescription de l'OPCQ

Structure du programme (1-065-1-8)

Version 00 (A17)

Le programme d'actualisation comprend un maximum de 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

L'OPCQ prescrit les cours qui doivent être faits par l'étudiant.

Bloc 73Z	Choix - Maximum 45 crédits.

Majeure en criminologie - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-065-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en criminologie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.07

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Marie-Eve Lamoureux : 514-343-6111, poste 45184 marie-eve.lamoureux@umontreal.ca
- Étienne Blais : 514 343-7328 etienne.blais@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalable suivant :
  - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes

suivants (ou une combinaison de ces programmes) :

- certificat en criminologie, mineure en criminologie, majeure en criminologie de l'Université de Montréal;
- baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal;
- un programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa ou de l'Université Laval.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-065-2-0)

Version 06 (A20)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 91

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 91A — Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J	CRI 1730	Victimologie	3.0J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0J	CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J	CRI 2410	Pénologie	3.0J
CRI 1200	La méthodologie en criminologie	3.0J	CRI 2990	Enjeux éthiques en criminologie	1.5J
CRI 1212	Pratiques criminologiques	3.0J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J	PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5
CRI 1600	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J			

Bloc 91B Intervention criminologique — Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J	CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J	CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0S
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J	CRI 3721	Principes et modèles d'intervention	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J

Bloc 91C Analyse et recherche criminologique — Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 2950	Questions de criminologie 1	3.0	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J	CRI 3361	Prévention du crime	3.0J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J			

Bloc 91D Connaissances criminologiques — Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

C

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 3401	Études du phénomène criminel	3.0J
CRI 2427	Violences conjugales	3.0	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 2455	Psychopathies	3.0J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0J S	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S	SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0J

Bloc 91Z Choix - 3 crédits.

Cultures visuelles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Cultures, sociétés et religions

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

C

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Mineure en démographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-070-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en démographie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

D

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-070-4-0)

Version 04 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Connaissances fondamentales — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J
DMO 2200	Sources de données	3.0J	DMO 2312	Analyse transversale	3.0J

Bloc 72B Phénomènes et enjeux démographiques — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1100	Introduction à la démographie autochtone	3.0J
DMO 2170	Population et environnement	3.0J
DMO 2500	Enjeux en études de population	3.0J
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0
DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J
DMO 3250	Démographie de la famille	3.0
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J

D

Bloc 72C Approches multidisciplinaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
DMO 3400	Sociologie et population	3.0S
DMO 3450	Économie et population	3.0J S

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en démographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-070-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en démographie
CRÉDITS	60 crédits
DURÉE	2 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Yves Carrière : 514 343-6111, poste 35235 yves.carriere@umontreal.ca
- Nadine Ouellette : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca
- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-070-2-0)

Version 00 (A20)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

La majeure en démographie sera composée de 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Connaissances fondamentales — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	DMO 2312	Analyse transversale	3.0J
DMO 2200	Sources de données	3.0J	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	DMO 3900	Informatique pour la démographie	3.0J

Bloc 70B Phénomènes et enjeux démographiques — Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

D

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1100	Introduction à la démographie autochtone	3.0J	DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J
DMO 2500	Enjeux en études de population	3.0J	DMO 3250	Démographie de la famille	3.0
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J

Bloc 70C Approches multidisciplinaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3400	Sociologie et population	3.0S	DMO 3500	Démographie et géographie	3.0
DMO 3450	Économie et population	3.0J S	DMO 3600	Sciences de la population	3.0J

Bloc 70D Stage en milieu de travail

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2002	Stage 1	3.0
DMO 3000	Stage 2	6.0

Bloc 70E Expérience de recherche

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2001	Recherche appliquée	3.0

Bloc 70Y Connaissances complémentaires

Option - Maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0J
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J	STT 3510	Biostatistique	3.0J
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J			

Bloc 70Z Cours au choix

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en démographie et statistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE DÉMOGRAPHIE | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-073-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en démographie et statistique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Anick Gagnon, TGDE : 514 343-6111, poste 1971 anick.gagnon.1@umontreal.ca
- Nadine Ouellette : 514 343-6382 nadine.ouellette@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-073-1-1)

Version 01 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

D

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Concepts et techniques d'analyse

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0J	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STD 3500	Laboratoire de démographie statistique	3.0			

Bloc 71B Outils et techniques pour la cueillette des données

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 2200	Sources de données	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J

Bloc 71C Outils et techniques pour les mathématiques et l'informatique

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 1720	Probabilités	4.0J

Bloc 71D Connaissances fondamentales en démographie

Option - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1100	Introduction à la démographie autochtone	3.0J	DMO 3250	Démographie de la famille	3.0
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0S
DMO 2500	Enjeux en études de population	3.0J	DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J	DMO 3450	Économie et population	3.0J S
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0	DMO 3900	Informatique pour la démographie	3.0J
DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J			

Bloc 71E Cours complémentaires en statistique mathématique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J

Bloc 71F Cours complémentaires en statistique appliquée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 71G Cours complémentaires en mathématiques

Option - Maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0J	MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J			

Bloc 71Y Connaissances complémentaires à la démographie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en design d'intérieur

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE DE DESIGN

D

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-016-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en design d'intérieur (B. D. Int.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	29.65

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Geneviève Bédard, TGDE : 514 343-7907 design@ame.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

- **satisfaire à la condition suivante :**

Pour les candidats attestant d'études universitaires acquises **hors Canada**, en design de l'environnement, en architecture ou en Environmental Design, fournir un **portfolio**, une **lettre de motivation** et un **curriculum vitae** (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en design d'intérieur, technicien en design industriel ou technicien en architecture : toute personne qui est titulaire d'un DEC en techniques de design d'intérieur, du DEC en techniques de design industriel ou du DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée et est répartie entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada
  - Le dossier est étudié par l'École de design en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- **Pour les candidats attestant d'études universitaires en design acquises hors Canada seulement**
  - **Documents demandés :**
    - **Lettre de motivation** (voir le Formulaire d'intention)
    - **Curriculum vitae** : comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisir.
    - **Portfolio** (voir le Guide de préparation du portfolio)

Structure du programme (1-016-1-0)

Version 01 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Ils sont répartis comme suit: 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 HISTOIRE ET THÉORIES DU DESIGN D'INTÉRIEUR

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 01A — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 1000	Introduction au design d'intérieur	3.0J	DEI 2001	Espace et individu	3.0J
DEI 1005	Méthodologies et processus	3.0J	DEI 2002	Fondements conceptuels	3.0J
DEI 1511	Histoire du design d'intérieur	3.0J	DEI 3555	Intention et éthique en design	3.0J

Bloc 01B — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0J	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
APA 2110	Espaces et paysages urbains	3.0J	HAR 3220	L'art actuel	3.0J
ARC 3104	Histoire de l'architecture au Québec	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
DIN 3211	Design et cultures matérielles	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
DIN 3212	Sémiotique et design	3.0J			

SEGMENT 02 CRÉATION ET DESIGN D'INTÉRIEUR

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

D

Bloc 02A

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 1012	Forme et couleur	3.0J	DEI 2010	Atelier-séminaire 3 en design d'intérieur	6.0J
DEI 1018	Atelier 1 en design d'intérieur	3.0J	DEI 2100	Atelier 4 en design d'intérieur	6.0J
DEI 1019	Atelier 2 en design d'intérieur	3.0J	DEI 3040	Atelier thématique avancé	6.0J

Bloc 02B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0
DEI 3000	Atelier thématique	6.0J

SEGMENT 03 CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 1031	Systèmes de construction	3.0J	DEI 3003	Pratiques du design d'intérieur	3.0J
DEI 2031	Matériaux et assemblages	3.0J	DEI 3020	Éléments intérieurs et mobilier	3.0J
DEI 2325	Couleur et lumière des espaces intérieurs	3.0J	DEI 3031	Systèmes environnementaux et durables	3.0J

Bloc 03B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARC 4328	Matériaux de construction	3.0J	DIN 3431	Gestion de projets créatifs	3.0
DEI 3330	Simulation des ambiances physiques en design d'intérieur	3.0J	HEC 3019	Introduction au marketing (MARK30100)	3.0
DIN 3333	Textiles	3.0J	HEC 3031B	Entrepreneuriat (ENTR11012)	3.0

SEGMENT 04 COMMUNICATION VISUELLE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 1212	Expression 2 et 3D	3.0J	DEI 2013	Conception assistée par ordinateur	3.0J
DEI 1120	Modélisation 3D avancée en DI	3.0J	DEI 2130	Techniques de présentation graphique	3.0J
DEI 1211	Dessin et communication	3.0J			

Bloc 04B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 2340	Photographie en aménagement	3.0	DIN 3132	Graphisme et design	3.0J
DEI 2140	Photographie en design	3.0J	DIN 3140	Vidéo - Outil de conception et de visualisation	3.0J S

SEGMENT 70 STAGE ET TRAVAUX DIRIGÉS

Le segment comporte un maximum de 6 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 2119	Travail dirigé en design d'intérieur 1	1.0	DEI 2121	Travail dirigé en design d'intérieur 3	3.0
DEI 2120	Travail dirigé en design d'intérieur 2	2.0	DEI 4200	Stage	3.0

Mineure en design des jardins

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-021-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en design des jardins
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- TGDE Design des jardins : 514 343-5865 etudiants-apa-1cyc@umontreal.ca
- Nicole Valois, professeur titulaire : 514 343-6111, poste 1234 nicole.valois@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  ou
- pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé, présenter un **portfolio**, une **lettre de motivation personnelle**, un **curriculum vitæ** et deux **lettres de recommandation** (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Voir le Guide de soumission d'un portfolio pour plus d'informations sur le **portfolio**, la transmission de ce dernier et la transmission de la **lettre de motivation**, du **curriculum vitæ**
- Voir ici pour savoir comment faire parvenir **les lettres de recommandation.**
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-021-4-0)

Version 01 (A11)

La mineure comporte 30 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

D

SEGMENT 01 CADRE CONCEPTUEL EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1110	Histoire et théorie 1	3.0J

Bloc 01B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1150	Approches de la réception des paysages	3.0J

SEGMENT 02 CONNAISSANCES TECHNIQUES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et de 3 à 6 crédits à option.

Bloc 02A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1210	Connaissance des végétaux	3.0J
APA 1230	Nivellement, drainage et génie du site	3.0J

Bloc 02B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1240	Technologies, matériaux et assemblages	3.0J
APA 2210	Horticulture	3.0J

SEGMENT 03 CONNAISSANCES PROCÉDURALES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et, au maximum, 6 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1310	Représentation et communication	3.0J S

Bloc 03B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1330	Laboratoire d'informatique appliquée	3.0J S
APA 2310	Dessin technique et devis	3.0J S
APA 2330	Analyse et évaluation des paysages	3.0J

SEGMENT 04 INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1410	Habitations et jardins	6.0J

Bloc 04B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1401	Créativité et initiation au projet d'atelier	3.0J
APA 3475	Atelier d'été	3.0J

SEGMENT 70 ÉCOLOGIE

Le segment comporte de 3 à 6 crédits à option.

Bloc 70A Formation de base

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
APA 1130	Écologie et développement durable	3.0J
APA 2130	Écologie végétale : théorie et pratique	3.0J

Baccalauréat en design industriel

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE DE DESIGN

D

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-015-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en design industriel (B.D.I.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.76

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- TGDE Design industriel : tgde-din@ame.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- pour le candidat attestant d'études universitaires en design industriel, en design de l'environnement, en design de produits, en création industrielle, en esthétique industrielle ou autres disciplines d'études connexes, fournir un **portfolio de ses oeuvres**, une **lettre de motivation personnelle** et un **curriculum vitae** (voir la rubrique Remarques) et s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, design de l'environnement, design de produits, création industrielle ou autres disciplines connexes.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats de transferts
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio, de la lettre de motivation et du curriculum vitae.

Remarques

Pour les candidats de transferts

- La **lettre de motivation** doit comporter de deux à trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design industriel.
- Le **curriculum vitae** comporte une brève description des études antérieures, des expériences sur le marché du travail ou des activités de bénévolat et des principales activités de loisirs.
- Le **portfolio** (voir le Guide préparation du portfolio)
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-015-1-0)

Version 13 (A21)

Le baccalauréat comporte 120 crédits.

Il est offert selon 2 cheminements : le cheminement régulier ou le cheminement honor.

Cheminement régulier (segment 01 et segment 70) : 84 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix.

Cheminement honor (segment 01 et segment 71) : 88 crédits obligatoires, 29 à 32 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN AUX DEUX CHEMINEMENTS

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier (segment 01 et segment 70) : 84 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix.

Cheminement honor (segment 01 et segment 71) : 88 crédits obligatoires, 29 à 32 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix.

Bloc 01A Culture du design — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1210	Histoire du design industriel	3.0J	DIN 3212	Sémiotique et design	3.0J
DIN 2332	Introduction écoconception	3.0J	DIN 3532	Produits et services durables	3.0J
DIN 3211	Design et cultures matérielles	3.0J			

Bloc 01B Théories et pratiques visuelles — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEI 2140	Photographie en design	3.0J	DIN 3140	Vidéo - Outil de conception et de visualisation	3.0J S
DIN 3132	Graphisme et design	3.0J	DIN 3325	Couleur et lumière en design industriel	3.0J

Bloc 01C Matériaux et procédés de mise en forme — Obligatoire - 9 crédits.

D

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1310	Introduction aux matériaux	3.0J
DIN 1321	Bois et métaux	3.0J
DIN 2322	Matériaux 3 : matériaux polymériques	3.0J

Bloc 01D Matérialité

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3333	Textiles	3.0J
DIN 3334	Prototypage rapide en design	3.0J

Bloc 01E Infographie et médias mixtes

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1110	Info 1 Outils informatiques 2D	3.0J S	DIN 2120	Info 3 modélisation 3D avancée	3.0J
DIN 1120	Info 2 modélisation 3D	3.0J	DIN 2140	Dessin avancé et médias mixtes	3.0J
DIN 1121	Dessin technique	3.0J			

Bloc 01F Processus, pratiques et méthodologies

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 2210	Mesure et observation de l'usage	3.0J
DIN 2220	Méthodologie du design	3.0J
DIN 4420	Pratique professionnelle	3.0J

Bloc 01G Création, interaction et gestion

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 4722K	Créativité par le groupe	3.0J	DIN 3311	Design et interactivité	3.0J
DEJ 1101	Introduction au design de jeux vidéo	3.0J S	DIN 3431	Gestion de projets créatifs	3.0

Bloc 01H Ateliers d'intégration et stage

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 1031	Expression 2D (dessin)	3.0J	DIN 2012	Idéation en design	2.0J
DIN 1032	Expression 3D (volume)	3.0J	DIN 2013	Design et viabilité technique	2.0J
DIN 1041	Dessin	2.0J	DIN 2021	Projet de synthèse	3.0J
DIN 1042	Forme et couleur	2.0J	DIN 2022	Design et communication	3.0J
DIN 1043	Éléments de structure	2.0J	DIN 3600	Stage en entreprise	3.0
DIN 2011	Méthodologie	2.0J			

Bloc 01I Ateliers thématiques 1

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3010	Ateliers thématiques	6.0	DIN 3112	Près du corps 2	3.0
DIN 3011	Mobilier système	3.0	DIN 3113	Design et ville	3.0J
DIN 3012	Écoconception	3.0	DIN 3114	Design et société 2	3.0
DIN 3013	Emballage éco-responsable	3.0	DIN 3115	Design et méthodes avancées	3.0J
DIN 3014	Transport	3.0	DIN 3116	Design et interactivité	3.0
DIN 3015	Objets ludiques	3.0	DIN 3117	Équipement industriel	3.0J
DIN 3016	Équipements médicaux	3.0	DIN 3118	Design et mobilité	3.0J
DIN 3017	Éclairage	3.0	DIN 3119	Design et communication visuelle	3.0J
DIN 3018	Produits récréatifs	3.0J	DIN 3120	Produits et systèmes connectés	3.0
DIN 3019	Projet spécial 1	3.0	DIN 3121	Projet de design interinstitutionnel	3.0
DIN 3019A	Projet spécial 1A	3.0J	DIN 3122	Projet de design multidisciplinaire	3.0
DIN 3111	Produits et accessoires	3.0	DIN 3123	Design exploratoire	3.0

Bloc 01J Ateliers thématiques 2

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DIN 3021	Près du corps	6.0	DIN 3023	Design et société	6.0
DIN 3022	Design et méthode avancée	6.0	DIN 3024	Sémantique de l'objet	6.0

Bloc 01K Projet de fin d'étude 1

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 4017	Atelier intégré	9.0J
DIN 4018	Projet de fin d'étude (PFE) 1	9.0J

Bloc 01L Travail dirigé

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 5012	Travail dirigé en design industriel 3	3.0

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - Maximum 3 crédits

SEGMENT 70 CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires.

Bloc 70A Projet de fin d'études 2

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DIN 4020	Projet de fin d'études (PFE) 2	9.0J

SEGMENT 71 CHEMINEMENT HONOR

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 13 crédits obligatoires.

Bloc 71V Parcours honor

Obligatoire -13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AME 6502	Les méthodologies de la recherche	3.0J	DIN 3140	Vidéo - Outil de conception et de visualisation	3.0J S
AME 6749	Éléments de la pensée design	1.0	DIN 6710	Atelier de design avancé 1 - Cadrage du projet	6.0J S

Baccalauréat par cumul en direction et leadership

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

D

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat en droit

FACULTÉ DE DROIT

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-325-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en droit (LL. B.)
CRÉDITS	101 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	31.63

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

D

Information sur le programme

- Info Droit : 514-343-6124 info-droit@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Soit

- avoir complété le certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente.

Soit

- avoir réussi 48 crédits universitaires.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Candidat admissible en deuxième ou en troisième année du programme:
  - toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle

offert par une autre faculté de droit du Québec ou par la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa;
- toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. De plus, **au dépôt de la demande d'admission**, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau 1000 et, au 1er juin, 27 crédits dont 24 crédits de niveau 1000, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

- Candidat des Premières Nations, Inuit et Métis du Québec et du Canada : toute personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuit au sens de la législation fédérale au moment de la demande d'admission ou, toute personne membre d'une communauté métisse reconnue par une décision de justice.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les candidats admissibles en deuxième ou en troisième année du programme
  - Un nombre de places est déterminé par la Faculté.
  - Une liste d'excellence spécifique est établie en tenant compte de l'excellence du dossier scolaire.
- Pour les candidats des Premières Nations, Inuit et Métis du Québec et du Canada
  - Un nombre de places est déterminé par la Faculté
  - Le dossier est étudié par la Faculté en tenant compte de l'excellence académique, du parcours personnel et professionnel du candidat, de la lettre de motivation, du curriculum vitae et des deux lettres de recommandation (voir la rubrique **Remarques**).
  - À la demande de la Faculté, se soumettre à une entrevue.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- **Pour les candidats des Premières Nations, Inuit et Métis du Québec et du Canada**
  - La lettre de motivation doit comporter un maximum de deux pages rédigées en français dans laquelle, après avoir présenté son parcours personnel et professionnel, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le droit.
  - La lettre de motivation, le curriculum vitae et les deux lettres de recommandation doivent être téléversés sur le Centre étudiant avant le 15 mars. De préférence, les lettres de recommandation seraient fournies par un professeur ou un employeur. Ces lettres sont obligatoires pour l'étude du dossier d'admission.

Structure du programme (1-325-1-0)

Version 10 (A09)

Le baccalauréat comporte 101 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires, de 33 à 39 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

En 1re année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70A à moins qu'il ne bénéficie d'une reconnaissance de crédits auquel cas il doit s'assurer d'avoir complété tous les cours du bloc ou des cours équivalents au terme de sa 1re année d'inscription dans le programme.

Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée.

Bloc 70A Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1001	Introduction au droit	2.0J	DRT 1224	Personnes physiques et famille	3.0
DRT 1010	Fondements du droit 1	3.0	DRT 1225	Biens	3.0
DRT 1022	Fondements du droit 2	3.0J	DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0
DRT 1221	Obligations 1	3.0	DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0J
DRT 1222	Obligations 2	3.0J	DRT 1505	Droit pénal 1	3.0J
DRT 1223	Obligations 3	3.0J	DRT 1901	Développement des habiletés du juriste 1	3.0

D

Bloc 70B

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 2001	Interprétation des lois	3.0J S	DRT 2402	Droit des affaires 2	3.0J
DRT 2100	Droit international public général	3.0J	DRT 2501	Droit administratif général	3.0J
DRT 2231	Droit judiciaire privé 1	3.0J S	DRT 2505	Droit pénal 2	3.0
DRT 2232	Droit judiciaire privé 2	3.0J S	DRT 2902	Développement des habiletés du juriste 2	3.0S
DRT 2401	Droit des affaires 1	3.0			

Bloc 70C Systèmes juridiques et fondements théoriques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0J	DRT 3011	Droit des autochtones	3.0
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0	DRT 3013	Droit de l'Union européenne	3.0
DRT 3003	Éléments de common law	3.0J	DRT 3016	Éthique et droit de l'animal	3.0J
DRT 3005	Sociologie du droit	3.0J	DRT 3021	Droit comparé avancé 1	3.0
DRT 3006	Théories du droit	3.0	DRT 3022	Droit comparé avancé 2	3.0
DRT 3007	Philosophie du droit	3.0	DRT 3031	Système juridique chinois	3.0
DRT 3008	Théorie économique du droit	3.0			

Bloc 70D Droit international

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0J	DRT 3109	Droit international des conflits	3.0
DRT 3104	Droit international privé	3.0J	DRT 3110	Droit international du travail	3.0
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0J	DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0
DRT 3106	Droit transactions commerciales internat	3.0	DRT 3121	Droit international avancé 1	3.0
DRT 3107	Droit international de la mer	3.0J S	DRT 3124	Droit international avancé 4	3.0
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0J	DRT 3131	Aspects internationaux du droit chinois	3.0

Bloc 70E Droit civil

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3201	Assurances	3.0J	DRT 3206	Modes alternatifs de résolution des conflits	3.0J
DRT 3202	Vente, louage et mandat	3.0J	DRT 3209	Droit des personnes physiques	3.0J
DRT 3203	Régimes matrimoniaux	3.0J S	DRT 3221	Droit civil avancé 1	3.0J
DRT 3204	Successions	3.0J	DRT 3222	Droit civil avancé 2	3.0
DRT 3205	Sûretés	3.0J	DRT 3231	Droit judiciaire privé avancé	3.0

Bloc 70F Droit des affaires

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3401	Faillite et insolvabilité	3.0S	DRT 3407	Droit des valeurs mobilières	3.0
DRT 3402	Contrats et usages commerciaux	3.0J	DRT 3408	Propriété intellectuelle: brevets et marques	3.0J
DRT 3404	Droit bancaire	3.0J	DRT 3421	Droit des affaires avancé 1	3.0
DRT 3406	Propriété intellectuelle	3.0	DRT 3422	Droit des affaires avancé 2	3.0

Bloc 70G Droit public et droit pénal

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3501	Droit municipal	3.0J	DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0S
DRT 3502	Partage des compétences législatives	3.0J	DRT 3509	Droits des victimes d'actes criminels	3.0
DRT 3503	Libertés publiques	3.0	DRT 3521	Droit public avancé 1	3.0
DRT 3505	Preuve et procédure pénales	3.0J	DRT 3522	Droit public avancé 2	3.0J

D

Bloc 70H Droit du travail et droit social

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3602	Contrat individuel de travail	3.0
DRT 3603	Rapports collectifs de travail	3.0J

Bloc 70I Droit fiscal

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3701	Fondements du régime fiscal	3.0
DRT 3702	Régime fiscal de l'entreprise	3.0J
DRT 3703	Planification fiscale	3.0

Bloc 70J Cours thématiques

Option - Maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3803	Droit de l'enfant	3.0J
DRT 3805	Droit de l'information et de la communication	3.0
DRT 3806	Droit des professionnels	3.0J
DRT 3807	Droit de la consommation	3.0J
DRT 3808	Droit du cyberespace	3.0
DRT 3810	Droit de la santé	3.0J
DRT 3811	Droit et politiques publiques de la jeunesse	3.0
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0

Bloc 70K Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3910	Séminaire de recherche et rédaction	3.0S
DRT 3911	Séminaire de gestion de cas pratiques	3.0S
DRT 3912	Séminaire : modes alternatifs solution de conflits	3.0S
DRT 3913	Tribunal-école	3.0S
DRT 3914	Clinique juridique	3.0J S
DRT 3915	Concours interne de plaidoiries	3.0S
DRT 3916	Stage de recherche 1	3.0
DRT 3941	Stage 1 en milieu communautaire	3.0

Bloc 70L Formation pratique complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3910	Séminaire de recherche et rédaction	3.0S
DRT 3911	Séminaire de gestion de cas pratiques	3.0S
DRT 3912	Séminaire : modes alternatifs solution de conflits	3.0S
DRT 3913	Tribunal-école	3.0S
DRT 3914	Clinique juridique	3.0J S
DRT 3915	Concours interne de plaidoiries	3.0S
DRT 3916	Stage de recherche 1	3.0
DRT 3918	Techniques de procès en droit	3.0S
DRT 3940	Concours interne techniques de plaidoirie	3.0
DRT 3941	Stage 1 en milieu communautaire	3.0
DRT 3947	Assistanat de recherche 1	3.0
DRT 3948	Assistanat de recherche 2	3.0J
DRT 3949	Stage en milieu professionnel	3.0
DRT 3951	Activité pratique complémentaire 1	3.0
DRT 3965	Concours externe de plaidoiries	3.0S
DRT 3966	Stage de recherche 2	3.0
DRT 3990	Concours externe techniques de plaidoirie	3.0S
DRT 3991	Stage 2 en milieu communautaire	3.0

Bloc 70W Cheminement honor

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6525	Philosophie du droit	3.0
DRT 6565	Fondements et méthodes de la common law	2.0J
DRT 6566	Contrats ("Contracts")	3.0J
DRT 6567	Responsabilité civile ("Torts")	3.0S
DRT 6568	Biens immobiliers ("Real Property")	3.0S
DRT 6569	Procédure civile	3.0S
DRT 6570	Droit des obligations - problèmes choisis	3.0S
DRT 6571	Droit des biens - éléments commerciaux	3.0S
DRT 6572	Remedies en droit public et privé	3.0J
DRT 6573	Fiducies et successions ("Trusts-Estates")	3.0J
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0S
DRT 6845A	Droit constitutionnel avancé	3.0
DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6920	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0
DRT 6965C	Droit des affaires avancé	3.0S
DRT 6965L	Droit des affaires avancé	3.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Certificat en droit

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-325-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en droit
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Laval**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Isabelle Petit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Droit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
  - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
  - avoir terminé une majeure ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.

Autre condition

- avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité au certificat en droit sont les mêmes que pour le microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente**
  - Les cours du certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
  - L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du certificat en droit à la Faculté de l'éducation

permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.

- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Structure du programme (1-325-5-0)

Version 06 (A01)

Le certificat comporte 30 crédits. Il est offert avec un tronc commun et les trois orientations suivantes :

- l'orientation Droit général (segment 70),

- l'orientation Droit des affaires (segment 71),

- l'orientation Droit public (segment 72).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le tronc commun comporte 12 crédits obligatoires.

Bloc 01A — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0S	DRT 1223G	Obligations 3	3.0S
DRT 1221G	Obligations 1	3.0J S	DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT GÉNÉRAL

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1222G	Obligations 2	3.0S
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0J S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0S

Bloc 70B — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010G	Fondements du droit 1	3.0S	DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0S	DRT 2501G	Droit administratif général	3.0S
DRT 1225G	Biens	3.0S	DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0S	DRT 3203G	Régimes matrimoniaux	3.0
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0	DRT 3503G	Libertés publiques	3.0
DRT 2100G	Droit international public général	3.0	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S	DRT 3807G	Droit de la consommation	3.0

Bloc 70Z — Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT DES AFFAIRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1225G	Biens	3.0S
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J
DRT 3205G	Sûretés	3.0S

Bloc 71B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1222G	Obligations 2	3.0S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J
DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S
DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0S
DRT 3201G	Assurances	3.0
DRT 3203G	Régimes matrimoniaux	3.0
DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0
DRT 3402G	Contrats et usages commerciaux	3.0
DRT 3403G	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 3404G	Droit bancaire	3.0
DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0S
DRT 3702G	Régime fiscal de l'entreprise	3.0
DRT 3801G	Droit de la concurrence	3.0
DRT 3807G	Droit de la consommation	3.0

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT PUBLIC

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0J S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0S
DRT 2501G	Droit administratif général	3.0S

Bloc 72B

Option - minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0
DRT 2100G	Droit international public général	3.0
DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S
DRT 3501G	Droit municipal	3.0
DRT 3503G	Libertés publiques	3.0
DRT 3504G	Tribunaux administratifs	3.0
DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 3802G	Droit des sciences biologiques	3.0
DRT 3805G	Droit de l'information et de la communication	3.0
DRT 3806G	Droit des professionnels	3.0

Bloc 72Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Microprogramme en droit

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

D

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-325-6-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en droit
CRÉDITS	9 à 15 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Laval**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Isabelle Petit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Droit : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 drt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
  - posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
- Base universitaire
  - avoir terminé une majeure ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au microprogramme, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.

Autres conditions

- avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité au certificat en droit sont les mêmes que pour le microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Structure du programme (1-325-6-5)

Version 03 (H96)

Le microprogramme comporte de 9 à 15 crédits de cours.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0S

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010G	Fondements du droit 1	3.0S
DRT 1221G	Obligations 1	3.0J S
DRT 1222G	Obligations 2	3.0S
DRT 1223G	Obligations 3	3.0S
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0S
DRT 1225G	Biens	3.0S
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0J S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0S
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0S
DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0J S
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0
DRT 2100G	Droit international public général	3.0
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J
DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J
DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0S
DRT 2501G	Droit administratif général	3.0S
DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S
DRT 3201G	Assurances	3.0
DRT 3203G	Régimes matrimoniaux	3.0
DRT 3205G	Sûretés	3.0S
DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0
DRT 3402G	Contrats et usages commerciaux	3.0
DRT 3403G	Financement de l'entreprise	3.0
DRT 3404G	Droit bancaire	3.0
DRT 3501G	Droit municipal	3.0
DRT 3503G	Libertés publiques	3.0
DRT 3504G	Tribunaux administratifs	3.0
DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0S
DRT 3702G	Régime fiscal de l'entreprise	3.0
DRT 3801G	Droit de la concurrence	3.0
DRT 3802G	Droit des sciences biologiques	3.0
DRT 3805G	Droit de l'information et de la communication	3.0
DRT 3806G	Droit des professionnels	3.0
DRT 3807G	Droit de la consommation	3.0

Programme d'actualisation de formation en droit

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

D

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-325-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme d'actualisation de formation en droit
CRÉDITS	45 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**

Information sur le programme

- Paolo De Michele : 514 343-6111 poste 2870 mailto:actualisation-drt-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Actualisation DRT : actualisation-drt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

1.1. Conditions particulières pour les options, le cas échéant

Détenir une attestation de dépôt de dossier délivrée par le Comité des équivalences du Barreau(bloc 70) ou le Comité sur les admissions de la Chambre des notaires (bloc 71), ou une prescription d'un ordre professionnel compétent du domaine juridique (bloc 79);

1.2. Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

Une attestation de dépôt de dossier ou une décision de l'Ordre professionnel compétent;

1.3. Connaissances préalables requises, le cas échéant

- être titulaire au minimum d'un diplôme de premier cycle en droit.
- attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
  - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) (voir Prévoir les entrevues et les tests). L'étudiant qui obtient un résultat situé entre 605 et 780 se verra imposer un ou deux cours de français.
  - avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

1.4. Exigences et/ou informations supplémentaires, le cas échéant

Avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent, le statut de réfugié, ou un permis d'études valide;

Structure du programme (1-325-1-8)

Version 02 (H21)

Le programme d'actualisation de formation en droit comporte généralement 45 crédits et est offert selon trois orientations, correspondant aux prescriptions des ordres professionnels:

- l'orientation Cheminement barreau (segment 70) comportant 33 crédits obligatoires et 12 à option,

- l'orientation Cheminement notaire (segment 71) comportant 45 crédits à option,

- l'orientation Perfectionnement particulier (segment 79) comportant un maximum de 45 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 CHEMINEMENT BARREAU

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1221G	Obligations 1	3.0J S	DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0S
DRT 1222G	Obligations 2	3.0S	DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0S	DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S
DRT 1225G	Biens	3.0S	DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0S
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0J S	DRT 2501G	Droit administratif général	3.0S
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0S			

D

Bloc 70B — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1223G	Obligations 3	3.0S	DRT 3206	Modes alternatifs de résolution des conflits	3.0J
DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S	DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0
DRT 3202	Vente, louage et mandat	3.0J	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 3203	Régimes matrimoniaux	3.0J S	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 3203G	Régimes matrimoniaux	3.0	DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0S
DRT 3205G	Sûretés	3.0S			

Bloc 70C — Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0J S	DRT 3104	Droit international privé	3.0J
DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0	DRT 3204	Successions	3.0J
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J			

SEGMENT 71 CHEMINEMENT NOTAIRE

L'orientation Cheminement notaire comporte 45 crédits à option.

Bloc 71A — Option - Minimum 36 crédits, maximum 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1224G	Personnes physiques et famille	3.0S	DRT 3202	Vente, louage et mandat	3.0J
DRT 1225G	Biens	3.0S	DRT 3203	Régimes matrimoniaux	3.0J S
DRT 1501G	Droit constitutionnel 1	3.0J S	DRT 3203G	Régimes matrimoniaux	3.0
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J	DRT 3204	Successions	3.0J
DRT 2402G	Droit des affaires 2	3.0S	DRT 3205G	Sûretés	3.0S
DRT 2501G	Droit administratif général	3.0S	DRT 3206	Modes alternatifs de résolution des conflits	3.0J
DRT 3104	Droit international privé	3.0J	DRT 3701G	Fondements du régime fiscal	3.0S

Bloc 71B — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010G	Fondements du droit 1	3.0S	DRT 2003G	Interprétation des lois	3.0
DRT 1151G	Introduction à l'étude du droit	3.0S	DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S
DRT 1221G	Obligations 1	3.0J S	DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J
DRT 1222G	Obligations 2	3.0S	DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S
DRT 1223G	Obligations 3	3.0S	DRT 3401G	Faillite et insolvabilité	3.0
DRT 1502G	Droit constitutionnel 2	3.0S	DRT 3602G	Contrat individuel de travail	3.0S
DRT 1505G	Droit pénal 1	3.0S	DRT 3603G	Rapports collectifs de travail	3.0S
DRT 1901G	Développement des habiletés du juriste 1	3.0J S			

SEGMENT 79 PERFECTIONNEMENT PARTICULIER

L'orientation Perfectionnement particulier comporte un maximum de 45 crédits au choix.

Bloc 79Z — Choix - Maximum 45 crédits.

Baccalauréat en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-240-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences économiques (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300]

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-240-1-0)

Version 11 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert avec deux orientations:

- l'orientation générale (segment 91)
- l'orientation Honor (segment 92).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, de 14 à 16 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Cours de première année

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	ECN 1260	Économétrie 1	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J	ECN 2160	Économétrie 2	3.0J

Bloc 01B Cours de deuxième année

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	ECN 2260	Économétrie appliquée	3.0J S
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S	ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	ECN 3950	Atelier en économie appliquée	3.0S

Bloc 01C Cours de spécialisation de première année

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J	ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	ECN 2405	Économie du développement	3.0J
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0

Bloc 01D Cours de spécialisation de deuxième année

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0J S	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S	MAT 1400	Calcul 1	4.0J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0J	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J	REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0J

Bloc 01Y

Option - 6 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
GEO 2222	Géographie économique	3.0J
HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
POL 1600	Relations internationales	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J
SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0

Bloc 01Z Choix - 3 crédits.

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

L'Orientation comporte de 21 à 24 crédits à option.

Bloc 91A Cours avancés Option - Minimum 21 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3013	Choix collectifs	3.0J
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0
ECN 3064	Finances publiques	3.0
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0S
ECN 3105	Commerce international	3.0J
ECN 3115	Finance internationale	3.0J
ECN 3355	Histoire économique	3.0J
ECN 3405	Développement économique	3.0J
ECN 3505	Économie du travail	3.0J
ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0J
ECN 3650	Économie du comportement social	3.0
ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0J
ECN 3750	Inégalité et croissance économiques	3.0J
ECN 3801	Économie financière	3.0J
ECN 3820	Économie des organisations	3.0J
ECN 3900	Sujets spéciaux de macro-économie	3.0J
ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0J S
ECN 3920	Économie et droit	3.0
ECN 3995	Stage	3.0

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION HONOR

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 12 à 15 crédits à option.

Bloc 92A Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 4040	Microéconomie honor	3.0J
ECN 4050	Macroéconomie honor	3.0J
ECN 4160	Économétrie appliquée honor	3.0S

Bloc 92B Cours de spécialisation Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3013	Choix collectifs	3.0J
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0
ECN 3064	Finances publiques	3.0
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0S
ECN 3105	Commerce international	3.0J
ECN 3115	Finance internationale	3.0J
ECN 3355	Histoire économique	3.0J
ECN 3405	Développement économique	3.0J
ECN 3505	Économie du travail	3.0J
ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0J
ECN 3650	Économie du comportement social	3.0
ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0J
ECN 3750	Inégalité et croissance économiques	3.0J
ECN 3801	Économie financière	3.0J
ECN 3820	Économie des organisations	3.0J
ECN 3900	Sujets spéciaux de macro-économie	3.0J
ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0J S
ECN 3920	Économie et droit	3.0
ECN 3995	Stage	3.0

E

Bloc 92C Cours de spécialisation avancés Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 4070	Économie mathématique honor	3.0
ECN 6233	Microéconométrie	3.0J
ECN 6238	Macroéconométrie	3.0J
ECN 6248	Sujets spéciaux en macroéconomie et finance	3.0J
ECN 6258	Sujets spéciaux en monnaie, banques et marchés	3.0J
ECN 6478	Finance internationale	3.0J
ECN 6523	Économie du travail A	3.0S
ECN 6573	Économie financière	3.0J
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3.0J
ECN 6623	Organisation industrielle A	3.0J
ECN 6643	Concurrence et réglementation	3.0J
ECN 6873	Évaluation de projets	3.0J
ECN 6878	Choix d'investissement	3.0

Majeure en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-240-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en sciences économiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-240-2-0)

Version 08 (H01)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de première année — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S			

Bloc 71B Cours de deuxième année — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0J S

Bloc 71C Cours de spécialisation de première année

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J	ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J	ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J	ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0

Bloc 71D Cours de spécialisation de deuxième année

Option - Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0J S	ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J	HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	MAT 1400	Calcul 1	4.0J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
ECN 2260	Économétrie appliquée	3.0J S	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S
ECN 2405	Économie du développement	3.0J	REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0J

Bloc 71Y

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GEO 2222	Géographie économique	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S	IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	POL 1600	Relations internationales	3.0J S
DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

E

Mineure en sciences économiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-240-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sciences économiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-240-4-0)

Version 06 (H04)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S			

Bloc 71B Économie et institutions régionales Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J			

Bloc 71C Cours spécialisés Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3401	Études du phénomène criminel	3.0J	ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J	ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J	ECN 2405	Économie du développement	3.0J
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J	ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Mineure en sciences économiques - Campus Brossard

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-240-4-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sciences économiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Nouveau programme**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-240-4-6)

Version 00 (A22)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S			

Bloc 71B Économie et institutions régionales — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J			

Bloc 71C Cours spécialisés — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3401	Études du phénomène criminel	3.0J	**ECN 2230**	Institutions et marchés financiers	3.0J
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J	**ECN 2311**	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J	**ECN 2405**	Économie du développement	3.0J
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J	**ECN 2450**	Économie urbaine et régionale	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	**ECN 2565**	Introduction à l'économie industrielle	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0	**ECN 2700**	Relations économiques internationales	3.0J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	**ECN 2705**	Régulation économique supranationale	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	**ECN 2800**	Institutions publiques et financières	3.0J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	**ECN 2910**	Environnement et ressources naturelles	3.0S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	**ECN 2964**	Économie et finances publiques	3.0J

Bloc 71Z — Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en économie et politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-244-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en économie et politique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Sylvie Lauzon, TGDE : 514 343-6111, poste 2982 sylvie.lauzon@umontreal.ca
- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-244-1-0)

Version 07 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits, dont minimalement 33 en science politique et 33 en sciences économiques.

Ce programme n'exige pas de cours préalables en mathématiques. Cependant, il est fortement suggéré pour les étudiants n'ayant pas fait les cours de mathématiques au cégep, ou pour les étudiants internationaux, de prendre les cours MAT1903, MAT1905 et MAT1923 (non crédités et offerts aux sessions d'été, automne et hiver) afin d'acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des cours d'économie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Ce programme totalise 27 crédits de cours obligatoire, un minimum de 60 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 33 crédits de cours POL et 33 crédits de cours ECN devront avoir été complétés, incluant les cours obligatoires.

Bloc 71A Connaissances théoriques en économie et politique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	POL 1600	Relations internationales	3.0J S

Bloc 71B Méthodes de recherche en économie et politique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J

Bloc 71C Méthodes de recherche quantitative 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1260	Économétrie 1	3.0J
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J

Bloc 71D Méthodes de recherche quantitative 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J

Bloc 71E Cours d'intégration

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
EPL 1000	Approches et outils en économie politique	3.0J
EPL 3900	Séminaire d'économie politique	3.0S

Bloc 71F Expérience pratique

Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 3995	Stage	3.0	POL 3241	Stage	6.0
POL 3240	Stage	3.0	POL 3904	Travaux pratiques	3.0

Bloc 71G Cours de langues Option - maximum 6 crédits.

Bloc 71H Économie 1 Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0	ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J			

Bloc 71I Économie 2 Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0S
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	ECN 3105	Commerce international	3.0J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S	ECN 3115	Finance internationale	3.0J
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	ECN 3355	Histoire économique	3.0J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J	ECN 3405	Développement économique	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	ECN 3505	Économie du travail	3.0J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0J
ECN 2260	Économétrie appliquée	3.0J S	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0
ECN 2405	Économie du développement	3.0J	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J	ECN 3750	Inégalité et croissance économiques	3.0J
ECN 2565	Introduction à l'économie industrielle	3.0J	ECN 3801	Économie financière	3.0J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J	ECN 3820	Économie des organisations	3.0J
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0	ECN 3900	Sujets spéciaux de macro-économie	3.0J
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0J S	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0J S
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S	ECN 3920	Économie et droit	3.0
ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J	HEC 1072	Commerce international (INTE20014)	3.0
ECN 3013	Choix collectifs	3.0J	HEC 1073	Politiques et finances publiques (ECON20815)	3.0
ECN 3064	Finances publiques	3.0			

Bloc 71J Politique Option - Minimum 24 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S
POL 1009	Politique comparée	3.0J
POL 1200	Pensée politique	3.0J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J
POL 2101	Communication politique	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0
POL 2859	Opinion publique	3.0J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3015	Les élections	3.0J
POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J
POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0J
POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0

Bloc 71Z Choix - Maximum 3 crédits.

E

Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-173-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en écriture de scénario et création littéraire (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
COTE R MINIMALE	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-173-1-0)

Version 01 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 à 42 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Un cours de 3 crédits doit être pris dans les bloc 71I ou 71Z.

Quels que soient les cours à option choisis, l'étudiant doit compléter 42 crédits de cours CIN et 42 crédits de cours FRA. Le cheminement comprend 27 crédits obligatoires durant la première année, 12 pendant la deuxième année et 9 pendant la dernière année. Les cours de création littéraire et de scénarisation de deuxième et troisième années ont respectivement pour préalables les cours de création et de scénarisation de première et de deuxième années.

Bloc 71A Fondements en cinéma et littérature — Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	FRA 1005	Analyse de textes	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J

Bloc 71B Écritures scénaristique et littéraire — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1014	Laboratoire de scénarisation	3.0J	FRA 1710	Initiation à la création littéraire	3.0J
CIN 2013	Pratique scénaristique	3.0J	FRA 2710	Exploration des genres	3.0J
CIN 3105	Écritures scénaristiques: genre et média	3.0J	FRA 3710	Penser - écrire	3.0J

Bloc 71C Compléments aux cours d'écriture — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0
CIN 2127	Scénarisation des séries télé	3.0J	FRA 2805	Littérature et édition	3.0J
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0J S	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0J	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0S	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	JEU 1006	Scénarisation et nouvelles plateformes	3.0
FRA 2707	Pratique des genres	3.0J			

Bloc 71D Histoire des littératures de langue française — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J

Bloc 71E Poétique et parcours de lecture — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 2220	Formes narratives	3.0J	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S	FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 2224	Formes brèves	3.0	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S

Bloc 71F Approches théoriques et culturelles de la littérature

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0J
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 71G Approches spécifiques du cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	CIN 2106	Thème choisi	3.0J
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0S	CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0S
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0J	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0S

Bloc 71H Appr. interdisciplinaires/intermédiales du cinéma

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J	CIN 2125	La télévision transnationale	3.0J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J
CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0			

Bloc 71I Ouvertures aux sciences humaines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J	HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	HAR 3900	Art et théorie	3.0J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
COM 2720	Politiques de communication	3.0J	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-820-1-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- France Leblanc : 514 343-6111 poste 38767 france.leblanc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

E

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-820-1-9)

Version 02 (A17)

Ce programme comporte 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0J	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3012	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire	2.0J S
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0J S

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0J	PPA 3111	Intégration des TIC 2	1.0J S
PPA 1201	Problématiques et prévention au préscolaire	2.0J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0J S
PPA 1366	Gestion de classe	2.0J S	PPA 33661	Intervention pédagogique raisonnée 1	0.0J
PPA 2101	L'environnement éducatif à la maternelle	3.0J	PPA 33662	Intervention pédagogique raisonnée 2	3.0J
PPA 2111	Intégration des TIC 1	1.0J	PPA 4111	Intégration des TIC 3	1.0J S
PPA 2200	L'intervention éducative au préscolaire	3.0J S	PPA 4366	Pratiques pédagogiques inclusives	2.0J S
PPA 2368	Régulation de l'enseignement et microenseignement	4.0J			

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 46 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S
DID 1111	Culture scientifique au primaire	3.0J S
DID 1206	Didactique du français - BEPEP 1	3.0J
DID 1342	Didactique des mathématiques	3.0J
DID 2000	Oral	1.0J S
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0J S
DID 2203	Didactique du français - BEPEP 2	3.0J S
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0J
DID 2224	Didactique de l'arithmétique 1	3.0J S
DID 3209	Didactique des sciences humaines au primaire	3.0J
DID 3222	Didactique du français - BEPEP 3	3.0J
DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0J
DID 3920	Didactique de la géométrie	3.0J
DID 4112	Didactique du français - élèves en difficultés	3.0J
DID 4310	Didactique du français et diversité linguistique	3.0J S
DID 4804	Didactique de l'arithmétique 2	3.0J

E

Bloc 01D Stages

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1002	Stage d'initiation professionnelle	3.0J
EDU 1222	Laboratoire sur l'observation des apprentissages	1.0J S
EDU 2002	Stage en éducation au préscolaire	3.0J
EDU 2222	Objet d'apprentissage au préscolaire	1.0J S
EDU 3002	Stage d'enseignement au primaire	6.0J
EDU 3222	Mise en oeuvre d'une SAÉ	1.0J S
EDU 4002	Stage d'intégration à la profession	9.0J
EDU 4222	Réalisation d'une recherche pédagogique	1.0J S

SEGMENT 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2910	Didactique des arts plastiques 1	3.0J
DID 4442	Didactique de l'art dramatique au primaire	3.0J
DID 4443	Didactique de la musique au primaire	3.0J
DID 4444	Didactique des arts et de la culture	3.0J S
DID 4445	Didactique des arts plastiques 2	3.0J

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-820-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Fabienne Lescot (A-K) : 514 343-6111 poste 1459 Fabienne.lescot@umontreal.ca
- Joëlle Fuchs (L-Z) : 514 343-6111 poste 4778 Joelle.fuchs@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et universitaires

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-820-1-0)

Version 14 (A17)

Ce programme comporte 120 crédits, dont 114 obligatoires et 6 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0J	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3012	Instruments pour l'évaluation à l'école primaire	2.0J S
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0J S

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0J	PPA 3111	Intégration des TIC 2	1.0J S
PPA 1201	Problématiques et prévention au préscolaire	2.0J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0J S
PPA 1366	Gestion de classe	2.0J S	PPA 33661	Intervention pédagogique raisonnée 1	0.0J
PPA 2101	L'environnement éducatif à la maternelle	3.0J	PPA 33662	Intervention pédagogique raisonnée 2	3.0J
PPA 2111	Intégration des TIC 1	1.0J	PPA 4111	Intégration des TIC 3	1.0J S
PPA 2200	L'intervention éducative au préscolaire	3.0J S	PPA 4366	Pratiques pédagogiques inclusives	2.0J S
PPA 2368	Régulation de l'enseignement et microenseignement	4.0J			

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 46 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S
DID 1111	Culture scientifique au primaire	3.0J S
DID 1206	Didactique du français - BEPEP 1	3.0J
DID 1342	Didactique des mathématiques	3.0J
DID 2000	Oral	1.0J S
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0J S
DID 2203	Didactique du français - BEPEP 2	3.0J S
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0J
DID 2224	Didactique de l'arithmétique 1	3.0J S
DID 3209	Didactique des sciences humaines au primaire	3.0J
DID 3222	Didactique du français - BEPEP 3	3.0J
DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0J
DID 3920	Didactique de la géométrie	3.0J
DID 4112	Didactique du français - élèves en difficultés	3.0J
DID 4310	Didactique du français et diversité linguistique	3.0J S
DID 4804	Didactique de l'arithmétique 2	3.0J

Bloc 01D Stages

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1002	Stage d'initiation professionnelle	3.0J
EDU 1222	Laboratoire sur l'observation des apprentissages	1.0J S
EDU 2002	Stage en éducation au préscolaire	3.0J
EDU 2222	Objet d'apprentissage au préscolaire	1.0J S
EDU 3002	Stage d'enseignement au primaire	6.0J
EDU 3222	Mise en oeuvre d'une SAÉ	1.0J S
EDU 4002	Stage d'intégration à la profession	9.0J
EDU 4222	Réalisation d'une recherche pédagogique	1.0J S

SEGMENT 70

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 70A Didactique des arts

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2910	Didactique des arts plastiques 1	3.0J
DID 4442	Didactique de l'art dramatique au primaire	3.0J
DID 4443	Didactique de la musique au primaire	3.0J
DID 4444	Didactique des arts et de la culture	3.0J S
DID 4445	Didactique des arts plastiques 2	3.0J

Certificat en enquête et renseignement

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-066-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en enquête et renseignement
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Laval**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Guillaume Louis : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 enq-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Enquête et renseignement : 514 343 6090 ou 1 800 363 8876 enq-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de certificat en enquête et renseignement, le candidat doit:

Base DEC:

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente de travail d'au moins un an (attestations requises).

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme de certificat en enquête et renseignement. Ces 30 crédits doivent en outre avoir été acquis dans le cadre d'un même programme d'études universitaires.

- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré d'au moins une année, attestations requises.
- Il est à noter que les employeurs de ce domaine considèrent la vérification des antécédents judiciaires comme une exigence contractuelle lors de l'embauche de personnel pour des postes en inspection, vérification, enquête et renseignement. De plus, selon la Loi sur la sécurité privée l'obtention d'un permis en investigation est nécessaire pour conduire des enquêtes.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-066-5-2)

Version 00 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

E

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 2510G	Droit des enquêtes civiles	3.0S	SIP 2505G	Stratégies d'enquête	3.0S
DRT 2520G	Droit des enquêtes administratives et pénales	3.0S	SIP 3090G	Le renseignement	3.0S
SIP 1500G	Théorie de l'enquête	3.0S	SIP 3500G	Activité d'intégration en enquête	3.0J S
SIP 2500G	Entrevues d'enquête, perquisitions et saisies	3.0S			

Bloc 70B Problématiques et pratiques reliées

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	GIN 1111	Introduction à la cybercriminalité (CY101)	3.0
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J S	GIN 1120	Moteurs de recherche (CY120)	3.0
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J	GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0S
DRT 2231G	Droit judiciaire privé 1	3.0J	GSP 2600Z	Analyse criminologique : enquête criminelle	3.0J S
DRT 2232G	Droit judiciaire privé 2	3.0S	GSP 3020	Éthique appliquée en sécurité intérieure	3.0J
DRT 2505G	Droit pénal 2	3.0S	SIP 3040G	Régulation de la criminalité économique	3.0S
GIN 1110	Introduction à la preuve numérique (CF110)	3.0	SIP 3050	Criminalistique	3.0J

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S	GSP 1160	Gestion de projet en sécurité intérieure	3.0
CRI 3213G	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J	REI 1240G	Gestion des RH	3.0
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	SIP 2080	La sécurité privée	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Microprogramme de 1er cycle de qualification en enseignement

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-827-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle de qualification en enseignement
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Louise Talbot, TGDE : 514-343-6111, poste 3148 louise.talbot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit avoir reçu de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

soit:

- un avis d'admissibilité conditionnelle valide à la date fixée pour chacun des trimestres (1er août pour l'automne; 1er janvier pour l'hiver; 1er mai pour l'été) (voir Remarques)

soit:

- un permis d'enseigner en formation générale (voir Remarques)

Remarques

- L'avis d'admissibilité conditionnelle ou le permis d'enseigner officiel doit être téléversé par l'entremise du centre étudiant, suite au dépôt de la demande d'admission.
- Les avis d'admissibilité conditionnelle en formation professionnelle et les permis d'enseigner en formation professionnelle ne sont pas acceptés.

Structure du programme (1-827-7-0)

Version 01 (A15)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1114	Notions didactiques pour l'enseignement	3.0S

Bloc 70B Formation disciplinaire — Option - Minimum 3 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 3371	Didactique des maths, des sciences et des technologies	3.0S
DID 3372	Didactique des langues et autres disciplines	3.0S

Bloc 70C Psychopédagogie

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1212	Intervention éducative et développement	3.0S

Bloc 70D Fondement de l'éducation

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1112	Organisation et culture de l'enseignement au Québec	3.0S
ETA 3550	Évaluation des apprentissages	3.0S

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-822-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.17

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

E

Information sur le programme

- Fanny De Souza, TGDE : 514 343-6111, poste 4780 fanny.de.souza@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences humaines et avoir atteint l'objectif 022V (biologie)
  - Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Un cours de biologie humaine
    - Mathématiques 360-300 ou 103 ou 307 ou 337

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme

équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-822-1-0)

Version 07 (A14)

Le baccalauréat comporte 120 crédits, dont 57 en sciences de l'éducation (segment 01), 63 en éducation physique et à la santé (segment 70).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 VOLET ÉDUCATION

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Éducation — Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	ETA 3888	Évaluation des apprentissages en ÉPS	3.0J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0J
DID 2000	Oral	1.0J S	PPA 2102	Gestion de classe en éducation physique	3.0J
DID 2107	Didactique de l'ÉPS	4.0J	PPA 3102	Intervention auprès d'élèves en difficulté	3.0S
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	PPA 3310	L'adolescent et l'école comme milieu de vie	3.0J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	PPA 3400	Intégration scolaire des élèves HDAA	3.0J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S			

Bloc 01B Stages et activités d'intégration — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1004	Stage 1 enseignement EPS primaire et secondaire	3.0J S
EDU 1314	Séminaire d'intégration en ÉPS1	1.0J S
EDU 2204	Stage 2 ens. ÉPS primaire	5.0J S
EDU 2314	Séminaire d'intégration en ÉPS 2	1.0J
EDU 3004	Stage 3 enseignement EPS secondaire	5.0J S
EDU 3314	Séminaire intégration en ÉPS 3	1.0J S
EDU 4104	Stage pré-insertion professionnelle	7.0J S
EDU 4314	Séminaire d'intégration en ÉPS 4	1.0J S

SEGMENT 70 VOLET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

E

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Kinésiologie

Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1031	Apprentissage et contrôle du mouvement	3.0J
KIN 1047	Activité physique: bases physiologiques	4.0J
KIN 1049	Anatomie fonctionnelle et enseignement	3.0J
KIN 1712	Introduction en ÉPS	3.0J
KIN 2010	Croissance et développement moteur	3.0S
KIN 2101	Biomécanique et enseignement	3.0J
KIN 2102	Sécurité et premiers soins	3.0J
KIN 3710	Élèves à besoins particuliers et ÉPS	3.0J
KIN 4101	Éthique professionnelle en ÉPS	3.0J

Bloc 70B Intervention en éducation physique et santé

Obligatoire - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1402	Atelier au secondaire	3.0J
KIN 1404	Recherche-action	2.0J
KIN 1408	Atelier au préscolaire et au primaire	3.0J

Bloc 70C Activités physiques et santé

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 4104	Activités de combat et autocontrôle	2.0J
KIN 4105	Planification et évaluation de la compétence Santé	2.0J
KIN 4106	ÉPS et bien-être	1.0J

Bloc 70D Éducation à la santé

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1405	Évaluation des aptitudes physiques	2.0J
KIN 2209	Activités physiques et saine alimentation	2.0J
KIN 3043	Promotion de l'A.P. en milieu scolaire	3.0S

Bloc 70E Activités pratiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 1109	Agir et interagir au primaire	2.0J
KIN 2107	Activités collectives espace commun	2.0J
KIN 2109	Agir mouvements fondamentaux	2.0J
KIN 2208	Agir et Interagir - Patinoire	2.0J
KIN 3105	Activités - Duel et espaces distincts	2.0J
KIN 3106	Agir et Interagir - Piscine	2.0J

Bloc 70F Complément de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 3201	Enseigner en plein air	1.0J
KIN 3202	Sauvetage - sécurité aquatique	1.0J
KIN 4102	Activités artistiques	2.0J
KIN 4103	Entraînement aérobie et musculosquelettique	2.0J

Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-835-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire (B. Éd.)
CRÉDITS	123 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

Information sur le programme

- Geneviève Hawey : 514 343-6111 poste 1471 Genevieve.hawey@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-835-1-8)

Version 04 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit: 63 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; 30 crédits du segment 02 Éthique, dont 21 à option; et 30 crédits du segment 80 Culture religieuse, dont 18 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 58 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0J

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0J

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	DID 3250	Didactique de l'éthique	3.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	DID 3750	Didactique et médias pour ECR	3.0S
DID 2000	Oral	1.0J S	DID 4650	Laboratoire de didactique en éthique et culture religieuse	2.0J S
DID 2250	Didactique de la culture religieuse	3.0J			

Bloc 01D Stages et activités d'intégration — Obligatoire - 22 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0J
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0J S
EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 4017	Stage d'ens. de l'éthique et culture religieuse au secondaire	10.0J S

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0J

Bloc 01F Élève à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0J S

SEGMENT 02 PROPRE AU VOLET ÉTHIQUE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 02A Initiation à l'éthique

Obligatoire - 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J

Bloc 02B Notions de base en philosophie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S

Bloc 02C Théories éthiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
REL 2650	Éthique théologique	3.0

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET CULTURE RELIGIEUSE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 80A Études du religieux et traditions monothéistes

Obligatoire - 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J

Bloc 80B Religions, sociétés et cultures

Option - minimum 6 crédits, maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0J	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0J	REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0J

Bloc 80C Religions, spiritualités — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J			

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-841-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire (B. Éd.)
CRÉDITS	123 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.50

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

Information sur le programme

- Geneviève Hawey : 514 343-6111 poste 1471 Genevieve.hawey@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-841-1-0)

Version 06 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option et 57 crédits du segment 80 Histoire et Géographie, dont 24 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0J

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0J

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	DID 2000	Oral	1.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	DID 2876	Didactique de l'histoire 2 au secondaire	2.0J
DID 1098	Didactique de la géographie	2.0S	DID 3778	Didactique et médias pour l'univers social	2.0J
DID 1677	Didactique de la géographie et du monde contemporain	2.0S	DID 4297	Laboratoire de didactique : l'univers social	2.0J
DID 1876	Didactique de l'histoire 1 au secondaire	2.0J	DID 4876	Didactique de l'histoire 3 au secondaire	2.0J

Bloc 01D Stages et activités d'intégration — Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0J
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0J S
EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 4016	Stage d'enseignement univers social au secondaire	10.0J S

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0J

Bloc 01F Élève à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0J S

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET HISTOIRE, GÉOGRAPHIE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 80A Histoire

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J

Bloc 80B Compléments de formation en histoire

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1053	Amérique du Nord autochtone	3.0J
HST 2401	Métis et métissage, 17e-21e s.	3.0J
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0J S
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0
HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0J
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S

Bloc 80C Géographie

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J

Bloc 80D Compléments de formation en géographie

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 2222	Géographie économique	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J
GEO 2252	Géographie politique	3.0J

Bloc 80E Histoire, géographie et autres disciplines de l'univers social

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J
GEO 2262	Géographie urbaine	3.0J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0J
GEO 3252	Genre et développement international	3.0
GEO 3320	Changements environnementaux	3.0J
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0J
GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0
GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0S
GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-834-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire (B. Éd.)
CRÉDITS	123 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.50

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

Information sur le programme

- Geneviève Hawey : 514 343-6111 poste 1471 Genevieve.hawey@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en sciences informatiques et mathématiques

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12

crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-834-1-2)

Version 08 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 69 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option, et 54 crédits du segment 80 Mathématiques, dont 12 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 64 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0J

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0J

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S
DID 2000	Oral	1.0J S
DID 2260	Didactique de la proportionnalité	3.0J
DID 2270	Le raisonnement en mathématiques	3.0J
DID 2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques	3.0J S
DID 3260	Technologies et enseignement des mathématiques	3.0J
DID 3270	Didactique de l'algèbre et des fonctions	3.0J
DID 4298	Laboratoire de didactique des maths	2.0J S

E

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0J
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0J S
EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 4013	Stage d'enseignement des maths au secondaire	10.0J S

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0J

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0J S

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET MATHÉMATIQUES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 80A Approfondissement des mathématiques du secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0J
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0J

Bloc 80B Bases de mathématiques

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1720	Probabilités	4.0J
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

Bloc 80C Mise en contexte des mathématiques

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1680	Calcul symbolique et applications	1.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J

Bloc 80D Outils informatiques

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S

Bloc 80E Approfondissement des mathématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J

E

Bloc 80F Autres disciplines

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J

Bloc 80G Initiation à la programmation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-828-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement des sciences et technologies au secondaire (B. Éd.)
CRÉDITS	124 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

Information sur le programme

- Geneviève Hawey : 514 343-6111 poste 1471 Genevieve.hawey@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 ou un cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- Seuls les étudiants qui ont réussi soit le cours de chimie 202 au collégial ou l'équivalent avant l'entrée dans le programme, soit le cours CHM 1982 Chimie organique hors programme pendant leur 1er trimestre universitaire pourront choisir l'orientation chimie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-828-1-0)

Version 07 (A17)

Le baccalauréat comporte 124 crédits. Il est composé d'un tronc commun en éducation (segment 01) ainsi qu'en didactiques, sciences et technologies (segment 02). Il est offert selon trois orientations :

- orientation Physique (segments 80),

- orientation Chimie (segment 81),

- orientation Biologie (segment 82).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 - PROPRE AU TRONC COMMUN ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 56 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0J

Bloc 01B Intervention éducative

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0J

Bloc 01C Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0J	EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0J S	EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0J S	EDU 4014	Stage d'enseignement des sciences et des technologies	10.0J S

Bloc 01D Didactique

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	DID 2000	Oral	1.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	DID 2217	Introduction à la didactique des sciences et des technologies	3.0S

Bloc 01E Didactique de la discipline de spécialisation

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 3335A	Didactique des sciences biologiques	2.0J
DID 3345A	Didactique de la chimie	2.0J
DID 3355A	Didactique de la physique	2.0J

Bloc 01F Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0J

Bloc 01G Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0J S

SEGMENT 02 - PROPRE AU TRONC COMMUN DIDACTIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1970	Notions de biologie pour enseignants	3.0S	DST 3000	Laboratoire de technologie et de robotique	3.0J
CHM 1945	Notions de chimie pour enseignants	3.0S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
DST 2000	La technologie, outil d'apprentissage	3.0J S	PHY 1950	Notions de physique pour enseignants	3.0J S

Bloc 02B Projets d'intégration

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DST 2012	Projets sciences et technologie 1	3.0J
DST 3012	Projets sciences et technologie 2	3.0S
DST 4012	Projets sciences et technologie 3	3.0J

SEGMENT 80 - PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 31 crédits obligatoires et de 5 à 6 crédits à option.

Bloc 80A

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	PHY 1502	Introduction à la physique expérimentale	2.0J S
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J

Bloc 80B

Option - Minimum 2 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 1284	Évolution	2.0J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S			

Bloc 80C

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1984	Chimie organique	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J			

SEGMENT 81 - PROPRE À L'ORIENTATION CHIMIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 81A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1984	Chimie organique	3.0J
CHM 1501	Chimie expérimentale 1	3.0J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0J
CHM 1502	Chimie expérimentale 2	3.0J	CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J

Bloc 81B

Option - Minimum 5 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 1284	Évolution	2.0J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S	GEO 1122	Système Terre 2	3.0J

Bloc 81C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 1502	Introduction à la physique expérimentale	2.0J S	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S			

E

SEGMENT 82 - PROPRE À L'ORIENTATION BIOLOGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 82A

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	BIO 1634	Principes de physiologie animale	3.0J S
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 1284	Évolution	2.0J	BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J	BIO 2412	Histologie animale	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J			

Bloc 82B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	CHM 1984	Chimie organique	3.0J
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J	CHM 1990	Physicochimie générale 1	3.0J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0J

Bloc 82C

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
PHY 1652	Relativité 1	3.0J S			

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-835-1-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement du français au secondaire (B. Éd.)
CRÉDITS	123 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

E

Information sur le programme

- Accueil - CFIM : 514 343-6111, poste 0007 accueil-cfim@scedu.umontreal.ca
- Fanny De Souza, TGDE : 514 343-6111, poste 4780 fanny.de.souza@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-835-1-5)

Version 10 (A17)

Ce programme comporte 123 crédits répartis comme suit : 66 crédits du segment 01 Éducation, dont 5 à option; et 57 crédits du segment 80 Français et linguistique, dont 15 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE AU VOLET ÉDUCATION

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 61 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3345	Évaluation des apprentissages à l'école secondaire	2.0J

Bloc 01B Intervention éducative — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S	PPA 2220	Apprentissage scolaire au secondaire	3.0J
PPA 2000	Laboratoire d'enseignement	3.0J S	PPA 3120	Gestion de classe au secondaire	3.0J

Bloc 01C Didactique — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	DID 3210	Didactique de la littérature	3.0J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	DID 3212	Didactique de la grammaire et de l'orthographe	3.0J S
DID 2000	Oral	1.0J S	DID 4202	Didactique des textes courants et de l'oral	3.0J
DID 2211	Introduction à la didactique du français au secondaire	3.0J	DID 4212	Laboratoire de didactique du français	2.0J

Bloc 01D Stages et activités d'intégration — Obligatoire - 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1012	Stage de familiarisation à l'école secondaire	1.0J
EDU 1512	Enseigner en contexte de diversité	1.0J S
EDU 2212	Stage d'initiation à l'enseignement au secondaire	3.0J S
EDU 3212	Stage d'enseignement 1 au secondaire	6.0 J S
EDU 3512	Évaluer dans sa discipline	1.0 J S
EDU 4015	Stage d'enseignement du français au secondaire	10.0J S

Bloc 01E Élève et son milieu

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
PPA 3300	Diversité sociale et ethnoculturelle au secondaire	3.0J

Bloc 01F Élèves à besoins particuliers

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4420	Intervention éducative auprès des adultes	2.0
PPA 4440	Pédagogie et élèves à besoins particuliers	2.0J S

SEGMENT 80 PROPRE AU VOLET FRANÇAIS ET LINGUISTIQUE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 80A Introduction à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S
FRA 2284	Paralittératures	3.0J

Bloc 80B Bases de la linguistique

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J

Bloc 80C Histoire des littératures

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S

Bloc 80D Poétiques et parcours de lecture

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J
FRA 2220	Formes narratives	3.0J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S
FRA 2224	Formes brèves	3.0
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S

Bloc 80E Études en dramaturgie

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S

Bloc 80F Pratiques culturelles — Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J

Bloc 80G Compléments de formation en linguistique — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J	LNG 2122	Histoire du français	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 2080	Sémantique	3.0J	LNG 2470	Phonologie	3.0J

Bloc 80H Compléments de formation en langue et cognition — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-821-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

E

Information sur le programme

- Anne-Marie Tourangeau : 514 343-6111 poste 4779 anne-marie.tourangeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-821-1-0)

Version 07 (A14)

Ce programme comporte 120 crédits dont 108 du segment 01 (102 crédits obligatoires et 6 crédits à option), et 12 crédits obligatoires des segments 71 ou 72.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 102 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Éducation

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	PPA 1100	Apprentissage scolaire et développement	3.0J
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0J	PPA 1210	L'adolescent et l'expérience scolaire	3.0J S
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	PPA 2100T	Intégration des TIC	3.0J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S	PPA 2105	Laboratoire d'enseignement en FLS	3.0J S
ETA 2200	École et environnement social	3.0J S	PPA 3002	Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques	3.0J
ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0J	PPA 3104	Élèves à besoins particuliers	3.0J
ETA 3030	Instruments pour l'évaluation en FLS	2.0J	PPA 3222	Gestion de classe en L2	3.0J
ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0J S			

Bloc 01B Didactique du français langue seconde

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S	DID 2102	Acquisition et apprentissage des langues	3.0J
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S	DID 2109	Enseignement de la forme en FLS	3.0J
DID 1208	Didactique de l'oral en FLS	3.0J	DID 2209	Didactique de la littératie en FLS	3.0J
DID 1212	Grammaire et didactique FLS	3.0J	DID 3401	Culture, littérature jeunesse et didactique	3.0J
DID 1213	Sociolinguistique et FLS	3.0J	DID 3441	Didactique de la littératie intégrée et différenciée	3.0S
DID 2000	Oral	1.0J S	DID 4441	Didactique de la planification en FLS	2.0J

Bloc 01C Didactique des matières scolaires en L2

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2600	Didactique des mathématiques en langue seconde	3.0J

Bloc 01D Littérature

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J

Bloc 01E Linguistique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J

Bloc 01F Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1007	Stage de familiarisation - accueil, secondaire	1.0J S	EDU 3107	Stage de 3e année en enseignement du FLS	6.0J
EDU 1307	L'enseignement en FLS	1.0J	EDU 3307	L'évaluation et la différenciation en FLS	1.0J
EDU 2007	Stage d'assistanat en immersion au primaire	4.0J	EDU 4107	Stage de 4e année en enseignement du FLS	9.0J S
EDU 2307	Intégration de l'oral, littératie et grammaire en FLS	1.0J S	EDU 4307	Réalisation d'une recherche en FLS	1.0J

Bloc 01G Complément de littérature

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S
FRA 2284	Paralittératures	3.0J

Bloc 01H Compléments de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	FRA 1203	Lecture du poème	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	FRA 1204	Lecture du roman	3.0S
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S	FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J	FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S

SEGMENT 71 ORIENTATION PRIMAIRE

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2110	Didactique des sciences et technologies	3.0J S	DID 4330	Didactique des maths en primaire en L2	3.0
DID 2205	Les sciences humaines au primaire	3.0J	DID 4888	Didactique des arts plastiques et diversité culturelle	3.0

SEGMENT 72 ORIENTATION SECONDAIRE

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

E

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2250	Didactique de la culture religieuse	3.0J	DID 4266	Didactique de l'US au secondaire en FLS	3.0
DID 4127	FLS difficultés d'apprentissage / retard scolaire	3.0J	PPA 4420A	Intervention éducative auprès des adultes	3.0S

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-857-1-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Nathalie Roy, TGDE : 514 343-6111 poste 45152 nathalie.roy@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

E

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-857-1-9)

Version 01 (A14)

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),

- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0J	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3250	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire	2.0J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0J S

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1111	Élèves HDAA et modèles de service	3.0J	PPA 2209	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire	3.0J S
PPA 1114	TIC et adaptation scolaire	3.0J S	PPA 2403	Élèves en difficulté du comportement	3.0J S
PPA 1384	Apprentissage et adaptation scolaire	3.0J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0J S
PPA 2020	Microenseignement au BEAS	2.0J S	PPA 3232	Coopération école-famille, plan d'intervention	2.0J
PPA 2110	Gestion de classe et adaptation scolaire	3.0J	PPA 3380	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles	3.0J
PPA 2208	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire	3.0J	PPA 4300	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire	3.0J S

Bloc 01C Fondements en didactiques — Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1001	Fondements de la didactique des maths	3.0J
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S
DID 1217	Didactique du français - BEAS 1	3.0J
DID 2000	Oral	1.0J S
DID 2031	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire	3.0J
DID 2240	Didactique du français - BEAS 2	3.0J

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire	1.0J S
EDU 1410	Stage 1 en adaptation scolaire	3.0J
EDU 2210	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire	1.0J S
EDU 2410	Stage 2 en adaptation scolaire	3.0J
EDU 3210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS	1.0J
EDU 4210	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle	1.0J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1220	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique	3.0J
DID 3220	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences	3.0J
DID 3230	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire	3.0J S
DID 3238	Didactique du français - BEAS 3 primaire	3.0J
DID 3280	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels	3.0J
DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0J
DID 4252	Didactique du français - élèves allophones	3.0J
DID 4940	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS	3.0J

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2401	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire	3.0J

Bloc 70C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3003	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire	6.0J
EDU 4103	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire	9.0J S

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4407	Élèves en difficulté grave de comportement	3.0J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2030	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels	3.0J S
DID 2040	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences	3.0J
DID 3120	Didactique en adaptation scolaire : algèbre	3.0J
DID 3130	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire	3.0S
DID 3140	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire	3.0J
DID 4040	Didactique du français - élèves allophones au secondaire	3.0J
DID 4950	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS	3.0J

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2402	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire	3.0J
PPA 4415	École et adolescents en difficulté	3.0J S
PPA 4675	L'adulte en difficulté d'apprentissage	3.0J

Bloc 75C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3110	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire	6.0J
EDU 4310	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire	9.0J S

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-857-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat enseignement en adaptation scolaire (B. Éd.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	23.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Fabienne Lescot (A-K) : 514 343-6111 poste 1459 Fabienne.lescot@umontreal.ca
- Joëlle Fuchs (L-Z) : 514 343-6111 poste 4778 Joelle.fuchs@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits dans un programme en formation des maîtres dans une autre université (voir Remarques).

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires

- L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.
- Pour les transferts
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.

Remarques

- Le candidat admis pourra faire une demande d'équivalence de cours. Voir l'article 8.2 Reconnaissance des crédits - Équivalence de cours.
- Un cours de mise à niveau en mathématiques est imposé à tous les étudiants inscrits dans le programme. Ce cours est hors programme.
- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique de français à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le ministère de l'Éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet. La Faculté informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de délivrance de l'autorisation d'enseigner. Pour plus d'informations, voir www.mels.gouv.qc.ca.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-857-1-0)

Version 03 (A14)

Le programme totalise 120 crédits. Il comprend 75 crédits obligatoires communs aux deux orientations et 45 crédits propres à chacune des orientations :

- orientation Enseignement au primaire (segment 70),

- orientation Enseignement au secondaire (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A Initiation à la profession enseignante — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETA 1001	Histoire et philosophie de l'éducation	3.0S	ETA 2200	École et environnement social	3.0J S
ETA 1111	Les écrits sur les pratiques d'enseignement	1.0J	ETA 2250	La régulation des apprentissages et le jugement	1.0J
ETA 1250	Enjeux actuels de l'évaluation	1.0J S	ETA 3250	Instruments pour l'évaluation en adaptation scolaire	2.0J
ETA 1900	Système d'éducation et profession enseignante	3.0J S	ETA 4111	Recherche et pratique enseignante	1.0J S

Bloc 01B Intervention éducative en adaptation scolaire — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPA 1111	Élèves HDAA et modèles de service	3.0J	PPA 2209	Modèles d'enseignement en adaptation scolaire	3.0J S
PPA 1114	TIC et adaptation scolaire	3.0J S	PPA 2403	Élèves en difficulté du comportement	3.0J S
PPA 1384	Apprentissage et adaptation scolaire	3.0J	PPA 3205	Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire	3.0J S
PPA 2020	Microenseignement au BEAS	2.0J S	PPA 3232	Coopération école-famille, plan d'intervention	2.0J
PPA 2110	Gestion de classe et adaptation scolaire	3.0J	PPA 3380	Élèves qui ont des incapacités intellectuelles	3.0J
PPA 2208	Développement de l'enfant et adaptation sociale et scolaire	3.0J	PPA 4300	Pré-projet des finissants en adaptation scolaire	3.0J S

Bloc 01C Fondements en didactique — Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1001	Fondements de la didactique des maths	3.0J
DID 10101	Français écrit pour enseignants 1	0.0J S
DID 10102	Français écrit pour enseignants 2	3.0J S
DID 1217	Didactique du français - BEAS 1	3.0J
DID 2000	Oral	1.0J S
DID 2031	Didactique de la géométrie en adaptation scolaire	3.0J
DID 2240	Didactique du français - BEAS 2	3.0J

Bloc 01D Stages et activités d'intégration

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 1210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement en adaptation scolaire	1.0J S
EDU 1410	Stage 1 en adaptation scolaire	3.0J
EDU 2210	Laboratoire d'initiation au choix d'enseigner en adaptation scolaire	1.0J S
EDU 2410	Stage 2 en adaptation scolaire	3.0J
EDU 3210	Laboratoire d'initiation à l'enseignement et à la gestion de classe en AS	1.0J
EDU 4210	Laboratoire d'initiation à l'insertion professionnelle	1.0J S

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 1220	Didactique en adaptation scolaire: arithmétique	3.0J
DID 3220	Didactique en adaptation scolaire au primaire: sciences	3.0J
DID 3230	Sciences humaines, adaptation scolaire au primaire	3.0J S
DID 3238	Didactique du français - BEAS 3 primaire	3.0J
DID 3280	Didactique en adaptation scolaire au primaire : nombres rationnels	3.0J
DID 3309	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3.0J
DID 4252	Didactique du français - élèves allophones	3.0J
DID 4940	Didactique des arts plastiques au primaire au BEAS	3.0J

Bloc 70B Besoins des élèves HDAA au primaire

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2401	Élèves en difficulté d'apprentissage au primaire	3.0J

Bloc 70C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3003	Stage 3 en adaptation scolaire au primaire	6.0J
EDU 4103	Stage 4 en adaptation scolaire au primaire	9.0J S

Bloc 70D Clientèles particulières et environnement social

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 4407	Élèves en difficulté grave de comportement	3.0J

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires.

Bloc 75A Didactique et orthodidactique des matières enseignées

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DID 2030	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : nombres rationnels	3.0J S
DID 2040	Didactique en adaptation scolaire au secondaire : sciences	3.0J
DID 3120	Didactique en adaptation scolaire : algèbre	3.0J
DID 3130	Sciences humaines, adaptation scolaire au secondaire	3.0S
DID 3140	Didactique du français - BEAS 3 au secondaire	3.0J
DID 4040	Didactique du français - élèves allophones au secondaire	3.0J
DID 4950	Didactique des arts plastiques au secondaire au BEAS	3.0J

Bloc 75B Besoins des élèves HDAA au secondaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPA 2402	Élèves en difficulté d'apprentissage au secondaire	3.0J
PPA 4415	École et adolescents en difficulté	3.0J S
PPA 4675	L'adulte en difficulté d'apprentissage	3.0J

Bloc 75C Stages

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EDU 3110	Stage 3 en adaptation scolaire au secondaire	6.0J
EDU 4310	Stage 4 d'intégration à la vie professionnelle au secondaire	9.0J S

Baccalauréat en ergothérapie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-740-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en ergothérapie (B. Sc. S.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	31.52

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

E

Nouveauté - à compter de l'automne 2022

Tous les candidats devront réussir l'examen CASPer pour être admissibles.

Dates limites :

- en français, 22 février 2022 inclusivement
- en anglais, 17 février 2022 inclusivement

La pondération des critères de sélection sera :

- Dossier scolaire : 70 %
- Examen CASPer : 30 %

Information sur le programme

- TGDE ergothérapie : 514 343-2189

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC en techniques de réadaptation physique

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et [201 ou 202]
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale.
  - réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.
  - le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou qui est un titulaire d'un diplôme jugé équivalent.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante :
  - Le candidat universitaire de 2e ou de 3e cycle, soit toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé (notamment Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince–Édouard et Ontario).
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - L'École de réadaptation se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École de réadaptation.
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - L'École de réadaptation se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des résultats de l'examen CASPer et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des résultats de l'examen CASPer, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - L'École de réadaptation se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Le candidat des catégories *Formation acquise hors Québec* et *Candidature particulière* doit joindre une lettre expliquant pourquoi il a choisi l'ergothérapie.
- Le candidat qui a entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.

- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au moment du dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-740-1-1)

Version 03 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du baccalauréat sont obligatoires.

Bloc 70A Cours de 1re année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1045	Anatomie de l'appareil locomoteur	4.0
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
ERT 1401	Approches théoriques en ergothérapie	2.0J
ERT 1402	Pratique factuelle en ergothérapie	4.0J
ERT 1403	Notions et compétences de base en ergothérapie	3.0J
ERT 1404	Ergothérapie et développement de la personne	2.0J
ERT 14511	Pratique réflexive 1.1	0.0J
ERT 14512	Pratique réflexive 1.2	1.0J
ERT 1460	Initiation à la formation clinique	1.0J
ERT 1461	Accompagnement en milieu communautaire	1.0J
PSL 1984	Fonctions du système nerveux	4.0J
PST 1964	Développement du système psychique	2.0
PSY 1984	Cognition, émotion et ergothérapie	3.0J
REA 1001	Anatomie et physiologie générale 1	2.0J
REA 1002	Anatomie et physiologie générale 2	2.0J

Bloc 70B Cours de 2e année

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
ERT 2400	Introduction à l'analyse de cas cliniques	2.0J
ERT 2401	Ergothérapie auprès de l'adulte 1	5.0J
ERT 2402	Ergothérapie auprès de l'adulte 2	5.0J
ERT 2403	Ergothérapie auprès de l'enfant	5.0J
ERT 2404	Ergothérapie auprès de la personne âgée	5.0J
ERT 24511	Pratique réflexive 2.1	0.0J
ERT 24512	Pratique réflexive 2.2	1.0J
ERT 2461	Formation clinique 2	7.0J

Bloc 70C Cours de 3e année

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
ERT 3401	Ergothérapie, enjeux professionnels et société	3.0J
ERT 3402	Gestion et promotion de la santé en ergothérapie	3.0J
ERT 3403	Ergothérapie et intervention de groupe	1.0J
ERT 3405	Problématiques intégratives 1	5.0J
ERT 3411	Problématiques intégratives 2	3.0J
ERT 34511	Pratique réflexive 3.1	0.0J
ERT 34512	Pratique réflexive 3.2	1.0J
ERT 3460	Formation clinique 3	7.0J
SOL 1956	Ergothérapie et sociologie	3.0J

Mineure en éthique et droit

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-198-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en éthique et droit
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	26.50

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

E

Information sur le programme

- Molly Kao : 514 343-6111, poste 33446 molly.kao@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-198-4-0)

Version 02 (A14)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

E

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Philosophie

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S

Bloc 71B Droit

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
DRT 1022	Fondements du droit 2	3.0J

Bloc 71C Approfondissement en philosophie

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0			

Bloc 71D Approfondissement en droit

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1010	Fondements du droit 1	3.0	DRT 3005	Sociologie du droit	3.0J
DRT 2100	Droit international public général	3.0J	DRT 3006	Théories du droit	3.0

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études allemandes (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand (niveau A1.2), par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-085-1-0)

Version 13 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 72 crédits à option et 9 crédits au choix.

E

Bloc 71A Introduction aux études allemandes

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J

Bloc 71B Apprentissage initial de l'allemand

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71C Apprentissage complémentaire de l'allemand

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J

Bloc 71D Civilisation et histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 2444	L´espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0J
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J

Bloc 71E Littérature et cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J

Bloc 71F Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 71G Lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2290	Lectures dirigées 1 (Littérature)	3.0
ALL 3290	Lectures dirigées 2 (Civilisation)	3.0

Bloc 71H Stage

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3400	Stage dans une institution germanophone	6.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 3760	Heidegger	3.0J
POL 1954	Politique internationale	3.0J
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3851	Intégration européenne	3.0J

Bloc 71Z Choix - 9 crédits.

E

Majeure en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études allemandes
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand (niveau A1.2), par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-085-2-0)

Version 12 (A19)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A Introduction aux études allemandes — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J

Bloc 71B Apprentissage initial de l'allemand — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71C Apprentissage complémentaire de l'allemand

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J

Bloc 71D Civilisation et histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 2444	L'espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0J
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0			

Bloc 71E Littérature et cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J

Bloc 71F Traduction et rédaction

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 71G Lectures dirigées

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2290	Lectures dirigées 1 (Littérature)	3.0
ALL 3290	Lectures dirigées 2 (Civilisation)	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	PHI 3640	Hegel	3.0
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	PHI 3760	Heidegger	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
			POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J			

Bloc 71Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Mineure en études allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études allemandes
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-085-4-0)

Version 10 (A19)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Apprentissage initial de l'allemand — Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	**ALL 1904**	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	**ALL 1905**	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	**ALL 1906**	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 71B Introduction aux études allemandes — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0J			

Bloc 71C Littérature / civilisation en langue française et traduction Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0

Bloc 71D Littérature / civilisation en langue allemande Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ALL 2444	L'espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 3281	Colloque à sujet ouvert	3.0J
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études allemandes et histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE | DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-087-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études allemandes et histoire (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Manuel Meune : 514 343-6235

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi quatre cours de niveau collégial.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-087-1-0)

Version 01 (H10)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Formation de base 1 — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S			

Bloc 70B Formation de base 2

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J

Bloc 70C Perfectionnement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	HST 3700	Lectures dirigées	3.0

Bloc 70D De la Réforme au Congrès de Vienne

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0

Bloc 70E De l'Antiquité au Congrès de Vienne

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J	HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J	HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0J
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0			

Bloc 70F Du Congrès de Vienne à nos jours 1

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 2444	L'espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J

Bloc 70G Du Congrès de Vienne à nos jours 2

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J	HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J	HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J	HST 3257	Relations internationales : France	3.0
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J	HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0J	HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J

Bloc 70H Contributions d'autres disciplines

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études anglaises (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Heike Harting : 514 343-6192 heike.harting@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire avancé de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B2.1.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial dont un de niveau intermédiaire (niveau 102) ou une combinaison jugée équivalente.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais).

Structure du programme (1-135-1-0)

Version 13 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 36 crédits obligatoires, 45 à 48 crédits à option choisis dans les blocs de cours à option à l'exclusion du bloc 71V et 6 à 9 crédits au choix,

- en cheminement Honor : 36 crédits obligatoires, 45 à 48 crédits à option dont les 12 crédits du bloc 71V et 6 à 9 crédits au choix.

L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 71A Initiation à la littérature

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	ANG 1034	20th & 21st Century Literatures in English	3.0J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ANG 1100	Initation to English Literary Studies	3.0J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0S	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0

Bloc 71B Grammaire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J

Bloc 71C Littératures, cultures, genres et perspectives historiques

Option - Minimum 27 crédits, maximum 42 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2006	Literature, Culture and Contact	3.0S
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2133	British Literature 1350 to 1660	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2144	British Literature 1660-1790	3.0S
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0J	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1450	The Short Story in English	3.0J	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0S
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0S	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	ANG 2454	Literature and Medicine	3.0S
ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0	ANG 2480	Literature and the Planetary Imagination	3.0S
ANG 2001	Poetry and Poetics	3.0J			

Bloc 71D Stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

Bloc 71V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 6001	Séminaire honor 1	3.0
ANG 6002	Séminaire honor 2	3.0

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

Bloc 71Z	Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Majeure en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études anglaises
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

E

Information sur le programme

- Heike Harting : 514 343-6192 heike.harting@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire avancé de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B2.1.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial dont un de niveau intermédiaire (niveau 102) ou une combinaison jugée équivalente.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais).

Structure du programme (1-135-2-0)

Version 11 (A21)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

E

Bloc 71A Initiation à la littérature

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ANG 1100	Initation to English Literary Studies	3.0J
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0S	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1034	20th & 21st Century Literatures in English	3.0J			

Bloc 71B Grammaire

Option - maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J

Bloc 71C Langue parlée

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S

Bloc 71D Lecture et langue écrite

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J	ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J

Bloc 71E Littératures, cultures, genres et perspectives historiques

Option - Minimum 21 crédits, maximum 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0	ANG 2001	Poetry and Poetics	3.0J
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J	ANG 2006	Literature, Culture and Contact	3.0S
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	ANG 2133	British Literature 1350 to 1660	3.0
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2144	British Literature 1660-1790	3.0S
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0S
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J
ANG 1450	The Short Story in English	3.0J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2454	Literature and Medicine	3.0S
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0
ANG 1700	Literature and Film	3.0S	ANG 2480	Literature and the Planetary Imagination	3.0S
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0			

Bloc 71F Disciplines connexes

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S			

Bloc 71G Stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 3101	Stage 1	3.0
ANG 3102	Stage 2	3.0

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

Mineure en études anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études anglaises
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Heike Harting : 514 343-6192 heike.harting@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B1.2.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais).

Structure du programme (1-135-4-0)

Version 08 (A21)

La mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Littérature et culture (segment 71)

- orientation Langue et culture (segment 72).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Le tronc commun comporte de 9 à 15 crédits à option.

La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.

Bloc 01A Grammaire et composition

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S	ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J

Bloc 01B Cultures anglophones

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J

Bloc 01C Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION LITTÉRATURE ET CULTURE

L'Orientation comporte de 9 à 21 crédits à option.

Bloc 71A Littératures, cultures, genres et perspectives historiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0S	ANG 2001	Poetry and Poetics	3.0J
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	ANG 2006	Literature, Culture and Contact	3.0S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	ANG 2020	English Languages since 1066	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 1034	20th & 21st Century Literatures in English	3.0J	ANG 2133	British Literature 1350 to 1660	3.0
ANG 1100	Initation to English Literary Studies	3.0J	ANG 2144	British Literature 1660-1790	3.0S
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0S
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0J	ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0
ANG 1450	The Short Story in English	3.0J	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	ANG 2454	Literature and Medicine	3.0S
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J	ANG 2480	Literature and the Planetary Imagination	3.0S
ANG 1700	Literature and Film	3.0S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION LANGUE ET CULTURE

L'Orientation comporte de 12 à 21 crédits à option.

Bloc 72A Langue parlée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S

E

Bloc 72B Lecture et langue écrite

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J	ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J

Bloc 72C Littératures modernes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 1500	African-American Literature	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 1600	Detective Fiction	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	ANG 1700	Literature and Film	3.0S
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0J			

Mineure en études arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-117-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études arabes
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Najat Rahman : 514 343-6111, poste 0840 najat.rahman@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-117-4-0)

Version 04 (H17)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J

Bloc 70B Langue — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J			

Bloc 70C Le monde arabe

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0J	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0			

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0J	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-096-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études asiatiques (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-096-1-1)

Version 01 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Littérature, pensée et spiritualité (segments 01 et 75), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option,

- l'orientation Géographie politique contemporaine (segments 01 et 76), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option,

- l'orientation Histoire, culture et société (segments 01 et 77), 21 crédits obligatoires et 69 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

E

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte 21 crédits obligatoires et de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 01A Formation en études asiatiques de base

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
ANT 3864	Culture japonaise	3.0	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J			

Bloc 01B Langues

Option - Minimum 18 crédits, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J	JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J	JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J	JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0

Bloc 01C Méthodologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1100	Introduction aux études asiatiques	3.0J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J	POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J	POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0J S	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J

Bloc 01D Intégration des acquis

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 3500	Travail dirigé en études asiatiques	3.0
AES 4005	Stage en milieu de travail	6.0

Bloc 01Y Compléments de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0	SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION LITTÉRATURE, PENSÉE ET SPIRITUALITÉ

Les crédits du segment 75 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 75A Philosophie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2810	Aristote	3.0J
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
PHI 2800	Platon	3.0	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

Bloc 75B Littérature et cinéma

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J	CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J

Bloc 75C Formation complémentaire en Études asiatiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S	HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J	POL 3753	La Chine	3.0J
ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0J
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S			

Bloc 75D Formation complémentaire - Autres disciplines

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J	PHI 1005	Logique 1	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION GÉOGRAPHIE POLITIQUE CONTEMPORAINE

Les crédits du segment 76 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 76A Géographie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0	GEO 2252	Géographie politique	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
GEO 2222	Géographie économique	3.0J	GEO 3495	Géographie des océans	3.0
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J			

Bloc 76B Science politique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J	POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J	POL 3753	La Chine	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0	POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J	POL 3906	La coopération internationale	3.0J

E

Bloc 76C Formation complémentaire en Études asiatiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	ANT 3172	Inde contemporaine : idéologies et vécus	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S	HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S			

Bloc 76D Formation complémentaire - Autres disciplines

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les crédits du segment 77 sont répartis comme suit: de 21 à 48 crédits à option.

Bloc 77A Histoire

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0

Bloc 77B Anthropologie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J			

Bloc 77C Formation complémentaire en Études asiatiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
GEO 3495	Géographie des océans	3.0
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

Bloc 77D Formation complémentaire - Autres disciplines Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 1513	La variation biologique	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J

Mineure en études autochtones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-081-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études autochtones
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

E

Information sur le programme

- Département d'anthropologie : 514 343-6560 anthro@umontreal.ca
- Marie-Pierre Bousquet : 514 343-2152 marie-pierre.bousquet@umontreal.ca
- Michel Nozil, TGDE : 514 343-6111 poste 1297 michel.nozil@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-081-4-0)

Version 01 (A18)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme comporte 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont un ou des stages optionnels de 3 à 6 crédits.

Bloc 70A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J

Bloc 70B Méthodologie 1

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J

Bloc 70C Méthodologie 2

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2070	Collecte de données ethnographiques	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J

Bloc 70D Autochtones du Québec, du Canada et du monde

Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2630	Langues en danger	3.0J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0J
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J
ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
DRT 1011S	Droit canadien et peuples autochtones	3.0J
DRT 3015	Traditions juridiques autochtones	3.0J
DRT 3111	Droit international et peuples autochtones	3.0
DRT 3813	Le territoire et les peuples autochtones	3.0
GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 2401	Métis et métissage, 17e-21e s.	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
PPA 2550	Éducation, enjeux et perspectives autochtones	3.0
PSE 2210	Intervention psychoéducative en contexte autochtone	3.0J
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0J

Bloc 70E Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SPU 3033G	Santé des personnes et des communautés autochtones	3.0S

Bloc 70F

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 3001	Stage individuel	3.0
AUT 3002	Stage collectif	3.0

Microprogramme de 1er cycle en études autochtones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-081-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en études autochtones
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Département d'anthropologie : 514 343-6560 anthro@umontreal.ca
- Marie-Pierre Bousquet : 514 343-2152 marie-pierre.bousquet@umontreal.ca
- Michel Nozil, TGDE : 514 343-6111 poste 1297 michel.nozil@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Les étudiants qui n'ont pas réussi un minimum de 12 crédits universitaires devront s'inscrire à 3 crédits de méthodologie (bloc 70B, ANT 1065, HST 1010, POL 1100 ou SOL 1018) à leur premier trimestre.

Structure du programme (1-081-7-0)

Version 01 (A20)

Le Microprogramme comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme comporte 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option, dont un stage optionnel de 3 crédits.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J

Bloc 70C Autochtones du Québec, du Canada et du monde

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2630	Langues en danger	3.0J
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J
ANT 3000	L'autochtonie dans les pays andins	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J
ANT 3171	L'Amérique latine contemporaine	3.0J
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J
ANT 3855	Autochtones de l'Ouest nord-américain	3.0
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
DRT 1011S	Droit canadien et peuples autochtones	3.0J
DRT 3015	Traditions juridiques autochtones	3.0J
DRT 3111	Droit international et peuples autochtones	3.0
DRT 3813	Le territoire et les peuples autochtones	3.0
GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
PPA 2550	Éducation, enjeux et perspectives autochtones	3.0
PSE 2210	Intervention psychoéducative en contexte autochtone	3.0J
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0J

Bloc 70D Cours connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SPU 3033G	Santé des personnes et des communautés autochtones	3.0S

Bloc 70E Stage

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 3001	Stage individuel	3.0
AUT 3002	Stage collectif	3.0

Bloc 70F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S

Mineure en études catalanes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-104-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études catalanes
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Eric Viladrich Castellanas : (514) 343-6111 poste 17322 Eric.viladrich.castellanas@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-104-4-0)

Version 00 (A13)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Bloc 72A A Civilisation — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J

Bloc 72B Langue — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 72C Lettres et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	CTL 2260	Traduction catalan-français	3.0J S
CTL 2030	Lectures dirigées en études catalanes	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J

Bloc 72D Applications pratiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CTL 2410	Stage	3.0
CTL 2420	Voyage d'études	3.0

Bloc 72E Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J
FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0S
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J	TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S	TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J	TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0
LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

E

Majeure en études cinématographiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études cinématographiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-171-2-0)

Version 12 (A05)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours fondamentaux Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	CIN 2103	Analyse filmique	3.0J

Bloc 74B Cours à option dans la discipline Option - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0S	CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0J	CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0	CIN 2125	La télévision transnationale	3.0J
CIN 2106	Thème choisi	3.0J	CIN 2127	Scénarisation des séries télé	3.0J
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J	CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J	CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J	CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	CIN 3160	Économie du cinéma	3.0J
CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0J	JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J

Bloc 74C Ouvertures aux arts et lettres

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ART 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0J	HAR 1610	Américanités	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S	HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	HAR 3220	L'art actuel	3.0J
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J	HAR 3900	Art et théorie	3.0J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S	MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S	MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J

Bloc 74D Ouvertures aux sciences humaines

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
COM 2540	Pratiques de la photographie numérique	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
COM 2720	Politiques de communication	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J	REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S	REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 74Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études cinématographiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études cinématographiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-171-4-0)

Version 09 (A08)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours fondamentaux Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0

Bloc 73B Approches spécifiques Option - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 1106	Le cinéma politique	3.0S
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J
CIN 2104	Cinéma documentaire	3.0J
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0
CIN 2106	Thème choisi	3.0J
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0J
CIN 2118	Production cinématographique au Québec 1	3.0
CIN 2119	Production cinématographique au Québec 2	3.0
CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0
CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J
CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
CIN 2125	La télévision transnationale	3.0J
CIN 2127	Scénarisation des séries télé	3.0J
CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
CIN 3102	Les théories des cinéastes	3.0S
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S
CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0S
CIN 3160	Économie du cinéma	3.0J
JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J

Bloc 73C Cultures visuelles Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

E

Baccalauréat en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études classiques (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Elsa Bouchard : (514) 434-6111 poste 38472 elsa.bouchard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-1-0)

Version 04 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A	Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 72B Langues : lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 72C Littérature

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J

Bloc 72D Histoire

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J			

Bloc 72E Archéologie

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0	HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0J

Bloc 72F Philosophie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J	PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0

Bloc 72G Théorie linguistique et littéraire

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J	LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J			

Bloc 72H Le monde classique et le Proche-Orient ancien

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

E

Bloc 72I Compléments linguistiques

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 72J Tutorat

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0

Bloc 72Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études classiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Elsa Bouchard : (514) 434-6111 poste 38472 elsa.bouchard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-2-0)

Version 04 (A12)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Bloc 73B Langue 1 : apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S

E

Bloc 73C Langue 2 : apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 73D Langues : lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 73E Littérature

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J

Bloc 73F Histoire

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 73G Archéologie

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0	HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0J

Bloc 73H Philosophie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J	PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0

Bloc 73I Théorie linguistique et littéraire

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J

E

Bloc 73J Compléments linguistiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 73K Tutorat

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0

Bloc 73Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études classiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Elsa Bouchard : (514) 434-6111 poste 38472 elsa.bouchard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-095-4-0)

Version 03 (A06)

La mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Langues (segment 74)

- orientation Civilisation (segment 75).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION LANGUES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 74A Langues: apprentissage

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 74B Langues : lecture de textes

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S			

Bloc 74C Littérature

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
LAT 3120	Poésie épique latine	3.0			

Bloc 74D Histoire et civilisation antique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0			

Bloc 74Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CIVILISATION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 75A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0

Bloc 75B Langues

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 75C Histoire et civilisation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 75D Archéologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0	HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J	HGL 3423	Lectures dirigées	3.0

Bloc 75Y

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J			

Baccalauréat en études classiques et anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-094-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études classiques et anthropologie (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Elsa Bouchard : (514) 434-6111 poste 38472 elsa.bouchard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-094-1-0)

Version 01 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 3 crédits au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés.

L'accès à la maîtrise en études classiques est assuré moyennant un minimum de crédits requis en langues anciennes qui varie selon l'option retenue.

E

Bloc 71A Formation de base

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
ANT 1513	La variation biologique	3.0J	HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0

Bloc 71B Méthodes et techniques de l'archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0
ANT 2266	Archéométrie	3.0	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0J
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0J	ANT 3806	Pratique de terrain	3.0
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0	HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0

Bloc 71C Compléments en archéologie anthropologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S	ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0J
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J	ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0J	ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J

Bloc 71D Compléments en archéologie méditerranéenne

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0J
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0	HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J			

Bloc 71E Compléments en ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J	ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0J

Bloc 71F Compléments en bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0J			

Bloc 71G Compléments en anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0

E

Bloc 71H Histoire antique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0			

Bloc 71I Histoire littéraire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Bloc 71J Langues anciennes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 71K Langues : lecture de textes

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 71L Littérature

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0J	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J

Bloc 71M Langues modernes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études du jeu vidéo

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-4-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études du jeu vidéo
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-171-4-1)

Version 01 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J	JEU 1007	Processus de création vidéoludique	3.0S
JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J	JEU 1008	Culture et documentation vidéoludiques	3.0S

Bloc 70B Approches spécifiques — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JEU 1002	Analyse vidéoludique	3.0J
JEU 1004	Immersion et expériences médiatisées	3.0S
JEU 1005	Les genres et le jeu vidéo	3.0S

Bloc 70C Ouvertures au cinéma

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J
CIN 2105	L'avènement du cinéma	3.0
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
CIN 2116	Cinéma et sciences humaines	3.0J
CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0
CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J
CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S

Bloc 70D Cultures visuelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat par cumul en études du phénomène criminel

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

E

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Majeure en études est-asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études est-asiatiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-097-2-0)

Version 9 (A16)

La majeure comporte 60 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Chine (segments 01 et 71), comporte 60 crédits à option,

- l'orientation Japon (segments 01 et 72), comporte 60 crédits à option,

- l'orientation Corée (segments 01 et 74), comporte 60 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte de 24 à 51 crédits à option.

Bloc 01A Formation est-asiatique Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 1100	Introduction aux études asiatiques	3.0J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J	HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J	POL 3753	La Chine	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J	POL 3754	Le Japon	3.0J

E

Bloc 01B Formation est-asiatique complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	AES 3500	Travail dirigé en études asiatiques	3.0
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J	ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J	POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S	REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S			

Bloc 01C Formation est-asiatique avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J	AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0	POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J

Bloc 01Y Complément de formation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J			

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHINE

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 71A Langue chinoise

Option - Minimum 9 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J	CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J	CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J	CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J			

Bloc 71B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION JAPON

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 72A Langue japonaise

Option - Minimum 9 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J			

Bloc 72B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J	CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J	CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J	CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J	CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J			

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CORÉE

Tous les crédits de l'orientation sont à option. De 9 à 36 crédits peuvent être complétés.

Bloc 74A Langue coréenne

Option - Minimum 9 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S

Bloc 74B Autres langues asiatiques

Option - Maximum 6 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S

COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0

Mineure en études est-asiatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études est-asiatiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

E

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-097-4-0)

Version 07 (A10)

La mineure comporte 30 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Chine (segment 01 et 71)

- l'orientation Japon (segment 01 et 72)

- l'orientation Corée (segment 01 et 73).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Le tronc commun comporte de 18 à 30 crédits à option.

Bloc 01A Formation est-asiatique de base Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 1100	Introduction aux études asiatiques	3.0J
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J
ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0

E

Bloc 01B Formation est-asiatique complémentaire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0
AES 3620	La ville en Asie: une révolution urbaine	3.0
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S
AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S
ANT 3864	Culture japonaise	3.0
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHINE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 71A Langue chinoise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION JAPON

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 72A Langue japonaise

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION CORÉE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 73A Langue coréenne

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	**CRN 1906**	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	**CRN 1907**	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	**CRN 1908**	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	**CRN 1909**	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	**CRN 1910**	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S

Mineure en études féministes, des genres et des sexualités

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-241-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études féministes, des genres et des sexualités
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Pascale Dufour, Responsable de programme : 514 343-6111, poste 41939 pascale.dufour@umontreal.ca
- Lynne Thuot, TGDE : 514 343-6111, poste 40563 lynne.thuot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Il est fortement recommandé d'avoir une maîtrise de l'anglais de niveau B.2 (utilisateur indépendant) pour suivre les cours d'anglais inscrits au programme.
- Les étudiants qui n'ont pas de formation universitaire en sciences sociales devront prendre minimalement le cours POL1100 ou le cours SOL1018 du bloc 70B.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-241-4-0)

Version 02 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 21 crédits à option.

Bloc 70A Histoire et pratique féministe

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FEM 1000	Introduction : méthodes en études féministes	3.0J
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
FEM 3200	Femmes et sociétés: Enjeux contemporains	3.0J

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J

Bloc 70C Corps, sexualités et représentations

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0	COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
ANT 3626	Langage et genre social	3.0	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S	SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J

Bloc 70D Rapports de genre, violence et inégalités

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
GEO 3252	Genre et développement international	3.0	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J
POL 3910	Genre et politique	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0J	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S

Bloc 70E Histoires et théories féministes

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0	HST 3510	Altérités et représentations au Québec (1800-1950)	3.0J
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S	LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0J

E

Baccalauréat en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études hispaniques (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Anahí Alba de la Fuente : anahi.alba.de.la.fuente@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Tous les étudiants doivent passer un test de classement de l'espagnol avant le début du programme. Les étudiants qui auront obtenu un niveau inférieur à intermédiaire à la suite de ce test se verront imposer, hors programme, jusqu'à 6 crédits de mise à niveau (ESP1901, ESP1902) qui devront être réussis durant la première année du programme. Cet ajout pourrait prolonger la durée des études.

Structure du programme (1-105-1-0)

Version 13 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 54 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 73A Langue, civilisations, littérature

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0J

Bloc 73B Apprentissage de l'espagnol

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S

Bloc 73C Étude de la langue et traduction

Option - Minimum 12 crédits, maximum 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S	ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	ESP 3710	L'espagnol : langue étrangère 1	3.0J
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J	ESP 3720	L'espagnol : langue étrangère 2	3.0S
ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J			

Bloc 73D Littérature hispanique et pratiques culturelles hispano-américaines

Option - Minimum 15 crédits, maximum 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0J
ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0J
ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0
ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J	ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0S	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles	3.0
ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0			

Bloc 73E Lectures et recherches complémentaires

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3810	Travail de recherche	3.0
ESP 3820	Programme de lectures	3.0
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 73F Culture, société et théorie littéraire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0	HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J			

Bloc 73Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
COM 1200	Introduction aux médias	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

Majeure en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études hispaniques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Tous les étudiants doivent passer un test de classement de l'espagnol avant le début du programme. Les étudiants qui auront obtenu un niveau inférieur à intermédiaire à la suite de ce test se verront imposer, hors programme, jusqu'à 6 crédits de mise à niveau (ESP1901, ESP1902) qui devront être réussis durant la première année du programme. Cet ajout pourrait prolonger la durée des études.

Structure du programme (1-105-2-0)

Version 15 (A19)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 73A Langue, civilisations, littérature Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J			

Bloc 73B Apprentissage de l'espagnol

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S

Bloc 73C Étude de la langue et traduction

Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J	ESP 3710	L'espagnol : langue étrangère 1	3.0J
ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J	ESP 3720	L'espagnol : langue étrangère 2	3.0S
ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0			

Bloc 73D Littérature hispanique et pratiques culturelles hispano-américaines

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0J	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0J
ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0J	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0J
ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0
ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0	ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0
ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles	3.0
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0S			

Bloc 73E Lectures et recherches complémentaires

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 3810	Travail de recherche	3.0
ESP 3820	Programme de lectures	3.0
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 73F Culture et société et théorie littéraire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0	HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J	HAR 3132	L´art au 17e siècle	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S			

Bloc 73Y

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
COM 1200	Introduction aux médias	3.0J
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

E

Mineure en études hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études hispaniques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-105-4-0)

Version 08 (A19)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire.

Bloc 72A Apprentissage de l'espagnol Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S

Bloc 72B Étude de la langue et traduction

Option - Maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S	ESP 3511	Phonologie et phonétique de l'espagnol	3.0
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J			

Bloc 72C Civilisation et littérature

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3440	Poésie hispanique moderne	3.0
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S	ESP 3451	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles	3.0
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J

Bloc 72D Culture et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0	HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J	HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Certificat d'études individualisées ès arts

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-962-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat d'études individualisées ès arts
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Anglais langue seconde (segment 50)

Notez que les admissions sont suspendues pour la concentration « anglais langue seconde (segment 50) » de ce programme d'études.

Information sur le programme

- Caroline Bergeron : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Études individualisées : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée aux mêmes conditions liées à l'expérience que le certificat d'où émane la concentration, attestations requises.

Autres conditions:

- Compléter le questionnaire d'analyse de candidature qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
- Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tiendra compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme: le certificat d'études individualisées ès arts est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours. L'étudiant complète le certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Exigence de français à l'admission

Le candidat qui souhaite être admis à l'une des concentrations suivantes doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme.

1-962-5-0 **Segment 54** Journalisme

1-962-5-0 **Segment 55** Publicité

1-962-5-0 **Segment 56** Rédaction

1-962-5-0 **Segment 57** Rédaction et communication

1-962-5-0 **Segment 58** Relations publiques

À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-962-5-0)

E

Version 04 (E22)

Le certificat comporte 30 crédits.

Il est défini selon les besoins de formation professionnelle et personnelle de l'étudiant et comprend généralement de 9 à 15 crédits de cours spécifiques à une concentration et de 15 à 21 crédits de cours complémentaires. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Le certificat comprend un tronc commun (segment 01) et les 8 concentrations suivantes:

Anglais langue seconde (segment 50)

Perfectionnement en français langue seconde (segment 52)

Journalisme (segment 54)

Rédaction (segment 56)

Rédaction et communication (segment 57)

Relations publiques (segment 58)

Publicité et communication créative (segment 59)

Microprogrammes liés au secteur ès arts (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Tout microprogramme ès arts de l'Université de Montréal est susceptible de constituer le segment 99 du certificat en études individualisées ès arts en autant qu'il respecte les critères suivants :

- Être un microprogramme de 1er cycle;
- Être attesté par sa faculté;
- Compter au minimum 9 crédits.

Liste des microprogrammes liés au secteur ès arts:

Droit 1-325-6-5;

Langue et culture allemandes 1-085-7-0;

Langue et culture anglaises 1-135-7-0;

Langue et culture arabes 1-117-7-0;

Langue et culture catalanes 1-104-7-0;

Langue et culture chinoises 1-097-7-0;

Langue et culture coréenne 1-097-7-1;

Langue et culture grecques 1-095-7-1;

Langue et culture hispaniques 1-105-7-0;

Langue et culture italiennes 1-110-7-0;

Langue et culture japonaises 1-097-7-2;

Langue et culture latines 1-095-7-0;

Langue et culture néo-helléniques 1-130-7-0;

Langue et culture russes 1-121-7-0;

Langue portugaise et cultures lusophones 1-091-7-0;

Rédaction professionne

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Tronc commun à toutes les concentrations.

Bloc 01Z	Choix - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

SEGMENT 50 PROPRE À LA CONCENTRATION ANGLAIS LANGUE SECONDE

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 50A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1603	General and Professional English Writing 2	3.0
ANS 1606	Integrated English Communication Skills 6	3.0

Bloc 50B Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1412	Phonetics and oral practice	3.0	ANS 2704	English for Negotiating in Global Contexts	3.0
ANS 1602	Professional English for Public Speaking	3.0	ANS 2705	English for Legal Purposes	3.0
ANS 1605	English for Health Care Professionals	3.0	ANS 2715	Scientific and Technical English	3.0
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0	ANS 3705	English for Research and Development	3.0
ANS 1706	Integrated English Communication Skills 7	3.0			

Bloc 50C Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1506	Integrated English Communication Skills 5	3.0

SEGMENT 52 PROPRE À LA CONCENTRATION PERFECTIONNEMENT: FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Cette concentration réservée exclusivement aux étudiants non francophones totalise 6 crédits de cours obligatoire et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 52A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1505	Compréhension du français oral	3.0J S
FRS 2702	Projet personnalisé d'intégration	3.0J

Bloc 52B Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a	6.0	FRS 1604	Lecture et construction textuelle	3.0J S
FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b	6.0	FRS 2704	Production écrite et stylistique	3.0J S
FRS 1602	Langue, communication et culture, QUM6	3.0J S	FRS 2705	Débats et exposés oraux : questions actuelles	3.0J S

Bloc 52C Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1606	Compréhension écrite par les textes littéraires	3.0S	FRS 2706	Langue et cultures : compréhension et expression	3.0S
FRS 1607	Le texte scientifique: compréhension et expression	3.0S	FRS 2707	Méthodologie universitaire : habiletés langagières	3.0J S
FRS 1608	Français langue de l'entreprise	3.0J S			

SEGMENT 54 PROPRE À LA CONCENTRATION JOURNALISME

Cette concentration totalise 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

Bloc 54A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0S	JOU 1450	Atelier de vidéo-journalisme	3.0J S
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S	JOU 3300	Éthique et déontologie du journalisme	3.0S

Bloc 54B Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2101	Atelier de presse écrite 1	3.0J
JOU 2201	Atelier de radio 1	3.0J
JOU 2400	Le journalisme en ligne	3.0S

SEGMENT 56 PROPRE À LA CONCENTRATION RÉDACTION

E

Cette concentration totalise 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

Bloc 56A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0	LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S	LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S

Bloc 56B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0S
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S
RED 2101	Le texte de création	3.0S

SEGMENT 57 PROPRE À LA CONCENTRATION RÉDACTION ET COMMUNICATION

Cette concentration totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Le cours obligatoire doit être suivi avant les cours RED2000, RED2010, RED2020. Il peut être concomitant à tous les autres.

Bloc 57A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S

Bloc 57B

Option -12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0S	RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0
RED 2000	Rédaction administrative	3.0	RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S	RED 2101	Le texte de création	3.0S

SEGMENT 58 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS PUBLIQUES

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Bloc 58A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0S
REP 2100	Rédaction en relations publiques	3.0S
REP 3101	Recherche et évaluation des actions	3.0S

Bloc 58B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 2104	Relations avec les publics internes	3.0S	REP 2300	Relations avec les médias	3.0J
REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0	REP 2400	Internet et relations publiques	3.0S
REP 2200	Communication orale	3.0J S	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0

SEGMENT 59 PROPRE À LA CONCENTRATION PUBLICITÉ ET COMMUNICATION CRÉATIVE

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Bloc 59A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1001	Communication commerciale	3.0S
PBT 1004	Communication créative et médias	3.0S
PBT 2006	Créativité commerciale et numérique	3.0J

Bloc 59B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1002	Culture, marques et contenus	3.0S	PBT 3008	Activation de marques	3.0J
PBT 2007	Gestion créative de projets	3.0S	PBT 3009	Communication relationnelle	3.0S

SEGMENT 99 PROPRE À LA CONCENTRATION MICROPROGRAMMES ÈS ARTS

Voir structure du microprogramme désiré.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Bloc 99A Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Certificat d'études individualisées ès sciences

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-962-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat d'études individualisées ès sciences
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Caroline Bergeron : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Études individualisées : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 cei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (microprogramme, mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée aux mêmes conditions liées à l'expérience que le certificat d'où émane la concentration, attestations requises.

Autres conditions:

- Compléter le questionnaire d'analyse de candidature qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
- Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tiendra compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme: le certificat d'études individualisées ès sciences est composé d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours. L'étudiant complète le certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-962-5-1)

Version 04 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les 27 concentrations suivantes :

Coopération internationale (segment 50)

Criminologie (segment 51)

Gérontologie (segment 52)

Gestion appliquée à la police et à la sécurité (segment 53)

Gestion philanthropique (segment 54)

Intervention auprès des jeunes (segment 55)

Intervention en DI et en TSA (segment 56)

Petite enfance et famille (segment 57)

Relations industrielles (segment 59)

Santé et sécurité du travail (segment 61)

Santé mentale (segment 62)

Toxicomanies (segment 63)

Victimologie (segment 64)

Violence et société (segment 65)

Créativité et innovation (segment 66)

Intervention: groupes et organisations (segment 67)

Leadership militaire (segment 68)

Sexualité: société et intervention (segment 69)

Enquête et renseignement (segment 70)

Relations sociales: égalité et intervention (segment 71)

Santé publique (segment 72)

Affaires internationales (HEC-Montréal) (segment 94)

Gestion des opérations et de la logistique (HEC-Montréal) (segment 95)

Gestion des ressources humaines (HEC-Montréal) (segment 96)

Management (HEC-Montréal) (segment 97)

Marketing (HEC-Montréal) (segment 98)

Microprogramme de premier cycle ès sciences (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Liste des microprogrammes liés au secteur ès sciences:

Administration des systèmes informatiques 1-175-7-3

Bureautique 1-175-7-0

Études autochtones 1-081-7-0

Gestion des services de santé et des services sociaux 1-631-7-2

Initiation à la programmation 1-175-7-1

Initiation au multimédia 1-175-7-6

Multimédia 1-175-7-4

Programmation 1-175-7-2

Programmation Internet 1-175-7-7

Relations ethniques 1-101-7-0

Évaluation de la santé et interventions 1-630-7-5

Soins palliatifs et de fin de vie 1-630-6-0

Gestion de la qualité de vie au travail 1-230-6-0

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment commun sont au choix.

Bloc 01Z Choix - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

E

SEGMENT 50 PROPRE À LA CONCENTRATION COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 50A Obligatoire - 6 crédits.

Bloc 50B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PPL 3010	Coopération et interculturalisme	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S

SEGMENT 51 PROPRE À LA CONCENTRATION CRIMINOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 51A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050G	Sociocriminologie 1	3.0J S
CRI 1100G	Psychocriminologie	3.0J S

Bloc 51B Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001G	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
CRI 1151G	Justice criminelle 1	3.0J S	CRI 2410G	Pénologie	3.0J S
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J S			

Bloc 51C Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000G	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0S	CRI 2052G	Insertion et réinsertion sociale	3.0S
CRI 2015G	Relation d'aide en criminologie	3.0S	CRI 2455G	Psychopathies	3.0J S

Bloc 51D Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0J	CRI 3420G	La femme et la question criminelle	3.0S
CRI 3301G	Sociopolitique de la police	3.0	CRI 3425G	Sociologie du milieu carcéral	3.0S
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S	CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S
CRI 3341G	Drogues et criminalité	3.0S	CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0J S

SEGMENT 52 PROPRE À LA CONCENTRATION GÉRONTOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 52A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0

Bloc 52B Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
GER 2015D	Alimentation et vieillissement	3.0	GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement	3.0	GER 3046D	Le grand âge	3.0
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	GER 3065D	Femmes et vieillissement	3.0

E

SEGMENT 53 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION APPL. À LA POLICE ET À LA SÉCURITÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 53A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0S	GSP 2100	Planification et organisation en sécurité intérieure	3.0S
GSP 1200	Exploitation de l'information en sécurité	3.0J	GSP 2200	Direction et contrôle des activités	3.0S

Bloc 53B Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GSP 2300	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure	3.0S
GSP 2370	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure	3.0

SEGMENT 54 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION PHILANTHROPIQUE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 54A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHE 1001	Introduction à la philanthropie	3.0S
PHE 2010	Cadre et normes en contexte philanthropique	3.0S

Bloc 54B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHE 2020	Les campagnes de collecte de fonds	3.0S	PHE 3010	Dons majeurs et planifiés	3.0S
PHE 2030	Les événements bénéfices	3.0	PHE 3020Z	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données	3.0S
PHE 3000	Stratégies de développement	3.0			

SEGMENT 55 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 55A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0

Bloc 55B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 1010	Processus d'intervention	3.0S	JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0J
JES 2005	Jeunes et famille	3.0S	JES 2015D	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2007	Jeunes des communautés culturelles	3.0	JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0J
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S			

E

SEGMENT 56 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION EN DI ET EN TSA

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 56A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0J S
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0S

Bloc 56B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0J
IDI 2120	Intervenir avec les personnes ayant un TSA	3.0S

Bloc 56C

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3040G	Cadre juridique de l'intervention	3.0S	IDI 2140	Intervenir avec les réseaux social et de services	3.0J
IDI 2130	Intervenir avec les familles	3.0S	IDI 3030	Comportements excessifs et intervention inclusive	3.0J

SEGMENT 57 PROPRE À LA CONCENTRATION PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 57A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1200D	Petite enfance, éducation et milieux de garde	3.0
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0
PEF 3200D	Sécurité des tout-petits	3.0

Bloc 57B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1050	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans	3.0S	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0S	PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0S
PEF 2315	Activité ludique et animation	3.0S	PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0S

SEGMENT 59 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS INDUSTRIELLES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 59A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010G	Introduction aux relations industrielles	3.0S	REI 1240G	Gestion des RH	3.0
REI 1140G	Approche juridique en RI	3.0S	REI 2305G	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0S

Bloc 59B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1020G	Organisation et dynamique de la firme	3.0	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0	REI 1420G	Emploi et salaire	3.0S

SEGMENT 61 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 61A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S
SST 2025	Droit de la SST	3.0S
SST 3035	Enjeux financiers	3.0S

Bloc 61B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SST 1110	Sécurité du travail	3.0S	SST 2130	Hygiène du travail	3.0S
SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0J S	SST 2220	Maladies professionnelles	3.0J S
SST 2120	Ergonomie	3.0S			

SEGMENT 62 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ MENTALE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 62A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0S
SME 1000	Compétences personnelle, professionnelle	3.0J S
SVS 2901	Santé mentale : aspects sociopolitiques	3.0S

Bloc 62B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0S	SME 3030Z	Psychosomatique	3.0J
SME 2055T	Deuil et suicide	3.0S	SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0S
SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S	SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0J
SME 3005	Approche systémique	3.0J	SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S

SEGMENT 63 PROPRE À LA CONCENTRATION TOXICOMANIES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits à option.

Bloc 63A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TXM 3530	Outils d'évaluation en dépendances	3.0S

Bloc 63B

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 63C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 3400	Élaboration d'un programme de prévention	3.0S	TXM 3520	Animation de groupe en dépendances	3.0J
TXM 3500	Entretien motivationnel et autres approches	3.0S	TXM 3540	Intervention auprès des jeunes en dépendances	3.0J
TXM 3510	Intervention en réadaptation des dépendances	3.0J			

E

SEGMENT 64 PROPRE À LA CONCENTRATION VICTIMOLOGIE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 64A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
VIO 2017	Victimes et institutions juridiques	3.0J S

Bloc 64B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2301G	Évaluation et intervention auprès des victimes	3.0J S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S
VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S	VIO 3020D	Profils vulnérables	3.0J S
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S			

SEGMENT 65 PROPRE À LA CONCENTRATION VIOLENCE ET SOCIÉTÉ

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 65A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0S

Bloc 65B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S
VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S

SEGMENT 66 PROPRE À LA CONCENTRATION CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 66A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0S

Bloc 66B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRE 2001	Gestion des connaissances en innovation	3.0	CRE 3015	Innovation sociale	3.0S
CRE 2003	Créativité, innovation et gestion du changement	3.0S	CRE 3024	Gouvernance et écosystèmes d'innovation	3.0S
CRE 2009	Créativité et innovation: individu et organisation	3.0J	CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0S

SEGMENT 67 PROPRE À LA CONCENTRATION INTERVENTION: GROUPES ET ORGANISATIONS

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 67A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0

Bloc 67B Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1038	Habiletés politiques (MNGT30460)	3.0	SST 1110	Sécurité du travail	3.0S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S			

E

SEGMENT 68 PROPRE À LA CONCENTRATION LEADERSHIP MILITAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 68A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	HEC 1030	Gestion du changement (MNGT30411)	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S			

SEGMENT 69 PROPRE À LA CONCENTRATION SEXUALITÉ : SOCIÉTÉ ET INTERVENTION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 69A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SXS 1000	Sexualité et enjeux de société	3.0S
SXS 1001	Développement sexuel et affectif	3.0

Bloc 69B Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S	SXS 2003	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S	SXS 2003D	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S	SXS 2004	Éthique sexuelle, droits et responsabilités	3.0J S
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S			

SEGMENT 70 PROPRE À LA CONCENTRATION ENQUÊTE ET RENSEIGNEMENT

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 70A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 2510G	Droit des enquêtes civiles	3.0S	SIP 2500G	Entrevues d'enquête, perquisitions et saisies	3.0S
DRT 2520G	Droit des enquêtes administratives et pénales	3.0S	SIP 2505G	Stratégies d'enquête	3.0S
SIP 1500G	Théorie de l'enquête	3.0S			

SEGMENT 71 PROPRE À LA CONCENTRATION RELATIONS SOCIALES: ÉGALITÉ ET INTÉGRATION

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 71A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S

E

Bloc 71B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
JES 2007	Jeunes des communautés culturelles	3.0	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S

SEGMENT 72 PROPRE À LA CONCENTRATION SANTÉ PUBLIQUE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S	SPU 2100G	Santé mondiale et environnementale	3.0J
SPU 1010G	Outils méthodologiques en santé publique	3.0S	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S

Bloc 72B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J	SPU 3020G	Santé des jeunes	3.0S
SPU 2320G	Inégalités et développement des communautés	3.0	SPU 3030G	Santé des adultes et des personne âgées	3.0J
SPU 3010G	Santé périnatale et infantile	3.0S			

SEGMENT 94 PROPRE À LA CONCENTRATION AFFAIRES INTERNATIONALES (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 94A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1005	Environnement des affaires internationales (INTE30010)	3.0

Bloc 94B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1004	Aspects juridiques des transactions commerciales internationales (DRAF30008)	3.0	HEC 1054	Gestion internationale de la chaîne logistique (OPER30514)	3.0
HEC 1007	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers (INTE30012)	3.0	HEC 1056	Négociation commerciale internationale (INTE30020)	3.0
HEC 1053	Entrepreneurship international (ENTR30009)	3.0			

SEGMENT 95 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION OPÉRATIONS ET LOGISTIQUE (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 95A

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1041	Gestion des opérations (OPER30500)	3.0

Bloc 95B

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1042	Gestion des opérations dans les entreprises de services (OPER30501)	3.0
HEC 1043	Gestion du transport (OPER30502)	3.0
HEC 1045	Planification et contrôle de la production (OPER30506)	3.0
HEC 1046	Gestion de stocks et de la distribution (OPER30507)	3.0
HEC 1049	Gestion de la qualité (OPER30530)	3.0
HEC 1050	Gestion des achats (OPER30537)	3.0
HEC 1051	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique (OPER30538)	3.0
HEC 1052	Analyse et conception des systèmes opérationnels (OPER30550)	3.0
HEC 1057	Opérations, logistique et développement durable (DDRS30515)	3.0

E

SEGMENT 96 PROPRE À LA CONCENTRATION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (HEC-MTL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 96A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1017	Gestion du personnel (RHRT30300)	3.0
HEC 1023	Relations de travail (RHRT30350)	3.0

Bloc 96B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1018	Gestion de la rémunération (RHRT30302)	3.0
HEC 1019	Recrutement et sélection des ressources humaines (RHRT30303)	3.0
HEC 1020	Gestion de l'évaluation du rendement des employés (RHRT30310)	3.0
HEC 1021	Gestion de la formation des ressources humaines (RHRT30320)	3.0
HEC 1026	Négociation de la convention collective (RHRT30353)	3.0
HEC 1058	Collaboration et partenariat en contexte de changement (RHRT30301)	3.0
HEC 1059	Mobilisation des ressources humaines (RHRT30315)	3.0
HEC 1060	Habiletés de négociation (RHRT30356)	3.0
HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0

SEGMENT 97 PROPRE À LA CONCENTRATION MANAGEMENT (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 97A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1029	Leadership et pratique de direction (MNGT30410)	3.0
HEC 3006	Management (MNGT30400)	3.0

Bloc 97B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1028	Entrepreneuriat, repreneuriat et intrapreneuriat (ENTR31005)	3.0
HEC 1030	Gestion du changement (MNGT30411)	3.0
HEC 1031	Habiletés de supervision (RHRT30420)	3.0
HEC 1032	Habiletés de communication (MNGT30421)	3.0
HEC 1033	Animation et gestion du travail en équipe (RHRT30422)	3.0
HEC 1036	Psychologie de la décision (MNGT30451)	3.0
HEC 1037	Psychologie et leadership du changement (MNGT30452)	3.0
HEC 1038	Habiletés politiques (MNGT30460)	3.0
HEC 1039	Psychologie et gestion des personnalités difficiles (MNGT30461)	3.0
HEC 1061	Comportements et relations humaines au travail (MNGT30401)	3.0
HEC 1062	Devenir une organisation apprenante (MNGT30403)	3.0
HEC 1063	Création d'occasions d'affaires (3040713)	3.0
HEC 1064	Leadership en gestion de projets (PROJ30413)	3.0
HEC 1065	Créativité - Innovation - Entrepreneuriat (ENTR31016)	3.0
HEC 1066	Management éthique (DDRS30425)	3.0
HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0

SEGMENT 98 PROPRE À LA CONCENTRATION MARKETING (HEC-MONTRÉAL)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 98A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 3018	Introduction au marketing (MARK30100)	3.0

Bloc 98B Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HEC 1016	Comportement du consommateur (MARK30136)	3.0
HEC 1067	Communication marketing (MARK30102)	3.0
HEC 1069	Marketing et expérience client (MARK30117)	3.0
HEC 1070	Tendances et stratégie en commerce de détail (MARK30118)	3.0
HEC 1071	Marketing électronique (MARK30170)	3.0

E

SEGMENT 99 PROPRE À LA CONCENTRATION MICROPROGRAMME ÈS SCIENCES

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 à 15 crédits à option.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Bloc 99A Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Baccalauréat en études internationales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-960-1-3
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études internationales (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.85

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca
- Lynne Thuot, TGDE : 514 343-6111, poste 40563 lynne.thuot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec

- L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-960-1-3)

Version 06 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 3 orientations. Les crédits de chacune des orientations se répartissent comme suit: 30 crédits obligatoires, de 57 à 60 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

- orientation Droit et gouvernance (segment 75)

- orientation Coopération et développement (segment 76)

- orientation Paix et sécurité (segment 77).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et de 15 à 39 crédits à option et un maximum de 9 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances des bases

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J
DRT 2100	Droit international public général	3.0J	INT 1000	Introduction aux études internationales	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S	POL 1600	Relations internationales	3.0J S
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J			

Bloc 01B Langues

Option - 12 crédits.

Bloc 01C Méthodes de recherche

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1070	Techniques d'analyse économique 1	3.0J	POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J
ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J			

Bloc 01D Aires géographiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3013	Droit de l'Union européenne	3.0
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0
ECN 1967	Économie de l'Europe	3.0J
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J
HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0J
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 3257	Relations internationales : France	3.0
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0
HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0J S
HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0

E

Bloc 01E Disciplines connexes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2170	Population et environnement	3.0J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J
DMO 3450	Économie et population	3.0J S
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 2222	Géographie économique	3.0J
GEO 2252	Géographie politique	3.0J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0J
GEO 3252	Genre et développement international	3.0
GEO 3262	Environnement : approches critiques	3.0S
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0
SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0J
URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J

Bloc 01F Formation pratique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3001	Stage en milieu de travail	3.0
INT 3002	Stage en milieu de travail	6.0
INT 3003	Travail dirigé en études internationales	3.0

Bloc 01Z

Choix - Maximum 9 crédits

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION DROIT ET GOUVERNANCE

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 75A Intégration des acquis

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3150	Droit et gouvernance	3.0J

Bloc 75B Spécialisations thématiques

Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0J	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
DRT 3107	Droit international de la mer	3.0J S	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
DRT 3109	Droit international des conflits	3.0	POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0S	POL 2859	Opinion publique	3.0J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J	POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J	POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0	POL 3481	Politique et droit	3.0J
ECN 2800	Institutions publiques et financières	3.0J S	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J	POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J			

Bloc 75C Autres cours de spécialisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0	ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0J	ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0J	HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0	HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0J	HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
DRT 3110	Droit international du travail	3.0	POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S	POL 3906	La coopération internationale	3.0J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J	POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J			

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 76A Intégration des acquis

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3005	Coopération et développement	3.0S

Bloc 76B Spécialisations thématiques

Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0J	POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
DRT 3108	Droit international de l'environnement	3.0J	POL 2802	Théories du développement	3.0
DRT 3110	Droit international du travail	3.0	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
DRT 3112	Féminismes, femmes et droit international	3.0	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
ECN 2405	Économie du développement	3.0J	POL 3155	Politiques sociales	3.0J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
ECN 2705	Régulation économique supranationale	3.0	POL 3906	La coopération internationale	3.0J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S	POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J			

Bloc 76C Autres cours de spécialisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0J
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0J
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0
DRT 3105	Droit des relations économiques internat	3.0J
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J
ECN 2311	Problèmes économiques contemporains	3.0J S
ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0J
HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S

E

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION PAIX ET SÉCURITÉ

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 21 à 45 crédits à option.

Bloc 77A Intégration des acquis

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
INT 3006	Paix et sécurité	3.0S

Bloc 77B Spécialisations thématiques

Option - Minimum 21, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3103	Droit international des droits de la personne	3.0J
DRT 3109	Droit international des conflits	3.0
DRT 3808	Droit du cyberespace	3.0
ECN 2015	Comportements stratégiques	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0J
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0J
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J
HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0

Bloc 77C Autres cours de spécialisation

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0J
DRT 3001	Introduction au droit comparé	3.0J
DRT 3002	Droit constitutionnel comparé	3.0
DRT 3508	Droit de l'immigration et des réfugiés	3.0S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 1075	Techniques d'analyse économique 2	3.0J
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J
ECN 2700	Relations économiques internationales	3.0J
ECN 2964	Économie et finances publiques	3.0J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S
POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0

Majeure en études italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-110-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études italiennes
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-110-2-0)

Version 07 (A03)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Civilisation — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0S

Bloc 72B Langue — Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S	ITL 3002	Version	3.0J
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S	ITL 3020	Langue et culture en Italie	3.0J

Bloc 72C Littérature et société

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J	ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0
ITL 2120	Le théâtre italien du 20e siècle	3.0S	ITL 2350	Littérature italienne 2: 20e et 21e siècle	3.0
ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ITL 2270	Italie-Québec: parcours interculturels	3.0			

Bloc 72D L'Italie dans la Méditerranée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3867	Culture et société italienne	3.0	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S

Bloc 72E Les arts

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0	MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0			

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-110-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études italiennes
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-110-4-0)

Version 07 (A03)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Civilisation — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J

Bloc 72B Langue — Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S			

Bloc 72C Lettres et société

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3867	Culture et société italienne	3.0	ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0S
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0	ITL 2270	Italie-Québec: parcours interculturels	3.0
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0	ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0
ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J	ITL 2350	Littérature italienne 2: 20e et 21e siècle	3.0
ITL 2120	Le théâtre italien du 20e siècle	3.0S	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S
ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J			

Bloc 72D Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études latino-américaines

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-092-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études latino-américaines
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Javier Rubiera : javier.rubiera@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-092-4-0)

Version 02 (A01)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S

Bloc 70B Aires culturelles — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0

Bloc 70C Histoire — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J

Bloc 70D Économie et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J

E

Bloc 70E Langues

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 70F Histoire et développement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0

Bloc 70G Arts, cultures et littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0S
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0
ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0J
ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J

Bloc 70H Croissance et développement

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Étudiants libres - 1er cycle

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-998-3-0
CYCLE	1er cycle

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

E

Information sur le programme

- Bureau du registraire : 514-343-7212 https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire/

Conditions d'admissibilité

Structure du programme (1-998-3-0)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Étudiants libres - hors Québec

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-998-3-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Études libres hors Québec

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

E

Information sur le programme

- Bureau du registraire : 514-343-7212 https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire/

Conditions d'admissibilité

Structure du programme (1-998-3-9)

Le programme d'études libres comprend un maximum de 18 crédits de cours donnés entièrement en ligne.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Cours en ligne

Bloc 01Z Cours en ligne - maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S
FRA 1970D	Rédiger en français	3.0
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0
JES 2006D	Jeunes et médias sociaux	3.0
JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
PEF 1200D	Petite enfance, éducation et milieux de garde	3.0
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
PEF 3200D	Sécurité des tout-petits	3.0
PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0
REI 1240G	Gestion des RH	3.0
REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
SOL 6211A	Modèles de modération et de médiation	1.0
SOL 6211B	Modèles de trajectoires généralisés	1.0
SOL 6211C	Modèles de trajectoires par classes latentes	1.0
SXS 2003D	Sexualité et condition de santé	3.0
TXM 1111D	Société, cultures, usage et dépendances	3.0
TXM 1221D	Psychopharmacologie des substances psychotropes	3.0
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S

Étudiants libres - langue seconde

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-998-3-2
CYCLE	1er cycle

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

E

Information sur le programme

- Bureau du registraire : 514-343-7212 https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/bureau-du-registraire/

Conditions d'admissibilité

Structure du programme (1-998-3-2)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Mineure en études lusophones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-091-4-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études lusophones
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Carolina Isaza, TGDE : 514 343-7255 carolina.isaza@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-091-4-1)

Version 00 (A14)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1100	Le monde lusophone	3.0J
PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J

Bloc 70B Langue — Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0

Bloc 70C Lettres et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PTG 2030	Lectures dirigées en études lusophones	3.0
PTG 2652	Théâtre et cinéma lusophones	3.0J

E

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S	HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J	HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HAR 3510	Art latino-américain au 20e et au 21e siècle	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en études médiévales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-150-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en études médiévales
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Gabriele Giannini : 514 343-5612 gabriele.giannini@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Structure du programme (1-150-2-0)

Version 01 (A12)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Introductions Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S

E

Bloc 71B Latin

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S			

Bloc 71C Outils

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0S	FRA 3180	Édition critique	3.0J
ETM 3303	Sujet spécial	3.0	HST 2001	Paléographie	3.0J

Bloc 71D Histoire médiévale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0S	HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S	HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J	HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J	REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0

Bloc 71E Culture médiévale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	PHI 3866	Problèmes de philosophie médiévale	3.0S
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J	REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0			

Bloc 71F Langues et philologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en études médiévales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES MÉDIÉVALES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-150-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études médiévales
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Ce programme est offert conjointement avec l'Université du Québec à Montréal.**

E

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Gabriele Giannini : 514 343-5612 gabriele.giannini@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Structure du programme (1-150-4-0)

Version 06 (A11)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 70A Introductions Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
UQM 1500	Introduction à l'histoire au Moyen Âge (HIS2210)	3.0

Bloc 70B Latin

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

E

Bloc 70C Outils

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0S	FRA 3180	Édition critique	3.0J
ETM 3303	Sujet spécial	3.0	HST 2001	Paléographie	3.0J

Bloc 70D Histoire médiévale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0S	HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S	HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0J
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J	UQM 1504	Villes au Moyen Âge(HIS4219)	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J			

Bloc 70E Culture médiévale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0	PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

Bloc 70F Langues et philologie

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J	ESP 3517	Histoire de la langue espagnole 1	3.0J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J

Certificat en études néo-helléniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-130-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en études néo-helléniques
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

E

Information sur le programme

- Jacques Bouchard : 514 343-6902

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-130-5-0)

Version 00 (H03)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Langue — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S

Bloc 72B Lettres et civilisation — Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S	GRM 3006Z	Poésie néo-hellénique	3.0
GRM 3000	Programme de lecture	3.0S	GRM 3100	Traduction littéraire grec-français	3.0S
GRM 3005	Prose néo-hellénique	3.0	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
GRM 3005Z	Prose néo-hellénique	3.0	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
GRM 3006	Poésie néo-hellénique	3.0S	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0

Bloc 72Z Choix - 3 crédits.

E

Mineure en études québécoises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-375-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études québécoises
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

E

Information sur le programme

- Gilles Dupuis : 514 343-5613

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-375-4-0)

Version 02 (A08)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
QCF 3100	Travail dirigé sur le Québec	3.0

Bloc 70B Discipline des sciences et sciences humaines Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

E

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J	HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0	HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J	HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0J S
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0J S	HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0

Bloc 70C Discipline des sciences sociales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J	REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0J
ECN 1800	Économies nord-américaines	3.0J	SVS 1107	Droits et travail social	3.0J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0J
POL 3292	La politique au Québec	3.0J	URB 1111	Le Québec urbain	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0			

Bloc 70D Discipline des arts et lettres

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	HAR 2115	Les arts au Canada avant 1900	3.0
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J	LNG 2100	Français québécois	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-885-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études religieuses (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Cheminement Honor**

E

Information sur le programme

- TGDE Institut d'études religieuses : 514 343-7506 ier@umontreal.ca
- Jean-François Roussel, responsable du premier cycle : 514 343-7616 jean-francois.roussel@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-1-1)

Version 01 (A19)

Le Baccalauréat comporte 90 crédits, dont 24 crédits obligatoires, 60 crédits à option et 6 crédits de cours au choix.

Le Baccalauréat en études religieuses a 2 orientations: Orientation Sciences des religions (segment 70) et Orientation Théologie (segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante:

Cheminement régulier et cheminement honor: 9 crédits obligatoires, minimum 9 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Concepts fondamentaux et méthodologie

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J

Bloc 01B Transversalités en études religieuses

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0S
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0	REL 3800	Praxéologie	3.0J
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0S	REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0	REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0	REL 3980	Questions spéciales 2	3.0J

Bloc 01C Langues

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0

Bloc 01D Disciplines connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 01Z Cours au choix

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DES RELIGIONS

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et de 30 à 54 crédits à option.

Cheminement régulier : 15 crédits obligatoires et de 15 à 54 crédits à option.

Cheminement honor: 15 crédits obligatoires et de 27 à 54 crédits à option dont les 12 crédits des blocs 70V, 70W et 70X.

Bloc 70A Traditions spirituelles et religieuses - Introduction

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J

Bloc 70B Traditions spirituelles et religieuses - Approfondissement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0
REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

Bloc 70C Religions, culture et société

Option - Minimum 6 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1320	Rites et symboles	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
REL 2300	Science et religion de l'antiquité à la modernité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0S
REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0J
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 3930	Féminismes et religions	3.0J

Bloc 70D Formation complémentaire - Théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0S
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0S
REL 2620	L'Église	3.0J
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0
REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0J
REL 2700	Les évangiles	3.0J
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2991	Théologie IPD 1	3.0
REL 2992	Théologie IPD 2	3.0
REL 2993	Théologie IPD 3	3.0
REL 2994	Théologie IPD 4	3.0
REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S
REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0

Bloc 70V Propre au Cheminement honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 4000	Lectures dirigées	3.0
REL 4001	Projet de recherche honor	3.0

Bloc 70W Propre au cheminement honor : formation avancée 1

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6120	Théories en sciences des religions	3.0S
REL 6210	Théories de la spiritualité	3.0J
REL 6311	Praxéologie	3.0J

Bloc 70X Cheminement honor: formation avancée 2

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6113	Étude empirique du religieux contemporain	3.0
REL 6124	Religions, diversité et sphère publique	3.0J
REL 6220	Traditions spirituelles	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION THÉOLOGIE

E

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et de 30 à 54 crédits à option.

Cheminement régulier : 15 crédits obligatoires et de 15 à 54 crédits à option.

Cheminement honor: 15 crédits obligatoires et de 27 à 54 crédits à option dont les 12 crédits des blocs 71V, 71W et 71X.

Bloc 71A Fondements théologiques

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0S
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0S			

Bloc 71B Champ de spécialisation

Option - Minimum 12 crédits, maximum 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S	REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2620	L'Église	3.0J	REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0	REL 2991	Théologie IPD 1	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0	REL 2992	Théologie IPD 2	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0	REL 2993	Théologie IPD 3	3.0
REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0J	REL 2994	Théologie IPD 4	3.0
REL 2700	Les évangiles	3.0J	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0			

Bloc 71C Formation complémentaire - Sciences des religions

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0	REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J	REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0S
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J	REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 1320	Rites et symboles	3.0J	REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0J	REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J	REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0	REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J	REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J	REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0	REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0	REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0	REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 2300	Science et religion de l'antiquité à la modernité	3.0	REL 3930	Féminismes et religions	3.0J
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J			

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 4000	Lectures dirigées	3.0
REL 4001	Projet de recherche honor	3.0

Bloc 71W Propre au cheminement honor : formation avancée 1

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6210	Théories de la spiritualité	3.0J
REL 6310	Interprétation théologique et biblique	3.0
REL 6311	Praxéologie	3.0J

Bloc 71X Propre au cheminement honor: formation avancée 2 Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 6316	Courant théologique	3.0
REL 6320	Méthodes en exégèse biblique	3.0
REL 6322	Problématiques contemporaines et théologies	3.0J

Mineure en études religieuses

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

E

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-885-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études religieuses
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Entente de partenariat avec l'Institut de pastorale des Dominicains pour l'offre de certains cours.**

Information sur le programme

- TGDE Institut d'études religieuses : 514 343-7506 ier@umontreal.ca
- Jean-François Roussel, responsable du premier cycle : 514 343-7616 jean-francois.roussel@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-4-0)

Version 01 (A19)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Introduction	Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0

Bloc 70B Sciences des religions

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J
REL 1320	Rites et symboles	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0
REL 2300	Science et religion de l'antiquité à la modernité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0S
REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0J
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 3930	Féminismes et religions	3.0J

Bloc 70C Théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0S
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0S
REL 2620	L'Église	3.0J
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0
REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0J
REL 2700	Les évangiles	3.0J
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2991	Théologie IPD 1	3.0
REL 2992	Théologie IPD 2	3.0
REL 2993	Théologie IPD 3	3.0
REL 2994	Théologie IPD 4	3.0
REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S
REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0

Bloc 70D Transversalités

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0
REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0S
REL 3800	Praxéologie	3.0J
REL 3900	Intégration Cultures, sociétés et religions	3.0
REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3980	Questions spéciales 2	3.0J

Bloc 70E Langues

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0

Bloc 70F Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

E

Mineure en études télévisuelles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-4-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études télévisuelles
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Nouveau programme**

E

Information sur le programme

- Marta Boni : 514 343-6964 marta.boni@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-171-4-2)

Version 00 (A21)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

La mineure comporte 30 crédits: 18 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 01A Cours fondamentaux — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	CIN 2121	Histoire de la télévision : une introduction	3.0J
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0	CIN 2122	Introduction à l'analyse des séries télévisées	3.0S
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S	CIN 2125	La télévision transnationale	3.0J

Bloc 01B Approfondissements thématiques — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J	CIN 2127	Scénarisation des séries télé	3.0J
CIN 2123	Le hors-film : la télévision projetée	3.0J	CIN 2200	Le queer et les séries télé	3.0J S

E

Bloc 01C Ouverture au cinéma, aux médias et disciplines connexes Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J	CIN 2120	Cinéma et bande dessinée	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	COM 1300	Théories de la communication	3.0J
ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0	COM 2220	Désinformation et information	3.0S
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J	COM 2450	Influences des médias	3.0J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	COM 2920	Histoire des médias	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	COM 2925	Industries culturelles	3.0J
CIN 1109	Les genres et le cinéma 1	3.0J	COM 2945	Auditoires des médias de masse	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J

Bloc 01Z Choix - Maximum 3 crédits.

Microprogramme de 1er cycle en exploration de l'histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-165-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en exploration de l'histoire
CRÉDITS	9 à 15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus Virtuel**
- **Temps partiel**
- **Nouveau programme**

E

Information sur le programme

- Susan Dalton, responsable du programme : susan.dalton@umontreal.ca
- Mélanie Samson, TGDE : 514 343-2118 melanie.samson.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-165-6-1)

Version 00 (E22)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Antiquité — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0

Bloc 70B Du Moyen-Âge à l'époque contemporaine — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J

Microprogramme de 1er cycle en exploration de technologies informatiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en exploration de technologies informatiques
CRÉDITS	9 à 15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Nadia El-Mabrouk, responsable du programme : 514 343-7481 agde1@iro.umontreal.ca
- Audrey Chanlat, TGDE : 514-343-6111, poste 1866 audrey.chanlat@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit:

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-175-6-1)

Version 00 (A20)

Le microprogramme de premier cycle comporte 9 à 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Programmation	Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0J S
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0J S	IFT 2810	Structures de données	3.0S
IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0S			

E

Bloc 70B Programmation internet

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0J S	IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	IFT 1152	Introduction aux technologies XML	3.0S
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0S			

Bloc 70C Multimédia

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1119	Initiation à la programmation de jeux vidéo	3.0J	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S	IFT 2200	Programmation de jeux vidéo	3.0J
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S

Bloc 70D Administration des systèmes informatiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S	IFT 3820	Gestion de réseaux et protocoles	3.0S
IFT 2830	Sécurité des systèmes informatiques	3.0S	IFT 3830	Administration des systèmes d'exploitation	3.0S

Bloc 70E Bureautique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1177	Chiffrier et bases de données : compléments	3.0S	IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0J S
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S	IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S	IFT 1986	Traitement informatique des textes	3.0J S
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S	IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J

Microprogramme de 1er cycle d'exploration en sciences humaines et sociales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-241-6-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle d'exploration en sciences humaines et sociales
CRÉDITS	9 à 15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus Virtuel**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Myrtha Jean Mary : 514 343-7506 myrtha.jean.mary@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-241-6-0)

Version 00 (H21)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 à 15 crédits à option.

Bloc 70A Histoire	Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J	HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J

Bloc 70B Science des religions

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0	REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0			

Bloc 70C Culture et communication

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1104	Culture et documentation du cinéma	3.0
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J

Bloc 70D Sciences économiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1160	Analyse des données économiques	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S

Baccalauréat par cumul en finance

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

F

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Fondements et pratiques en sciences sociales et santé

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

F

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Certificat en français langue seconde: culture, études et travail

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-821-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en français langue seconde : culture, études et travail
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

F

Information sur le programme

- Monique Beaulac : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 fls-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Français langue seconde: culture, études et travail pour non-francophones : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 frs-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC

- être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Autres conditions

- Les étudiants admis au programme sont convoqués à une séance d'accueil obligatoire et, ultérieurement, à une rencontre individuelle optionnelle avec un responsable. Lors de cette rencontre, le responsable évalue si le candidat a atteint le niveau d'entrée requis et établit avec lui un plan d'études adapté.
- Le candidat doit être de niveau QUM4 (QUM3 réussi) tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Le candidat ayant déjà atteint les objectifs du programme, tant à l'oral qu'à l'écrit, ne peut être admis au certificat.
- Les étudiants du certificat sont exclus des dispositions de l'article 3.4 du Règlement des études de 1er cycle touchant la connaissance du français.

Structure du programme (1-821-5-1)

Version 01 (H16)

Le programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Le bloc 70 A est constitué de 2 cours obligatoires représentant des apprentissages essentiels. Les étudiants doivent suivre 2 cours au niveau 2000, le premier étant celui figurant dans le bloc de cours obligatoire. L'étudiant peut choisir le deuxième cours de niveau 2000 nécessaire à sa diplomation dans le bloc 70 E. Cumulé à d'autres programmes, ce certificat peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le segment totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option.

Bloc 70A Apprentissages essentiels — Obligatoire - 6 crédits

F

COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1505	Compréhension du français oral	3.0J S
FRS 2702	Projet personnalisé d'intégration	3.0J

Bloc 70B Français général, formule intensive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1400	Langue, communication et culture, intensif, QUM4a	6.0	FRS 1501	Langue, communication et culture, intensif, QUM5b	6.0
FRS 1401	Langue, communication et culture, intensif, QUM4b	6.0	FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a	6.0
FRS 1500	Langue, communication et culture, intensif, QUM5a	6.0	FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b	6.0

Bloc 70C Français général, formule non intensive

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1402	Langue, communication et culture, QUM4	3.0J S	FRS 1504	Lecture, écriture et grammaire du texte	3.0J S
FRS 1404	Lecture, écriture et syntaxe	3.0J S	FRS 1602	Langue, communication et culture, QUM6	3.0J S
FRS 1405	Phonétique corrective	3.0J S	FRS 1604	Lecture et construction textuelle	3.0J S
FRS 1502	Langue, communication et culture, QUM5	3.0J S			

Bloc 70D Français de spécialité

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 1406	Introduction à la culture québécoise	3.0J S	FRS 1607	Le texte scientifique: compréhension et expression	3.0S
FRS 1508	Communication en contexte professionnel	3.0J	FRS 1608	Français langue de l'entreprise	3.0J S
FRS 1606	Compréhension écrite par les textes littéraires	3.0S			

Bloc 70E Français de spécialité, niveau avancé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRS 2704	Production écrite et stylistique	3.0J S	FRS 2706	Langue et cultures : compréhension et expression	3.0S
FRS 2705	Débats et exposés oraux : questions actuelles	3.0J S	FRS 2707	Méthodologie universitaire : habiletés langagières	3.0J S

Bloc 70F Français de spécialité, perfectionnement

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	PBT 1002	Culture, marques et contenus	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
FRS 3802	Atelier thématique	3.0	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J
FRS 3802W	Français du droit	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
FRS 3802X	Français scientifique et technique	3.0	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
FRS 3802Y	Français des sciences de la santé	3.0	SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S
FRS 3802Z	Français de la gestion des affaires	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S			

Majeure en géographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-155-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en géographie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

G

Information sur le programme

- François Girard : 514 343-8073 francois.girard@umontreal.ca
- Sophie Schneider, TGDE : 514 343-6111 poste 8052 sophie.schneider@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-155-2-0)

Version 12 (A15)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Fondements — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J			

Bloc 80B Analyse et gestion de l'environnement — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0J

Bloc 80C Analyse et gestion de l'information géographique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0J S	GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S	GEO 2522	Télédétection numérique	3.0
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0J S			

Bloc 80D Environnement physique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2112	Biogéographie	3.0J	GEO 2143	Pédologie	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J	GEO 2152	Hydrologie	3.0J
GEO 2132	Géomorphologie	3.0J	GEO 2182	Terrain en environnement physique 1	3.0J

Bloc 80E Environnement humain

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2222	Géographie économique	3.0J	GEO 2252	Géographie politique	3.0J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J	GEO 2262	Géographie urbaine	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J	GEO 2282	Terrain en environnement humain 1	3.0J

Bloc 80F Régions, monde

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0	GEO 3462Y	Thème régional	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0J	GEO 3495	Géographie des océans	3.0
GEO 3462	Thème régional	3.0			

Bloc 80Y Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S			

Bloc 80Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en géographie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-155-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en géographie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

G

Information sur le programme

- François Girard : 514 343-8073 francois.girard@umontreal.ca
- Sophie Schneider, TGDE : 514 343-6111 poste 8052 sophie.schneider@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-155-4-0)

Version 07 (A15)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Fondements — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J	GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0J

Bloc 80B Régions, monde — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0J
GEO 3462	Thème régional	3.0
GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0S
GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3495	Géographie des océans	3.0

Bloc 80C Analyse et gestion de l'information géographique Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0J S
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0J S

Bloc 80Z Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en géographie environnementale

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-155-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en géographie environnementale (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

G

Information sur le programme

- François Girard : 514 343-8073 francois.girard@umontreal.ca
- Sophie Schneider, TGDE : 514 343-6111 poste 8052 sophie.schneider@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-155-1-0)

Version 20 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il offre deux orientations: l'orientation Environnement physique et l'orientation Environnement humain. Dans chacune des orientations, il est possible de choisir un des trois cheminements: le cheminement régulier, honor ou international.

- l'orientation Environnement physique (segment 01 et 81) est composé de 48 crédits obligatoires, de 39 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

- l'orientation Environnement humain (segment 01 et 82) est composé de 48 crédits obligatoires, de 39 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires, de 21 à 39 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement honor : 24 crédits obligatoires, de 21 à 30 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement international : 24 crédits obligatoires, de 36 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix. De plus, l'étudiant doit faire 6 crédits dans chacun des blocs 01D, 01F et 01G. Il doit également compléter l'équivalent d'un ou deux trimestres (15 ou 30 crédits) dans une université à l'étranger.

Bloc 01A Fondements

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1112	Système Terre 1	3.0J	GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1122	Système Terre 2	3.0J	GEO 1512	Géographie quantitative 1	3.0J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	GEO 1550	Méthodes en géographie	3.0J

Bloc 01B Analyse et gestion de l'environnement

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2312	Géographie des ressources naturelles	3.0J	GEO 3312	Études d'impacts	3.0S
GEO 3031	Sujet spécial en géographie de l'environnement	3.0	GEO 3320	Changements environnementaux	3.0J
GEO 3262	Environnement : approches critiques	3.0S	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0

Bloc 01C Analyse et gestion de l'information géographique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0J S	GEO 3015	SIG3 - Projet	3.0J S
GEO 2512	SIG2 - Analyse spatiale	3.0J	GEO 3532	Modélisation spatiale	3.0J
GEO 2522	Télédétection numérique	3.0			

Bloc 01D Régions, monde

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0	GEO 3462Y	Thème régional	3.0
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J	GEO 3482	Géographie de l'Afrique	3.0S
GEO 3442	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3.0J	GEO 3492	Géographie de l'Amérique latine	3.0
GEO 3452	Géographie de l'Europe	3.0J	GEO 3495	Géographie des océans	3.0
GEO 3462	Thème régional	3.0			

Bloc 01E Projets individuels

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3010	Travail dirigé	3.0
GEO 3022	Stage pratique	3.0
GEO 3044	Lectures dirigées en géographie	3.0

Bloc 01F Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 01G Études internationales - Compléments

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
POL 1954	Politique internationale	3.0J	SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	SOL 3201	Développement international	3.0
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J			

Bloc 01Y Complément de formation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J	POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
BIO 2306	Floristique du Québec	3.0J	SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
BIO 3831	Océanographie	3.0J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	URB 2323	Collectivités viables	3.0S
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0J
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0J
IFT 1800	Initiation à l'informatique	3.0J S	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	URB 3345	Consultation et négociation	3.0J

Bloc 01Z — Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

- en cheminement Honor : 24 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 81V et à 3 crédits du Bloc 81W.

- en cheminement international: 24 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

Bloc 81A Environnement physique — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2112	Biogéographie	3.0J	GEO 2152	Hydrologie	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J	GEO 2182	Terrain en environnement physique 1	3.0J
GEO 2132	Géomorphologie	3.0J	GEO 2533	Géographie quantitative 2	3.0J
GEO 2143	Pédologie	3.0J	GEO 3182	Terrain en environnement physique 2	3.0J

Bloc 81B Intégration — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3032	Sujet spécial en géographie physique	3.0J	GEO 3152	Changements climatiques	3.0
GEO 3132	Paléogéographie	3.0J	GEO 3162	Bassins versants	3.0J

Bloc 81C Environnement humain — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2222	Géographie économique	3.0J	GEO 2532	Techniques d'enquête et d'analyse	3.0J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J	GEO 3033	Sujet spécial en géographie humaine	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J	GEO 3222	Transport et réseaux géographiques	3.0
GEO 2252	Géographie politique	3.0J	GEO 3252	Genre et développement international	3.0
GEO 2262	Géographie urbaine	3.0J	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0

Bloc 81V Propre au cheminement Honor - Projet — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3544	Projet d'environnement physique 1	3.0
GEO 3546	Projet d'environnement physique 2	3.0
GEO 3562	Initiation à la démarche scientifique	3.0S

Bloc 81W Propre au cheminement Honor - Formation avancée — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 6142	Biogéochimie environnementale	3.0J	GEO 6343	Télédétection avancée	3.0J S
GEO 6148	Sujet spécial en géographie physique	3.0J	GEO 6352	S.I.G. : Analyse des données spatiales	3.0J
GEO 6341	Étude de systèmes complexes socioécologiques	3.0J			

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION ENVIRONNEMENT HUMAIN

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option choisis dans les blocs 82B et 82C.

- en cheminement Honor : 24 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 82V et à 3 crédits du Bloc 82W.

- en cheminement international: 24 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 82B et 82C.

G

Bloc 82A Environnement humain

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2222	Géographie économique	3.0J	GEO 2262	Géographie urbaine	3.0J
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J	GEO 2282	Terrain en environnement humain 1	3.0J
GEO 2242	Géographie culturelle	3.0J	GEO 2532	Techniques d'enquête et d'analyse	3.0J
GEO 2252	Géographie politique	3.0J	GEO 3282	Terrain en environnement humain 2	3.0J

Bloc 82B Intégration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3033	Sujet spécial en géographie humaine	3.0J	GEO 3252	Genre et développement international	3.0
GEO 3222	Transport et réseaux géographiques	3.0	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0

Bloc 82C Environnement physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 2112	Biogéographie	3.0J	GEO 2533	Géographie quantitative 2	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J	GEO 3032	Sujet spécial en géographie physique	3.0J
GEO 2132	Géomorphologie	3.0J	GEO 3132	Paléogéographie	3.0J
GEO 2143	Pédologie	3.0J	GEO 3152	Changements climatiques	3.0
GEO 2152	Hydrologie	3.0J	GEO 3162	Bassins versants	3.0J

Bloc 82V Propre au cheminement Honor - Projet

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GEO 3554	Projet environnement humain 1	3.0
GEO 3556	Projet environnement humain 2	3.0
GEO 3562	Initiation à la démarche scientifique	3.0S

Bloc 82W Propre au cheminement Honor - Formation avancée

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 6147	Sujet spécial en géographie humaine	3.0	GEO 6343	Télédétection avancée	3.0J S
GEO 6341	Étude de systèmes complexes socioécologiques	3.0J	GEO 6352	S.I.G. : Analyse des données spatiales	3.0J

Certificat de gérontologie

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-377-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de gérontologie
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- J.Ignace Olazabal : 514 343-6111 poste 2846 ger-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gérontologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 ger-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-377-5-0)

Version 04 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits de cours à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 1000D	Introduction à la gérontologie	3.0	GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0

Bloc 70B Notions biologiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 2015D	Alimentation et vieillissement	3.0
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement	3.0
GER 2040D	Approches thérapeutiques et vieillissement	3.0

Bloc 70C Pratiques et thématiques psychosociales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0	GER 3066D	Prévention de la maltraitance chez les aînés	3.0
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	GER 3067D	Soutien à domicile des personnes agées	3.0
GER 3046D	Le grand âge	3.0	GER 3100	Stage en gérontologie	3.0
GER 3065D	Femmes et vieillissement	3.0			

Bloc 70D Thématiques complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0S	TXM 1221D	Psychopharmacologie des substances psychotropes	3.0
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S
SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0J	VIO 3020D	Profils vulnérables	3.0J S

Baccalauréats en gestion

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

G

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-066-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Caroline Bergeron, responsable du programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsp-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Gestion appliquée à la police et à la sécurité : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsp-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC)
    ou
  - être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), liée au travail de policier ou d'agent de sécurité, et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 3 ans, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Milieu de la sécurité privée : le permis est obligatoire. En vertu de la Loi sur la sécurité privée (« LSP »), toute personne souhaitant exercer une activité de sécurité privée au Québec dans l'une des six catégories (gardiennage, investigation, serrurerie, systèmes électroniques de sécurité, convoyage de biens de valeurs et service conseil en sécurité) doit avoir complété la formation obligatoire avec succès et satisfaire aux conditions relatives à l'obtention d'un ou des permis d'agent réguliers. Réf. : Loi sur la sécurité privée (RLRQ c. S-3.5).

Structure du programme (1-066-5-0)

Version 03 (A12)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1100	Communication appliquée en sécurité intérieure	3.0S	GSP 2200	Direction et contrôle des activités	3.0S
GSP 1200	Exploitation de l'information en sécurité	3.0J	GSP 2300	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure	3.0S
GSP 2100	Planification et organisation en sécurité intérieure	3.0S	GSP 2500	Vision stratégique et dynamique en sécurité intérieure	3.0J

Bloc 70B Formation spécifique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GSP 1040	Gestion des technologies en sécurité intérieure	3.0	GSP 2600Z	Analyse criminologique : enquête criminelle	3.0J S
GSP 1160	Gestion de projet en sécurité intérieure	3.0	GSP 3010	Résolution des problèmes en sécurité intérieure	3.0S
GSP 2360	Contextes émotionnels et leadership	3.0S	GSP 3020	Éthique appliquée en sécurité intérieure	3.0J
GSP 2370	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure	3.0			

Bloc 70C Perfectionnement professionnel

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70D Formation connexe

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S	SIP 2080	La sécurité privée	3.0J
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0J	SIP 3090	Le renseignement	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat en gestion de l'information numérique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-053-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en gestion de l'information numérique
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

G

Information sur le programme

- Nancy Houle : 514 343-6646 nancy.houle@umontreal.ca→
- Yvon Lemay (Responsable du programme) : 514 343-7552 yvon.lemay@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-053-5-1)

Version 02 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Bloc 71A — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0S
INU 1010	Création de l'information numérique	3.0S	INU 1040	Recherche de l'information numérique	3.0S
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0J S	INU 1050	Diffusion d'information numérique	3.0S

Bloc 71B — Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 1052	Typologie des archives	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
ARV 3054	Gestion archives numériques	3.0S
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1560	Communication infographique	3.0J
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0J
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
INU 3000	Projet d'intégration	3.0
INU 3011	Documents structurés	3.0S
INU 3051	Information et sites Web	3.0S
INU 3052	Gestion de systèmes d'info. en réseau	3.0S

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

G

Microprogramme de 1er cycle en gestion de la qualité de vie au travail

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

G

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-230-6-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en gestion de la qualité de vie au travail
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Renée Loiselle, TGDE : 514-343-6090 ou 1 800 363-8876 qvt-tgde@fep.umontreal.ca
- Mélissa Leboeuf, responsable de programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 qvt-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme en gestion de la qualité de vie au travail, le candidat doit:

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au microprogramme.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-230-6-0)

Version 00 (H19)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0
SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J
SST 2310	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S	REI 1240G	Gestion des RH	3.0
ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
NUT 1970	Activité physique, nutrition et santé	3.0J	SST 2310D	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	SST 3340	Leadership et culture en SST	3.0J S

Baccalauréat par cumul en gestion de projets

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

G

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat par cumul en gestion des opérations et de la logistique

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

G

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-631-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- TGDE FEP Gestion des services de santé et des services sociaux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-tgde@fep.umontreal.ca
- Chantal Levesque : 514 343-6111 poste 2937 gsss-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de certificat en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique ou l'équivalent dans le domaine de la santé et des services sociaux
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat en GSSS, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins trois ans, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-631-5-2)

Version 01 (H14)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le certificat totalise 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Les cours ASA 1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme, idéalement avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0J S	ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S
ASA 2221G	La communication en santé	3.0S	ASA 3300G	Planification en santé	3.0S

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1910G	Organisation du travail et optimisation des processus	3.0J	ASA 3150G	Gestion stratégique du changement	3.0J S
ASA 2000G	Gérer la qualité et la performance	3.0S	ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0S
ASA 2010G	Gestion des ressources humaines	3.0J	ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
GER 1016D	Physiologie et vieillissement	3.0	PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0S
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0J S	SME 3035Y	Pratiques axées sur le rétablissement	3.0
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S
JES 2005	Jeunes et famille	3.0S	VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S

Bloc 70Z

Choix - 0 à 3 crédits.

Microprogramme de 1er cycle en gestion des services de santé et des services sociaux

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-631-7-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en gestion des services de santé et des services sociaux
CRÉDITS	15 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

G

Information sur le programme

- TGDE FEP Gestion des services de santé et des services sociaux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-tgde@fep.umontreal.ca
- Chantal Levesque : 514 343-6111 poste 2937 gsss-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de module en gestion des services de santé et des services sociaux, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique ou l'équivalent dans le domaine de la santé et des services sociaux;
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au module en GSSS, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins trois ans, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-631-7-2)

Version 02 (H15)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option. Les cours ASA1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0J S

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 1910G	Organisation du travail et optimisation des processus	3.0J
ASA 2000G	Gérer la qualité et la performance	3.0S
ASA 2010G	Gestion des ressources humaines	3.0J
ASA 2221G	La communication en santé	3.0S
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S
ASA 3150G	Gestion stratégique du changement	3.0J S
ASA 3250G	Droit et éthique en gestion	3.0S
ASA 3300G	Planification en santé	3.0S
ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J

G

Baccalauréat par cumul en gestion et sécurité des systèmes d'information

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

G

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat par cumul en gestion internationale

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Baccalauréat en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-165-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en histoire (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

H

Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes.

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à déposer une demande d'admission.

Information sur le programme

- Mélanie Samson, TGDE : 514 343-2118 melanie.samson.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-165-1-0)

Version 13 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert selon 2 cheminements: le cheminement régulier ou le cheminement honor.

Cheminement régulier (segment 01 et segment 70) : 6 crédits obligatoires, de 78 à 81 crédits à option et 3 à 6 crédits aux choix.

Cheminement honor (segment 01 et segment 71) : 15 crédits obligatoires (dont les 9 crédits du bloc 71V), de 69 à 72 crédits à option (donc 3 crédits minimum du bloc 71A et 3 crédits minimum du bloc 71W) et 3 à 6 crédits aux choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN AUX DEUX CHEMINEMENTS.

Cheminement régulier (segment 01 et segment 70) : 6 crédits obligatoires, de 78 à 81 crédits à option et 3 à 6 crédits aux choix.

Cheminement honor (segment 01 et segment 71) : 15 crédits obligatoires (dont les 9 crédits du bloc 71V), de 69 à 72 crédits à option (donc 3 crédits minimum du bloc 71A et 3 crédits minimum du bloc 71W) et 3 à 6 crédits aux choix.

Bloc 01A Fondement méthodologique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J

Bloc 01B Fondement, histoire de l'Europe

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J

Bloc 01C Fondement, histoire du Québec, du Canada et des Amériques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J	HST 1053	Amérique du Nord autochtone	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J			

Bloc 01D Fondement, histoire de l'Afrique et de l'Orient

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J	HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J	HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0J

Bloc 01E Méthode et pratique de l'histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0	HST 1015	Rédaction et pratique de l'histoire	3.0J
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0S	HST 2001	Paléographie	3.0J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2007	Histoire numérique	3.0J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J
HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0			

Bloc 01F Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2246	Pouvoirs, justice et justiciables d'Ancien Régime	3.0J S
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0
HST 2288	États et identités en Europe de l'Est au 19e s	3.0J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0J
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0J
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2401	Métis et métissage, 17e-21e s.	3.0J
HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVIe-XVIIIe s.	3.0S
HST 2411	L'Atlantique des communications, 16e-18e s.	3.0
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0J S
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0
HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0J
HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J
HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 2911	Thème d'histoire	3.0

Bloc 01I Langues — Option - Maximum 12 crédits.

Bloc 01Y Disciplines connexes — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
CIN 2111	Histoire et cinéma	3.0J
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
ETM 2008	Archéologie médiévale	3.0S
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1412	Le Québec dans le monde	3.0
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
POL 1954	Politique internationale	3.0J
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0J

Bloc 01Z — Choix - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

SEGMENT 70 CHEMINEMENT RÉGULIER

L'étudiant du cheminement régulier doit compléter de 15 à 30 crédits du bloc 70A.

Bloc 70A Spécialisation — Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0J
HST 3100	Les Empires dans l'Antiquité	3.0S
HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0J
HST 3133	Nous sommes tous Grecs : le philhellénisme au 19e	3.0J
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0J
HST 3209	Esprit et culture en Europe 1790-1820	3.0
HST 3210	L'Italie à l'époque du Grand Tour	3.0J
HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
HST 3257	Relations internationales : France	3.0
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0
HST 3361	Société et pouvoir aux États-Unis	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3371	Activisme autochtone & politique coloniale18e-19e	3.0
HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0
HST 3430	Vie matérielle en Amérique, 16e-18e s.	3.0J
HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0J S
HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0
HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3510	Altérités et représentations au Québec (1800-1950)	3.0J
HST 3562	Sciences, techniques et sociétés	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
HST 3611	Problèmes d'histoire	3.0J
HST 3700	Lectures dirigées	3.0
HST 3710	Stage et activités professionnelles	3.0
HST 3720	Recherche en archives	3.0
HST 3741	Voyage d'études	3.0

H

SEGMENT 71 CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du cheminement honor sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 6 à 21 crédits à option.

Bloc 71A Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0J
HST 3100	Les Empires dans l'Antiquité	3.0S
HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0J
HST 3133	Nous sommes tous Grecs : le philhellénisme au 19e	3.0J
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0J
HST 3209	Esprit et culture en Europe 1790-1820	3.0
HST 3210	L'Italie à l'époque du Grand Tour	3.0J
HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
HST 3257	Relations internationales : France	3.0
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3361	Société et pouvoir aux États-Unis	3.0
HST 3371	Activisme autochtone & politique coloniale18e-19e	3.0
HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0
HST 3430	Vie matérielle en Amérique, 16e-18e s.	3.0J
HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0J S
HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0
HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3510	Altérités et représentations au Québec (1800-1950)	3.0J
HST 3562	Sciences, techniques et sociétés	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
HST 3611	Problèmes d'histoire	3.0J
HST 3710	Stage et activités professionnelles	3.0
HST 3741	Voyage d'études	3.0

Bloc 71V

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 4000	Initiation à la recherche avancée	3.0J
HST 4010	Spécialisation honor en histoire	3.0
HST 6033	Séminaire honor en histoire	3.0

Bloc 71W

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3700	Lectures dirigées	3.0
HST 3720	Recherche en archives	3.0

Majeure en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-165-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en histoire
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

H

Information sur le programme

- Mélanie Samson, TGDE : 514 343-2118 melanie.samson.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-165-2-0)

Version 13 (A16)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement méthodologique — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J

Bloc 71B Fondement, histoire de l'Europe — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J

Bloc 71C Fondement, histoire du Québec, du Canada et des Amériques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1053	Amérique du Nord autochtone	3.0J

Bloc 71D Fondement, histoire de l'Afrique et de l'Orient

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J
HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0J

Bloc 71E Pratique et méthode

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0S
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J
HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0
HST 1015	Rédaction et pratique de l'histoire	3.0J
HST 2001	Paléographie	3.0J
HST 2007	Histoire numérique	3.0J
HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J

Bloc 71F Approndissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2246	Pouvoirs, justice et justiciables d'Ancien Régime	3.0J S
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0
HST 2288	États et identités en Europe de l'Est au 19e s	3.0J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0J
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0J
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2401	Métis et métissage, 17e-21e s.	3.0J
HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVIe-XVIIIe s.	3.0S
HST 2411	L'Atlantique des communications, 16e-18e s.	3.0
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0J S
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0
HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0J
HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J
HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 2911	Thème d'histoire	3.0

Bloc 71G Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 3070	État et religion dans le monde arabe (18e-19e s.)	3.0J
HST 3100	Les Empires dans l'Antiquité	3.0S
HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0
HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 3131	Les modernités du Moyen Âge	3.0J
HST 3133	Nous sommes tous Grecs : le philhellénisme au 19e	3.0J
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0J
HST 3209	Esprit et culture en Europe 1790-1820	3.0
HST 3210	L'Italie à l'époque du Grand Tour	3.0J
HST 3253	Paix et pacifisme en Occident (19e- 21e siècles)	3.0J
HST 3257	Relations internationales : France	3.0
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J
HST 3276	Allemagne au 20e siècle : guerre et mémoire	3.0J
HST 3352	Pouvoir et société en Amérique latine	3.0
HST 3361	Société et pouvoir aux États-Unis	3.0
HST 3371	Activisme autochtone & politique coloniale18e-19e	3.0
HST 3426	Le Canada avant 1830: traces et lectures	3.0
HST 3430	Vie matérielle en Amérique, 16e-18e s.	3.0J
HST 3440	Marginalité et exclusion au Canada	3.0J S
HST 3450	Histoire économique nord-américaine	3.0J
HST 3460	État, société et citoyenneté au Canada	3.0
HST 3480	Canada: Empires et résistances	3.0
HST 3510	Altérités et représentations au Québec (1800-1950)	3.0J
HST 3562	Sciences, techniques et sociétés	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
HST 3611	Problèmes d'histoire	3.0J

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

H

Mineure en histoire

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-165-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en histoire
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

H

Information sur le programme

- Mélanie Samson, TGDE : 514 343-2118 melanie.samson.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-165-4-0)

Version 07 (A16)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 75

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A Méthodologie et fondements	Option - Minimum 9 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 1015	Rédaction et pratique de l'histoire	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1053	Amérique du Nord autochtone	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J
HST 1080	Histoire de l'Afrique	3.0J
HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J

Bloc 75B Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2132	Histoire des croisades	3.0J
HST 2139	Mondes nordiques médiévaux: Vikings et Celtes	3.0J
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J
HST 2246	Pouvoirs, justice et justiciables d'Ancien Régime	3.0J S
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J
HST 2263	La Révolution française et l'Empire	3.0
HST 2264	Le Siècle des lumières en Europe	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2276	Histoire de l'Holocauste : une perspective intl	3.0J
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0
HST 2288	États et identités en Europe de l'Est au 19e s	3.0J
HST 2295	La Première Guerre mondiale	3.0J
HST 2296	La Seconde Guerre mondiale	3.0J
HST 2297	Histoire de la Guerre froide	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S
HST 2401	Métis et métissage, 17e-21e s.	3.0J
HST 2410	Histoire des empires atlantiques, XVIe-XVIIIe s.	3.0S
HST 2411	L'Atlantique des communications, 16e-18e s.	3.0
HST 2420	Îles et continent: l'Amérique française	3.0J S
HST 2422	Histoire politique du Québec, 1760-1867	3.0
HST 2427	Amérique du Nord britannique	3.0J
HST 2430	Culture et société au Québec	3.0
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
HST 2453	L'Europe et le monde	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
HST 2627	Dominations et résistances dans le monde arabe	3.0J
HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2831	Histoire des médecines alternatives	3.0
HST 2875	Histoire de Montréal - Ville d'Amérique/du monde	3.0
HST 2885	Histoire de l'environnement au Canada	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
HST 3133	Nous sommes tous Grecs : le philhellénisme au 19e	3.0J

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

H

Baccalauréat en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-170-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en histoire de l'art (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	19.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

H

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-170-1-0)

Version 12 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option choisis dans les blocs 73B à 73F et 73 Y et 3 crédits au choix,

- en cheminement honor : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option, dont 51 crédits choisis dans les blocs 73B à 73F, 9 crédits du bloc 73V et 3 crédits du bloc 73W, et 3 crédits au choix.

La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre.

Bloc 73A Outils fondamentaux et d'analyse en histoire de l'art

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1001	Introduction aux approches théoriques et critiques	3.0J
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J
HAR 1075	Initiation à la recherche en histoire de l'art	3.0J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 2075	Historiographie	3.0J
HAR 3345	Atelier de synthèse	3.0J

Bloc 73B Mise en pratique des apprentissages

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ART 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0J
ART 1900	Atelier en arts visuels	3.0J
ART 2000	La gravure : histoire et pratique	3.0
ART 2050	Procédés photographiques, argentique et numérique	3.0J
ART 2060	Modélisation 3D et histoire de l'art	3.0
ART 2102	Pratique numérique de l'histoire de l'art	3.0S
ART 3001	Écrire l'histoire de l'art	3.0J
ART 3100	Voyage d'étude	3.0
HAR 2261	L'histoire de l'art dans les collections	3.0
HAR 2262	L'histoire de l'art dans les musées	3.0J
HAR 3360	Stage	3.0

Bloc 73C Études historiques et actuelles

Option - Minimum 21 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 1161	L'architecture moderne 1750-1950 : principes et mutations	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 1640	L'art contemporain	3.0
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J
HAR 2073	Le monde médiéval	3.0J
HAR 2089	L'art et l'architecture de la Rome antique	3.0J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0
HAR 2252	L'art au 18e siècle	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
HAR 2535	Le baroque	3.0J
HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0J
HAR 2815	L'art aux 15e et 16e siècles	3.0J
HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
HAR 3220	L'art actuel	3.0J
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

Bloc 73D Art des Amériques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 1610	Américanités	3.0J
HAR 2115	Les arts au Canada avant 1900	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2196	Art et cultures à Montréal	3.0
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
HAR 3510	Art latino-américain au 20e et au 21e siècle	3.0J

Bloc 73E Arts, institutions et sociétés

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
HAR 1240	Le musée d'art	3.0S
HAR 2121	Théories postcoloniales et décoloniales	3.0
HAR 2260	Histoire des collections	3.0S
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
HAR 2781	Humour et satire visuelle	3.0J
HAR 2785	Arts et diasporas	3.0
HAR 2786	Art et nature	3.0S
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J
HAR 3230	Sociologie de l'art	3.0
HAR 3450	Économie de l'art	3.0J
HAR 3550	L'art du témoignage	3.0J
HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J

Bloc 73F Arts, médiums, techniques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
HAR 2355	Les arts médiatiques et numériques	3.0J
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0J
HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0J
HAR 2630	L'architecture, l'espace et la représentation	3.0
HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J

Bloc 73V Cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 4000	Lectures et recherches dirigées	3.0

Bloc 73W Cheminement honor : formation avancée

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 6015	Arts du Moyen Âge	3.0J
HAR 6026	Arts de la Renaissance	3.0
HAR 6046	Arts modernes	3.0
HAR 6048	Art actuel	3.0
HAR 6055	Histoire de l'art et sciences humaines	3.0
HAR 6073	Arts et cultures des Amériques	3.0J
HAR 6074	Arts et cinémas autochtones	3.0
HAR 6080	Muséologie et histoire de l'art	3.0J
HAR 6082	Arts et sociologie	3.0J
HAR 6092	Théories de l'art	3.0
HAR 6100	Genres et sexualités dans les arts	3.0J
HAR 6126	Arts du 19e siècle	3.0
HAR 6150	La photographie en question	3.0
HAR 6246	Enjeux et thèmes de l'histoire de l'art	3.0J
HAR 6300	L'objet en question	3.0S

Bloc 73Y Discipline connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
FRA 1013	La rédaction	3.0J
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

H

Majeure en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-170-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en histoire de l'art
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	19.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

H

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-170-2-0)

Version 10 (A21)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Outils fondamentaux et d'analyse en histoire de l'art — Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1001	Introduction aux approches théoriques et critiques	3.0J	HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J	HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1075	Initiation à la recherche en histoire de l'art	3.0J	HAR 2075	Historiographie	3.0J
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S			

Bloc 72B Mise en pratique des apprentissages — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ART 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0J
ART 1900	Atelier en arts visuels	3.0J
ART 2000	La gravure : histoire et pratique	3.0
ART 2050	Procédés photographiques, argentique et numérique	3.0J
ART 2060	Modélisation 3D et histoire de l'art	3.0
ART 2102	Pratique numérique de l'histoire de l'art	3.0S
ART 3001	Écrire l'histoire de l'art	3.0J
HAR 2261	L'histoire de l'art dans les collections	3.0
HAR 2262	L'histoire de l'art dans les musées	3.0J

Bloc 72C Études historiques et actuelles

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 1161	L'architecture moderne 1750-1950 : principes et mutations	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 1640	L'art contemporain	3.0
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J
HAR 2073	Le monde médiéval	3.0J
HAR 2089	L'art et l'architecture de la Rome antique	3.0J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0
HAR 2252	L'art au 18e siècle	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
HAR 2535	Le baroque	3.0J
HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0J
HAR 2815	L'art aux 15e et 16e siècles	3.0J
HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
HAR 3220	L'art actuel	3.0J
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

H

Bloc 72D Art des Amériques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 1610	Américanités	3.0J
HAR 2115	Les arts au Canada avant 1900	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2196	Art et cultures à Montréal	3.0
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
HAR 3510	Art latino-américain au 20e et au 21e siècle	3.0J

Bloc 72E Arts, institutions et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
HAR 1240	Le musée d'art	3.0S
HAR 2121	Théories postcoloniales et décoloniales	3.0
HAR 2260	Histoire des collections	3.0S
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
HAR 2781	Humour et satire visuelle	3.0J
HAR 2785	Arts et diasporas	3.0
HAR 2786	Art et nature	3.0S
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J
HAR 3230	Sociologie de l'art	3.0
HAR 3290	Violences de l'image artistique	3.0
HAR 3450	Économie de l'art	3.0J
HAR 3550	L'art du témoignage	3.0J
HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J

Bloc 72F Arts, médiums, techniques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
HAR 2355	Les arts médiatiques et numériques	3.0J
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0J
HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0J
HAR 2630	L'architecture, l'espace et la représentation	3.0
HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J

Bloc 72Y Discipline connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 3815	Sujets spéciaux en études asiatiques	3.0S
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
FRA 1013	La rédaction	3.0J
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

Bloc 72Z Choix - 3 crédits.

H

Mineure en histoire de l'art

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-170-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en histoire de l'art
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	19.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

H

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-170-4-0)

Version 08 (A21)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Outils fondamentaux et d'analyse en histoire de l'art Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1001	Introduction aux approches théoriques et critiques	3.0J	HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J	HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1075	Initiation à la recherche en histoire de l'art	3.0J	HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S	HAR 2075	Historiographie	3.0J

Bloc 72B Mise en pratique des apprentissages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ART 1800	Techniques et procédés picturaux	3.0J
ART 1900	Atelier en arts visuels	3.0J
ART 2000	La gravure : histoire et pratique	3.0
ART 2050	Procédés photographiques, argentique et numérique	3.0J
ART 2060	Modélisation 3D et histoire de l'art	3.0
ART 2102	Pratique numérique de l'histoire de l'art	3.0S
ART 3001	Écrire l'histoire de l'art	3.0J
HAR 2261	L'histoire de l'art dans les collections	3.0
HAR 2262	L'histoire de l'art dans les musées	3.0J

Bloc 72C Études historiques et actuelles

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 1161	L'architecture moderne 1750-1950 : principes et mutations	3.0S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 1640	L'art contemporain	3.0
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J
HAR 2073	Le monde médiéval	3.0J
HAR 2089	L'art et l'architecture de la Rome antique	3.0J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0
HAR 2252	L'art au 18e siècle	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
HAR 2535	Le baroque	3.0J
HAR 2650	Les révolutions surréalistes	3.0J
HAR 2815	L'art aux 15e et 16e siècles	3.0J
HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
HAR 3220	L'art actuel	3.0J
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0

Bloc 72D Art des Amériques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0
HAR 1610	Américanités	3.0J
HAR 2115	Les arts au Canada avant 1900	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2196	Art et cultures à Montréal	3.0
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J
HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
HAR 3510	Art latino-américain au 20e et au 21e siècle	3.0J

Bloc 72E Arts, institutions et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1140	Architecture, art et utopies	3.0
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
HAR 1240	Le musée d'art	3.0S
HAR 2121	Théories postcoloniales et décoloniales	3.0
HAR 2260	Histoire des collections	3.0S
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
HAR 2781	Humour et satire visuelle	3.0J
HAR 2785	Arts et diasporas	3.0
HAR 2786	Art et nature	3.0S
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J
HAR 3230	Sociologie de l'art	3.0
HAR 3290	Violences de l'image artistique	3.0
HAR 3450	Économie de l'art	3.0J
HAR 3550	L'art du témoignage	3.0J
HAR 3870	Thèmes et problèmes d'histoire de l'art	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J

Bloc 72F Arts, médiums, techniques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2124	Archéologie de l'audiovisuel	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
HAR 2355	Les arts médiatiques et numériques	3.0J
HAR 2400	Histoire d'un médium	3.0J
HAR 2460	Ciné-histoire de l'art	3.0J
HAR 2630	L'architecture, l'espace et la représentation	3.0
HAR 3185	Technologies du regard au 19e siècle	3.0
HAR 3405	Histoire d'un genre	3.0
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en histoire et études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES | DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-166-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en histoire et études classiques (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

H

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca
- Elsa Bouchard : (514) 434-6111 poste 38472 elsa.bouchard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-166-1-0)

Version 00 (A05)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'histoire et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admissible à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Bloc 71A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Bloc 71B Introduction complémentaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 1043	Histoire des États-Unis	3.0J	HST 2023	Introduction à la discipline historique	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J			

Bloc 71C Langues anciennes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S

Bloc 71D Langues anciennes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 71E Langues anciennes, lecture de textes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 71F Sciences auxiliaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0	HST 2007	Histoire numérique	3.0J
ETM 3202	Initiation aux sources médiévales	3.0S	HST 2013	Histoire et muséologie	3.0J
HST 2001	Paléographie	3.0J			

Bloc 71G Littérature gréco-romaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0			

Bloc 71H Histoire de l'Antiquité

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 71I Histoire médiévale et moderne

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J
HST 2125	Le Moyen Âge européen 5e - 10e siècle	3.0
HST 2126	Le Moyen Âge européen 10e - 15e siècle	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J
HST 2262	La Grande-Bretagne depuis 1485	3.0J
HST 3130	Culture et société au Moyen Âge	3.0J
HST 3206	Histoire des mentalités françaises d'Ancien Régime	3.0J

Bloc 71J Histoire contemporaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
HST 2370	Les États-Unis à l'ère des révolutions	3.0
HST 2371	Le 20e siècle américain	3.0S

Bloc 71K Archéologie gréco-romaine

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J
HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2421	Stage pratique en archéologie	3.0
HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0J

Bloc 71L Compléments linguistiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en humanités numériques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-163-4-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en humanités numériques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- ☐ **Nouveau programme**

H

Conditions d'admissibilité

Structure du programme (1-163-4-1)

Version 00 (A22)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Théories et fondements — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HNU 1000	Humanités numériques : théories	3.0
HNU 2000	Humanités numériques : technologies	3.0
HNU 3000	Humanités numériques : laboratoire	3.0

Bloc 70B Ateliers techniques — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HNU 3051	Humanités numériques : formats d'écriture	1.0
HNU 3052	Humanités numériques : introduction à la TEI	1.0
HNU 3053	Humanités numériques : approfondissement TEI-ODD	1.0
HNU 3054	Humanités numériques : Web sémantique et données	1.0
HNU 3055	Humanités numériques : données ouvertes	1.0
HNU 3056	Humanités numériques : visualisation de données	1.0
HNU 3057	Humanités numériques : analyse de texte	1.0
HNU 3058	Humanités numériques : technologies du Web	1.0
HNU 3059	Humanités numériques : langages de programmation	1.0

Bloc 70C Compléments disciplinaires — Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ART 2060	Modélisation 3D et histoire de l'art	3.0
ART 2102	Pratique numérique de l'histoire de l'art	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 2215	Culture mobile	3.0J
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J
COM 2920	Histoire des médias	3.0S
FAS 1001	Introduction aux mégadonnées en sciences sociales	3.0
FAS 1002	Initiation à la programmation en sciences sociales	3.0S
FAS 1003	Visualisation des données	3.0S
FAS 3001	Statistiques avancées en sciences sociales	3.0J
FAS 3002	Intelligence artificielle et données textuelles	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J
HST 2007	Histoire numérique	3.0J
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J
LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

H

Baccalauréat en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en informatique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	25.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Orientation COOP**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**
- **Cheminement accéléré/intensif**

I

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 tgde1cyc@iro.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques
  - DEC en techniques de l'informatique (voir remarques)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme

équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- L'étudiant admis sur la base du DEC en techniques de l'informatique doit réussir les cours de mathématiques MAT 1903 (Calcul différentiel) et MAT 1923 (Calcul intégral) et MAT 1905 (Algèbre linéaire et géométrie vectorielle) dans sa première année d'inscription. Il peut toutefois être exempté
  - d'un ou des cours prescrits s'il a réussi des cours équivalents au niveau collégial
  - du cours MAT 1903 si les résultats au test de mathématiques auquel il est soumis le justifient.

Structure du programme (1-175-1-0)

Version 22 (A15)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 2 orientations et un cheminement particulier :

- orientation générale (segment 76)

- orientation Coop (segment 77)

- cheminement honor (segment 78).

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientations) sont répartis de la façon suivante :

- orientation générale (segment 01 et 76) : 57 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 6 crédits au choix

- orientation Coop (segment 01 et 77) : 66 crédits obligatoires dont 9 de stages, 18 crédits à option et 6 crédits au choix

- cheminement honor (segment 01 et 78) : 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Programmation — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S			

Bloc 01B Système — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0J

Bloc 01C Théorie — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S

Bloc 01D Mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S

Bloc 01Y Contributions d'autres disciplines

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 1542	Introduction à la télédétection	3.0J S
HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2005	Logique 2	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 76A Interfaces et bases de données

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J

Bloc 76B Génie logiciel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 76C Cours complémentaires

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J

Bloc 76D Projet et stage

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0
IFT 3710	Projets en aprentissage automatique	3.0J S

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION COOP

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du Baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études.

Bloc 77A Interfaces et bases de données

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J

I

Bloc 77B Génie logiciel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 77C Stages

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2550	Stage d'informatique 1	3.0
IFT 3550	Stage d'informatique 2	3.0
IFT 3551	Stage d'informatique 3	3.0

Bloc 77D Cours complémentaires

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J	IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J	IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J	IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0			

SEGMENT 78 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du cheminement sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du Baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études.

Bloc 78A Méthodes formelles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J	IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0	IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J

Bloc 78B Projet honor

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 4055	Projet informatique honor	3.0

Bloc 78C Cours de deuxième cycle

Option - Minimum 7 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIN 6002	Principes d'analyse génomique	3.0J	IFT 6232	Compilation	4.0J
BIN 6003	Architecture des polymères biologiques	3.0J	IFT 6251	Sujets en génie logiciel	4.0J
IFT 6010	Intelligence artificielle	4.0J	IFT 6255	Recherche d'information	4.0J
IFT 6042	Synthèse d'images	4.0	IFT 6261	Traitement des connaissances	4.0J S
IFT 6080	Sujets en exploitation des ordinateurs	4.0J	IFT 6271	Sécurité informatique	4.0J
IFT 6095	Sujets en infographie	4.0J	IFT 6291	Bio-informatique génomique	4.0J
IFT 6145	Vision tridimensionnelle	4.0J S	IFT 6292	Bio-informatique moléculaire	4.0J
IFT 6150	Traitements d'images	4.0J S	IFT 6299	Sujets en bio-informatique	4.0S
IFT 6155	Informatique quantique	4.0J	IFT 6521	Programmation dynamique	4.0J
IFT 6172	Sémantique des langages de programmation	4.0J	IFT 6551	Programmation en nombres entiers	4.0
IFT 6180	Cryptologie : théorie et applications	4.0	IFT 6561	Simulation : aspects stochastiques	4.0
IFT 6195	Sujets en informatique quantique	4.0J			

Bloc 78D Compléments

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J	IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J	IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J	IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0	IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J	IFT 3710	Projets en aprentissage automatique	3.0J S
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J	IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J	IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0			

Majeure en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en informatique
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

I

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 tgde1cyc@iro.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-2-0)

Version 12 (A15)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Programmation et algorithmique — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J

Bloc 73B Système — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S

Bloc 73C Théorie — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S

Bloc 73D Domaines fondamentaux — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S			

Bloc 73E Compléments — Option - Minimum 15 crédits, Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J

Bloc 73F Mathématiques

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J
GEO 2522	Télédétection numérique	3.0
HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2005	Logique 2	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en informatique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

I

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 tgde1cyc@iro.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-4-0)

Version 11 (A05)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Programmation et matériel — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J			

Bloc 73B Domaines fondamentaux — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2015	Structures de données	3.0J	IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S	IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S	IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S			

Bloc 73C Mathématiques — Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
BCM 1501	Origine biochimique de la vie	3.0J S
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J
GEO 2522	Télédétection numérique	3.0
HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2005	Logique 2	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

I

Certificat en informatique appliquée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en informatique appliquée
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

I

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du certificat en informatique appliquée avec la mineure ou la majeure en informatique.

Structure du programme (1-175-5-0)

Version 11 (H21)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : de 24 à 30 crédits à option et, au maximum, 6 crédits au choix.

Bloc 72A Langages de programmation Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0J S			

Bloc 72B Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S	IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0S
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0J S	IFT 2810	Structures de données	3.0S

Bloc 72C Administration des systèmes informatiques

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S	IFT 3820	Gestion de réseaux et protocoles	3.0S
IFT 2830	Sécurité des systèmes informatiques	3.0S	IFT 3830	Administration des systèmes d'exploitation	3.0S

Bloc 72D Multimédia

Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1119	Initiation à la programmation de jeux vidéo	3.0J	IFT 2200	Programmation de jeux vidéo	3.0J
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S	IFT 2740	Outils de l'infographie 3D	3.0J S

Bloc 72E Programmation internet

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0J S	IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	IFT 1152	Introduction aux technologies XML	3.0S
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0S			

Bloc 72Z

Choix - Maximum 6 crédits.

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-373-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

I

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- TGDE FEP Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jes-tgde@fep.umontreal.ca
- Dominique Trudel : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jes-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et comprenant un stage, notamment éducation spécialisée, travail social, intervention en délinquance ou autre.
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an. Un stage, d'une valeur minimale de 9 crédits, soit 405 h, effectué dans le cadre d'études universitaires dans le domaine de l'éducation ou de l'intervention psychosociale, peut tenir lieu d'expérience.
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à

temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

- Le certificat offre des cours à distance. Ils sont identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-373-5-0)

Version 03 (H17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, 18 à 21 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Le cours JES1000 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Fondements de l'intervention — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S
JES 1001	Jeunes et réalités sociales	3.0
JES 1010	Processus d'intervention	3.0S

Bloc 70B Intégration des apprentissages — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JES 3010	Activité d'intégration	3.0S
JES 3020	Stage d'intervention	3.0

Bloc 70C Pratiques de l'intervention — Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2005	Jeunes et famille	3.0S	JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0J
JES 2006	Jeunes et médias sociaux	3.0	JES 2015D	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2006D	Jeunes et médias sociaux	3.0	JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0
JES 2007	Jeunes des communautés culturelles	3.0	JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0J
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	JES 2016Z	Le décrochage scolaire	3.0S
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S			

Bloc 70D Formation complémentaire — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1511G	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J S	REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	SME 2044	Jeunes et santé mentale	3.0S
CRI 3900G	Justice des mineurs	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S			

Bloc 70Z — Choix - maximum 3 crédits.

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-422-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

I

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- TGDE FEP IDI et TSA : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 idi-tgde@fep.umontreal.ca
- Jenny Ingrid Lebounga Vouma, responsable de programme : idi-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
    et
  - avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an (attestations requises).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-422-5-1)

Version 00 (A13)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 1010	Fondements théoriques de la DI	3.0S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0J S
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0S

Bloc 70B Intervention spécifique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0J
IDI 2120	Intervenir avec les personnes ayant un TSA	3.0S

Bloc 70C Intervention et problématique reliées

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3040G	Cadre juridique de l'intervention	3.0S	IDI 2140	Intervenir avec les réseaux social et de services	3.0J
IDI 2130	Intervenir avec les familles	3.0S	IDI 3030	Comportements excessifs et intervention inclusive	3.0J

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0S	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Certificat d'intervention en dépendances

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-420-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat d'intervention en dépendances
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

I

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- J.Ignace Olazabal : 514 343-6111 poste 2846 ger-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Toxicomanies : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 txm-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme, le candidat doit:

Base DEC:

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme

ou

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).

Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré d'au moins une année, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-420-5-1)

Version 00 (A21)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A Notions fondamentales — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 1000D	Notions fondamentales sur l'usage et la dépendance	3.0	TXM 1200D	Substances psychoactives, jeu et cyberdépendance	3.0
TXM 1111D	Société, cultures, usage et dépendances	3.0	TXM 2000D	Troubles concomitants	3.0
TXM 1150D	De la prévention à la réadaptation en dépendances	3.0			

Bloc 70B Pratiques en dépendances - ateliers et stage — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TXM 3400	Élaboration d'un programme de prévention	3.0S	TXM 3520	Animation de groupe en dépendances	3.0J
TXM 3500	Entretien motivationnel et autres approches	3.0S	TXM 3600	Stage en milieu d'intervention	6.0
TXM 3510	Intervention en réadaptation des dépendances	3.0J			

Bloc 70C Problématiques associées et spécifiques — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	TXM 1221D	Psychopharmacologie des substances psychotropes	3.0
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J S	TXM 2100D	Dépendances sans substance	3.0
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	TXM 3530	Outils d'évaluation en dépendances	3.0S
GER 2040D	Approches thérapeutiques et vieillissement	3.0	TXM 3540	Intervention auprès des jeunes en dépendances	3.0J
JES 2015Z	Le phénomène des gangs	3.0J			

I

Certificat en intervention psychoéducative

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-215-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en intervention psychoéducative
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Temps partiel**

I

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Chantal Levesque : 514 343-6111, poste 2937 pse-responsable@fep.umontreal.ca
- Geneviève Pilon, TGDE : 514 343-6111, poste 2009 pse-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- fournir et téléverser via la tâche qui sera ajoutée dans votre Centre étudiant une attestation d'emploi précisant que vous travaillez présentement dans un domaine pertinent au champ d'études et démontrant que l'expérience de travail rémunéré ou bénévole est suffisante; l'attestation doit spécifier le nombre total d'heures travaillées ainsi que le type de tâches effectuées.

Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Ce programme est normalement réparti sur cinq trimestres.

Structure du programme (1-215-5-2)

Version 00 (A19)

Le certificat comporte 30 crédits. Ce programme d'études n'est offert qu'au campus de l'UdeM à Laval.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 80

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Initiation à la psychoéducation

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1070	La croissance et ses principaux enjeux	3.0J	PSE 1502	Évaluation des habiletés et des besoins	3.0J S
PSE 1501	Clientèles en difficulté d'adaptation	3.0S	PSE 1503	Aspects méthodologiques en intervention	3.0J S

Bloc 80B Contextes d'intervention psychoéducative

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3401	Études du phénomène criminel	3.0J	PSE 2502	L'intervention en milieu externe	3.0J S
PSE 2500	Savoir-être et intervention	3.0	PSE 2504	L'intervention et le multiculturalisme	3.0J S
PSE 2501	L'intervention à l'école	3.0J			

Bloc 80C Formation continue en intervention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2510	Problématiques psychoéducatives	3.0S

Bloc 80Z

Choix - 3 crédits.

I

Majeure en jazz et musiques du monde

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-2-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en jazz et musiques du monde
CRÉDITS	60 crédits
DURÉE	2 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

J

Information sur le programme

- Ronald Di Lauro : 514 343-6111, poste 32784 ronald.di.lauro@umontreal.ca
- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale * (Voir rubrique Remarques)
- présenter les documents exigés (Voir rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

Le niveau de l'audition instrumentale est un critère important de sélection des candidats.

Remarques

- Les étudiants seront invités à passer des tests de classement en solfège/dictée. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours correspondant à la discipline tels les MUS1001-1002 Formation auditive 1 et 2 et MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2 (voir Guide de la rentrée) Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 er 2 (voir Guide de la rentrée)
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Documents exigés:

- d'une lettre de présentation
- des relevés de notes du candidat

- La lettre de présentation doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection
- L'audition jazz doit être composée d'un standard jazz et d'une improvisation dans une structure au choix du candidat. Le répertoire type à présenter est détaillé sur le site de la Faculté de musique
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et /ou entrevue » en ligne
  - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de majeure pourra demander un changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-615-2-6)

Version 00 (A21)

Ce programme totalise 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante: 20 crédits obligatoires et 40 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 20 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 2101	Pédagogie du jazz	3.0J	MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0J	MTE 3601X	Atelier de musique brésilienne 1	2.0S
MIN 1089	Introduction à l' improvisation jazz 2	2.0J	MTE 3611X	Atelier de musique cubaine 1	2.0S
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J

Bloc 70B Communication et outils professionnels — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J			

Bloc 70C Formation auditive — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J

Bloc 70D Improvisation, composition et harmonie au clavier — Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0S
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0S
MIN 1098	Improvisation jazz 1	2.0J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MIN 1099	Improvisation jazz 2	2.0J S	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J

Bloc 70E Histoire et théorie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J			

Bloc 70F Instrument

Option - Maximum 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1404A	Basse électrique 1	4.0	MUI 2464B	Piano jazz 4	4.0
MUI 1404B	Basse électrique 2	4.0	MUI 2474A	Saxophone jazz 3	4.0
MUI 1414A	Batterie 1	4.0	MUI 2474B	Saxophone jazz 4	4.0
MUI 1414B	Batterie 2	4.0	MUI 2484A	Trompette jazz 3	4.0
MUI 1424A	Chant jazz 1	4.0	MUI 2484B	Trompette jazz 4	4.0
MUI 1424B	Chant jazz 2	4.0	MUI 2494A	Violon jazz 3	4.0
MUI 1434A	Clarinette jazz 1	4.0	MUI 2494B	Violon jazz 4	4.0
MUI 1434B	Clarinette jazz 2	4.0	MUI 2524A	Trombone jazz 3	4.0
MUI 1454A	Guitare jazz 1	4.0	MUI 2524B	Trombone jazz 4	4.0
MUI 1454B	Guitare jazz 2	4.0	MUI 2534A	Contrebasse jazz 3	4.0
MUI 1464A	Piano jazz 1	4.0	MUI 2534B	Contrebasse jazz 4	4.0
MUI 1464B	Piano jazz 2	4.0	MUI 2564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 1474A	Saxophone jazz 1	4.0	MUI 2564B	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 1474B	Saxophone jazz 2	4.0	MUI 3404A	Basse électrique 5	4.0
MUI 1484A	Trompette jazz 1	4.0	MUI 3404B	Basse électrique 6	4.0
MUI 1484B	Trompette jazz 2	4.0	MUI 3414A	Batterie 5	4.0
MUI 1494A	Violon jazz 1	4.0	MUI 3414B	Batterie 6	4.0
MUI 1494B	Violon jazz 2	4.0	MUI 3424A	Chant jazz 5	4.0
MUI 1524A	Trombone jazz 1	4.0	MUI 3424B	Chant jazz 6	4.0
MUI 1524B	Trombone jazz 2	4.0	MUI 3434A	Clarinette jazz 5	4.0
MUI 1534A	Contrebasse jazz 1	4.0	MUI 3434B	Clarinette jazz 6	4.0
MUI 1534B	Contrebasse jazz 2	4.0	MUI 3454A	Guitare jazz 5	4.0
MUI 1564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0	MUI 3454B	Guitare jazz 6	4.0
MUI 1564B	Percussions jazz et musiques du monde	4.0	MUI 3464A	Piano jazz 5	4.0
MUI 2404A	Basse électrique 3	4.0	MUI 3464B	Piano jazz 6	4.0
MUI 2404B	Basse électrique 4	4.0	MUI 3474A	Saxophone jazz 5	4.0
MUI 2414A	Batterie 3	4.0	MUI 3474B	Saxophone jazz 6	4.0
MUI 2414B	Batterie 4	4.0	MUI 3484A	Trompette jazz 5	4.0
MUI 2424A	Chant jazz 3	4.0	MUI 3484B	Trompette jazz 6	4.0
MUI 2424B	Chant jazz 4	4.0	MUI 3494A	Violon jazz 5	4.0
MUI 2434A	Clarinette jazz 3	4.0	MUI 3494B	Violon jazz 6	4.0
MUI 2434B	Clarinette jazz 4	4.0	MUI 3524A	Trombone jazz 5	4.0
MUI 2454A	Guitare jazz 3	4.0	MUI 3524B	Trombone jazz 6	4.0
MUI 2454B	Guitare jazz 4	4.0	MUI 3534A	Contrebasse jazz 5	4.0
MUI 2464A	Piano jazz 3	4.0	MUI 3534B	Contrebasse jazz 6	4.0

Bloc 70G Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J			

Bloc 70H Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 1521	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1264	Ensemble	1.0	MUE 1522	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1523	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1524	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0J	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0	MUE 1631	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0	MUE 1632	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1423	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0	MUE 1633	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1424	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0	MUE 1634	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J	MUE 1641	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J	MUE 1642	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J	MUE 1643	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J	MUE 1644	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J	MUE 1645	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J	MUE 1646	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J

Bloc 70I Sciences et technologies de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J

J

Majeure en jeu vidéo

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-171-2-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en jeu vidéo
CRÉDITS	60 crédits
DURÉE	2 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.42

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

J

Information sur le programme

- Patricia Correa Romero, TGDE : 514 343-6111 poste 3679 patricia.correa.romero@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-171-2-1)

Version 01 (A21)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

La majeure en jeu vidéo est composée de 42 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Cours fondamentaux - Théorie Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J	JEU 1008	Culture et documentation vidéoludiques	3.0S
JEU 1002	Analyse vidéoludique	3.0J	JEU 1011	Histoire du jeu vidéo 2 (de 1990 à aujourd'hui)	3.0J
JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J	JEU 2001	Questions théoriques en études du jeu vidéo	3.0J
JEU 1007	Processus de création vidéoludique	3.0S			

Bloc 70B Cours fondamentaux - Pratique Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ART 2101	Expression graphique numérique	3.0S
DEJ 1101	Introduction au design de jeux vidéo	3.0J S
IFT 1119	Initiation à la programmation de jeux vidéo	3.0J
JEU 1103	Scénarisation de jeu vidéo	3.0J S
JEU 2101	Projet de création	6.0J S
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J

Bloc 70C Approfondissement pratique

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 2200	Programmation de jeux vidéo	3.0J
IFT 2740	Outils de l'infographie 3D	3.0J S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S

Bloc 70D Disciplines connexes

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
COM 1350	Communication, cognition, émotions	3.0J
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
HAR 1210	Introduction aux cultures visuelles	3.0S
HAR 2630	L'architecture, l'espace et la représentation	3.0
JEU 1004	Immersion et expériences médiatisées	3.0S
JEU 1005	Les genres et le jeu vidéo	3.0S
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
TRA 2570	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

J

Certificat en journalisme

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-405-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en journalisme
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

J

Information sur le programme

- TGDE FEP Journalisme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-tgde@fep.umontreal.ca
- Louis Poirier, responsable de programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

- avoir réussi un DEC technique en journalisme.

Base universitaire:

- avoir réussi un minimum de 30 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat, de majeure ou de mineure ou de certificat) ou faire la preuve d'une formation équivalente au moment de l'entrée au programme.

Autre condition:

- présenter un curriculum vitae.

Document additionnel à fournir lors de la demande d'admission:

- Curriculum vitae

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le curriculum vitae demandé doit être déposé ou envoyé par la poste au Service de l'admission et du recrutement de l'Université, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, H3C 3T5, avant la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission.
- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il ne pourra compléter le programme en moins de trois trimestres.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae

Structure du programme (1-405-5-0)

Version 05 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1100	Le journalisme: évolution et perspectives	3.0S
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S
JOU 3300	Éthique et déontologie du journalisme	3.0S

Bloc 70B Introduction au journalisme multiplateforme — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 1450	Atelier de vidéo-journalisme	3.0J S

Bloc 70C Ateliers de presse — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2101	Atelier de presse écrite 1	3.0J	JOU 2350	Atelier de presse télévisée	3.0J S
JOU 2201	Atelier de radio 1	3.0J	JOU 2400	Le journalisme en ligne	3.0S

Bloc 70D Formation à l'esprit critique et entrepreneurial — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 2310	Analyse de l'actualité	3.0S
JOU 2510	Thématique particulière	3.0
JOU 2510Z	Le journaliste-entrepreneur	3.0

Bloc 70E Intégration — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
JOU 3400	Stage en entreprise	3.0
JOU 3500	Travail dirigé	3.0

Bloc 70F Disciplines complémentaires — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
COM 2540G	Pratiques de la photographie	3.0J S	RED 2201	Écriture et médias	3.0S
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S	RED 2301	La vulgarisation	3.0S
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S	RED 3000	Atelier de rédaction professionnelle	3.0J S
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	REP 2200	Communication orale	3.0J S

Bloc 70Z — Choix - Maximum 3 crédits.

J

Baccalauréat en kinésiologie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE KINÉSIOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-352-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en kinésiologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.94

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- TGDE - Baccalauréat en kinésiologie : 514-343-6111 poste 4855 kinBac@kinesio.umontreal.ca

K

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint l'objectif 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de biologie humaine
  - Mathématiques 360-300 ou 103 ou 307 ou 337

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire de l'un des DEC technique suivants : Physiothérapie, Orthèses et de prothèses orthopédiques, Soins infirmiers peut se voir accorder des exemptions de cours (3 à 9 crédits). Il doit s'adresser à l'École pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

K

Structure du programme (1-352-1-0)

Version 05 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 66 crédits obligatoires et 24 crédits à option,

- en cheminement Honor : 66 crédits obligatoires (Blocs 70A, 70B et 70D), 9 crédits à option (bloc 70C), 3 crédits à option (bloc 70E) et 12 crédits des blocs à option 70V et 70W.

L'étudiant s'inscrit selon le cheminement trimestriel indiqué par l'École en début de scolarité.

Bloc 70A Connaissances fondamentales — Obligatoire - 28 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	KIN 1022	Intervention individuelle et de groupe	2.0J
KIN 1013	Approches de groupe en activité physique	1.0J	KIN 1024	Physiologie de l'exercice 1	3.0J
KIN 1016	Bases neurophysiologiques du mouvement	3.0J	KIN 1025	Physiologie de l'exercice 2	3.0J
KIN 1018	Méthode de recherche en kinésiologie	4.0J	KIN 1030	Introduction à la biomécanique	3.0J
KIN 1020	Introduction à la kinésiologie	2.0J	KIN 1031	Apprentissage et contrôle du mouvement	3.0J
KIN 1021	Anatomie fonctionnelle et exercice	3.0J			

Bloc 70B Connaissances appliquées — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	KIN 2041	Introduction à l'intervention clinique	1.0J S
KIN 1037	Activités physiques, sports et sociétés	3.0J	KIN 2047	Évaluation et développement des qualités musculaires	3.0J
KIN 2037	Évaluation et entraînement cardiométabolique	2.0J	KIN 2048	Intervention clinique et exercices thérapeutiques	3.0J
KIN 2038	Évaluation et entrainement cardiorespiratoire	4.0J	KIN 2060	Sécurité en activités physiques	3.0J
KIN 2040	Démarche clinique en kinésiologie	1.0J	NUT 2962	Nutrition	3.0J

Bloc 70C Pratique professionnelle et clinique — Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 3040	Pratique d'intervention	3.0J S	KIN 30491	Stage professionnel 1	0.0J
KIN 3049	Stage professionnel	6.0J	KIN 30492	Stage professionnel 2	6.0J

Bloc 70D Intégration des connaissances

Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	KIN 3046	Environnement et aides ergogènes	3.0J
KIN 2024	Biomécanique articulaire et analyse du mouvement	3.0J	KIN 3090	Intégration et études de cas	4.0J
KIN 3032	Éthique et réflexions en kinésiologie	3.0J			

Bloc 70E Formation spécialisée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 2010	Croissance et développement moteur	3.0S	KIN 3038	Sport, activité physique : aspects psychologiques	3.0J
KIN 2015	Activités physiques adaptées	3.0S	KIN 3039	Aspects psychologiques de l'intervention en kinésiologie	3.0
KIN 3020	Activité physique et affections cardiorespiratoires	3.0J	KIN 3050	Activité physique et troubles métaboliques	3.0J
KIN 3022	Vieillissement et activité physique	3.0J	KIN 3051	Exercice et atteintes neuromusculaires	3.0J
KIN 3023	Promotion de l'activité physique	3.0J	KIN 3072	Travail dirigé 1	3.0
KIN 3037	Préparation physique à la performance	3.0J	KIN 3073	Travail dirigé 2	3.0

K

Bloc 70F - Complément de formation

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
KIN 1985	Commotions cérébrales et pratique sportive	3.0S	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J

Bloc 70V Cheminement honor : initiation à la recherche

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
KIN 4074	Practicum de recherche 1	3.0
KIN 4075	Practicum de recherche 2	3.0

Bloc 70W Cheminement honor : formation avancée

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
KIN 6500	Activité physique et santé	3.0J	KIN 6825	Psychologie du sport et de l'activité physique	3.0J
KIN 6510	Physiopathologie de l'exercice	3.0J	KIN 6831	Contrôle du mouvement chez l'humain	3.0J
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion	3.0J	KIN 6832	Apprentissage du mouvement humain	3.0J
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription	3.0J	KIN 6839	Cinétique et cinématique du mouvement	3.0
KIN 6525	Évaluation en promotion de l'activité physique	3.0S	KIN 6842	Physiologie de l'exercice	3.0S
KIN 6530	Exercices et problèmes musculosquelettiques	3.0J	KIN 6843	Exercice et métabolisme	3.0J
KIN 6800	Méthodologie de la recherche	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue espagnole et cultures hispaniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-105-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue espagnole et cultures hispaniques
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	0.5 ans

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Aranzazu Toquero : 514 343-6111, poste 13101 aranzazu.toquero@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue espagnole et cultures hispaniques.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.
- Un test de classement est obligatoire.

Structure du programme (1-105-6-1)

Version 00 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J			

Bloc 70B Culture : cours en espagnol

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0S	ESP 3335	Cinéma latino-américain	3.0J
ESP 3242	Romantisme et réalisme en Espagne	3.0			

Bloc 70C Culture : cours en français

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0	HAR 3132	L'art au 17e siècle	3.0
ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S	HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
HAR 1115	Arts des Premiers Peuples	3.0	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
HAR 2515	Art en Amérique latine du 16e au 19e siècle	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture allemandes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-085-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture allemandes
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Hildegard Grüter : (514) 343-7116 hildegard.gruter@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.
- L'étudiant ayant des connaissances de la langue allemande doit faire un test de classement.

Structure du programme (1-085-7-0)

Version 01 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J	ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J			

Bloc 70B Culture - cours en allemand

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1210	L'allemand à travers des oeuvres-phares	3.0J	ALL 2444	L'espace germanophone alpin (Suisse, Autriche)	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ALL 3200	Le film allemand contemporain	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J	ALL 3333	L'Allemagne depuis 1945	3.0J
ALL 2350	Perspectives médiévales	3.0			

Bloc 70C Culture - cours en français

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	HST 2274	Histoire de l'Allemagne contemporaine : 1871-1990	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J

L

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture anglaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-135-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture anglaises
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Sorel Friedman : (514) 343-7189 sorel.friedman@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture anglaises.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-135-7-0)

Version 00 (E99)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70	
Tous les crédits du microprogramme sont à option.	
Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S	**ANG 1911**	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J	**ANG 1912**	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S	**ANG 1913**	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J	**ANG 1921**	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	**ANG 1922**	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	**ANG 1924**	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	**ANG 1925**	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	**ANG 1933**	Expression orale académique et professionnelle	3.0J

Bloc 70B Culture - cours en anglais

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0S	**ANG 1381**	Survey of American Literature	3.0J
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0	**ANG 1401**	Quebec Writing in English	3.0J
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J	**ANG 1500**	African-American Literature	3.0J
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J	**ANG 1655**	Travel Literature in English	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	**ANG 1700**	Literature and Film	3.0S
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0	**ANG 1750**	Science Fiction and Fantasy	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	**ANG 1755**	Vampires in Film and Literature	3.0

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture arabes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-117-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture arabes
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Chirine Chamsine : (514) 343-6236 chirine.chamsine@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture arabes.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.
- Un test de classement est obligatoire.

Structure du programme (1-117-7-0)

Version 02 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0J

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0J	REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
ECN 1966	Économie du monde arabe	3.0	REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture catalanes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-104-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture catalanes
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Eric Viladrich Castellanas : (514) 343-6111 poste 17322 Eric.viladrich.castellanas@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture catalanes.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-104-7-0)

Version 01 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	CTL 2260	Traduction catalan-français	3.0J S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S	CTL 2420	Voyage d'études	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture chinoises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture chinoises
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-0)

Version 02 (A08)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce microprogramme comporte un total de 15 crédits à option.

Bloc 70A Langue — Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S

Bloc 70B Culture

Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0
ANT 3866	Cultures et sociétés de la Chine	3.0J
GEO 3412	Géographie de la Chine	3.0J
HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0
HST 3571	L'économie politique de la Chine moderne	3.0J
HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture coréennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-7-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture coréennes
CRÉDITS	15 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-1)

Version 01 (A15)

Ce microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S	CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S	CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S	CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J	CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S	CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S

Bloc 70B Culture

Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J
AES 2040	Arts visuels et médiatiques en Corée	3.0J	AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S
AES 2050	Étude d'un pays asiatique 1	3.0J	AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0
AES 2060	Étude d'un pays asiatique 2	3.0S			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture de la Grèce moderne

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-130-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture de la Grèce moderne
CRÉDITS	15 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-130-6-1)

Version 00 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S	GRM 3100	Traduction littéraire grec-français	3.0S

Bloc 70B Culture — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S	HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0
GRM 3005	Prose néo-hellénique	3.0	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
GRM 3006	Poésie néo-hellénique	3.0S			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture grecques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-7-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture grecques
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-095-7-1)

Version 00 (A00)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70	
Tous les crédits du microprogramme sont à option.	
Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S			

Bloc 70B Culture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture innues

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-081-6-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture innues
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca
- Valérie Pouliot : 514 343-7580 valerie.pouliot@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-081-6-1)

Version 00 (A20)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le microprogramme comporte 15 crédits à option.

Bloc 70A Langue — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S	**INN 1903**	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S	**INN 1904**	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S

Bloc 70B Culture — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2630	Langues en danger	3.0J	AUT 2001	Introduction aux langues autochtones	3.0
ANT 2830	Cosmologies autochtones	3.0J	AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	GEO 3473	Territoires polaires et sociétés autochtones	3.0
ANT 3854	Autochtones de l'Est canadien	3.0J	HAR 2717	Arts contemporains autochtones	3.0J
ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J	REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
AUT 2000	Les questions autochtones dans le monde	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture italiennes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-110-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture italiennes
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture italiennes.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.
- L'étudiant ayant des connaissances de la langue italienne doit faire un test de classement.

Structure du programme (1-110-7-0)

Version 01 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du microprogramme sont à option.

Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S	ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S	ITL 3002	Version	3.0J
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S			

Bloc 70B Culture : cours en italien

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ITL 2120	Le théâtre italien du 20e siècle	3.0S	ITL 2350	Littérature italienne 2: 20e et 21e siècle	3.0
ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0S	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S
ITL 2310	Littérature italienne 1 : 20e siècle	3.0	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S

Bloc 70C Culture : cours en français

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0	HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0	ITL 2270	Italie-Québec: parcours interculturels	3.0
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J			

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture japonaises

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES ASIATIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-097-7-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture japonaises
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bernard Bernier, responsable du programme : 514 343-5807 bernard.bernier@umontreal.ca
- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Le cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-097-7-2)

Version 02 (A08)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce microprogramme comporte un total de 15 crédits à option.

Bloc 70A Langue	Option - minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S	JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S	JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S	JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S	JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S	JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S	JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J	JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J			

Bloc 70B Culture

Option - minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2015	Langue, culture et société en Asie	3.0J	AES 3915	Recherches en études asiatiques	3.0S
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	ANT 3164	La société japonaise contemporaine	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	ANT 3864	Culture japonaise	3.0
AES 2070	Les cultures des jeux vidéo en Asie de l'Est	3.0J	HST 2624	Histoire du Japon jusqu'en 1868	3.0S
AES 2710	Calligraphie chinoise et japonaise	3.0S	HST 2625	Histoire du Japon contemporain	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	HST 3574	Asie de l'Est : médecine et colonisation	3.0
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
AES 3041	L'économie politique du Japon moderne	3.0J	POL 3754	Le Japon	3.0J
AES 3610	Enjeux politiques et économiques en Asie de l'est	3.0	REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture latines

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-095-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture latines
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Hélène Leduc : 514 343-6486 helene.leduc@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-095-7-0)

Version 00 (A00)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70	
Tous les crédits du microprogramme sont à option.	
Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J

Bloc 70B Culture — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Microprogramme de 1er cycle en langue et culture russes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DIRECTION ARTS ET SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-121-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue et culture russes
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue et culture russes.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-121-7-0)

Version 01 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70	
Tous les crédits du microprogramme sont à option.	
Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S	RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

Bloc 70B Culture — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 2212	Histoire de l'Union soviétique	3.0J	POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
HST 3259	Relations internationales : URSS et Russie	3.0J	POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0

Microprogramme de 1er cycle en langue portugaise et cultures lusophones

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-091-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en langue portugaise et cultures lusophones
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Gabriella Lodi : 514 343-7141 gabriella.lodi@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le microprogramme donne lieu à une attestation spécifique en langue portugaise et cultures lusophones.
- Les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-091-7-0)

Version 02 (A19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70	
Tous les crédits du microprogramme sont à option.	
Bloc 70A Langue	Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0

Bloc 70B Culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J
PTG 1100	Le monde lusophone	3.0J	PTG 2652	Théâtre et cinéma lusophones	3.0J
PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J			

Baccalauréat par cumul en langues modernes

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES MODERNES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

L

Certificat en leadership pour militaires

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-068-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en leadership pour militaires
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

L

Information sur le programme

- Carine Nassif-Gouin : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsm-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Leadership militaires : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsm-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au certificat en Leadership pour militaires, le candidat doit :

- Base DEC
  Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme d'études (mineure, majeure, certificat, baccalauréat)

Si le candidat ne possède pas l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Autre condition

Le candidat doit être un membre en règle des Forces armées canadiennes.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-068-5-0)

Version 00 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	HEC 1030	Gestion du changement (MNGT30411)	3.0
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S			

Bloc 70B Problématiques et pratiques reliés

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
CRE 3032	Leadership, mobilisation, créativité et innovation	3.0S	POL 1954	Politique internationale	3.0J
GSP 2360	Contextes émotionnels et leadership	3.0S	PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S
HEC 3062	Gestion de projets (PROJ30470)	3.0	REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1306	Integrated English Communication Skills 3	3.0	RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S			

Baccalauréat en linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-180-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat spécialisé en linguistique (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Viridiana Carrillo Flores, TGDE : 514 343-7869 linguistique@ling.umontreal.ca
- Julie Auger, responsable du programme : 514 343-6111, poste 31762 julie.auger.4@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-180-1-0)

Version 08 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits et trois orientations.

- L'orientation Langue et société comprend les segments 01 et 71 avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix.

- L'orientation Langue et technologie comprend les segments 01 et 72 avec 48 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix.

- L'orientation Langue et cognition comprend les segments 01 et 73 avec 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Le tronc commun comprend 36 crédits répartis de la façon suivante: 27 crédits obligatoires, un minimum de 9 crédits de cours à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances de base en linguistique Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J
LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2470	Phonologie	3.0J
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J

Bloc 01B Connaissances approfondies en linguistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe avancée	3.0J
LNG 3050	Sémantique avancée	3.0J
LNG 3070	Phonologie avancée	3.0S
LNG 3400	Morphologie avancée	3.0J
LNG 3560	Phonétique avancée	3.0S

Bloc 01C Maîtrise du français

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
FRA 1013	La rédaction	3.0J
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J

Bloc 01D Formation pratique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3960	Travail dirigé	6.0
LNG 3970	Stage	6.0

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION LANGUE ET SOCIÉTÉ

Les crédits de ce segment sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires, un minimum de 21 crédits de cours à option.

Bloc 71A Langue et société

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
LNG 2122	Histoire du français	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J

Bloc 71B Approches sociolinguistiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LLM 1000	Espaces linguistiques	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2340	Langues secondes	3.0J

Bloc 71C Approches ethnolinguistiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2625	La variation ethnolinguistique	3.0
ANT 2630	Langues en danger	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S
ANT 3626	Langage et genre social	3.0

Bloc 71D Approches sociologiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J	SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J	URB 1111	Le Québec urbain	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

Bloc 71E Approches culturelles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J
AES 3032	Culture et communication en Corée	3.0S	ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J
ANG 1021	Contemporary British and Irish Culture	3.0	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S
ANG 1022	Contemporary Canadian Culture	3.0J	ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J
ANG 1023	Contemporary American Culture	3.0J	HST 1061	Histoire de la Chine depuis le 16e siècle	3.0J
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S	HST 2628	Le Viêtnam moderne	3.0
ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0	PTG 1100	Le monde lusophone	3.0J

Bloc 71F Formation complémentaire en linguistique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J	LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J	LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S	LNG 3450	Production de la parole	3.0
LNG 2240	Pragmatique	3.0S			

Bloc 71G Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
ARV 1054	Classification des archives	3.0S	PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J	PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
HST 2001	Paléographie	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S	TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0J S	TRA 3455	Terminologie avancée	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J			

Bloc 71H Cours de langue

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

L

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

Les crédits de ce segment sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires, un minimum de 9 crédits de cours à option.

Bloc 72A Langue et technologie

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
PHI 1005	Logique 1	3.0J
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
TRA 3455	Terminologie avancée	3.0J

Bloc 72B Informatique et information numérique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S
IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
IFT 2810	Structures de données	3.0S
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0J S
INU 3011	Documents structurés	3.0S

Bloc 72C Formation complémentaire en linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 2122	Histoire du français	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S
LNG 3450	Production de la parole	3.0

Bloc 72D Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 1054	Classification des archives	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
HST 2001	Paléographie	3.0J
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J

Bloc 72E Cours de langue

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

L

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

L'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,7 après avoir complété 24 crédits n'est pas autorisé à poursuivre dans l'orientation Langue et cognition.

Les crédits de ce segment sont répartis de la façon suivante: 24 crédits obligatoires, un minimum de 9 crédits de cours à option.

Bloc 73A Langue et cognition

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S

Bloc 73B Formation complémentaire en psychologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J

Bloc 73C Formation complémentaire en linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 2122	Histoire du français	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
LNG 3450	Production de la parole	3.0

Bloc 73D Disciplines connexes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 1054	Classification des archives	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
HST 2001	Paléographie	3.0J
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0J S
PHI 1005	Logique 1	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
TRA 3455	Terminologie avancée	3.0J

Bloc 73E Cours de langue

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

Majeure en linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-180-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en linguistique
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Julie Auger, responsable du programme : 514 343-6111, poste 31762 julie.auger.4@umontreal.ca
- Viridiana Carrillo Flores, TGDE : 514 343-7869 linguistique@ling.umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-180-2-0)

Version 06 (A21)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances de base 1 — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J	LNG 2080	Sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S	LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J	LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	LNG 2470	Phonologie	3.0J

Bloc 71B Connaissances de base 2 — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe avancée	3.0J
LNG 3050	Sémantique avancée	3.0J
LNG 3070	Phonologie avancée	3.0S
LNG 3400	Morphologie avancée	3.0J
LNG 3560	Phonétique avancée	3.0S

Bloc 71C Conn. de base 3 - Ling. historique/philologie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J
LNG 2122	Histoire du français	3.0J

Bloc 71D Maîtrise du français

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J
TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0J

Bloc 71E Langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S

Bloc 71F Outils et applications

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0J
LNG 3450	Production de la parole	3.0

Bloc 71G Sujets spéciaux

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S

Bloc 71H Compl. linguistique historique/philologie romane

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J

Bloc 71Y Formations complémentaires et connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0J
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J
ANT 2665	Description ethnolinguistique	3.0J
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
ARV 1054	Classification des archives	3.0S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ETM 2102	Les institutions médiévales	3.0S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
HST 2001	Paléographie	3.0J
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

L

Mineure en linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-180-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en linguistique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Julie Auger, responsable du programme : 514 343-6111, poste 31762 julie.auger.4@umontreal.ca
- Viridiana Carrillo Flores, TGDE : 514 343-7869 linguistique@ling.umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-180-4-0)

Version 04 (A98)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Initiation à la linguistique 1 Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J

Bloc 71B Initiation à la linguistique 2

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J	LNG 2470	Phonologie	3.0J
LNG 2360	Morphologie	3.0S			

Bloc 71C Initiation à linguistique historique/philologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 2122	Histoire du français	3.0J

Bloc 71D Maîtrise du français

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J
FRA 2952G	Techniques d'écriture	3.0	TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0J
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S			

Bloc 71E Outils et applications

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J	LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J	LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S	LNG 3450	Production de la parole	3.0
LNG 2340	Langues secondes	3.0J			

Bloc 71F Sujets spéciaux

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J	LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 2100	Français québécois	3.0J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Majeure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en littérature comparée
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Carolina Isaza, TGDE : 514 343-7255 carolina.isaza@umontreal.ca
- Livia Monnet : (514) 343-6340 rodica-livia.monnet@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-140-2-0)

Version 03 (A17)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S			

Bloc 70B Comparaisons littéraires — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0S
LCO 1050	Discours épique	3.0J S	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0S
LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0J	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0J
LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0S

Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J			

Bloc 70D Ouverture aux autres disciplines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J			

L

Bloc 70E Aires culturelles

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J

Bloc 70F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Mineure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en littérature comparée
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Carolina Isaza, TGDE : 514 343-7255 carolina.isaza@umontreal.ca
- Livia Monnet : (514) 343-6340 rodica-livia.monnet@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-140-4-0)

Version 01 (A98)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Méthodologies — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J

Bloc 70B Littérature — Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0J
LCO 1050	Discours épique	3.0J S	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0S
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0S			

Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0J	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J

L

Bloc 70D Aires culturelles

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0J
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0J
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Baccalauréat en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littérature comparée (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Carolina Isaza, TGDE : 514 343-7255 carolina.isaza@umontreal.ca
- Livia Monnet : (514) 343-6340 rodica-livia.monnet@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-140-1-0)

Version 00 (A14)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 75 à option.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0J
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S			

Bloc 70B Bases : savoirs et théories littéraires — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0S	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0S

Bloc 70C Bases : traditions littéraires comparées Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1050	Discours épique	3.0J S	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0J	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0S
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0J

Bloc 70D Bases : médias Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J

Bloc 70E Bases : interculturel Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S

L

Bloc 70F Spécialisation : savoirs et théories littéraires Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	PHI 2210	Théorie critique	3.0S
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J			

Bloc 70G Spécialisation : traditions littéraires comparées Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0J	ESP 3222	Cervantes et le roman du Siècle d'or	3.0
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ARA 2050	Littérature arabe	3.0	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0

Bloc 70H Spécialisation : médias Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2014	Le cinéma chinois	3.0J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
AES 3021	Le cinéma japonais	3.0S	FRA 2510	La bande dessinée	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S
ANG 1700	Literature and Film	3.0S	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0J	HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S
CIN 1107	Cinémas nationaux	3.0J	HAR 1640	L'art contemporain	3.0
CIN 1108	Cinéma et télévision	3.0S	HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S	HAR 3230	Sociologie de l'art	3.0
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0J	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J			

Bloc 70I Spécialisation : interculturel

Option - Minimum 3 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S
AES 3022	Cultures du Japon contemporain	3.0J	ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	HST 1062	L'Asie du Sud-Est depuis 1500	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ITL 2880	L'Italie méditerranéenne	3.0S
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
ARA 2001	Études arabes interdisciplinaires	3.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J

Bloc 70J Langues

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

Bloc 70V Cheminement Honor Option - maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 4000	Projet de recherche Honor 1	3.0
LCO 4001	Projet de recherche Honor 2	6.0

Bloc 70W Cheminement Honor

Option - maximum 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 6004	Poétique	3.0	LCO 6469	Littératures et savoirs	3.0J
LCO 6019	Psychanalyse et littérature	3.0S	LCO 6540	Séminaire de recherche	3.0
LCO 6111	Théories du genre (gender)	3.0	LCO 6546	Littérature et médias	3.0J
LCO 6312	Problèmes de la représentation	3.0	LCO 6555	Littératures canadiennes comparées	3.0
LCO 6467	Littérature et philosophie	3.0J			

Baccalauréat en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-145-1-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langue française (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Judith Sribnai : 514 343-2055 judith.sribnai@umontreal.ca
- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-145-1-5)

Version 04 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations:

- l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures (segment 83) comprend 21 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 3 au choix.

- l'orientation Dramaturgie (segment 84) comprend 27 crédits obligatoires, 60 crédits à option et 3 au choix.

- l'orientation Francophonie (segment 85) comprend 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J			

Bloc 01B Lectures critiques

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 83 PROPRE À L'ORIENTATION HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Les 66 crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 83A Introduction aux littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

Option - Minimum 3 crédits , maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J

Bloc 83B Introduction aux littératures modernes et contemporaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J

Bloc 83C Initiation à l'analyse et à l'écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0J S
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J			

Bloc 83D Histoire des littératures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S			

Bloc 83E Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
FRA 2220	Formes narratives	3.0J	FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J
FRA 2224	Formes brèves	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S	FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S

Bloc 83F Théories

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S

Bloc 83G Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S			

L

Bloc 83H Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 83I Pratiques d'écriture

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0S
FRA 2707	Pratique des genres	3.0J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0			

Bloc 83J Compléments aux pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S

Bloc 83K Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0J			

Bloc 83L Littératures et cultures anciennes et étrangères

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J
ANG 1282	British Drama	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J
ANG 1500	African-American Literature	3.0J
ANG 1600	Detective Fiction	3.0
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ANG 2115	Shakespeare	3.0
ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S
LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0

Bloc 83M Langues anciennes et modernes — Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 83Y — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HAR 3220	L'art actuel	3.0J
HAR 3900	Art et théorie	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 1032	Histoire du Moyen Âge	3.0J
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

SEGMENT 84 PROPRE À L'ORIENTATION DRAMATURGIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 60 crédits à option.

Bloc 84A Histoire du théâtre occidental — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J

Bloc 84B Dramaturgies — Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0J
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S	FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S
FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J	FRA 3860	Stage en milieu théâtral	3.0

Bloc 84C Dramaturgie anglophone

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1282	British Drama	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0
ANG 2115	Shakespeare	3.0

Bloc 84D Compléments aux études dramaturgiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J	HAR 3220	L'art actuel	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	HAR 3900	Art et théorie	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
CIN 3106	L'acteur de cinéma	3.0S	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
HAR 1032	Description et analyse de l'œuvre d'art	3.0J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J			

L

Bloc 84E Pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0S
FRA 2707	Pratique des genres	3.0J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J

Bloc 84F Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 3180	Édition critique	3.0J	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J

Bloc 84G Histoire des littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0			

Bloc 84H Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 2220	Formes narratives	3.0J	FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S
FRA 2224	Formes brèves	3.0			

Bloc 84I Théories

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J

Bloc 84J Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S			

Bloc 84K Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 84L Littératures/dramaturgies anciennes/étrangères

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	ARA 2050	Littérature arabe	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ESP 1215	Civilisation espagnole	3.0S
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J	ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	ESP 3435	Théâtre hispanique du Siècle d'or	3.0
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0	LCO 2000	Évolution du roman	3.0S
ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0

Bloc 84M Langues anciennes et modernes

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 84Y

Option - 3 crédits.

L

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

SEGMENT 85 PROPRE À L'ORIENTATION FRANCOPHONIE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 63 crédits à option.

Bloc 85A Initiation aux littératures francophones

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S

L

Bloc 85B Approche historique des littératures francophones

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J

Bloc 85C Lecture des littératures francophones

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S
FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 85D Approches interculturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 3101	Cinéma des différences	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J

Bloc 85E Sciences humaines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
HST 1070	Introduction aux mondes de l'islam	3.0J
HST 2070	Émergence du monde arabe contemporain	3.0J
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J
LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0

Bloc 85F Histoire des littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0

Bloc 85G Histoire des littératures modernes et contemporaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S			

Bloc 85H Poétiques et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J
FRA 2220	Formes narratives	3.0J	FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 2224	Formes brèves	3.0			

Bloc 85I Théories

Option - Minimum 9 crédits, maximum12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S

Bloc 85J Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	LNG 2100	Français québécois	3.0J

Bloc 85K Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J			

Bloc 85L Pratiques d'écriture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0J S	FRA 2707	Pratique des genres	3.0J
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0J	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0
FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0S	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0S
FRA 2706	L'art de la critique	3.0			

Bloc 85M Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0J			

Bloc 85N Littératures anciennes et étrangères

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	ANG 2115	Shakespeare	3.0
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ARA 2050	Littérature arabe	3.0
ALL 3263	Réalisme allemand	3.0	CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J
ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J	ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0J
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	ITL 3075	Grands courants littéraires en Italie	3.0S
ANG 1282	British Drama	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	LCO 2000	Évolution du roman	3.0S
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0

Bloc 85O Langues anciennes et modernes — Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 85Y — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	HST 2267	La France de 1870 à nos jours	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
ARA 1002	Introduction au monde arabe 2	3.0J	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0J
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
CIN 2102	Cinéma québécois	3.0J	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S	PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
HAR 2185	Histoire de la photographie	3.0S	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
HAR 2361	Les avant-gardes artistiques	3.0S	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J	REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
HAR 3220	L'art actuel	3.0J	REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J	REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

Majeure en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-145-2-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en littératures de langue française
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Judith Sribnai : 514 343-2055 judith.sribnai@umontreal.ca
- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-145-2-5)

Version 03 (A18)

La majeure comporte 60 crédits. Elle comprend les segments 01 et 83 avec 21 crédits obligatoires, 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J			

Bloc 01B Lectures critiques Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J

SEGMENT 83 HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 83A Introduction aux littératures du Moyen Âge et de l'Ancien Régime Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J

Bloc 83B Introduction aux littératures modernes et contemporaines Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J

Bloc 83C Initiation à l'analyse et à l'écriture Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0J S
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0J
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J			

Bloc 83D Histoire des littératures Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J	FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S			

Bloc 83E Poétiques et parcours de lecture Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2265	Questions d'analyse dramaturgique	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2284	Paralittératures	3.0J
FRA 2220	Formes narratives	3.0J	FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J
FRA 2224	Formes brèves	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S	FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S

Bloc 83F Théories Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S	FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S

Bloc 83G Langue française

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	LNG 2100	Français québécois	3.0J
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S			

Bloc 83H Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 2510	La bande dessinée	3.0	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3511	Les avant-gardes	3.0J
FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0

Bloc 83I Compléments ét. interdisciplinaires/culturelles

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0J			

Bloc 83J Pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2706	L'art de la critique	3.0	FRA 3709	Les chantiers de la création	3.0S
FRA 2707	Pratique des genres	3.0J	FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J
FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0			

Bloc 83K Compléments aux pratiques d'écriture

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2107	L'adaptation cinématographique	3.0J
CIN 2109	Critique cinématographique	3.0J
CIN 3104	Histoire et théorie du scénario	3.0S

Bloc 83L Métiers de l'édition et de la culture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0S	FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3825	Pratiques de l'édition numérique	3.0S
FRA 2862	Recherches en dramaturgie	3.0	FRA 3826	Théories de l'édition numérique	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0J			

Bloc 83Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en littératures de langue française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-145-4-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en littératures de langue française
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Judith Sribnai : 514 343-2055 judith.sribnai@umontreal.ca
- Lisane Breton : 514 343-6225 lisane.breton@umontreal.ca

L

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-145-4-5)

Version 02 (A16)

La mineure comporte 30 crédits. Elle comprend les segments 01 et 83 avec 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Outils fondamentaux de lecture et d'analyse — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J			

SEGMENT 83 HISTOIRE, POÉTIQUE ET THÉORIE DES LITTÉRATURES

Tous les crédits du segment sont à option.

Bloc 83A Introductions à l'histoire des littératures

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J			

Bloc 83B Initiations à l'analyse

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J			

Bloc 83C Études interdisciplinaires et culturelles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 2510	La bande dessinée	3.0
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0

Bloc 83D Pratiques d'écriture

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1013	La rédaction	3.0J	FRA 1707	Création littéraire: récit	3.0S
FRA 1705	Regarder, écouter, écrire	3.0J S	FRA 2760	L'écriture dramatique	3.0
FRA 1706	Création littéraire: poésie	3.0J			

Bloc 83E Métiers de l'édition

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0J
FRA 3819	Stage dans une maison d'édition	3.0

Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-147-1-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

L

Information sur le programme

- Julie Auger, responsable du programme : 514 343-6111, poste 31762 julie.auger.4@umontreal.ca
- Viridiana Carrillo Flores, TGDE : 514 343-7869 linguistique@ling.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-147-1-5)

Version 01 (A10)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Bases en études françaises et linguistique — Obligatoire - 48 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J
LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2470	Phonologie	3.0J

Bloc 72B Langues

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 72C Histoire des littératures de langue française

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J

Bloc 72D Langue dans la francophonie

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J

Bloc 72E Poétique et parcours de lecture

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S
FRA 2220	Formes narratives	3.0J
FRA 2221	Formes poétiques	3.0S
FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S
FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J

Bloc 72F Langue avant 1800

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2122	Histoire du français	3.0J

Bloc 72G Champs sectoriels en linguistique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0J	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J	LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J	LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S			

Bloc 72H Recherches en littérature française

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J			

L

Bloc 72I Recherches en linguistique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe avancée	3.0J	LNG 3400	Morphologie avancée	3.0J
LNG 3050	Sémantique avancée	3.0J	LNG 3560	Phonétique avancée	3.0S
LNG 3070	Phonologie avancée	3.0S			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-148-1-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langue française et philosophie (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

L

Information sur le programme

- Molly Kao : 514 343-6111, poste 33446 molly.kao@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-148-1-5)

Version 02 (H16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements philosophiques et littéraires — Obligatoire - 39 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J			

Bloc 70B Philosophie de la connaissance

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J	PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S			

Bloc 70C Histoire des littératures de langue française

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0S	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J

Bloc 70D Histoire de la philosophie

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S	PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J	PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J	PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0J	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S

Bloc 70E Poétique et parcours de lecture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2220	Formes narratives	3.0J
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2221	Formes poétiques	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2223	Formes dramatiques	3.0J S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0J	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J

Bloc 70F Éthique et philosophie politique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0	PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S			

Bloc 70G Philosophie continentale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 3205	Nietzsche	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0S	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0	PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0	PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J

Bloc 70H Ouvertures

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0J S	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2805	Littérature et édition	3.0J	FRA 3360	La représentation théâtrale	3.0S
FRA 3180	Édition critique	3.0J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S

Bloc 70I Langues

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en littératures de langues anglaise et française

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-137-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langues anglaise et française (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

L

Information sur le programme

- Heike Harting : 514 343-6192 heike.harting@umontreal.ca
- Marie-Thérèse Désirée Ouraga, TGDE : 514 343-7255 marie-therese.desiree.ouraga@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- attester d'une connaissance de niveau intermédiaire avancé de l'anglais (voir Remarques) ou réussir le test de classement du niveau B2.1.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Connaissance minimale de niveau intermédiaire de l'anglais: deux cours d'anglais de niveau collégial dont un de niveau intermédiaire (niveau 102) ou une combinaison jugée équivalente.
- Critères pour obtenir une dispense du test de classement: DEC dans un Cégep anglophone ou réussite de 24 crédits universitaires dans une université anglophone (cours en anglais),

Structure du programme (1-137-1-0)

Version 00 (A07)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'études anglaises et 42 crédits de cours des littératures de langue française devront avoir été complétés.

Bloc 70A Intro. discipline (ét. françaises/ét. anglaises)

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1001	Reading Poetry	3.0J S	FAS 3000	Formations culturelles des théories	3.0J
ANG 1002	Reading Fiction	3.0J	FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J
ANG 1006	Reading Drama	3.0S	FRA 1005	Analyse de textes	3.0J
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J	FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S	FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
ANG 2020	English Languages since 1066	3.0	FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J

Bloc 70B Littératures des Amériques (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0J	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0J
FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0J
FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0S	FRA 3230	Auteur québécois	3.0J S

Bloc 70C Littératures des Amériques (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ANG 1500	African-American Literature	3.0J
ANG 1381	Survey of American Literature	3.0J	ANG 2183	American Literature 1900 to Present	3.0
ANG 1401	Quebec Writing in English	3.0J	ANG 2325	Contemporary Canadian Literature	3.0S

Bloc 70D Littératures du monde (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 3241	Auteur francophone	3.0J
FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S	FRA 3242	Questions de littérature francophone	3.0S
FRA 2142	Littérature africaine	3.0S	FRA 3641	Littérature et civilisation africaines	3.0
FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0			

Bloc 70E Littératures du monde (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1655	Travel Literature in English	3.0J	ANG 2322	War, Literature, and the Arts	3.0S
ANG 2260	Modernism in Art and Literature	3.0	ANG 2362	Literature and Globalization	3.0

Bloc 70F Littératures/cultures populaires (ét. françaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2184	Histoire de la littérature de jeunesse	3.0J	FRA 2510	La bande dessinée	3.0
FRA 2284	Paralittératures	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 2500	La littérature et les autres arts	3.0			

Bloc 70G Littératures/cultures populaires (ét. anglaises)

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1005	Reading Popular Culture	3.0S	ANG 1700	Literature and Film	3.0S
ANG 1320	Children's Literature in English	3.0J	ANG 1750	Science Fiction and Fantasy	3.0
ANG 1380	Theatre in Montreal	3.0	ANG 1755	Vampires in Film and Literature	3.0
ANG 1600	Detective Fiction	3.0	ANG 2115	Shakespeare	3.0

Bloc 70H Ident. sexuelles/sexualités (ét. franç./ét. ang.)

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0J	FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0
ANG 2461	Sexuality and Representation	3.0	FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S			

Bloc 70I Histoire des littératures (ét. françaises) Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J S	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0S
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0	FRA 3220	Auteur français	3.0J
FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J S			

Bloc 70J Histoire des littératures (ét. anglaises) Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1031	Survey of British Literature to 1650	3.0J	ANG 2133	British Literature 1350 to 1660	3.0
ANG 1032	Survey of British Literature, 1650-1900	3.0J	ANG 2144	British Literature 1660-1790	3.0S
ANG 1282	British Drama	3.0	ANG 2153	British Literature 1790 to 1900	3.0
ANG 1341	Irish Literature and Culture	3.0			

Bloc 70K Théorie (ét. françaises) Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0
FRA 2285	Les récits de soi	3.0J S	FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J

Bloc 70L Théorie (ét. anglaises) Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1100	Initation to English Literary Studies	3.0J	ANG 2454	Literature and Medicine	3.0S
ANG 2001	Poetry and Poetics	3.0J	ANG 2480	Literature and the Planetary Imagination	3.0S
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0J			

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

Baccalauréat par cumul en marketing

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

Baccalauréat en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-190-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en mathématiques (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Orientation COOP**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement accéléré/intensif**

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

M

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-190-1-0)

Version 20 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon sept orientations :

- orientation Actuariat (segments 01 et 75) avec 54 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.
- orientation Actuariat COOP (segments 01 et 76) avec 60 crédits obligatoires et 30 crédits à option.
- orientation Mathématiques pures et appliquées (segments 01 et 77) avec 54 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.
- orientation Statistique (segments 01 et 79) avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 crédits au choix.
- orientation Statistique COOP (segments 01 et 80) avec 66 crédits obligatoires, 24 crédits à option.
- orientation Mathématiques financières (segments 01 et 81) avec 66 crédits obligatoires, 21 à option et 3 crédits au choix.
- orientation Sciences mathématiques (segments 01 et 82) avec 26 crédits obligatoires, 61 à option et 3 crédits au choix.

L'étudiant inscrit dans une orientation COOP, doit aussi s'inscrire à un stage hors programme.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Tous les crédits du tronc commun sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0J	MAT 1720	Probabilités	4.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S			

M

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION ACTUARIAT

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 28 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A Actuariat, mathématiques financières et statistique

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S	ACT 3251	Théorie du risque	3.0J
ACT 2243	Investissements	3.0J	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
ACT 3201	Régimes de retraite	3.0J S			

Bloc 75B Outils informatiques de base

Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 75C Compléments d'actuariat

Option - Minimum 12 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S	ACT 3261	Modélisation prédictive	3.0J
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S	ACT 3282	Laboratoire de mathématiques financières	3.0J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S	ACT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S	MAT 2000	Stage 1	3.0
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S	MAT 3000	Stage 2	3.0
ACT 3253	Gestion des risques	3.0			

Bloc 75D Compléments de statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J	STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 75E Compléments de mathématiques — Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2050	Analyse 2	3.0J	MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0J	MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J	MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 2130	Variable complexe	3.0J	MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 75Y Contributions d'autres disciplines — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S			

Bloc 75Z — Choix - 3 crédits.

M

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION ACTUARIAT COOP

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Les étudiants doivent aussi réussir un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3).

Bloc 76A Actuariat, mathématiques financières et statistique — Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S	ACT 3251	Théorie du risque	3.0J
ACT 2243	Investissements	3.0J	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
ACT 3201	Régimes de retraite	3.0J S			

Bloc 76B Outils informatiques de base — Obligatoire - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 76C Compléments d'actuariat — Option - Minimum 12 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S	ACT 3253	Gestion des risques	3.0
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S	ACT 3261	Modélisation prédictive	3.0J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S	ACT 3282	Laboratoire de mathématiques financières	3.0J
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S	ACT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S			

Bloc 76D Compléments de statistique — Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J	STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 76E Compléments de mathématiques

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2050	Analyse 2	3.0J	MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0J	MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J	MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 2130	Variable complexe	3.0J	MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 76F Stages

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0

Bloc 76Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S			

M

SEGMENT 77 PROPRE À L'ORIENTATION MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 28 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 77A Analyse, algèbre et géométrie

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1460	Modélisation	3.0J	MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J	MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J	MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J	MAT 2600	Algèbre 1	3.0J

Bloc 77B Outils informatiques de base

Obligatoire - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J

Bloc 77C Compléments de mathématiques

Option - Minimum 18 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J	MAT 3300	Introduction aux variétés différentiables	3.0
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0	MAT 3363	Topologie	3.0J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J	MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J	MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 2611	Algèbre 2	3.0J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0	MAT 3634	Théorie analytique des nombres	3.0J
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0	MAT 3661	Théorie de Galois	3.0J

Bloc 77D Mathématiques avancées et stages

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0	MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 3000	Stage 2	3.0	MAT 6124	Analyse fonctionnelle	4.0J
MAT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0	MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 77E Compléments d'actuariat, mathématiques financières et statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S	STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
ACT 2243	Investissements	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S	STT 3260	Modèles de survie	3.0J
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S	STT 3510	Biostatistique	3.0J
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 2000	Échantillonnage	3.0J	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 77F Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S	IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 2015	Structures de données	3.0J	IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S	IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S	IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S	IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J	IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J			

Bloc 77Y Contributions d'autres disciplines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHI 2005	Logique 2	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
GEO 2122	Climatologie	3.0J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
GEO 2152	Hydrologie	3.0J	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J			

Bloc 77Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 79 PROPRE À L'ORIENTATION STATISTIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Afin d'obtenir l'accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat, l'étudiant doit prendre trois cours du bloc 79 H ou du bloc 79 Y dans la même discipline.

Bloc 79A Élements de statistique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 2400	Régression linéaire	3.0J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J

Bloc 79B Éléments de mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1460	Modélisation	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S

Bloc 79C Outils informatiques de base

Obligatoire - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 79D Éléments de statistique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0

Bloc 79E Compléments de statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J
STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J
STT 6230	Méthodes non paramétriques avancées	3.0
STT 6516	Données catégorielles	3.0

Bloc 79F Compléments de mathématique

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 79G Mémoire de fin d'études et stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0
STT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0

Bloc 79H Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J

Bloc 79I Compléments d'actuariat, mathématiques financières et statistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S
ACT 3201	Régimes de retraite	3.0J S
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J

Bloc 79Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J	ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J	ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
DMO 2200	Sources de données	3.0J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J

Bloc 79Z Choix - 3 crédits.

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION STATISTIQUE COOP

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 40 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Les étudiants doivent aussi réussir un stage hors programme MAT 3001 (Stage 3). Afin d'obtenir l'accréditation de la Société statistique du Canada au niveau A-Stat, l'étudiant doit prendre trois cours du bloc 80H ou du bloc 80 Y dans la même discipline.

Bloc 80A Élements de statistique

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 2400	Régression linéaire	3.0J	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J

M

Bloc 80B Éléments de mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1460	Modélisation	3.0J	MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J	MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S

Bloc 80C Outils informatiques de base

Obligatoire - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 80D Éléments de statistique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0

Bloc 80E Compléments de statistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J	STT 6230	Méthodes non paramétriques avancées	3.0
STT 3510	Biostatistique	3.0J	STT 6516	Données catégorielles	3.0

Bloc 80F Compléments de mathématique

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 80G Stages

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0

Bloc 80H Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J

Bloc 80I Compléments d'actuariat, mathématiques financières et statistique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S
ACT 3201	Régimes de retraite	3.0J S
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J

Bloc 80Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 40 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 81A Mathématiques de l'aléatoire et la finance

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
ACT 3282	Laboratoire de mathématiques financières	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J

M

Bloc 81B Outils informatiques de base

Obligatoire - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 81C Compléments de mathématiques

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
MAT 6117	Mesure et intégration	4.0
MAT 6701	Probabilités	4.0

Bloc 81D Compléments d'actuariat

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 2250	Mathématiques de l'assurance-vie 1	3.0J S
ACT 2251	Mathématiques de l'assurance-vie 2	3.0J S
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J

Bloc 81E Compléments de statistique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 2000	Échantillonnage	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 3260	Modèles de survie	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

M

Bloc 81F Mémoire de fin d'études et stages

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0

Bloc 81G Compléments d'informatique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J

Bloc 81H Éléments d'économie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S
ECN 3801	Économie financière	3.0J

Bloc 81Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES MATHÉMATIQUES

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 61 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 82A Compléments de mathématiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J

Bloc 82B Outils informatiques de base

Option - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 82C Compléments

Option - Minimum 33 crédits, maximum 45 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0J
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0J
MAT 1460	Modélisation	3.0J
MAT 2000	Stage 1	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3000	Stage 2	3.0
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
MAT 3300	Introduction aux variétés différentiables	3.0
MAT 3363	Topologie	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 3634	Théorie analytique des nombres	3.0J
MAT 3661	Théorie de Galois	3.0J
STT 2000	Échantillonnage	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 82D Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S
IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J

Bloc 82Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	GEO 2152	Hydrologie	3.0J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J	HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J	PHI 1005	Logique 1	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
DMO 2200	Sources de données	3.0J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	PHI 2005	Logique 2	3.0J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J	PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J			

Bloc 82Z Choix - 3 crédits.

M

Majeure en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-190-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en mathématiques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Après une ou deux année(s) d'études, le candidat admis à la majeure peut transférer au baccalauréat spécialisé selon les résultats obtenus. La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité.

Structure du programme (1-190-2-0)

Version 14 (A20)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 26 crédits obligatoires, 31 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Éléments

Obligatoire - 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1720	Probabilités	4.0J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

Bloc 71B Compléments

Option - Minimum 21 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
MAT 3300	Introduction aux variétés différentiables	3.0
MAT 3363	Topologie	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 3634	Théorie analytique des nombres	3.0J
MAT 3661	Théorie de Galois	3.0J
STT 2000	Échantillonnage	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 71C Éléments d'informatique

Option - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J
STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S

Bloc 71Y

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

M

Mineure en mathématiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-190-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en mathématiques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Marielle Thorne : 514 343-6111, poste 1693

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Après une année d'études, le candidat admis à la mineure peut transférer au baccalauréat spécialisé ou à la majeure selon les résultats obtenus. La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité.

Structure du programme (1-190-4-0)

Version 10 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 19 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 2 crédits au choix.

Bloc 71A Éléments

Obligatoire - 19 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 1720	Probabilités	4.0J
MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S			

Bloc 71B Compléments

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S	MAT 2531	Histoire des mathématiques	3.0J
MAT 1000	Analyse 1	4.0J	MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0J	MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0J			
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J	STT 1682	Progiciels statistiques en actuariat	1.0S
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J

Bloc 71Y Disciplines connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	IFT 1174	Chiffrier, bases de données et programmation VBA	3.0S
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S			
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHI 1005	Logique 1	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
			PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0

Bloc 71Z

Choix - 2 crédits.

M

Baccalauréat en mathématiques et économie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-193-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en mathématiques et économie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Chiheb Charchour : 514 343-6111, poste 41338 chiheb.charchour@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants : Mathématiques 103, 105 et 203.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-193-1-0)

Version 06 (H01)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix.

Bloc 70A Bases de mathématiques et d'économie

Obligatoire - 56 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	MAT 1400	Calcul 1	4.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	MAT 1410	Calcul 2	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	MAT 1500	Mathématiques discrètes	4.0J
ECN 2040	Théorie microéconomique 1	3.0J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
ECN 2045	Théorie microéconomique 2	3.0J S	MAT 1720	Probabilités	4.0J
ECN 2050	Théorie macroéconomique 1	3.0J S	MAT 2050	Analyse 2	3.0J
ECN 2055	Théorie macroéconomique 2	3.0J	MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
ECN 2160	Économétrie 2	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
MAT 1000	Analyse 1	4.0J			

Bloc 70B Perfectionnement en mathématiques et statistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S	MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S	MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
ACT 2242	Finance corporative	3.0J S	STT 2000	Échantillonnage	3.0J
ACT 2243	Investissements	3.0J	STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J	STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
ACT 3253	Gestion des risques	3.0	STT 2400	Régression linéaire	3.0J
ACT 3261	Modélisation prédictive	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J	STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J	STT 3260	Modèles de survie	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J	STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S	STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J	STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0			

Bloc 70C Perfectionnement en économie

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 3450	Économie et population	3.0J S	ECN 3505	Économie du travail	3.0J
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	ECN 3565	Économie industrielle avancée	3.0J
ECN 2230	Institutions et marchés financiers	3.0J	ECN 3650	Économie du comportement social	3.0
ECN 2405	Économie du développement	3.0J	ECN 3705	Économie de l'assurance	3.0J
ECN 2450	Économie urbaine et régionale	3.0J	ECN 3801	Économie financière	3.0J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S	ECN 3820	Économie des organisations	3.0J
ECN 3013	Choix collectifs	3.0J	ECN 3910	Économie de l'environnement	3.0J S
ECN 3055	Fluctuations économiques	3.0	ECN 3920	Économie et droit	3.0
ECN 3064	Finances publiques	3.0	ECN 3950	Atelier en économie appliquée	3.0S
ECN 3065	Analyse coûts-bénéfices	3.0S	ECN 3995	Stage	3.0
ECN 3105	Commerce international	3.0J	ECN 6013	Éléments de microéconomie	3.0J
ECN 3115	Finance internationale	3.0J	ECN 6118	Éléments de macroéconomie	3.0J
ECN 3355	Histoire économique	3.0J	ECN 6350	Éléments d'économétrie	3.0J
ECN 3405	Développement économique	3.0J			

Bloc 70D Informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S

Bloc 70E Optimisation

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 4070	Économie mathématique honor	3.0
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J

Bloc 70Y Contributions d'autres disciplines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
GEO 2222	Géographie économique	3.0J
HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
HST 2443	Le Canada et le Québec dans le monde	3.0J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

M

Baccalauréat en mathématiques et informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE | DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-191-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en mathématiques et informatique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	25.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca
- Susana Hernandez, TGDE : 514 343-7476 tgde1cyc@iro.umontreal.ca

M

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Mathématiques 103, 105 et 203

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme

équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité étant les mêmes pour les programmes de baccalauréat, de majeure et de mineure en informatique et le programme de baccalauréat bidisciplinaire en mathématiques et informatique, le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Structure du programme (1-191-1-0)

Version 10 (A19)

Le baccalauréat comporte 91 crédits.

Il est offert selon 2 cheminements:

Cheminement Propre à l'orientation mathématiques et informatique (segment 01 et segment 70) : 49 crédits obligatoires, 39 crédits à option et de 3 crédits au choix.

Cheminement Propre à l'orientation science des données (segment 01 et segment 71) : 58 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 01

Tronc commun aux deux orientations

Bloc 01A Bases de mathématiques, informatique et statistique — Obligatoire - 43 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	MAT 1000	Analyse 1	4.0J
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J	MAT 1400	Calcul 1	4.0J
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S	MAT 1720	Probabilités	4.0J
IFT 2015	Structures de données	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S			

Bloc 01Z — Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 39 crédits à option.

Bloc 70A Perfectionnement en mathématiques — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J

Bloc 70B Informatique — Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S
IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
IFT 3710	Projets en aprentissage automatique	3.0J S
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 70C Stages et travaux dirigés

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0
MAT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0

Bloc 70D Mathématiques et statistique

Option - Minimum 15 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J
MAT 3300	Introduction aux variétés différentiables	3.0
MAT 3363	Topologie	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 3634	Théorie analytique des nombres	3.0J
MAT 3661	Théorie de Galois	3.0J
STT 2000	Échantillonnage	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Minimum de crédits de niveau 3000 de sigles IFT ou MAT ou STT

L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCE DES DONNÉES

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Bloc 71A Perfectionnement en statistique, informatique et mathématiques

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3700	Introduction à la science des données	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S
STT 2400	Régression linéaire	3.0J
STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
STT 3790	Apprentissage statistique	3.0J

Bloc 71B Statistique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0
MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
STT 2000	Échantillonnage	3.0J
STT 2105	Statistique bayésienne	3.0J
STT 2305	Analyse multivariée appliquée	3.0
STT 3220	Méthodes de prévision	3.0J
STT 3260	Modèles de survie	3.0J
STT 3410	Plans et analyses d'expériences	3.0J
STT 3510	Biostatistique	3.0J
STT 3781	Laboratoire de statistique	3.0J
STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 71C Informatique

Option - Minimum 12 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1005	Design et développement Web	3.0J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S
IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3710	Projets en aprentissage automatique	3.0J S
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 71D Stages et travaux dirigés

Option - Maximum 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3151	Stage d'informatique	3.0
STT 4000	Mémoire de fin d'études	3.0

Bloc 71E Actuariat et finance mathématique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ACT 1240	Mathématiques financières	3.0J S
ACT 2241	Produits dérivés et gestion de risque	3.0J S
ACT 2243	Investissements	3.0J
ACT 2284	Mathématiques de l'assurance IARD	3.0J S
ACT 3230	Finance mathématique	3.0S
ACT 3251	Théorie du risque	3.0J
ACT 3253	Gestion des risques	3.0
ACT 3261	Modélisation prédictive	3.0J
ACT 3282	Laboratoire de mathématiques financières	3.0J

Bloc 71F Mathématiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 2100	Analyse 3	3.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 2460	Dynamiques adaptatives	3.0
MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J
MAT 3300	Introduction aux variétés différentiables	3.0
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 3634	Théorie analytique des nombres	3.0J

Minimum de crédits de niveau 3000 de sigles IFT ou MAT ou STT

L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement

M

Baccalauréat en mathématiques et physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES ET DE STATISTIQUE | DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-192-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en mathématiques et physique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Anne Gosselin : anne.gosselin@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants:
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-192-1-0)

Version 11 (A10)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix.

Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins deux des trois cours suivants: PHY3131, PHY3214 et PHY3442.

Bloc 70A Éléments mathématiques

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1000	Analyse 1	4.0J	MAT 2050	Analyse 2	3.0J
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 2130	Variable complexe	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S	MAT 2300	Géométrie différentielle	3.0J
MAT 1720	Probabilités	4.0J	MAT 2466	Analyse appliquée	3.0J

Bloc 70B Physique fondamentale

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J	PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0J S
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S			

Bloc 70C Compléments de mathématiques 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J	MAT 2795	Introduction aux structures intrinsèques des données	3.0
MAT 2100	Analyse 3	3.0J	MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J
MAT 2412	Analyse numérique	3.0J S	MAT 3460	Modélisation mathématique spécialisée et appli.	3.0
MAT 2450	Mathématiques et technologie	3.0J	MAT 3632	Théorie des nombres	3.0J
MAT 2611	Algèbre 2	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J
MAT 2717	Processus stochastiques	3.0J	STT 2700	Concepts et méthodes en statistique	3.0J
MAT 2719	Marches et graphes aléatoires	3.0	STT 3795	Fondements théoriques en science des données	3.0J

Bloc 70D Compléments de physique 1

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 3070	Relativité 2	3.0J S
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0J	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 2900	Biophysique	3.0J S	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J

Bloc 70E Compléments de physique 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S
PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0J
PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0J S

Bloc 70F Compléments de mathématiques 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 2600	Algèbre 1	3.0J
MAT 3162	Équations aux dérivées partielles	3.0J

Bloc 70Z Choix - 3 crédits.

Doctorat de 1er cycle en médecine

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-450-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Doctorat de premier cycle en médecine (M.D.)
CRÉDITS	200 crédits
DURÉE	4 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Trois-Rivières**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Nouveauté pour l'automne 2022

Nouvelle sous-catégorie : Candidat des communautés noires

Pour de l'information, voir la rubrique **Catégories de candidats.**

Sollicitation de participation à un projet de recherche

En partenariat avec l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC), les quatre facultés de médecine du Québec participent à un projet de recherche visant notamment à mieux connaître les caractéristiques sociodémographiques des postulants et postulantes en médecine, afin de contribuer à l'amélioration continue des processus d'admission.

Suite au dépôt de votre demande d'admission, vous recevrez de la part de l'AFMC un courriel vous invitant à participer à cette étude, intitulée « Portrait sociodémographique des postulants en médecine au Québec et association avec la performance dans le processus de sélection et d'évaluation durant les études médicales ». Nous vous invitons à prendre connaissance des détails de celle-ci et à y participer, mais notez qu'elle demeure facultative et votre décision d'y prendre part ou non n'aura aucun impact sur l'issue du processus d'admission.

Modifications au processus d'admission pour l'automne 2022

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 :

- Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront en mode virtuel sur les plateformes de visioconférence Zoom ou Teams pour l'admission au trimestre d'automne 2022.
- Dates des MEM : 23 et 24 avril 2022

Exigences techniques pour les MEM virtuelles:

Les MEM 2022 se tiendront en mode vituel sur les plateformes Zoom ou Teams :

- Sites virtuels de **Sherbrooke** et **Moncton**: **Teams**
- Sites virtuels de **Québec** et **Montréal** : **Zoom**

Si vous avez reçu un avis de convocation aux MEM et avez confirmé votre place en effectuant un paiement en ligne exigé dans les délais requis, vous recevrez un avis par courriel à la mi-avril 2022 vous précisant le site virtuel de passation (Québec, Montréal, Sherbrooke ou Moncton), la date et l'heure de vos MEM.

Portez une attention particulière à l'information ci-dessous afin de respecter les exigences techniques liées à la plateforme utilisée par le site virtuel qui vous est attribué pour la passation de vos MEM:

- Configuration informatique requise
- Teams : informations essentielles
- Zoom : informations essentielles

À noter :

- il est de votre responsabilité d'être en mesure de vous connecter aux entrevues virtuelles le jour de vos MEM.
- Vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre équipement informatique.

Les instances facultaires et universitaires ont entériné les changements suivants pour l'admission 2022:

- **Tous les candidats** *(excluant les Candidats titulaires d'un doctorat de recherche, Candidats des Premières Nations et Inuits du Québec (PNIQ) et Candidats québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU))* **:**
  - Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront de façon virtuelle, la sélection finale des candidats s'effectuera sur la base d'une pondération comprenant : l'évaluation du dossier scolaire (20%), le résultat à l'examen CASPer (20%) et le résultat de l'entrevue virtuelle (60%).
- **Candidats titulaires d'un doctorat de recherche :**
  - Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront de façon virtuelle, la sélection finale des candidats s'effectuera sur la base d'une pondération comprenant : l'évaluation du dossier de recherche (20%), le résultat à l'examen CASPer (20%) et le résultat de l'entrevue virtuelle (60%).
- **Candidats québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU) :**
  - L'examen clinique objectif et structuré (ECOS) est annulé pour l'admission 2022. L'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada (EACMC), partie I remplacera l'ECOS initialement prévu pour les personnes candidates retenues en fonction de leur résultat à l'examen CASPer.
  - La sélection finale sera établie par le Comité interfacultaire québécois d'admission en médecine en tenant compte des résultats à l'examen CASPer et de l'EACMC, partie I, selon la pondération suivante:
    - résultat à l'examen CASPer : 30%
    - résultat à l'EACMC, partie 1: 70%
  - Un courriel comprenant tous les détails du processus de sélection 2022 sera transmis aux candidates et candidats admissibles à cette catégorie.
- **Candidats des Premières Nations et Inuits du Québec :**
  - Aucune modification au processus de sélection usuel.

** Il est à noter que la Faculté de médecine de l'Université de Montréal se réserve le droit d'exclure les candidatures dont les résultats à l'examen CASPer seraient jugés insatisfaisants ou non recevables.*

Information sur le programme

- Isabelle Tremblay : 514 343-6111, poste 17308

Conditions d'admissibilité

Tous les candidats font une demande d'admission en année préparatoire du programme M.D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes d'études et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- **ATTESTER D'UNE DES FORMATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

    Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

    Soit
    - être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

    Soit
    - être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissible.**

    Soit
    - être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada et avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence du diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

et

- **SATISFAIRE AUX CONDITIONS SUIVANTES :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission **ou** respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats internationaux.
  - être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et en faire la preuve. Vous devez remplir le formulaire d'attestation du statut de résident du Québec, choisir une situation à la partie 2 et fournir les documents reliés à cette situation, **ou** satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse **ou** être francophone résident d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français.
  - avoir complété ou être en voie de compléter les études requises pour être admissible au programme (DEC ou baccalauréat universitaire), dans un délai maximal de trois ans pour un DEC et de quatre ans pour un baccalauréat universitaire dans la mesure où les études ont été suivies à temps plein. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement académique doit en expliquer les raisons dans la section « autres informations pertinentes » de la demande d'admission. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement académique est jugé non conforme.
  - Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - sur invitation, se présenter à une entrevue, tenue en français, à la date, à l'heure et au lieu fixés par le Comité d'admission de la Faculté ou le Comité interfacultaire des Mini Entrevues Multiples (MEM). **Au préalable**, avoir dans les délais prescrits acquitté les frais exigés.
  - Se présenter à la séance d'accueil si admis.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- **Candidat collégien**: toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou d'un diplôme que l'Université juge équivalent et qui n'a suivi aucun crédit universitaire ou moins de 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante:
  - **Candidat "Accès médecine"**: candidat collégien dont le revenu familial se situe près ou sous le seuil de faible revenu. Le candidat qui souhaite se déclarer dans cette sous-catégorie doit remplir le formulaire disponible sur le site de la Faculté de médecine et l'envoyer au plus tard le 1er mars à: admission-md@umontreal.ca. Des documents seront ensuite requis pour déterminer l'admissibilité du candidat dans cette sous-catégorie. L'admissibilité sera faite en toute confidentialité par le Service d'aide financière de l'Université de Montréal. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette sous-catégorie.
- **Candidat universitaire**: cette catégorie comprend les sous catégories suivantes:
  - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat Honor (4 ans) pour les candidats résidents du Québec qui ont complété des études ailleurs au Canada);
  - les candidats ayant complété un doctorat de recherche (Ph.D.) et qui demeurent actifs en recherche ou les candidats dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Sur invitation du Comité d'admission, un curriculum vitae structuré selon les normes de la faculté doit être présenté. Une attestation officielle du dépôt de la thèse doit être fournie avec la demande d'admission. L'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.
- **Candidat des communautés noires:** cette sous-catégorie comprend des candidats collégiens ou universitaires, résident du Québec, appartenant à une ou des communautés noires suivantes: communautés noires de l'Afrique subsaharienne (p. ex. Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire), communautés noires des Caraïbes (p. ex. Haïti, Martinique, Jamaïque), communautés noires d'une autre région (p. ex. Brésil, France, Canada, États-Unis) ou une appartenance multiraciale (le candidat a un parent appartenant à une ou des communautés noires et s'identifie comme issu des communautés noires dans l'une des catégories précédentes).
  - Le candidat collégien qui souhaite s'autodéclarer doit remplir le formulaire et l'envoyer au plus tard le 1er mars à: admission-md@umontreal.ca. Le candidat universitaire souhaite s'autodéclarer doit remplir le formulaire et l'envoyer au plus tard le 15 novembre à: admission-md@umontreal.ca.
  - Des places supplémentaires aux entrevues sont prévues pour les personnes autodéclarées qui répondent aux exigences d'admission d'un candidat collégien ou universitaire. Un candidat collégien de cette sous-catégorie peut aussi déposer une demande "Accès médecine". Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site des études médicales de 1er cycle.
- **Candidat francophone hors Québec**: cette catégorie comprend deux sous-catégories:
  - toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard lesquelles provinces ont conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé. Les candidats admis dans le cadre de cette entente doivent préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'ils assureront pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de leur formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
  - toute personne francophone résidente d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français. Ces candidats doivent fournir avec leur demande d'admission les documents appropriés permettant d'établir leur province de résidence et leur niveau de connaissance de la langue française. Le candidat admis doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
- **Candidat des Premières Nations et Inuit du Québec**: toute personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec au moment du dépôt de la demande d'admission conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat des Forces armées canadiennes**: toute personne francophone recommandée par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM) conformément à l'entente conclue entre les Forces armées canadiennes et les quatre facultés de médecine qui offrent la possibilité d'une formation médicale en français au Québec (Université de Sherbrooke, Université Laval, Université de Montréal et Université McGill-campus de l'Outaouais). Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie. Vous devez communiquer votre intérêt aux Forces armées canadiennes avant la date limite du dépôt de la demande d'admission, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : CFHSAttractionCell-CelluledattractionSSFC@forces.gc.ca. Le membre de la Réserve ne peut pas être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat médecin**: toute personne, résidente du Québec, diplômée d'une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada mais située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU), et ayant obtenu la citoyenneté

M

canadienne ou le statut de résident permanent au 15 février de l'année précédant le dépôt de la demande d'admission. Le candidat titulaire d'un doctorat en médecine ne peut être classé dans une autre catégorie.

- **Candidat international**: toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Un étudiant international admis doit obtenir un permis d'études (voir Étudiants internationaux) et doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.

Capacité d'accueil

CONTINGENT RÉGULIER

- Selon le décret gouvernemental, et tenant compte des places libérées l'année précédente par les étudiants qui ont abandonné le programme, le contingent régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour l'admission 2020-2021 était de 312 nouveaux étudiants. Environ 70 % de ces étudiants ont été inscrits en année préparatoire, et les autres au programme de doctorat, s'ajoutant ainsi au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- Le contingent régulier est presqu'exclusivement constitué de **candidats résidents québécois**, collégiens et universitaires.
- En outre, selon la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec, la Faculté peut admettre un nombre très restreint de
  - **candidats médecins** résidents du Québec, titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis (DHCEU). La Faculté dispose présentement d'un maximum de trois places par année pour ces candidats.
  - **candidats canadiens francophones** résidents d'une province où les études médicales ne sont pas offertes en français. La Faculté dispose présentement d'une seule place par année pour ces candidats.

CONTINGENTS PARTICULIERS La Faculté peut admettre, hors du contingent régulier, par décret ou par entente, un nombre très restreint de candidats qui se qualifient pour l'un des contingents suivants:

- **Contingent des provinces maritimes** - La Faculté peut admettre, par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. La Faculté dispose présentement de trois places par année pour ce contingent. La Faculté priorise les dossiers des candidats ayant choisi l'Université de Montréal en 1er choix et le programme de médecine en 1er choix.
- **Contingent international** - La Faculté peut admettre un nombre très restreint de candidats internationaux selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale. La Faculté dispose présentement de deux places par année pour ce contingent.
- **Contingent des Forces armées canadiennes** - La Faculté peut admettre, par entente avec les Forces armées canadiennes, un nombre restreint de candidats francophones recommandés par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM).). L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les quatres facultés de médecine qui offrent la possibilité d'une formation médicale en français au Québec.
- **Contingent des Premières Nations et des Inuits du Québec** - La Faculté peut admettre un nombre restreint de candidats reconnus membres des Premières Nations ou Inuits du Québec (PNIQ) conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. L'entente prévoit un maximum de six places par année à répartir entre les quatre facultés québécoises selon les besoins.

Critères de sélection

La Faculté répartit la capacité d'accueil de l'année préparatoire et du doctorat en médecine entre les différentes catégories de candidats, sous réserve de la qualité des dossiers et dans le respect des ententes intergouvernementales ou interuniversitaires s'il y a lieu.

Il n'y a qu'un seul processus de sélection bien que la formation soit offerte à Montréal et en Mauricie. Le candidat sera invité à se prononcer sur son choix de campus en cours de processus.

- Pour les **collégiens**
  - Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC). Une CRC minimale de 33,000 est exigée lors de cette première sélection.
  - Une deuxième sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de la CRC ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut-être éliminatoire.
    - Un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
      - CRC: 60%
      - Examen CASPer: 40%
    - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.

M

- Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.

- Pour les **universitaires**
  - Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire. Une cote de rendement à l'admission (CRA) minimale de 33,000 est exigée lors de cette première sélection.
  - Une deuxième sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de la CRA ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut-être éliminatoire.
    - Un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
      - CRA: 60%
      - Examen CASPer: 40%
    - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
  - Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.

- Pour les **candidats résidents québécois admissibles sur la base d'une formation acquise hors du Québec**
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont associés aux collégiens ou aux universitaires dans le processus de sélection.

- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat de recherche**
  - Le travail de recherche doit avoir un lien avec le domaine des sciences biomédicales.
  - Une présélection est effectuée sur la base de la cote de rendement à l'admission (CRA). Une CRA minimale de 30,000 est exigée lors de cette première sélection.
    - Sur demande, les candidats présélectionnés doivent fournir un curriculum vitae structuré selon les normes de la Faculté à partir duquel le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
  - Une première sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de l'analyse du Dossier de recherche ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut être éliminatoire.
    - un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
      - Dossier de recherche: 50%
      - Examen CASPer: 50%
    - Un nombre limité de candidats est convoqué à une entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
  - Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie et d'en modifier le processus d'admission.

- Pour les **candidats internationaux**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
  - Le candidat international admis devra avoir obtenu un visa d'étudiant.

- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat en médecine**
  - Le processus de sélection est commun aux trois facultés de médecine québécoises francophones qui accueillent des candidats de cette catégorie.
  - Pour être admissibles à cette catégorie, les candidats devront avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence de leur diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins (CMQ) au plus tard le 15 février de l'année d'admission visée.
  - Les candidats doivent réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**). **L'examen CASPer devra être passé en français.**
  - La liste des candidats invités à se présenter à l'examen Clinique Objectif et Structuré (ÉCOS) sera établie en fonction des résultats obtenus à l'examen CASPer.
  - Une liste de sélection finale sera ensuite déterminée selon la pondération suivante:
    - ÉCOS: 70%
    - Examen CASPer: 30%
  - Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine qui est admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.

- Pour les **candidats canadiens francophones hors du Québec et hors entente**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.

- La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.

- Pour les **candidats des Forces armées canadiennes**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- Pour les **candidats des Premières Nations et Inuits du Québec**
  - Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ce contingent sont convenus entre les quatre facultés de médecine du Québec.
  - La Faculté de médecine de l'Université Laval est gestionnaire de ce contingent provincial. Les candidats peuvent communiquer avec la coordonnatrice du projet au 418 842-1540 ou consulter le site de la Faculté de médecine de l'Université Laval pour de plus amples informations.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ). Tout nouvel étudiant inscrit au doctorat en médecine doit être immatriculé auprès du CMQ afin d'être autorisé à poser, sous surveillance, les actes médicaux nécessaires à sa formation. L'information pertinente lui est fournie par la Faculté en début d'année.
- L'admission au programme de doctorat en médecine est contingentée par décret gouvernemental et une sélection rigoureuse des candidats est effectuée sur la base de l'excellence du dossier scolaire antérieur et de l'évaluation des qualités personnelles jugées nécessaires à la pratique compétente de la médecine. Nous vous suggérons fortement de consulter les compétences qui devront être maîtrisées par les étudiants afin de réussir avec succès le programme de médecine.
- L'entrevue, de quelque type qu'elle soit, a pour but d'évaluer la motivation, l'empathie, la conscience sociale, l'équilibre de vie, l'authenticité, le leadership, l'ouverture d'esprit et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui; par exemple, la capacité de travailler en équipe, la capacité de communiquer, la capacité d'autocritique, la capacité d'adaptation et la capacité relationnelle. Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne répond pas aux normes de réussite fixées par le Comité d'admission.
- **Examen CASPer^MC (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a reçu les **immunisations** et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au **dépistage tuberculinique** tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Un formulaire est disponible à cette fin.
- Avant le début de la première année du doctorat en médecine, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a suivi une formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR). Le niveau accepté par la Faculté pour cette formation est "SIR" ou "SVR" ou "Professionnel de la santé". L'attestation doit être valide pour toute la première année du doctorat, soit de la rentrée académique jusqu'au 1er juillet de l'année suivante. Il est recommandé de suivre cette formation avant le début de l'année académique. Des précisions sur la remise de la preuve seront communiquées à l'étudiant par courriel. Il est possible de consulter la politique.
- Conformément à la Politique de mobilité Montréal-Mauricie, le campus d'attache est déterminé lors de l'offre d'admission faite au candidat que ce soit à l'année préparatoire ou à la première année du programme de médecine de premier cycle. L'offre d'admission est finale et définitive. Elle est liée au campus d'attache désigné. Aucun transfert de campus n'est autorisé tant à l'année préparatoire qu'au programme de médecine de premier cycle. Le choix de campus est fait par le candidat via un formulaire qui lui sera transmis par courriel, en cours de processus d'admission, avant les entrevues de sélection.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- Si vous avez complété un grade universitaire de premier cycle jugé globalement équivalent à l'année préparatoire par le Comité d'admission, vous pourriez être admis directement en première année du Doctorat en médecine. Ces programmes de l'Université de Montréal sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire:
  - Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire

- Baccalauréat en ergothérapie
- Baccalauréat en nutrition
- Baccalauréat en physiothérapie
- Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)
- Baccalauréat en sciences biomédicales
- Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
- Baccalauréat en neurosciences
- Baccalauréat en microbiologie et immunologie
- Doctorat en médecine dentaire
- Doctorat (ou Baccalauréat) en pharmacie
- Doctorat en médecine vétérinaire
- Doctorat en optométrie

- Le transfert au programme M.D. d'un candidat en cours d'études médicales dans une faculté hors du Québec n'est pas possible. Le candidat peut toutefois soumettre sa candidature pour une admission au programme, auquel cas, il sera évalué selon les mêmes critères que les autres candidats du contingent dans lequel il est admissible.
- Le candidat ayant déjà été ou étant actuellement inscrit en médecine ou en année préparatoire dans une université au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Advenant que vos cours collégiaux préalables (chimie, biologie et physique) aient été complétés il y a plus de 8 ans, le Comité d'admission aux études médicales de premier cycle révisera votre dossier pour s'assurer que vous avez conservé les connaissances scientifiques de base suffisantes pour entreprendre des études médicales de premier cycle.
- La Faculté de médecine publie sur son site web des informations complémentaires sur les admissions, dont une foire aux questions (FAQ).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-450-1-0)

Version 27 (A17)

Le doctorat comporte 200 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE À LA 1RE ET À LA 2E ANNÉES

Les crédits que comportent la 1re et la 2e années sont répartis de la façon suivante : 88 crédits obligatoires, un maximum de 3 crédits à option ou un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 01A Propre à la 1re année — Obligatoire - 41 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	MMD 1233	Sciences psychiques	4.0J
MMD 1228	Croissance, développement et vieillissement	4.0J	MMD 1234	Appareil locomoteur	5.0J
MMD 1229	Pathologie et immunologie générales	5.0J	MMD 1236	Histoire de la médecine	1.0J
MMD 1230	Micro-organismes pathogènes et infection	3.0J	MMD 1238	Introduction à la médecine clinique 1	4.0J
MMD 1231	Sciences hématologiques	3.0J	MMD 1239	Introduction à la médecine clinique 2	5.0J
MMD 1232	Exploration du système nerveux	6.0J			

Bloc 01B Propre à la 2e année — Obligatoire - 47 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	MMD 2234	Problèmes systémiques	6.0J
MMD 2229	Coeur et circulation	5.0J	MMD 2235	Initiation à la démarche clinique 1	5.0J
MMD 2230	Respiration et oxygénation	4.0J	MMD 2236	Initiation à la démarche clinique 2	6.0J S
MMD 2231	Homéostasie, rein et arbre urinaire	4.0J	MMD 22411	Épidémiologie clinique 1	0.0J
MMD 2232	Digestion et nutrition	6.0J	MMD 22412	Épidémiologie clinique 2	4.0J
MMD 2233	Endocrinologie et reproduction	6.0J			

Bloc 01C — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MMD 1082	Initiation à la médecine de réadaptation	3.0
MMD 1086	Santé internationale	3.0
MMD 1087	Travaux cliniques individuels	3.0
MMD 1088A	Travaux de recherche individuels 1	3.0
MMD 1091	Initiation à la recherche	3.0
MMD 1095	Médecine tropicale	3.0
MMD 1097	Intervention en milieux défavorisés	3.0
MMD 1098	Santé des premières nations	3.0
MMD 1141	Immersion à la santé mondiale	3.0
MMD 1142	Immersion internationale clinique	3.0
MMD 1143	Espace de transition et santé mentale	3.0

Bloc 01Z Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À LA 3E ET À LA 4E ANNÉES

La 3e et la 4e années totalisent 84 crédits obligatoires et 25 crédits à option.

Bloc 70A Obligatoire - 84 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
MMD 3551	Pratique médicale équilibrée 1	0.5
MMD 35521	Pratique médicale contemporaine en société 1	0.0
MMD 35522	Pratique médicale contemporaine en société 2	1.0J S
MMD 3553	Réanimation cardiorespiratoire	0.5
MMD 3556	Stage de médecine sociale engagée	1.5
MMD 3557	Soins palliatifs	1.5
MMD 35611	Profession MD/Éthique clinique 1	0.0
MMD 35612	Profession MD/Éthique clinique 2	0.0J S
MMD 35613	Profession MD/Éthique clin. 3	2.0J
MMD 35621	Pharmacothérapie et toxicologie 1	0.0
MMD 35622	Pharmacothérapie et toxicologie 2	0.0
MMD 35623	Pharmacothérapie et toxicologie 3	0.0
MMD 35624	Pharmacothérapie et toxicologie 4	4.0
MMD 35641	Progression des compétences médicales 1a	0.0
MMD 35642	Progression des compétences médicales 1b	0.0
MMD 35643	Progression des compétences médicales 1c	1.5
MMD 3701	Médecine	7.5
MMD 3702	Chirurgie	7.5
MMD 3703	Pédiatrie	7.5
MMD 3704	Obstétrique-gynécologie	7.5
MMD 3705	Psychiatrie	7.5
MMD 3707	Médecine familiale	7.5
MMD 4507	Gériatrie	5.0
MMD 4509	Anesthésie-réanimation	2.0
MMD 4510	Ophtalmologie	2.0
MMD 4511	Médecine communautaire	5.0
MMD 4513	Médecine d'urgence	5.0
MMD 45241	Radiologie diagnostique 1	0.0
MMD 45242	Radiologie diagnostique 2	0.0
MMD 45243	Radiologie diagnostique 3	0.0
MMD 45244	Radiologie diagnostique 4	2.0
MMD 45291	Synthèse en médecine clinique 1	0.0
MMD 45292	Synthèse en médecine clinique 2	3.0J
MMD 4551	Pratique médicale équilibrée 2	0.5
MMD 45641	Progression des compétences médicales 2a	0.0
MMD 45642	Progression des compétences médicales 2b	1.0

Bloc 70B Option - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MMD 3511	Stage : Spécialités médicales	5.0
MMD 3511A	Stage : Allergie	5.0
MMD 3511B	Stage : Cardiologie	5.0
MMD 3511C	Stage : Dermatologie	5.0
MMD 3511D	Stage : Endocrinologie	5.0
MMD 3511E	Stage : Gastro-entérologie	5.0
MMD 3511H	Stage : Gériatrie	5.0
MMD 3511I	Stage : Hématologie	5.0
MMD 3511J	Stage : Médecine interne	5.0
MMD 3511K	Stage : Néphrologie	5.0
MMD 3511L	Stage : Neurologie	5.0
MMD 3511M	Stage : Oncologie médicale	5.0
MMD 3511N	Stage : Physiatrie	5.0
MMD 3511O	Stage : Pneumologie	5.0
MMD 3511P	Stage : Rhumatologie	5.0
MMD 3511R	Stage: Hématologie et oncologie	5.0
MMD 3511S	Stage: Laboratoire des lipides	5.0
MMD 3511T	Stage : Nutrition appliquée	5.0
MMD 3511V	Stage : Hépatologie	5.0
MMD 3511W	Stage: Soins intensifs médicaux	5.0
MMD 3511X	Stage : médecine génique	5.0
MMD 3512	Stage: Spécialités chirurgicales	5.0
MMD 3512A	Stage : chirurgie cardiaque	5.0
MMD 3512B	Stage : Chirurgie générale	5.0
MMD 3512C	Stage: Chirurgie générale pédiatrique	5.0
MMD 3611M	Stage : oncologie médicale	2.5
MMD 3611N	Stage : physiatrie	2.5
MMD 3611O	Stage : pneumologie	2.5
MMD 3611P	Stage : rhumatologie	2.5
MMD 3611Q	Stage : hématologie clinique	2.5
MMD 3611R	Stage:hématologie et oncologie	2.5
MMD 3611S	Stage : laboratoire des lipides	2.5
MMD 3611T	Stage : nutrition appliquée	2.5
MMD 3611U	Stage : médecine vasculaire	2.5
MMD 3611V	Stage : hépatologie	2.5
MMD 3611W	Stage:soins intensifs médicaux	2.5
MMD 3611X	Stage : médecine génique	2.5
MMD 3611Y	Stage: spécialités médicales 2	2.5
MMD 3611Z	Stage: spécialités médicales 3	2.5
MMD 3612	Stage : spécialités chirurgicales 1	2.5
MMD 3612A	Stage : chirurgie cardiaque	2.5
MMD 3612B	Stage : chirurgie générale	2.5
MMD 3612C	Stage : chirurgie pédiatrique	2.5
MMD 3612D	Stage : chirurgie orthopédique	2.5
MMD 3612E	Stage : chirurgie plastique	2.5
MMD 3612H	Stage : neurochirurgie	2.5
MMD 3612I	Stage : oto-rhino-laryngologie	2.5
MMD 3612J	Stage : urologie	2.5
MMD 3612K	Stage: chirurgie thoracique	2.5
MMD 3612L	Stage : chirurgie vasculaire	2.5

M

MMD 3512D	Stage : Chirurgie orthopédique	5.0
MMD 3512E	Stage : Chirurgie plastique	5.0
MMD 3512H	Stage : Neurochirurgie	5.0
MMD 3512I	Stage : Oto-rhino-laryngologie	5.0
MMD 3512J	Stage : Urologie	5.0
MMD 3512K	Stage: chirurgie thoracique	5.0
MMD 3512L	Stage : Chirurgie vasculaire	5.0
MMD 3512M	Stage: Soins ambulatoires chirurgicaux	5.0
MMD 3512N	Stage: Soins intensifs chirurgicaux	5.0
MMD 3512O	Stage : chirurgie digestive	5.0
MMD 3512P	Stage : chirurgie hépatobiliaire	5.0
MMD 3513A	Stage : Santé communautaire	5.0
MMD 3513B	Stage : Recherche	5.0
MMD 3513C	Intervention dans les pays en voie de développement	5.0
MMD 3513E	Stage : Médecine du travail	5.0
MMD 3515	Stage : Pédiatrie globale	5.0
MMD 3515A	Stage : Néonatalogie	5.0
MMD 3515C	Stage: Pédiatrie du développement	5.0
MMD 3515D	Stage: Pédiatrie de l'âge scolaire	5.0
MMD 3515E	Stage: Médecine de l'adolescence	5.0
MMD 3515H	Stage : Urgences pédiatriques	5.0
MMD 3515I	Stage: Soins intensifs pédiatriques	5.0
MMD 3515J	Stage: Maladies infectieuses pédiatriques	5.0
MMD 3515K	Stage : Pédiatrie ambulatoire	5.0
MMD 3515L	Stage: Immunologie pédiatrique	5.0
MMD 3515M	Stage: Cardiologie pédiatrique	5.0
MMD 3515N	Stage: Dermatologie pédiatrique	5.0
MMD 3515O	Stage: Endocrinologie pédiatrique	5.0
MMD 3515P	Stage: Gastro-entérologie pédiatrique	5.0
MMD 3515Q	Stage: hématologie et oncologie pédiatriques	5.0
MMD 3515R	Stage: Néphrologie pédiatrique	5.0
MMD 3515S	Stage : Neurologie pédiatrique	5.0
MMD 3515T	Stage: Réadaptation pédiatrique	5.0
MMD 3515U	Stage: Pneumologie pédiatrique	5.0
MMD 3515V	Stage: Génétique, maladies métaboliques	5.0
MMD 3515W	Stage: Pédiatrie internationale	5.0
MMD 3515X	Stage : Pédiatrie sociale	5.0
MMD 3515Y	Stage : allergie pédiatrique	5.0
MMD 3516	Stage : Psychiatrie	5.0
MMD 3516A	Stage: Psychiatrie pédiatrique	5.0
MMD 3516B	Stage: Psychiatrie de l'adulte	5.0
MMD 3516C	Stage : Psychogériatrie	5.0
MMD 3516D	Stage : Psychosomatique	5.0
MMD 3516E	Stage : Psychiatrie légale	5.0
MMD 3516F	Stage : soins ambulatoires pédopsychiatriques	5.0
MMD 3517	Stage : Médecine familiale	5.0
MMD 3517A	Stage: Omnipratique en régions	5.0
MMD 3517B	Stage : Soins d'urgence	5.0
MMD 3517C	Stage: Urgences cardiologiques	5.0
MMD 3517D	Stage Médecine du sport	5.0
MMD 3517E	Stage : Soins palliatifs	5.0
MMD 3517F	Stage: Diversité en médecine familiale	5.0
MMD 3518	Stage: Obstétrique-gynécologie	5.0
MMD 3518A	Stage : Obstétrique médicale	5.0
MMD 3518B	Stage : Obstétrique générale	5.0
MMD 3518C	Stage : oncologie gynécologique	5.0
MMD 3518D	Stage clinique en soins ambulatoires gynécologiques	5.0
MMD 3519	Stage : Anesthésie-réanimation	5.0
MMD 3520	Stage : Radiologie	5.0
MMD 3520A	Stage: Radiologie générale	5.0
MMD 3520B	Stage : Médecine nucléaire	5.0
MMD 3520C	Stage : Radiologie oncologique	5.0
MMD 3520D	Stage: Neuroradiologie interventionnelle	5.0
MMD 3520E	Stage: Radiologie interventionnelle	5.0
MMD 3520F	Stage: neuroradiologie diagnostique	5.0
MMD 3520G	Stage : radiologie digestive	5.0

MMD 3612N	Stage : soins intensifs chirurgicaux	2.5
MMD 3612O	Stage : chirurgie digestive	2.5
MMD 3612P	Stage : chirurgie hépatobiliaire	2.5
MMD 3612Y	Stage : spécialités chirurgicales 2	2.5
MMD 3612Z	Stage : spécialités chirurgicales 3	2.5
MMD 3613A	Stage : santé communautaire	2.5
MMD 3613B	Stage : recherche	2.5
MMD 3613C	Intervention : pays en voie de développement	2.5
MMD 3613D	Stage : santé premières nations	2.5
MMD 3613E	Stage : Médecine du travail	2.5
MMD 3614	Stages rotatifs	2.5
MMD 3615	Stage : spécialités pédiatriques 1	2.5
MMD 3615A	Stage : néonatalogie	2.5
MMD 3615B	Stage : pédiatrie du nourrisson	2.5
MMD 3615C	Stage : pédiatrie du développement	2.5
MMD 3615D	Stage : pédiatrie de l'âge scolaire	2.5
MMD 3615E	Stage : médecine de l'adolescence	2.5
MMD 3615H	Stage : urgences pédiatriques	2.5
MMD 3615I	Stage : soins intensifs pédiatriques	2.5
MMD 3615J	Stage : maladies infectieuses pédiatriques	2.5
MMD 3615K	Stage : pédiatrie ambulatoire	2.5
MMD 3615L	Stage : immunologie, rhumatologie pédiatrique	2.5
MMD 3615M	Stage : cardiologie pédiatrique	2.5
MMD 3615N	Stage : dermatologie pédiatrique	2.5
MMD 3615O	Stage: endocrinologie pédiatrique	2.5
MMD 3615P	Stage : gastro-entérologie pédiatrique	2.5
MMD 3615Q	Stage : hématologie, oncologie pédiatrique	2.5
MMD 3615R	Stage : néphrologie pédiatrique	2.5
MMD 3615S	Stage : neurologie pédiatrique	2.5
MMD 3615T	Stage : réadaptation pédiatrique	2.5
MMD 3615U	Stage : pneumologie pédiatrique	2.5
MMD 3615V	Stage : génétique, maladies métaboliques	2.5
MMD 3615W	Stage : pédiatrie internationale	2.5
MMD 3615X	Stage : pédiatrie sociale	2.5
MMD 3615Y	Stage : allergie pédiatrique	2.5
MMD 3615Z	Stage : spécialités pédiatriques. 2	2.5
MMD 3616	Stage : psychiatrie	2.5
MMD 3616A	Stage : psychiatrie pédiatrique	2.5
MMD 3616B	Stage : psychiatrie de l'adulte	2.5
MMD 3616C	Stage : psychogériatrie	2.5
MMD 3616D	Stage : psychosomatique	2.5
MMD 3616E	Stage : psychiatrie légale	2.5
MMD 3616F	Stage : soins ambulatoires pédopsychiatriques	2.5
MMD 3616G	Stage: Psychiatrie intégrative	2.5
MMD 3617	Stage : médecine familiale	2.5
MMD 3617A	Stage : omnipratique en régions	2.5
MMD 3617B	Stage : soins d'urgence	2.5
MMD 3617C	Stage : urgences cardiologiques	2.5
MMD 3617D	Stage : médecine du sport	2.5
MMD 3617E	Stage : soins palliatifs	2.5
MMD 3617F	Stage : diversité en médecine familiale	2.5
MMD 3618	Stage : obstétrique-gynécologie	2.5
MMD 3618A	Stage : obstétrique médicale	2.5
MMD 3618B	Stage : obstétrique générale	2.5
MMD 3618C	Stage : oncologie gynécologique	2.5
MMD 3618D	Stage clinique en soins ambulatoires gynécologiques	2.5
MMD 3619	Stage : anesthésie-réanimation	2.5
MMD 3620	Stage : radiologie	2.5
MMD 3620A	Stage : radiologie générale	2.5
MMD 3620B	Stage : médecine nucléaire	2.5
MMD 3620C	Stage : radiologie oncologique	2.5
MMD 3620D	Stage : neuroradiologie interventionnelle	2.5
MMD 3620E	Stage : radiologie interventionnelle	2.5
MMD 3620F	Stage: neuroradiologie diagnostique	2.5
MMD 3620G	Stage : radiologie digestive	2.5
MMD 3621	Stage : ophtalmologie	2.5
MMD 3621A	Stage : Santé oculaire	2.5

M

MMD 3521	Stage : Ophtalmologie	5.0
MMD 3522	Stage : Nutrition	5.0
MMD 3523	Stage : Pathologie	5.0
MMD 3523A	Stage : anatomie avancée	5.0
MMD 3524	Stage : Biochimie médicale	5.0
MMD 3525	Stage : Microbiologie médicale	5.0
MMD 3526	Stage : Pharmacologie clinique	5.0
MMD 3611	Stage : spécialités médicales 1	2.5
MMD 3611A	Stage : allergie	2.5
MMD 3611B	Stage : cardiologie	2.5
MMD 3611C	Stage : dermatologie	2.5
MMD 3611D	Stage : endocrinologie	2.5
MMD 3611E	Stage : gastro-entérologie	2.5
MMD 3611H	Stage : gériatrie	2.5
MMD 3611I	Stage : hématologie	2.5
MMD 3611J	Stage : médecine interne	2.5
MMD 3611K	Stage : néphrologie	2.5
MMD 3611L	Stage : neurologie	2.5
MMD 3622	Stage : nutrition	2.5
MMD 3623	Stage : pathologie	2.5
MMD 3623A	Stage : anatomie avancée	2.5
MMD 3624	Stage : biochimie médicale	2.5
MMD 3625	Stage : microbiologie médicale	2.5
MMD 3626	Stage : pharmacologie clinique	2.5
MMD 3626A	Stage: Soins pharmaceutiques	2.5
MMD 3627	Stage : spécialités autres 1	2.5
MMD 3627A	Stage : spécialités autres 2	2.5
MMD 3627B	Stage : spécialités autres 3	2.5
MMD 3627C	Stage : spécialités autres 4	2.5
MMD 3627D	Stage : spécialités autres 5	2.5
MMD 3627E	Stage : spécialités autres 6	2.5
MMD 3627F	Stage : spécialités autres 7	2.5
MMD 3627G	Stage : spécialités autres 8	2.5
MMD 3628	Stage : Dentisterie et santé buccale	2.5
MMD 3629	Stage: Audiologie et orthophonie	2.5

Année préparatoire au doctorat en médecine

FACULTÉ DE MÉDECINE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-450-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Année préparatoire au doctorat en médecine
CRÉDITS	40 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	33.05

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Trois-Rivières**
- **Temps plein**

Modifications au processus d'admission pour l'automne 2022

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 :

- Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront en mode virtuel sur les plateformes de visioconférence Zoom ou Teams pour l'admission au trimestre d'automne 2022.
- Dates des MEM : 23 et 24 avril 2022

Exigences techniques pour les MEM virtuelles:

Les MEM 2022 se tiendront en mode vituel sur les plateformes Zoom ou Teams :

- Sites virtuels de **Sherbrooke** et **Moncton**: **Teams**
- Sites virtuels de **Québec** et **Montréal** : **Zoom**

Si vous avez reçu un avis de convocation aux MEM et avez confirmé votre place en effectuant un paiement en ligne exigé dans les délais requis, vous recevrez un avis par courriel à la mi-avril 2022 vous précisant le site virtuel de passation (Québec, Montréal, Sherbrooke ou Moncton), la date et l'heure de vos MEM.

Portez une attention particulière à l'information ci-dessous afin de respecter les exigences techniques liées à la plateforme utilisée par le site virtuel qui vous est attribué pour la passation de vos MEM:

- Configuration informatique requise
- Teams : informations essentielles
- Zoom : informations essentielles

À noter :

- il est de votre responsabilité d'être en mesure de vous connecter aux entrevues virtuelles le jour de vos MEM.
- Vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre équipement informatique.

Les instances facultaires et universitaires ont entériné les changements suivants pour l'admission 2022:

- **Tous les candidats** *(excluant les Candidats titulaires d'un doctorat de recherche, Candidats des Premières Nations et Inuits du Québec (PNIQ) et Candidats québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des*

États-Unis (DHCEU)) **:**

- Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront de façon virtuelle, la sélection finale des candidats s'effectuera sur la base d'une pondération comprenant : l'évaluation du dossier scolaire (20%), le résultat à l'examen CASPer (20%) et le résultat de l'entrevue virtuelle (60%).

- **Candidats titulaires d'un doctorat de recherche :**
  - Les mini-entrevues multiples francophones intégrées (MEMFI) se dérouleront de façon virtuelle, la sélection finale des candidats s'effectuera sur la base d'une pondération comprenant : l'évaluation du dossier de recherche (20%), le résultat à l'examen CASPer (20%) et le résultat de l'entrevue virtuelle (60%).
- **Candidats québécois médecins diplômés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU) :**
  - L'examen clinique objectif et structuré (ECOS) est annulé pour l'admission 2022. L'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada (EACMC), partie I remplacera l'ECOS initialement prévu pour les personnes candidates retenues en fonction de leur résultat à l'examen CASPer.
  - La sélection finale sera établie par le Comité interfacultaire québécois d'admission en médecine en tenant compte des résultats à l'examen CASPer et de l'EACMC, partie I, selon la pondération suivante:
    - résultat à l'examen CASPer : 30%
    - résultat à l'EACMC, partie 1: 70%
  - Un courriel comprenant tous les détails du processus de sélection 2022 sera transmis aux candidates et candidats admissibles à cette catégorie.
- **Candidats des Premières Nations et Inuits du Québec :**
  - Aucune modification au processus de sélection usuel.

** Il est à noter que la Faculté de médecine de l'Université de Montréal se réserve le droit d'exclure les candidatures dont les résultats à l'examen CASPer seraient jugés insatisfaisants ou non recevables.*

Information sur le programme

- Isabelle Tremblay : 514 343-6111, poste 17308

Conditions d'admissibilité

Tous les candidats font une demande d'admission en année préparatoire du programme M.D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes d'études et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit:

- **ATTESTER D'UNE DES FORMATIONS INDIQUÉES CI-DESSOUS**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

    Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants:
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

    Soit
    - être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

    Soit
    - être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissible.**

    Soit
    - être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada et avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence du diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

et

- **SATISFAIRE AUX CONDITIONS SUIVANTES:**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission **ou** respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats internationaux.
  - être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission et en faire la preuve. Vous devez remplir le formulaire d'attestation du statut de résident du Québec, choisir une situation à la partie 2 et fournir les documents reliés à cette situation, **ou** satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse **ou** être francophone résident d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français.
  - avoir complété ou être en voie de compléter les études requises pour être admissible au programme (DEC ou baccalauréat universitaire), dans un délai maximal de trois ans pour un DEC et de quatre ans pour un baccalauréat universitaire dans la mesure où les études ont été suivies à temps plein. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement académique doit en expliquer les raisons dans la section « autres informations pertinentes » de la demande d'admission. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement académique est jugé non conforme.
  - Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - sur invitation, se présenter à une entrevue, tenue en français, à la date, à l'heure et au lieu fixés par le Comité d'admission de la Faculté ou le Comité interfacultaire des Mini Entrevues Multiples (MEM). **Au préalable**, avoir dans les délais prescrits acquitté les frais exigés.
  - Se présenter à la séance d'accueil si admis.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés au cours des 24 mois précédant le début du trimestre

d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- **Candidat collégien**: toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou d'un diplôme que l'Université juge équivalent et qui n'a suivi aucun crédit universitaire ou moins de 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend la sous-catégorie suivante:
  - **Candidat "Accès médecine"**: candidat collégien dont le revenu familial se situe près ou sous le seuil de faible revenu. Le candidat qui souhaite se déclarer dans cette sous-catégorie doit remplir le formulaire disponible sur le site de la Faculté de médecine et l'envoyer au plus tard le 1er mars à: admission-md@umontreal.ca. Des documents seront ensuite requis pour déterminer l'admissibilité du candidat dans cette sous-catégorie. L'admissibilité sera faite en toute confidentialité par le Service d'aide financière de l'Université de Montréal. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette sous-catégorie.
- **Candidat universitaire**: cette catégorie comprend les sous catégories suivantes:
  - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat Honor (4 ans) pour les candidats résidents du Québec qui ont complété des études ailleurs au Canada);
  - les candidats ayant complété un doctorat de recherche (Ph.D.) et qui demeurent actifs en recherche ou les candidats dont la thèse a été déposée à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Sur invitation du Comité d'admission, un curriculum vitae structuré selon les normes de la faculté doit être présenté. Une attestation officielle du dépôt de la thèse doit être fournie avec la demande d'admission. L'admission pourra être conditionnelle à ce que la thèse soit soutenue avant l'entrée dans le programme.
- **Candidat des communautés noires:** cette sous-catégorie comprend des candidats collégiens ou universitaires, résident du Québec, appartenant à une ou des communautés noires suivantes: communautés noires de l'Afrique subsaharienne (p. ex. Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire), communautés noires des Caraïbes (p. ex. Haïti, Martinique, Jamaïque), communautés noires d'une autre région (p. ex. Brésil, France, Canada, États-Unis) ou une appartenance multiraciale (le candidat a un parent appartenant à une ou des communautés noires et s'identifie comme issu des communautés noires dans l'une des catégories précédentes).
  - Le candidat collégien qui souhaite s'autodéclarer doit remplir le formulaire et l'envoyer au plus tard le 1er mars à: admission-md@umontreal.ca. Le candidat universitaire souhaite s'autodéclarer doit remplir le formulaire et l'envoyer au plus tard le 15 novembre à: admission-md@umontreal.ca.
  - Des places supplémentaires aux entrevues sont prévues pour les personnes autodéclarées qui répondent aux exigences d'admission d'un candidat collégien ou universitaire. Un candidat collégien de cette sous-catégorie peut aussi déposer une demande "Accès médecine". Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site des études médicales de 1er cycle.
- **Candidat francophone hors Québec**: cette catégorie comprend deux sous-catégories:
  - toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard lesquelles provinces ont conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé. Les candidats admis dans le cadre de cette entente doivent préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'ils assureront pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de leur formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
  - toute personne francophone résidente d'une autre province canadienne où les études médicales ne sont pas offertes en français. Ces candidats doivent fournir avec leur demande d'admission les documents appropriés permettant d'établir leur province de résidence et leur niveau de connaissance de la langue française. Le candidat admis doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.
- **Candidat des Premières Nations et Inuit du Québec**: toute personne reconnue membre des Premières Nations ou Inuits du Québec au moment du dépôt de la demande d'admission conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat des Forces armées canadiennes**: toute personne francophone recommandée par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM) conformément à l'entente conclue entre les Forces armées canadiennes et les quatre facultés de médecine qui offrent la possibilité d'une formation médicale en français au Québec (Université de Sherbrooke, Université Laval, Université de Montréal et Université McGill-campus de l'Outaouais). Le candidat doit indiquer son statut dans la demande d'admission pour être considéré dans cette catégorie. Vous devez communiquer votre intérêt aux Forces armées canadiennes avant la date limite du dépôt de la demande d'admission, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : CFHSAttractionCell-CelluledattractionSSFC@forces.gc.ca. Le membre de la Réserve ne peut pas être considéré dans cette catégorie.
- **Candidat médecin**: toute personne, résidente du Québec, diplômée d'une faculté de médecine reconnue par le Conseil médical du Canada mais située à l'extérieur du Canada ou des États-Unis (DHCEU), et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au 15 février de l'année précédant le dépôt de la demande d'admission. Le candidat titulaire d'un doctorat en médecine ne peut être classé dans une autre catégorie.
- **Candidat international**: toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent

à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Un étudiant international admis doit obtenir un permis d'études (voir Étudiants internationaux) et doit préalablement à l'inscription au programme de médecine, signer un contrat stipulant qu'il assurera pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'il s'installe au Québec afin d'y exercer la médecine au terme de sa formation médicale. Pour obtenir plus de renseignements, cliquez ici.

Capacité d'accueil

CONTINGENT RÉGULIER

- Selon le décret gouvernemental, et tenant compte des places libérées l'année précédente par les étudiants qui ont abandonné le programme, le contingent régulier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour l'admission 2020-2021 était de 312 nouveaux étudiants. Environ 70 % de ces étudiants ont été inscrits en année préparatoire, et les autres au programme de doctorat, s'ajoutant ainsi au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
- Le contingent régulier est presqu'exclusivement constitué de **candidats résidents québécois**, collégiens et universitaires.
- En outre, selon la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec, la Faculté peut admettre un nombre très restreint de
  - **candidats médecins** résidents du Québec, titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis (DHCEU). La Faculté dispose présentement d'un maximum de trois places par année pour ces candidats.
  - **candidats canadiens francophones** résidents d'une province où les études médicales ne sont pas offertes en français. La Faculté dispose présentement d'une seule place par année pour ces candidats.

CONTINGENTS PARTICULIERS La Faculté peut admettre, hors du contingent régulier, par décret ou par entente, un nombre très restreint de candidats qui se qualifient pour l'un des contingents suivants :

- **Contingent des provinces maritimes** - La Faculté peut admettre, par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. La Faculté dispose présentement de trois places par année pour ce contingent. La Faculté priorise les dossiers des candidats ayant choisi l'Université de Montréal en 1er choix et le programme de médecine en 1er choix.
- **Contingent international** - La Faculté peut admettre un nombre très restreint de candidats internationaux selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine au Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre de la Santé, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale. La Faculté dispose présentement de deux places par année pour ce contingent.
- **Contingent des Forces armées canadiennes** - La Faculté peut admettre, par entente avec les Forces armées canadiennes, un nombre restreint de candidats francophones recommandés par le Comité de sélection des Forces armées canadiennes pour le Programme militaire d'études en médecine (PMEM).). L'entente prévoit un maximum de quatre places par année à répartir entre les quatres facultés de médecine qui offrent la possibilité d'une formation médicale en français au Québec.
- **Contingent des Premières Nations et des Inuits du Québec** - La Faculté peut admettre un nombre restreint de candidats reconnus membres des Premières Nations ou Inuits du Québec (PNIQ) conformément à l'entente intervenue entre les Premières Nations et Inuits du Québec et les Facultés de médecine du Québec. L'entente prévoit un maximum de six places par année à répartir entre les quatre facultés québécoises selon les besoins.

Critères de sélection

La Faculté répartit la capacité d'accueil de l'année préparatoire et du doctorat en médecine entre les différentes catégories de candidats, sous réserve de la qualité des dossiers et dans le respect des ententes intergouvernementales ou interuniversitaires s'il y a lieu.

Il n'y a qu'un seul processus de sélection bien que la formation soit offerte à Montréal et en Mauricie. Le candidat sera invité à se prononcer sur son choix de campus en cours de processus.

- Pour les **collégiens**
  - Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC). Une CRC minimale de 33,000 est exigée lors de cette première sélection.
  - Une deuxième sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de la CRC ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut-être éliminatoire.
    - Un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
      - CRC: 60%
      - Examen CASPer: 40%
    - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
  - Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.
- Pour les **universitaires**

- Une première sélection est faite, fondée **uniquement** sur l'excellence du dossier scolaire. Une cote de rendement à l'admission (CRA) minimale de 33,000 est exigée lors de cette première sélection.
- Une deuxième sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de la CRA ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut-être éliminatoire.
  - Un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
    - CRA: 60%
    - Examen CASPer: 40%
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM) qui a lieu un samedi ou un dimanche du mois d'avril.
- Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.

- Pour les **candidats résidents québécois admissibles sur la base d'une formation acquise hors du Québec**
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont associés aux collégiens ou aux universitaires dans le processus de sélection.
- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat de recherche**
  - Le travail de recherche doit avoir un lien avec le domaine des sciences biomédicales.
  - Une présélection est effectuée sur la base de la cote de rendement à l'admission (CRA). Une CRA minimale de 30,000 est exigée lors de cette première sélection.
    - Sur demande, les candidats présélectionnés doivent fournir un curriculum vitae structuré selon les normes de la Faculté à partir duquel le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
  - Une première sélection, servant à convoquer les candidats à une entrevue de type mini entrevues multiples (MEM), est faite selon le résultat combiné de l'analyse du Dossier de recherche ainsi que du résultat à l'examen CASPer, lequel peut être éliminatoire.
    - un score global est établi pour chacun des candidats selon la pondération suivante:
      - Dossier de recherche: 50%
      - Examen CASPer: 50%
    - Un nombre limité de candidats est convoqué à une entrevue MEM, laquelle peut être éliminatoire.
  - Aux fins de la sélection finale, une liste d'excellence est dressée en fonction des résultats à l'entrevue MEM **uniquement**, laquelle peut être éliminatoire.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie et d'en modifier le processus d'admission.
- Pour les **candidats internationaux**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
  - Le candidat international admis devra avoir obtenu un visa d'étudiant.
- Pour les **candidats titulaires d'un doctorat en médecine**
  - Le processus de sélection est commun aux trois facultés de médecine québécoises francophones qui accueillent des candidats de cette catégorie.
  - Pour être admissibles à cette catégorie, les candidats devront avoir obtenu la reconnaissance d'équivalence de leur diplôme de docteur en médecine par le Collège des médecins (CMQ) au plus tard le 15 février de l'année d'admission visée.
  - Les candidats doivent réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**). **L'examen CASPer devra être passé en français.**
  - La liste des candidats invités à se présenter à l'examen Clinique Objectif et Structuré (ÉCOS) sera établie en fonction des résultats obtenus à l'examen CASPer.
  - Une liste de sélection finale sera ensuite déterminée selon la pondération suivante:
    - ÉCOS : 70%
    - Examen CASPer : 30%
  - Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine qui est admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Pour les **candidats canadiens francophones hors du Québec et hors entente**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
  - La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats de cette catégorie.
- Pour les **candidats des Forces armées canadiennes**
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.

- Pour les **candidats des Premières Nations et Inuits du Québec**
  - Les conditions d'admissibilité et les critères de sélection de ce contingent sont convenus entre les quatre facultés de médecine du Québec.
  - La Faculté de médecine de l'Université Laval est gestionnaire de ce contingent provincial. Les candidats peuvent communiquer avec la coordonnatrice du projet au 418 842-1540 ou consulter le site de la Faculté de médecine de l'Université Laval pour de plus amples informations.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine auprès du Collège des médecins du Québec (CMQ). Tout nouvel étudiant inscrit au doctorat en médecine doit être immatriculé auprès du CMQ afin d'être autorisé à poser, sous surveillance, les actes médicaux nécessaires à sa formation. L'information pertinente lui est fournie par la Faculté en début d'année.
- L'admission au programme de doctorat en médecine est contingentée par décret gouvernemental et une sélection rigoureuse des candidats est effectuée sur la base de l'excellence du dossier scolaire antérieur et de l'évaluation des qualités personnelles jugées nécessaires à la pratique compétente de la médecine. Nous vous suggérons fortement de consulter les compétences qui devront être maîtrisées par les étudiants afin de réussir avec succès le programme de médecine.
- L'entrevue, de quelque type qu'elle soit, a pour but d'évaluer la motivation, l'empathie, la conscience sociale, l'équilibre de vie, l'authenticité, le leadership, l'ouverture d'esprit et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui; par exemple, la capacité de travailler en équipe, la capacité de communiquer, la capacité d'autocritique, la capacité d'adaptation et la capacité relationnelle. Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne répond pas aux normes de réussite fixées par le Comité d'admission.
- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante: admission.umontreal.ca/examen-casper
- Avant le début des cours, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a reçu les **immunisations** et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au **dépistage tuberculinique** tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Un formulaire est disponible à cette fin.
- Avant le début de la première année du doctorat en médecine, tout nouvel étudiant en médecine (année préparatoire et doctorat) doit attester qu'il a suivi une formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR). Le niveau accepté par la Faculté pour cette formation est "SIR" ou "SVR" ou "Professionnel de la santé". L'attestation doit être valide pour toute la première année du doctorat, soit de la rentrée académique jusqu'au 1er juillet de l'année suivante. Il est recommandé de suivre cette formation avant le début de l'année académique. Des précisions sur la remise de la preuve seront communiquées à l'étudiant par courriel. Il est possible de consulter la politique.
- Conformément à la Politique de mobilité Montréal-Mauricie, le campus d'attache est déterminé lors de l'offre d'admission faite au candidat que ce soit à l'année préparatoire ou à la première année du programme de médecine de premier cycle. L'offre d'admission est finale et définitive. Elle est liée au campus d'attache désigné. Aucun transfert de campus n'est autorisé tant à l'année préparatoire qu'au programme de médecine de premier cycle. Le choix de campus est fait par le candidat via un formulaire qui lui sera transmis par courriel, en cours de processus d'admission, avant les entrevues de sélection.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- Si vous avez complété un grade universitaire de premier cycle jugé globalement équivalent à l'année préparatoire par le Comité d'admission, vous pourriez être admis directement en première année du Doctorat en médecine. Ces programmes de l'Université de Montréal sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire:
  - Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)

- Baccalauréat en sciences biomédicales
- Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
- Baccalauréat en neurosciences
- Baccalauréat en microbiologie et immunologie
- Doctorat en médecine dentaire
- Doctorat (ou Baccalauréat) en pharmacie
- Doctorat en médecine vétérinaire
- Doctorat en optométrie

- Le transfert au programme M.D. d'un candidat en cours d'études médicales dans une faculté hors du Québec n'est pas possible. Le candidat peut toutefois soumettre sa candidature pour une admission au programme, auquel cas, il sera évalué selon les mêmes critères que les autres candidats du contingent dans lequel il est admissible.
- Le candidat ayant déjà été ou étant actuellement inscrit en médecine ou en année préparatoire dans une université au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Advenant que vos cours collégiaux préalables (chimie, biologie et physique) aient été complétés il y a plus de 8 ans, le Comité d'admission aux études médicales de premier cycle révisera votre dossier pour s'assurer que vous avez conservé les connaissances scientifiques de base suffisantes pour entreprendre des études médicales de premier cycle.
- La Faculté de médecine publie sur son site web des informations complémentaires sur les admissions, dont une foire aux questions (FAQ).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-450-4-0)

Version 09 (A19)

L'année préparatoire comporte 40 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 70

Tous les crédits de l'Année préparatoire sont obligatoires.

L'étudiant s'inscrit selon l'offre de cours trimestrielle.

Bloc 70A Obligatoire - 40 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MMD 1040	Méthodologie en médecine	0.5J	MMD 10442	Médecine relationnelle 2	4.0J
MMD 1041	Médecine macroscopique	6.0J	MMD 1045	Thématiques en médecine développementale	4.5J
MMD 1042	Médecine moléculaire et microscopique	6.0J	MMD 1046	Pratique professionnelle en médecine	6.0J
MMD 1043	Médecine métabolique et physiologique	6.0J	MMD 1047	Thématiques en médecine clinique	5.0J
MMD 10441	Médecine relationnelle 1	0.0J	MMD 1048	Médecine factuelle	2.0J

Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-300-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Doctorat de premier cycle en médecine dentaire (D.M.D.)
CRÉDITS	219 crédits
DURÉE	5 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	34.11

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

Information sur le programme

- TGDE (Faculté de médecine dentaire) : tgde-fmd@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

M

A) POUR UNE ADMISSION EN PREMIERE ANNEE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et, sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Soit être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

Note : En l'absence d'un des diplômes ci-haut mentionnés, la seule réussite des cours préalables ne permet pas de satisfaire aux conditions d'admissibilité.

et

2) satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) (voir la rubrique **Remarques**).
- Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
- Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

B) POUR UNE ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et, sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire obtenu dans un programme non agréé. Si le diplôme a été obtenu il y a plus de cinq ans, avoir pratiqué la médecine dentaire ou avoir travaillé ou avoir étudié dans un domaine clinique connexe à la médecine dentaire au cours des cinq dernières années.
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date fixée pour le dépôt du dossier d'admission.
- réussir le Test d'aptitude aux études dentaires (TAED) (voir la rubrique **Remarques**).
- réussir le test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED) (voir la rubrique **Remarques**).
- sur invitation, se présenter à une entrevue en personne.
- sur demande, réussir un examen pratique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

Collégien : toute personne qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent

Universitaire :

- toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits

universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- ou
- toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.

Francophone hors Québec : toute personne francophone résidente de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de santé.

Titulaire d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors Québec.
- Les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé peuvent être admis selon la disponibilité des places, mais seulement en deuxième année. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories de candidats sous réserve de l'excellence des dossiers.

Pour les collégiens, les universitaires, et les francophones hors Québec :

- L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
- Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
  - Dossier scolaire : 60 %
  - Examen CASPer : 40 %
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Pour les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé :

- L'excellence des résultats obtenus au test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED), les résultats de l'entrevue et, s'il y a lieu, le résultat de l'examen pratique constituent les critères de sélection.
- Une première liste d'excellence des candidats est établie en fonction uniquement du critère de réussite du test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED).
- Les meilleurs candidats sont convoqués à une entrevue en français, en personne où ils doivent soumettre un curriculum vitae d'une seule feuille recto verso selon le gabarit exigé. Cette entrevue peut être éliminatoire.
- La Faculté se réserve le droit de demander à certains candidats de réussir un examen pratique. Cet examen pratique peut être éliminatoire.
- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
  - Résultats BNED : 50 %
  - Entrevue et, s'il y a lieu, examen pratique : 50 %
- Une deuxième liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

Test d'aptitude aux études dentaires (TAED)

- Le TAED est un test d'habileté manuelle et perceptuelle administré par l'Association dentaire canadienne (ADC).
- Le TAED doit être réussi au plus tard à la date limite du dépôt de la demande d'admission.
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'une des deux sessions de test auprès de l'ADC (613 523-1770 ou cda-adc.ca/fr). Des frais sont à prévoir. L'inscription doit être soumise avant le 15 septembre pour le test de novembre et avant le 15 janvier pour le test de février. Le candidat est avisé de vérifier ces dates auprès de l'ADC.
- Le candidat doit s'assurer auprès de l'ADC que les résultats seront transmis au Service de l'admission et du recrutement (SAR) de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au SAR les résultats obtenus à des sessions antérieures à l'année en cours.

- Le TAED est réussi lorsqu'un candidat a obtenu au moins 5 à l'épreuve d'habileté manuelle et au moins 10 à l'épreuve d'habileté perceptuelle. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat obtenu.
- L'échec à la composante d'habileté manuelle du test (moins de 5) ou à la composante d'habileté perceptuelle du test (moins de 10) est éliminatoire.
- Le candidat qui a déjà réussi le TAED n'est pas tenu de le refaire.

Examen CASPer^MC (TECT en ligne)

- L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
- Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- L'examen CASPer peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper

Test d'Évaluation des connaissances fondamentales (BNED)

- L'Évaluation des connaissances fondamentales est la première des trois évaluations du Processus d'équivalence administré par le Bureau national d'examen dentaire du Canada (BNED)
- Seuls les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agrée sont tenus de réussir le test d'Évaluation des connaissances fondamentales.
- Le test d'Évaluation des connaissances fondamentales doit être réussi au plus tard à la date limite du dépôt de la demande d'admission.
- Le candidat doit s'inscrire lui-même au test d'Évaluation des connaissances fondamentales (613 236-5912 ou ndeb-bned.ca/fr) des frais sont à prévoir.
- Le test d'Évaluation des connaissances fondamentales est réussi lorsqu'un candidat a 75% et plus.
- Les résultats du test d'Évaluation des connaissances fondamentales sont valides pour une période de 5 ans.

Vaccination des étudiants

- Avant le début du programme, tout nouvel étudiant au doctorat de 1er cycle en médecine dentaire doit attester qu'il a reçu les immunisations et, le cas échéant, qu'il s'est soumis au dépistage tuberculinique tel que requis par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).
- Comme les activités cliniques commencent dès l'automne de la première année du programme, **il est essentiel de fournir le formulaire conforme dès la rentrée afin d'éviter tout retard compromettant le cheminement scolaire.** Par conséquent, le candidat a l'admission doit, **dès le mois de mars précédant le début du programme**, entreprendre les démarches liées à l'immunisation/dépistage qui peuvent nécessiter jusqu'à sept mois de délai.
- Les informations détaillées et le formulaire sont disponibles sur le site Internet de la Faculté de médecine dentaire.

Achat d'instruments obligatoires

- Tout nouvel étudiant au doctorat de 1er cycle en médecine dentaire doit prévoir environ 40 000$ pour l'achat d'instruments obligatoires et essentiels à sa formation, dont environ de 10 000$ à 13 000$ dès la rentrée dans le programme. Ces coûts peuvent varier selon les années et sont sujets à la fluctuation du dollar canadien.

Pour les titulaires d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non agréé

- Le candidat ayant terminé des études en médecine dentaire dans un programme non agrée n'est admissible qu'en deuxième année du programme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire.
- Le candidat titulaire d'un diplôme en médecine dentaire (dentiste) provenant d'un programme non-agrée admis en deuxième année pourrait avoir à se soumettre à une mise à niveau de ses connaissances à partir du matériel didactique remis par la Faculté. Un travail obligatoire témoignant de l'acquisition des connaissances attendues pourrait être exigé.

Autres remarques

- Le candidat ayant fait des études en médecine dentaire dans une autre université du Québec n'est pas admissible dans le programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- La Faculté de médecine dentaire publie de l'information complémentaire sur son site Internet (medent.umontreal.ca).

Structure du programme (1-300-1-0)

Version 22 (A16)

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 219 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du Doctorat sont obligatoires

Bloc 70A

Obligatoire - 40 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DEN 10021	Observation et assistance cliniques 1	0.0	PSL 1993	Physiologie générale	3.0J
DEN 10022	Observation et assistance cliniques 2	1.5	PSY 1960	Psychologie et médecine dentaire 1	2.0S
DEN 1006	Introduction à la médecine dentaire	3.0J	SAB 1017	Dentisterie préventive préclinique	2.0J
DEN 1007	Préparation à la clinique en médecine dentaire 1	2.0J	SAB 1040A	Thématiques cliniques en médecine dentaire 1	2.5J
DEN 11001	Compétences en médecine dentaire 1.1	0.0J	SAB 1040B	Thématiques cliniques en médecine dentaire 2	1.5J
DEN 11002	Compétences en médecine dentaire 1.2	1.0	SAB 1040C	Thématiques cliniques en médecine dentaire 3	2.0J
DER 1012	Morphologie dentaire	2.5J	SAB 1040D	Thématiques cliniques en médecine dentaire 4	2.5J
MCB 1097	Microbiologie et immunologie générales	2.0J	SAB 1040E	Thématiques cliniques en médecine dentaire 5	2.0J
PBC 1050	Anatomie macroscopique humaine	2.0J	SAB 1040F	Thématiques cliniques en médecine dentaire 6	1.0J
PBC 1060	Embryologie et histologie humaine	3.0J	SAB 1051	Intro. à la pratique professionnelle en méd. dent.	1.0J
PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0J	STO 1043	Odontopharmacothérapie clinique 1	1.5J

Bloc 70B

Obligatoire - 41,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	PSY 1979	Gestion du stress en médecine dentaire	2.0J
DEN 21001	Compétences en médecine dentaire 2.1	0.0	SAB 1060	Croissance et physiologie en orthodontie	1.0S
DEN 21002	Compétences en médecine dentaire 2.2	1.0	SAB 20011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 1.1	0.0J
DER 1001	Prothèse partielle fixe théorique 1	1.0J	SAB 20012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 1.2	1.0
DER 1004	Prothèse partielle fixe préclinique 1	1.5J	SAB 2051	Pratique professionnelle en médecine dentaire 1	1.0J
DER 1010	Dentisterie opératoire théorique 1	1.0J	SAB 2052	Médecine dentaire factuelle	3.0J
DER 1013	Dentisterie opératoire préclinique 1	1.5J	SAB 2085	Parodontie théorique 1	3.0J
DER 1030	Matériaux dentaires 1	2.0J	SAB 3040	Approche populationnelle en médecine dentaire	2.0J
DER 1092	Prothèse complète préclinique 1	1.5J	STO 1062	Radiologie 1	1.0J
DER 1096	Prothèse complète théorique 1	1.0J	STO 2020A	Thématiques cliniques en médecine dentaire 7	3.0J
DER 2003	Dentisterie opératoire préclinique 2	1.5J	STO 2020B	Thématiques cliniques en médecine dentaire 8	2.0J
DER 2052	Dentisterie opératoire théorique 2	1.0J	STO 2035	Pathologie buccale 1	1.0S
PBC 1020	Pathologie générale en dentisterie	2.0J	STO 2061	Radiologie clinique 1	0.5
PBC 2030	Pathologie spéciale en dentisterie	4.0J	STO 2073	Interprétation radiologique	1.0J

Bloc 70C

Obligatoire - 41 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
DEN 3007	Préparation à la clinique en médecine dentaire 2	1.0S
DEN 31001	Compétences en médecine dentaire 3.1	0.0
DEN 31002	Compétences en médecine dentaire 3.2	1.0
DER 20011	Prothèse partielle fixe théorique 2.1	0.0J
DER 20012	Prothèse partielle fixe théorique 2.2	2.0J
DER 20041	Prothèse partielle fixe préclinique 2.1	0.0J
DER 20042	Prothèse partielle fixe préclinique 2.2	3.0J
DER 2022	Introduction à l'endodontie	1.0J
DER 2023	Endodontie préclinique	1.0J
DER 2032	Matériaux dentaires 2	2.0J
DER 2092	Prothèse complète préclinique 2	1.5J
DER 2095	Prothèse complète clinique 1	1.0
DER 2098	Prothèse complète théorique 2	1.0J
DER 2099	Prothèse complète théorique 3	1.0S
DER 3003	Dentisterie opératoire préclinique 3	1.5J
DER 3005	Dentisterie opératoire clinique 1	1.0
DER 3006	Prothèse partielle fixe théorique 3	1.0J
DER 3053	Dentisterie opératoire théorique 3	1.0J
DER 3054	Dentisterie opératoire théorique 4	1.0J

COURS	TITRE	CR.H.
SAB 20411	Occlusion dentaire théorique 1	0.0J
SAB 20412	Occlusion dentaire théorique 2	2.0J
SAB 2043	Occlusion dentaire préclinique	1.5J
SAB 20721	Dentisterie pédiatrique théorique 1.1	0.0J
SAB 20722	Dentisterie pédiatrique théorique 1.2	2.0J S
SAB 2077	Dentisterie pédiatrique préclinique	1.5J
SAB 2079	Orthodontie préclinique	0.5S
SAB 30001	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 2.1	0.0
SAB 30002	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 2.2	1.0
SAB 4080	Parodontie théorique 2	1.0S
STO 2050	Anesthésiologie régionale	1.0J
STO 20621	Radiologie 2.1	0.0S
STO 20622	Radiologie 2.2	2.0J
STO 3000	Raisonnement clinique en médecine dentaire	1.0J
STO 30351	Pathologie buccale 2.1	0.0J
STO 30352	Pathologie buccale 2.2	3.0J
STO 3043	Odontopharmacothérapie clinique 2	1.0J
STO 3061	Radiologie clinique 2	0.5
STO 3069	Chirurgie buccale et maxillofaciale 1	1.0S

Bloc 70D

Obligatoire - 60,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
DEN 3051	Travaux dirigés en médecine dentaire	2.0
DEN 3980	Clinique multidisciplinaire	7.0J
DEN 41001	Compétences en médecine dentaire 4.1	0.0
DEN 41002	Compétences en médecine dentaire 4.2	0.0
DEN 41003	Compétences en médecine dentaire 4.3	1.5
DER 30041	Prothèse partielle fixe clinique 1.1	0.0
DER 30042	Prothèse partielle fixe clinique 1.2	3.0
DER 3015	Prothèse partielle amovible préclinique	1.0J
DER 3017	Laboratoire d'implantologie	1.5J
DER 30221	Endodontie théorique 1	0.0S
DER 30222	Endodontie théorique 2	2.0J
DER 3094	Réhabilitation implanto-portée 1	1.0J
DER 3098	Prothèse partielle amovible théorique	2.0J
DER 4001	Prothèse partielle fixe théorique 4	1.0J
DER 40051	Dentisterie opératoire clinique 2.1	0.0
DER 40052	Dentisterie opératoire clinique 2.2	3.0
DER 40211	Endodontie clinique 1.1	0.0
DER 40212	Endodontie clinique 1.2	1.0
DER 40951	Prothèse amovible clinique 1.1	0.0
DER 40952	Prothèse amovible clinique 1.2	2.0
DER 4097	Connaissances de pointe en médecine dentaire	2.0S
SAB 30011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 3.1	0.0

COURS	TITRE	CR.H.
SAB 30012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 3.2	3.0
SAB 3051	Pratique professionnelle en médecine dentaire 2	1.0J
SAB 3057	Préparation à la pratique dentaire privée 1	2.0J
SAB 3060	Orthodontie théorique	3.0J
SAB 30781	Dentisterie pédiatrique clinique 1.1	0.0
SAB 30782	Dentisterie pédiatrique clinique 1.2	1.5
SAB 4056	Préparation à la pratique dentaire privée 2	1.0J
SAB 40731	Orthodontie clinique 1.1	0.0
SAB 40732	Orthodontie clinique 1.2	1.0
SAB 4076	Dysfonctions et douleurs buccofaciales	1.0J
SAB 4087	Parodontie préclinique	0.5J
SAB 40921	Dentisterie pédiatrique théorique 2.1	0.0S
SAB 40922	Dentisterie pédiatrique théorique 2.2	3.0J
STO 3080A	Médecine buccale 1	2.5J S
STO 3080B	Médecine buccale 2	2.5J S
STO 30811	Diagnostic clinique 1	0.0
STO 30812	Diagnostic clinique 2	1.0
STO 4001	Imagerie maxillofaciale CBCT petit champ	1.0J
STO 4002	Imagerie maxillofaciale CBCT grand champ	1.0J
STO 4069	Chirurgie buccale et maxillofaciale 2	1.0S
STO 4070	Chirurgie buccale et maxillofaciale 3	2.0S
STO 40721	Chirurgie clinique 1.1	0.0
STO 40722	Chirurgie clinique 1.2	1.5

Bloc 70E

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DEN 49951	Cliniques à options 1	0.0
DEN 49952	Cliniques à options 2	2.0
DEN 4996	Évolution en médecine dentaire factuelle	1.0S
DEN 50101	Médecine dentaire clinique 1	0.0
DEN 50102	Médecine dentaire clinique 2	6.0
DEN 51001	Compétences en médecine dentaire 5.1	0.0
DEN 51002	Compétences en médecine dentaire 5.2	1.0
DER 4082	Conférences clinico-restauratrices	1.0J
DER 4094	Réhabilitation implanto-portée 2	1.0J
DER 50041	Prothèse partielle fixe clinique 2.1	0.0
DER 50042	Prothèse partielle fixe clinique 2.2	3.0
DER 50051	Dentisterie opératoire clinique 3.1	0.0
DER 50052	Dentisterie opératoire clinique 3.2	3.0
DER 50211	Endodontie clinique 2.1	0.0
DER 50212	Endodontie clinique 2.2	1.0
DER 50951	Prothèse amovible clinique 2.1	0.0

COURS	TITRE	CR.H.
DER 50952	Prothèse amovible clinique 2.2	2.0
SAB 40011	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 4.1	0.0
SAB 40012	Dentisterie préventive et parodontie cliniques 4.2	2.0
SAB 4070	Conférences clinico-orthodontiques	2.0S
SAB 5040	Thématiques cliniques en médecine dentaire 9	1.0
SAB 50731	Orthodontie clinique 2.1	0.0
SAB 50732	Orthodontie clinique 2.2	1.0
SAB 50781	Dentisterie pédiatrique clinique 2.1	0.0
SAB 50782	Dentisterie pédiatrique clinique 2.2	2.0
STO 4080	Médecine buccale 3	2.0J S
STO 40841	Diagnostic et urgence cliniques 1	0.0
STO 40842	Diagnostic et urgence cliniques 2	1.5
STO 50721	Chirurgie clinique 2.1	0.0
STO 50722	Chirurgie clinique 2.2	1.5
STO 50811	Conférences clinico-pathologiques 1	0.0S
STO 50812	Conférences clinico-pathologiques 2	2.0S

Doctorat de 1er cycle en médecine vétérinaire

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-580-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire (D.M.V.)
CRÉDITS	195 crédits
DURÉE	5 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	33.81

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de St-Hyacinthe**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

Information sur le programme

- Information - Médecine vétérinaire : 514 343-6111, poste 8364 saefmv@medvet.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

M

A) POUR UNE ADMISSION EN PREMIERE ANNEE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
    - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine (voir la rubrique **Remarques**)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants:
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

  Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.**

  et
- **2) satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
  - réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**)
  - sur demande, se présenter à une entrevue en personne
  - pour les candidats de la **catégorie profil de pratique dans le domaine des animaux de la ferme** (bovin, ovin, caprin, porcin et aviaire seulement):
    - avoir cumulé 500 heures d'expérience de travail dans le domaine des animaux de la ferme (voir la rubrique **Remarques**)
    - avoir fait un ou des stage(s) d'observation cumulant 35 heures chez un ou des médecin(s) vétérinaire(s) dont le domaine de pratique est l'un des suivants : bovin, ovin, caprin, porcin, aviaire ou médecine réglementée (voir la rubrique **Remarques**).

B) POUR UNE ADMISSION EN DEUXIÈME ANNÉE

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit:

- être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent.
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
- réussir un examen écrit (voir la rubrique **Remarques**).
- sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
  - toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
  - ou
  - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Profil de pratique dans le domaine des animaux de la ferme** : collégien ou universitaire intéressé par la pratique vétérinaire dans le domaine des animaux de la ferme.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé (notamment Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince–Édouard et Ontario).
- **Titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent**.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les **collégiens** et les **universitaires** : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie. Environ la moitié des places est réservée aux candidats **collégiens**.
- Parmi les candidats admis:
  - des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats **francophones hors Québec**. En vertu de l'entente Québec-Nouveau-Brunswick et selon la qualité des candidatures, un maximum de deux places peut être attribué à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick
  - un maximum de 15 places peut être attribué aux candidats **profil de pratique dans le domaine des animaux de la ferme**.
- Les candidats **titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent** peuvent être admis selon la disponibilité des places, mais seulement en deuxième année. La Faculté se réserve le droit d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.

M

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories de candidats sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les candidats **collégiens**, **universitaires**, et **francophones hors Québec** :
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 60 %
    - Examen CASPer : 40 %
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les candidats **profil de pratique dans le domaine des animaux de la ferme** :
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 60 %
    - Examen CASPer : 40 %
  - Une première sélection, fondée sur les scores globaux, est faite pour convoquer les meilleurs candidats à une entrevue (voir la rubrique **Remarques**). Cette entrevue peut-être éliminatoire.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les candidats **titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent :**
  - L'excellence des résultats obtenus à l'examen écrit et à l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen

CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.

- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
  - Examen écrit : 50 %
  - Examen CASPer : 50 %
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Pour tous les candidats:**
  - **Examen CASPer^MC (TECT en ligne)**
    - l'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées
    - le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
    - le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir
    - le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent
    - les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur
    - l'examen CASPer peut être éliminatoire
    - de l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper.
  - Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux et de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire.
  - Le titulaire d'un DEC en technologie des productions animales qui désire avoir de l'information sur les cours préalables est invité à contacter l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) : registrariat.sh@mapaq.gouv.qc.ca.
  - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
  - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
  - La vaccination contre la rage est fortement recommandée. Elle est offerte par le CLSC des Maskoutains. Dans la mesure du possible, le CLSC tient une séance de vaccination à la Faculté, à une date qui sera précisée en temps opportun.
- **Pour les candidats profil de pratique dans le domaine des animaux de la ferme:**
  - L'**expérience de travail** dans le domaine des animaux de la ferme **et** le **stage d'observation** chez un ou des médecin(s) vétérinaire(s) doivent:
    - être complétés au plus tard à la date limite du dépôt de la demande d'admission
    - avoir été réalisés dans les 3 dernières années
    - être attestés via les formulaires d'**Attestation d'expérience de travail** et d'**Attestation de stage d'observation** de la Faculté. Les deux formulaires doivent être remplis et téléversés via le Centre étudiant au plus tard le 1er avril.
  - L'**entrevue** vise à vérifier l'intérêt, la motivation et les connaissances du candidat pour la pratique vétérinaire dans le domaine des animaux de la ferme.
    - les candidats sélectionnés sont convoqués par la Faculté
    - l'entrevue est faite en français, en personne à la Faculté au campus de Saint-Hyacinthe.
- **Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent**:
  - **Examen écrit**
    - les candidats concernés sont convoqués par la Faculté
    - l'examen écrit est réussi lorsqu'un candidat a obtenu au moins 50%
    - l'examen écrit porte sur les matières de la première année
    - l'examen écrit se fait en français, en personne,entre la mi-mai et la mi-juin à la Faculté au campus de Saint-Hyacinthe.

Structure du programme (1-580-1-0)

Version 21 (A20)

Le doctorat comporte de 196,5 à 198 crédits dont 162,5 obligatoires et de 34 à 35,5 à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PROPRE À LA 1RE ANNÉE

La 1re année comporte 43 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 43 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 1101	Morphophysiologie vétérinaire 1	6.0	DMV 1220	Microbiologie vétérinaire	2.0
DMV 1102	Morphophysiologie vétérinaire 2	7.0	DMV 1410	Comportement animal	2.0
DMV 1103	Morphophysiologie vétérinaire 3	8.0	DMV 14111	Stage préclinique vétérinaire 1.1	0.0
DMV 1104	Morphophysiologie vétérinaire 4	6.0	DMV 14112	Stage préclinique vétérinaire 1.2	1.0
DMV 1112	Introduction à la médecine vétérinaire	1.0	DMV 14121	Génomique médicale vétérinaire 1	0.0
DMV 1113	Gestion de l'information vétérinaire	1.0	DMV 14122	Génomique médicale vétérinaire 2	4.0
DMV 12131	Gestion vétérinaire des élevages 1	0.0	DMV 16011	Développement des compétences vétérinaires 1A	0.0
DMV 12132	Gestion vétérinaire des élevages 2	5.0	DMV 16012	Développement des compétences vétérinaires 1B	0.0

SEGMENT 02 PROPRE À LA 2E ANNÉE

La 2e année comporte 41,5 crédits obligatoires et 2 crédits à option.

Bloc 02A

Obligatoire - 41,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 2110	Nutrition et alimentation animale	4.0	DMV 2220	Pathologie systémique	6.0
DMV 2113	Éthique vétérinaire et bien-être animal	2.0	DMV 2230	Principes de chirurgie vétérinaire 1	2.0
DMV 2120	Infectiologie vétérinaire	6.0	DMV 22311	Stage préclinique vétérinaire 2.1	0.0
DMV 2121	Immunologie vétérinaire	3.0	DMV 22312	Stage préclinique vétérinaire 2.2	1.0
DMV 2122	Biopathologie vétérinaire	4.0	DMV 2411	Principes de médecine vétérinaire 1	3.0
DMV 2130	Stages vétérinaires à la ferme	1.0	DMV 2511	Principes de dentisterie vétérinaire	1.0
DMV 2210	Méthodes quantitatives en médecine vétérinaire	3.0	DMV 2513	Communication en médecine vétérinaire	1.0
DMV 2211	Médecine vétérinaire et environnement	1.0	DMV 2602	Certification des compétences vétérinaires, novice	0.5
DMV 2212	Pharmacologie vétérinaire	3.0			

Bloc 02B

Option - 2 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 2421	Morphologie vétérinaire intégrative	1.0	DMV 2423	Enjeux vétérinaires et productions animales durables	1.0
DMV 2422	Physiologie vétérinaire intégrative	1.0	DMV 2424	Initiation à la recherche en médecine vétérinaire	1.0

SEGMENT 03 PROPRE À LA 3E ANNÉE

La 3e année comporte 41 crédits obligatoires et 4 crédits à option.

Bloc 03A

Obligatoire - 41 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3120	Principes d'épidémiologie vétérinaire	3.0
DMV 3131	Médecine de population animale	2.0
DMV 3132	Anesthésie, analgésie et réanimation vétérinaire	3.0
DMV 3133	Principes de chirurgie vétérinaire 2	3.0
DMV 32181	Pathologie clinique vétérinaire 1	0.0
DMV 32182	Pathologie clinique vétérinaire 2	4.0
DMV 3219	Pathologies des maladies spécifiques	2.0
DMV 3221	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses	3.0
DMV 3236	Imagerie médicale vétérinaire	3.0
DMV 3237	Introduction à la médecine des animaux exotiques de compagnie	2.0
DMV 3238	Introduction à la médecine des animaux de laboratoire	1.0
DMV 3410	Principes de médecine vétérinaire 2	5.0
DMV 34111	Stage préclinique vétérinaire 3.1	0.0
DMV 34112	Stage préclinique vétérinaire 3.2	3.0
DMV 3413	Pharmacologie clinique vétérinaire	3.0
DMV 34141	Milieu de travail et communication en médecine vétérinaire 1	0.0
DMV 34142	Milieu de travail et communication en médecine vétérinaire 1	3.0
DMV 3512	Toxicologie vétérinaire	1.0
DMV 36011	Développement des compétences vétérinaires 3A	0.0
DMV 36012	Développement des compétences vétérinaires 3B	0.0

Bloc 03B

Option - 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3222	Immunologie clinique vétérinaire	2.0
DMV 3223	Santé publique vétérinaire	2.0J
DMV 3225	Infectiologie vétérinaire - animaux de rente	2.0
DMV 3426	Imagerie spécialisée des animaux de compagnie	2.0

SEGMENT 04 PROPRE À LA 4E ANNÉE

La 4e année comporte 21,5 crédits obligatoires et de 12 à 13,5 crédits à option.

Bloc 04A

Obligatoire - 21,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 4130	Médecine des ruminants	4.0
DMV 4131	Médecine des équins	4.0
DMV 4133	Médecine des volailles	2.0
DMV 4134	Médecine des porcins	2.0
DMV 41351	Stage préclinique vétérinaire 4.1	0.0
DMV 41352	Stage préclinique vétérinaire 4.2	2.0
DMV 4409	Médecine des animaux de compagnie 1	2.0
DMV 4410	Médecine des animaux de compagnie 2	4.0
DMV 4510	Aspects éthiques et juridiques vétérinaires	1.0
DMV 4602	Certification des compétences vétérinaires, avancé	0.5

Bloc 04B

Option - Minimum 12 crédits, maximum 13,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 4100	Immersion : gestion et entrepreneuriat vétérinaire	1.0
MEV 4017	Anesthésie et analgésie des grands animaux	1.0
MEV 4300	Santé de la faune et biodiversité	1.0
MEV 4301	Évaluation pratique du bien-être animal en productions animales	1.0
MEV 4315	Anesthésiologie des animaux de compagnie	1.0
MEV 4336	Ophtalmologie canine et féline	1.0
MEV 4340	Thériogénologie équine	1.0
MEV 4423	Médecine interne équine	2.0
MEV 4424	Pathologies du système locomoteur des chevaux	2.0
MEV 4425	Alimentation pratique des bovins laitiers	2.0
MEV 4427	Chirurgies spéciales des bovins	2.0
MEV 4430	Médecine de population de bovins de boucherie	1.0
MEV 4431	Thériogénologie des grands animaux	2.0
MEV 4432	Thériogénologie avancée des bovins	1.0
MEV 4434	Médecine porcine spécialisée 2	2.0
MEV 4435	Production porcine spécialisée	1.0
MEV 4436	Production avicole spécialisée	1.0
MEV 4437	Médecine porcine spécialisée 1	2.0
MEV 4438	Médecine avicole spécialisée	2.0
MEV 4439	Prévention et thérapie : porc et volaille	1.0
MEV 4441	Troubles du comportement canin	1.0
MEV 4442	Troubles du comportement félin	1.0
MEV 4443	Dentisterie des animaux de compagnie	1.0
MEV 4444	Introduction à l'urgentologie vétérinaire	1.0
MEV 4446	Médecine zoologique aviaire	1.0
MEV 4447	Neurologie canine et féline	1.0
MEV 4448	Médecine zoologique : amphibiens, reptiles, poissons	1.0
MEV 4449	Médecine zoologique des mammifères	1.0
MEV 4450	Dermatologie canine et féline	1.0
MEV 4451	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0
MEV 4452	Oncologie canine et féline	1.0
MEV 4453	Chirurgie équine	2.0
MEV 4455	Médecine de population des troupeaux laitiers	3.0
MEV 4456	Médecine interne des ruminants	3.0
MEV 4457	Pratique des petits ruminants	1.0
MMV 4011	Santé des animaux, médecine réglementée	1.0
MMV 4026	Bien-être animal: nutrition clinique	2.0
PAA 4142	Anatomie chirurgicale canine et féline	1.0
PAA 4143	Médecine préventive en apiculture	1.0
PAA 4405	Bien-être animal: Méd. vétérinaire intégrative	1.0
PAA 4409	Développement international vétérinaire	1.0
PAA 4440	Bien-être animal: algologie vétérinaire	1.0
PTM 4241	Ichtyopathologie vétérinaire	1.0
PTM 4412	Santé publique vétérinaire	2.0
PTM 4413	Parasitologie, animaux de compagnie	1.0
PTM 4424	Pathologie clinique canine et féline	1.0

SEGMENT 85 PROPRE À LA 5E ANNÉE

La 5e année comporte 15,5 crédits obligatoires et 16 crédits à option.

Bloc 85A

Obligatoire - 15,5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 5201	Clinique des animaux de compagnie	4.0	DMV 5300	Stage: Pathologie vétérinaire	3.0
DMV 5202	Clinique des animaux de consommation	4.0	DMV 5602	Certification des compétences vétérinaires, finissant	0.5
DMV 5203	Clinique équine	4.0			

Bloc 85B

Option - 16 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 5204A	Médecine et chirurgie bovines	2.0
DMV 5204B	Médecine et chirurgie bovines	2.0
DMV 5205A	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0
DMV 5205B	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0
DMV 5205C	Médecine ambulatoire : animaux de consommation	2.0
DMV 5206A	Médecine interne équine	2.0
DMV 5206B	Médecine interne équine	2.0
DMV 5206C	Médecine interne équine	2.0
DMV 5207A	Chirurgie équine	2.0
DMV 5207B	Chirurgie équine	2.0
DMV 5207C	Chirurgie équine	2.0
DMV 5208A	Médecine sportive équine	2.0
DMV 5208B	Médecine sportive équine	2.0
DMV 5209A	Médecine de population porcine	2.0
DMV 5209B	Médecine de population porcine	2.0
DMV 5209C	Médecine de population porcine	2.0
DMV 5210A	Médecine de population avicole	2.0
DMV 5210B	Médecine de population avicole	2.0
DMV 5210C	Médecine de population avicole	2.0
DMV 5211A	Médecine de population bovine	2.0
DMV 5211B	Médecine de population bovine	2.0
DMV 5211C	Médecine de population bovine	2.0
DMV 5212A	Médecine des animaux de laboratoire	2.0
DMV 5212B	Médecine des animaux de laboratoire	2.0
DMV 5212C	Médecine des animaux de laboratoire	2.0
DMV 5213A	Médecine zoologique	2.0
DMV 5213B	Médecine zoologique	2.0
DMV 5213C	Médecine zoologique	2.0
DMV 5213D	Médecine zoologique	2.0
DMV 5214A	Médecine des animaux exotiques	2.0
DMV 5214B	Médecine des animaux exotiques	2.0
DMV 5214C	Médecine des animaux exotiques	2.0
DMV 5214D	Médecine des animaux exotiques	2.0
DMV 5216A	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0
DMV 5216B	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0
DMV 5216C	Thériogénologie : animaux de consommation	2.0
DMV 5217A	Imagerie médicale vétérinaire	2.0
DMV 5218A	Médecine des animaux de compagnie	2.0
DMV 5218B	Médecine des animaux de compagnie	2.0
DMV 5218C	Médecine des animaux de compagnie	2.0
DMV 5219A	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5219B	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5219C	Chirurgie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5220	Médecine interventionnelle vétérinaire	2.0
DMV 5221	Évaluation clinique, bien-être animal en productions animales	2.0
DMV 5222A	Santé des oiseaux de proie	2.0
DMV 5222B	Santé des oiseaux de proie	2.0
DMV 5222C	Santé des oiseaux de proie	2.0
DMV 5222D	Santé des oiseaux de proie	2.0
DMV 5223	Banque de sang/soins intensifs	2.0
DMV 5224	Cardiologie vétérinaire, animaux de compagnie	2.0
DMV 5225	Stage en médecine de refuge et communautaire	2.0
DMV 5303A	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0
DMV 5303B	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0
DMV 5303C	Pathologie macroscopique vétérinaire	2.0
DMV 5304A	Santé publique vétérinaire	2.0
DMV 5304B	Santé publique vétérinaire	2.0
DMV 5304C	Santé publique vétérinaire	2.0
DMV 5305A	Vétérinaire et aquaculture	2.0
DMV 5305C	Vétérinaire et aquaculture	2.0

COURS	TITRE	CR.H.
DMV 5400A	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5400B	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5400C	Initiation à la recherche vétérinaire	2.0
DMV 5401A	Stage en médecine de comportement	2.0
DMV 5410A	Vétérinaire et santé des écosystèmes	2.0
DMV 5410C	Vétérinaire et santé des écosystèmes	2.0
DMV 5411A	Anesthésie bovine et équine	2.0
DMV 5412A	Dermatologie vétérinaire	2.0
DMV 5413A	Ophtalmologie vétérinaire	2.0
DMV 5414A	Neurologie vétérinaire	2.0
DMV 5414B	Neurologie vétérinaire	2.0
DMV 5414C	Neurologie vétérinaire	2.0
DMV 5415A	Urgentologie : animaux de compagnie	2.0
DMV 5416A	Dentisterie vétérinaire	2.0
DMV 5419A	Néonatalogie et médecine équines	2.0
DMV 5420A	Urgentologie et médecine équines	2.0
DMV 5421A	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5421B	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5421C	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5421D	Stage externe vétérinaire	2.0
DMV 5422A	Ambulatoire équine	2.0
DMV 5422B	Ambulatoire équine	2.0
DMV 5423A	Anesthésie - animaux de compagnie	2.0
DMV 5424A	Médecine porcine	2.0
DMV 5424B	Médecine porcine	2.0
DMV 5424C	Médecine porcine	2.0
DMV 5425A	Industrie pharmaceutique vétérinaire	2.0
DMV 5426A	Médicaments vétérinaires: réglementation	2.0
DMV 5427A	Oncologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5427B	Oncologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5428A	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5428B	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5428C	Chirurgie bovine	2.0
DMV 5429A	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5429B	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5429C	Médecine interne bovine	2.0
DMV 5430A	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5430B	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5430C	Investigations spécialisées clinique bovine	2.0
DMV 5431A	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5431B	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5431C	Thériogénologie des animaux de compagnie	2.0
DMV 5432A	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5432B	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5432C	Thériogénologie équine	2.0
DMV 5433A	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5433B	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5433C	Médecine de population de bovins de boucherie	2.0
DMV 5434A	Stage en santé de la faune	2.0
DMV 5434B	Stage en santé de la faune	2.0
DMV 5434C	Stage en santé de la faune	2.0
DMV 5435A	Stage international en pratique vétérinaire	2.0
DMV 5435B	Stage international en pratique vétérinaire	2.0
DMV 5435C	Stage international en pratique vétérinaire	2.0
DMV 5500A	Stage pancanadien: méd. vét. appliquées aux écosystèmes	2.0
DMV 5510A	Stage pancanadien: médecine de population avicole	2.0
DMV 5511A	Stage pancanadien: bien-être des bovins laitiers	2.0
DMV 5600A	Médecine vétérinaire spécialisée	2.0
DMV 5600B	Médecine vétérinaire spécialisée	2.0
DMV 5600C	Médecine vétérinaire spécialisée	2.0

Baccalauréat en microbiologie et immunologie

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-500-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en microbiologie et immunologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.26

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Fée-Ann Chapman Mc Nabb : 514 343 6111, poste 3155 fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de statistiques ou le cours mathématiques 103

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au Département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-500-1-0)

Version 02 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les deux orientations suivantes :

- l'orientation Microbiologie et immunologie moléculaires (segment 95)

- l'orientation Microbiologie environnementale (segment 96).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du segment commun sont répartis de la façon suivante : 55 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 01A Connaissances fondamentales — Obligatoire - 55 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	MCB 1040	Éthique en microbiologie et immunologie	2.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	MCB 1980	Microbiologie générale et infectiologie	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
BIO 1804	Introduction à la microbiologie environnementale	3.0J	MCB 2985	Travaux pratiques en immunologie	1.0J
			MCB 2987	Immunologie	3.0J
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0J	MCB 2991	Immunologie 2	4.0J
BIO 2162	Compléments de biologie cellulaire	3.0J	MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0J
BIO 2412	Histologie animale	3.0J	MCB 3984	Diversité microbienne	3.0J
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0J			

Bloc 01B Connaissances fondamentales — Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
MCB 2999	Levures et organismes levuriformes	3.0J

Bloc 01S Stages — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2050	Stage de recherche 1	3.0	MCB 2020	Stage en milieu de travail	3.0
BIO 3020	Stage en milieu de travail	3.0	MCB 2091	Initiation à la recherche	3.0
BIO 3050	Stage de recherche 2	3.0	MCB 3091	Stage en milieu de recherche	3.0

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 4000	Communication scientifique	3.0J	MCB 4050	Stage de recherche honor 1	3.0
BIO 4050	Stage de recherche honor 1	3.0	MCB 4060	Stage de recherche honor 2	6.0
BIO 4060	Stage de recherche honor 2	6.0			

SEGMENT 95 ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

L'orientation Microbiologie et immunologie moléculaires comprend les segments 01 et 95 avec 64 crédits obligatoires et 26 crédits à option.

Bloc 95A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 2399	Compléments de biologie moléculaire	2.0J	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J
MCB 3094	Compléments de virologie	2.0J	PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0J

Bloc 95B Connaissances spécialisées en microbiologie, immunologie et virologie

Option - Minimum 8 crédits, maximum 22 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J	MCB 3051	Microbiologie des aliments 2	3.0J
MCB 3004	Protocole expérimental en vaccinologie	3.0J	MCB 3080	Détection et épidémiologie d'agents infectieux	3.0J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0J	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0J	MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0J

Bloc 95C Connaissances complémentaires

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J	BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BCM 2505	Enzymologie	3.0J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0J
BIO 1284	Évolution	2.0J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J

Bloc 95Y Connaissances d'autres disciplines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
CHM 1984	Chimie organique	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
GEO 2122	Climatologie	3.0J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
GEO 3132	Paléogéographie	3.0J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J

SEGMENT 96 ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

L'orientation Microbiologie environnementale comprend les segments 01 et 96 avec 66 crédits obligatoires et 24 crédits à option.

Bloc 96A Connaissances fondamentales

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1284	Évolution	2.0J	BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	BIO 3721	Écologie microbienne	3.0J

Bloc 96B Connaissances complémentaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 17 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 2150	Protistologie	3.0J	BIO 3781	Microorganismes phytopathogènes	3.0J
BIO 3203	Génétique évolutive	3.0J	MCB 3050	Microbiologie des aliments 1	3.0J
BIO 3260	Génomique microbienne	3.0	MCB 3095	Microbiologie environnementale appliquée	2.0J

Bloc 96C Autres connaissances en environnement

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J	BIO 3853	Débats en écologie	3.0J
BIO 1434	Biodiversité 2	3.0J S	BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
BIO 2855	Écologie adaptative	3.0J	CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J
BIO 3801	Conservation et aménagement	3.0J	GEO 2143	Pédologie	3.0J
BIO 3831	Océanographie	3.0J	GEO 3312	Études d'impacts	3.0S
BIO 3839	Limnologie	3.0J	GEO 3320	Changements environnementaux	3.0J
BIO 3843	Stage de limnologie	3.0	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0

Bloc 96D Connaissances en microbiologie générale

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCB 2399	Compléments de biologie moléculaire	2.0J	MCB 3051	Microbiologie des aliments 2	3.0J
MCB 3004	Protocole expérimental en vaccinologie	3.0J	MCB 3080	Détection et épidémiologie d'agents infectieux	3.0J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0J	MCB 3094	Compléments de virologie	2.0J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0J	MCB 3637	Pathogenèse bactérienne	2.0J

Bloc 96E Connaissances connexes en sciences de la vie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J	BIO 3115	Principes de phylogénie et systématique	3.0J
BCM 2505	Enzymologie	3.0J	BIO 3150	Signalisation cellulaire	3.0J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J	BIO 3204	Génétique des populations	3.0J
BIO 1534	Physiologie végétale	3.0J	BIO 3283	Principes d'évolution	3.0J
BIO 2042	Biostatistique 2	3.0J	PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0J
BIO 3080	Stage d'animation en biologie	1.0			

M

Bloc 96Y Connaissances d'autres disciplines

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J	PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
CHM 1984	Chimie organique	3.0J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	PHY 1973	Astrobiologie	3.0J
GEO 2122	Climatologie	3.0J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
GEO 3132	Paléogéographie	3.0J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	URB 1114	Territoires et environnement	3.0J

Microprogramme de 1er cycle en multimédia

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-7-4
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en multimédia
CRÉDITS	12 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Michel Boyer, directeur de la DESI : 514 343-7220 michel.boyer@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

M

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-4)

Version 02 (H21)

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 à 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Bloc 72A Préalables en programmation — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S

Bloc 72B Multimédia — Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1119	Initiation à la programmation de jeux vidéo	3.0J	IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
IFT 1142	Programmation côté client	3.0J S	IFT 2200	Programmation de jeux vidéo	3.0J
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0S	IFT 2740	Outils de l'infographie 3D	3.0J S

Baccalauréat en musique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-600-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Sylveline Bourion : 514 343-7510 sylveline.bourion@umontreal.ca
- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique ou jazz), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale* (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission ainsi que le dossier académique constituent une combinaison de critères pour l'admission du candidat.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2 ou MUS1100Y-1100Z Apprentissage des éléments jazz 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro.à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests

d'exemption sont également proposés pour les cours MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220 Harmonie 1 et 2, MUL1101-1102 Histoire générale 1 et 2 (voir Guide de la rentrée) NB: Les étudiants doivent passer le test de classement en solfège/dictée classique s'ils choisissent le cours MUS1004 dans le bloc 01B du programme et le test de classement en solfège/théorie jazz s'ils choisissent le cours MUS1211 dans ce bloc. Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) soit jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Voir les précisions en consultant ce lien.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit, le jour même de la transmission de la demande en ligne:
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-dessus dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Relevés de notes
- Curriculum vitae

M

Structure du programme (1-600-1-1)

Version 00 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Il est offert avec un tronc commun (segment 01 à 03) et deux orientations :

- Orientation Instrument (segment 83)

- Orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

Pour les deux orientations (Instrument et Connaissance du clavier) :15 crédits obligatoires, 69 crédits à option, et 6 crédits au choix.

Le parcours Honor (bloc 01V) inclut 12 crédits répartis entre des travaux dirigés de premier cycle et des séminaires de deuxième cycle.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CONNAISSANCES FONDAMENTALES EN MUSIQUE

Le segment comporte 15 crédits obligatoires et un minimum de 30 crédits à option.

Bloc 01A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0			

Bloc 01B Formation auditive et théorie musicale Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0J
MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0
MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0

Bloc 01D Écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J
MTE 1220A	Harmonie 1A (1,5 cr.)	1.5
MTE 1220B	Harmonie 1B (1,5 cr.)	1.5
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J

Bloc 01E Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J

Bloc 01F Histoire et littérature musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 4000	Travaux dirigés en musique 1	3.0
MUS 4001	Travaux dirigés en musique 2	3.0
MUS 6000	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6001	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6002	Séminaire du cheminement Honor	3.0

SEGMENT 02 CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

Le segment comporte un minimum de 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 02A Introduction aux théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J	MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J			

Bloc 02B Théories et sciences de la musique Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUL 2450	Historiographique musicale et analyse	3.0J	MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J			

Bloc 02C Outils - création, interprétation Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
EMU 2101	Pédagogie du jazz	3.0J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0J	MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MIN 1089	Introduction à l' improvisation jazz 2	2.0J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J

M

Bloc 02D Outils Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 02E Cours de langue Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 02Z Choix - 6 crédits.

SEGMENT 03 PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

Le segment comporte un minimum de 4 crédits à option.

Bloc 03A Petits ensembles Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0
MUE 1195	Ensemble claviers	1.0
MUE 1196	Ensemble claviers	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1235	Ensemble guitares	1.0
MUE 1236	Ensemble guitares	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1521	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1522	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1523	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1524	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1525	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1526	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1574	Ensemble de cors	1.0
MUE 1575	Ensemble de cors	1.0
MUE 1576	Ensemble de cors	1.0
MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1605	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1606	Ensemble électroacoustique	1.0J

Bloc 03B Grands ensembles Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1446	Orchestre	2.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0	MUE 1616	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0	MUE 1631	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1366	Chorale jazz	1.0	MUE 1632	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1441	Orchestre	2.0J	MUE 1633	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1442	Orchestre	2.0J	MUE 1634	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1443	Orchestre	2.0J	MUE 1635	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1444	Orchestre	2.0J	MUE 1636	Ensemble de percussions du monde	1.0S

SEGMENT 83 PROPRE À L'ORIENTATION PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE

L'Orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

NOTE : Les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1563A	Percussions jazz et musiques du monde	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 1563B	Percussions jazz et musiques du monde	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J	MUI 1564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 1703A	Basson baroque	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 1703B	Basson baroque	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0

MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0
MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0
MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 2243A	Percussion 3	3.0
MUI 2253A	Piano 3	3.0
MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0
MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 2563A	Percussions jazz et musiques du monde	3.0
MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 3723B	Euphonium	3.0
MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0

SEGMENT 84 PROPRE À L'ORIENTATION CONNAISSANCE DU CLAVIER

L'Orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Connaissance du clavier

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

M

Certificat en musique et arts

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en musique et arts
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jonathan Goldman, responsable du programme : 514 343-6111, poste 6950 jonathan.goldman@umontreal.ca
- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

M

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La lettre de présentation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Dans le cadre de ce certificat, le candidat peut préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Dernier relevé de notes

Structure du programme (1-615-5-0)

Version 00 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J

Bloc 70B Histoire de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0

Bloc 70C Musique et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 70D Histoire de l'art

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1130	Autour de l'impressionnisme	3.0
HAR 1145	L'oeuvre d'art et ses récits	3.0J S
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2070	La cathédrale gothique	3.0J
HAR 2090	L'art de la Renaissance à Rome	3.0
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
HAR 3056	Reliques et pèlerinages	3.0J
HAR 3230	Sociologie de l'art	3.0
HAR 3420	L'art de la Renaissance à Venise	3.0
HAR 3450	Économie de l'art	3.0J

Mineure en composition et arrangement jazz

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-610-4-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en composition et arrangement jazz
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jean-Nicolas Trottier : 514 343-6111, poste 32784 jean-nicolas.trottier@umontreal.ca
- Ronald Di Lauro : 514 343-6111, poste 32784 ronald.di.lauro@umontreal.ca
- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

M

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale * (Voir rubrique Remarques)
- présenter les documents exigés (Voir rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité des compositions et arrangements soumis est un critère déterminant dans la sélection des candidats

Remarques

- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Documents exigés:
  - de deux à cinq compositions - partitions et enregistrements
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur l'expérience dans le domaine de la composition jazz et de la musique en général;

- d'une lettre de présentation
- des relevés de notes du candidat

- La lettre de présentation doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection
- L'audition jazz doit être composée d'un standard jazz et d'une improvisation dans une structure de blues. Le répertoire type à présenter est détaillé sur le site de la Faculté de musique
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et /ou entrevue » en ligne
  - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrements)
- Relevés de notes

Structure du programme (1-610-4-6)

Version 00 (A21)

Ce programme totalise 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J			

Bloc 70B Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0S	MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0S	MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J			

Bloc 70C Musique, histoire et société

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J			

Bloc 70D Communication et outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 70E Sciences et technologie de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S

Bloc 70F Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1521	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1522	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1631	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1632	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1641	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1642	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1643	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1644	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1645	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1646	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J

Bloc 70G Instrument

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1563A	Percussions jazz et musiques du monde	3.0
MUI 1563B	Percussions jazz et musiques du monde	3.0

Baccalauréat en musique - Composition instrumentale

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-610-1-3
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Composition instrumentale (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Ana Sokolovic : 514 343-6111, poste 32783 ana.sokolovic@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage

auditif tonal 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée). Conformément à la structure de programme, les cours d'harmonie 1 et 2 et de contrepoint 1 et 2 devront être suivis hors programme si les tests n'ont pas été réussi.Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Le portfolio doit être constitué :
  - de deux à cinq compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique
  - d'une lettre de présentation
  - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Des répertoires-types d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel **il souhaiterait travailler.**
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne.
  - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

M

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
- Relevés de notes

Structure du programme (1-610-1-3)

Version 05 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)

- orientation Cuivres (segment 71)

- orientation Bois (segment 72)

- orientation Instruments anciens (segment 73)

- orientation Claviers (segment 74)

- orientation Chant et autres instruments (segment 75)

- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1401	Composition 1	3.0
MCT 1402	Composition 2	3.0
MCT 1403	Composition 3	3.0
MCT 1404	Composition 4	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J S
MTE 2116	Instrumentation	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J

M

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0

Bloc 01D Musique, art et société

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
EMU 1310	Technique de direction	1.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J
MUE 1287	Chorale	1.0J
MUE 1288	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1345	Gamelan	1.0S
MUE 1346	Gamelan	1.0S
MUE 1347	Gamelan	1.0S
MUE 1348	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1445	Orchestre	2.0J

Bloc 01F Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J

M

Bloc 01G Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0

Bloc 01H Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 01I Outils

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 3723B	Euphonium	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1574	Ensemble de cors	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

M

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 2733A	Violoncelle baroque 3	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 1703A	Basson baroque	3.0	MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 1703B	Basson baroque	3.0	MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0	MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0	MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0	MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0			

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

M

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Baccalauréat en musique - Composition mixte

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-610-1-4
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Composition mixte (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Pierre Michaud : 514 343-2048 p.michaud@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale (voir la rubrique Remarques)
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221

Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée). Conformément à la structure de programme, les cours d'harmonie 1 et 2 et de contrepoint 1 et 2 devront être suivis hors programme si les tests n'ont pas été réussi.Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Le portfolio doit être constitué :
  - de deux à cinq compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique
  - d'une lettre de présentation
  - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Des répertoires-types d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
  - Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
    - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel **il souhaiterait travailler.**
    - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne.
    - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
  - En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

M

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 5 compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
- Relevés de notes

Structure du programme (1-610-1-4)

Version 04 (A14)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)

- orientation Cuivres (segment 71)

- orientation Bois (segment 72)

- orientation Instruments anciens (segment 73)

- orientation Claviers (segment 74)

- orientation Chant et autres instruments (segment 75)

- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Obligatoire - 54 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1601	Composition instrumentale 1	3.0
MCT 1602	Composition instrumentale 2	3.0
MCT 1701	Composition mixte 1	3.0
MCT 1702	Composition mixte 2	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0J
MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J

Bloc 01B Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0J
MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J

Bloc 01D Littérature et cinéma

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
EMU 1310	Technique de direction	1.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1287	Chorale	1.0J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1288	Chorale	1.0J	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1347	Gamelan	1.0S	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1348	Gamelan	1.0S	MUE 1445	Orchestre	2.0J

Bloc 01F Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Bloc 01G Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J			

Bloc 01H Théorie, écriture et formation auditive

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J S	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J			

Bloc 01I Outils — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J	MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J

Bloc 01Z — Choix - 3 crédits.

M

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument — Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument — Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0

Bloc 71B Ensemble — Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1574	Ensemble de cors	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

M

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J	MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0

M

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Baccalauréat en musique - Écriture

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-620-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Écriture (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- François Hugues Leclair : 514 343-6111, poste 1988 fh.leclair@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale*.
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue *

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que celle de la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS 1315 Initiation à la théorie musicale, MTE 1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique , respectivement).Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 donnant accès

aux cours plus avancés pour chacune de ces matières (voir Guide des étudiants). Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Le portfolio doit être constitué :
  - de deux à quatre travaux d'écriture (harmonie et/ou contrepoint); il est possible d'y ajouter une ou deux compositions (partitions et enregistrements ou simulations);
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique;
  - d'une lettre de présentation
  - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude des dossiers d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) soit jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Des répertoires-types d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel **il souhaiterait travailler;**
  - remplir le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.

M

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Relevés de notes
- Lettre de présentation
- De 2 à 4 travaux d'écriture

Structure du programme (1-620-1-1)

Version 04 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et sept orientations :

- orientation Cordes (segment 70)

- orientation Cuivres (segment 71)

- orientation Bois (segment 72)

- orientation Instruments anciens (segment 73)

- orientation Claviers (segment 74)

- orientation Chant et autres instruments (segment 75)

- orientation Jazz (segment 76).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX SEPT ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires, de 36 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Obligatoire - 51 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J S	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J			

Bloc 01B Formation auditive et éléments de théorie musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0

Bloc 01C Composition

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MCT 1401	Composition 1	3.0
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MCT 1402	Composition 2	3.0

Bloc 01D Écriture et analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0	MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J			

Bloc 01E Outils

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0			

Bloc 01F Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1287	Chorale	1.0J	MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1288	Chorale	1.0J	MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1347	Gamelan	1.0S	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1348	Gamelan	1.0S	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1445	Orchestre	2.0J

Bloc 01G Autres ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

M

Bloc 01H Histoire de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J			

Bloc 01I Musique, arts et société

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J	MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0	MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J			

Bloc 01J Langues et cultures internationales

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J			

Bloc 01K Électroacoustique et informatique musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J	MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S	MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J	MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S			

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

M

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CORDES

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 70A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CUIVRES

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 71A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 3723B	Euphonium	3.0

Bloc 71B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1574	Ensemble de cors	1.0

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION BOIS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 72A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0			

M

Bloc 72B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS ANCIENS

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 73A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J
MUI 1053A	Luth 1	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1703A	Basson baroque	3.0
MUI 1703B	Basson baroque	3.0
MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2733A	Violoncelle baroque 3	3.0
MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION CLAVIERS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 74A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 2253A	Piano 3	3.0

Bloc 74B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION CHANT ET AUTRES INSTRUMENTS

L'Orientation comporte de 3 à 15 crédits à option.

Bloc 75A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1132A	Chant 1	2.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 2243A	Percussion 3	3.0

Bloc 75B Ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION JAZZ

L'Orientation comporte de 3 à 11 crédits à option.

Bloc 76A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0

Mineure en écriture musicale

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-620-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en écriture musicale
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- François Hugues Leclair : 514 343-6111, poste 1988 fh.leclair@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que celle de la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS 1315 Initiation à la théorie musicale, MTE 1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique , respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 donnant accès aux cours plus avancés pour chacune de ces matières (voir Guide des étudiants). Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la site de la Faculté.

- Le portfolio doit être constitué :
  - de deux à quatre travaux d'écriture (harmonie et/ou contrepoint); il est possible d'y ajouter une ou deux compositions (partitions et enregistrements ou simulations)
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique
  - d'une lettre de présentation
  - des relevés de notes du candidat.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
  - remplir en ligne le formulaire « Frais audition et/ou entrevue et/ou test » et ce, dès le dépôt de sa demande d'admission.
  - déposer, les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- De 2 à 4 travaux d'écriture
- Relevés de notes

M

Structure du programme (1-620-4-0)

Version 01 (A17)

La mineure comprend 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 01A Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 1220	Harmonie 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 1221	Harmonie 2	3.0J

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J

Bloc 01C Histoire et culture musicale Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J

Bloc 01D Outils professionnels et de communication

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 01E Grands ensembles

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J

Majeure en écriture musicale

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-620-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en écriture musicale
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- François Hugues Leclair : 514 343-6111, poste 1988 fh.leclair@umontreal.ca
- Véronique Lefebvre, TGDE : 514 343-6111, poste 5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*
- passer les tests de classement de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée musicale (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique d'au minimum 51,50 $ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure la même que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que celle de la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats du test, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés. Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 *Analyse musicale 1* et *2*, MTE1110-1111 *Contrepoint 1* et *2*, MTE1220-1221 *Harmonie 1* et *2* donnant accès aux cours plus avancés pour chacune des matières (voir le Guide des étudiants). Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- Le portfolio doit être constitué :
  - de deux à quatre travaux d'écriture (harmonie et/ou contrepoint); il est possible d'y ajouter une ou deux compositions

(partitions et enregistrements ou simulations);

- d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique;
- d'une lettre de présentation devant comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude des dossiers d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- des relevés de notes du candidat.

- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »
  - déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- De 2 à 4 travaux d'écriture
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-620-2-0)

Version 00 (H18)

Ce programme totalise 60 crédits : 30 crédits obligatoires, 30 à option et 0 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 70

Les crédits de la Majeure sont répartis de la façon suivante: 30 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 30 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J

Bloc 70B Écriture et techniques de composition — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MTE 3117X	Orchestration symphonique 2	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 2110	Contrepoint 3	3.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 2111	Contrepoint 4	3.0J S	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J	MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J	MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J	MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

Bloc 70C Analyse musicale — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J

Bloc 70D Histoire de la musique et théories

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J

Bloc 70E Outils professionnels et de communication

Option - Minimum 0 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
EMU 1310	Technique de direction	1.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J

Bloc 70F Pratique instrumentale et vocale

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

Baccalauréat en musique - Interprétation chant classique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-605-1-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Interprétation chant classique (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Arnaud Vaillant, TGDE : 514 343-7998 arnaud.vailland@umontreal.ca
- Monique Pagé : monique.page.1@umontreal.ca
- Robin Wheeler : robin.wheeler@umontreal.ca

M

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition vocale.* La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

L'excellence de l'audition vocale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée)
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique
- La lettre de présentation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition vocale demandée est classique : un extrait d'opéra ou d'oratorio, une mélodie française ou un lied allemand et une pièce au choix. Le tout doit être exécuté de mémoire et l'accompagnement est obligatoire.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission, le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler.
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue ».
  - déposer, en format PDF, la lettre de présentation à fournir lors de la demande d'admission mentionnée ci-haut, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation

M

Structure du programme (1-605-1-9)

Version 05 (A14)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 41 crédits obligatoires, 46 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A — Obligatoire - 41 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1096	Techniques de jeu scénique 1	2.0J	MIN 1962	Diction lyrique italienne 2	1.0J
MIN 1097	Techniques de jeu scénique 2	2.0J	MIN 1963	Diction lyrique italienne 3	1.0J
MIN 1931	Diction lyrique anglaise 1	1.0J	MIN 1964	Diction lyrique italienne 4	1.0J
MIN 1932	Diction lyrique anglaise 2	1.0J	MIN 1965	Diction lyrique italienne 5	1.0J
MIN 1933	Diction lyrique anglaise 3	1.0J	MIN 1966	Diction lyrique italienne 6	1.0J
MIN 1941	Diction lyrique allemande 1	1.0J	MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J
MIN 1942	Diction lyrique allemande 2	1.0J	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MIN 1943	Diction lyrique allemande 3	1.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MIN 1944	Diction lyrique allemande 4	1.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MIN 1945	Diction lyrique allemande 5	1.0J	MUS 2006	Solfège 3	3.0
MIN 1946	Diction lyrique allemande 6	1.0J	MUS 2007	Solfège 4	3.0J
MIN 1951	Diction lyrique française 1	1.0J	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MIN 1952	Diction lyrique française 2	1.0J	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0
MIN 1961	Diction lyrique italienne 1	1.0J			

Bloc 70B Communications et outils professionnels — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 70C Sciences et technologies de la musique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J

Bloc 70D Histoire, théorie et formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J
MTE 1220A	Harmonie 1A (1,5 cr.)	1.5
MTE 1220B	Harmonie 1B (1,5 cr.)	1.5
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J

Bloc 70E Littérature et langages musicaux

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J

Bloc 70F Instrument

Option - Minimum 26 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1134A	Chant 1	4.0
MUI 1134B	Chant 2	4.0
MUI 1134V	Chant classique 1	4.0
MUI 1134W	Chant classique 2	4.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1252A	Piano 1	2.0
MUI 1252B	Piano 2	2.0
MUI 2134A	Chant 3	4.0
MUI 2134B	Chant 4	4.0
MUI 3135A	Chant 5	5.0
MUI 3135B	Chant 6	5.0

Bloc 70G Grands ensembles

Option - Maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1304	Ensemble vocal	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1305	Ensemble vocal	1.0
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1306	Ensemble vocal	1.0
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1301	Ensemble vocal	1.0	MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1302	Ensemble vocal	1.0	MUE 1345	Gamelan	1.0S
MUE 1303	Ensemble vocal	1.0	MUE 1346	Gamelan	1.0S

Bloc 70H Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1266	Ensemble	1.0

Bloc 70I Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1456	Choeur d'opéra	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1481	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1482	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J	MUE 1483	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J	MUE 1484	Choeur d'opéra	2.0
MUE 1411	Atelier d'opéra	3.0J S	MUE 1561	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1412	Atelier d'opéra	3.0J S	MUE 1562	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1413	Atelier d'opéra	3.0J S	MUE 1563	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1451	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2101	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1452	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2102	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1453	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2103	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1454	Choeur d'opéra	1.0	MUE 2104	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1455	Choeur d'opéra	1.0			

Bloc 70J Cours connexes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MIN 2803	Continuo 3	2.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MIN 2804	Continuo 4	2.0
MIN 1801	Continuo 1	2.0J	MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J
MIN 2802	Continuo 2	2.0J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0

Bloc 70K Langues et cultures internationales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S	MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en musique - Interprétation instruments classiques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-605-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Interprétation instruments classiques (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Arnaud Vaillant, TGDE : 514 343-7998 arnaud.vailland@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.* La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage

M

auditif tonal 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée)

- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- La lettre de présentation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale demandée est classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition). Pour chaque instrument, les études et les pièces sont au choix parmi le répertoire suggéré ou l'ÉQUIVALENT. Voir les précisions sur ce lien.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue ».
  - déposer, en format PDF, la lettre de présentation à fournir lors de la demande d'admission mentionnée ci-haut, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation

M

Structure du programme (1-605-1-8)

Version 06 (A18)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- orientation Instruments d'orchestre (segment 80)

- orientation Piano (segment 86)

- orientation Autres instruments (segment 87)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

- pour les orientations Instruments d'orchestre (segments 01 et 80) et Autres instruments (segments 01 et 87) : 23 crédits obligatoires et 67 crédits à option;

- pour l'orientation Piano (segments 01 et 86) : 37 crédits obligatoires et 53 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Les crédits du Tronc commun sont répartis de la façon suivante : 23 crédits obligatoires, un minimum de 43 crédits à option et 0 crédit au choix.

Bloc 01A — Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J			

Bloc 01B Écriture, analyse et formation auditive — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0

Bloc 01C Histoire de la musique par période

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J

Bloc 01D Histoire et théorie de la musique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J

Bloc 01E Communication et outils professionnels

Option - Minimum 2 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
EMU 1310	Technique de direction	1.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J

Bloc 01F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 01G Ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 10 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1561	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1562	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1563	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1564	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J
MUE 1565	Ensemble de musique contemporaine (2 cr.)	2.0J

Bloc 01H Grands ensembles 1

Option - Minimum 2 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J
MUE 1287	Chorale	1.0J
MUE 1288	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1345	Gamelan	1.0S
MUE 1346	Gamelan	1.0S
MUE 1347	Gamelan	1.0S
MUE 1348	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J

Bloc 01I Instruments

Option - Minimum 30 crédits, maximum 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1022A	Flûte baroque 1	2.0
MUI 1022B	Flûte baroque 2	2.0
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J
MUI 1032A	Flûte à bec 1	2.0
MUI 1032B	Flûte à bec 2	2.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0
MUI 1042A	Hautbois baroque 1	2.0
MUI 1042B	Hautbois baroque 2	2.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J
MUI 1052A	Luth 1	2.0
MUI 1052B	Luth 2	2.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0
MUI 1062A	Pianoforte 1	2.0
MUI 1062B	Pianoforte 2	2.0J
MUI 1072A	Violon baroque 1	2.0
MUI 1072B	Violon baroque 2	2.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0
MUI 1082A	Viole de gambe 1	2.0
MUI 1082B	Viole de gambe 2	2.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 2084A	Viole de gambe 3	4.0
MUI 2084B	Viole de gambe 4	4.0
MUI 2105A	Alto 3	5.0
MUI 2105B	Alto 4	5.0
MUI 2125A	Basson 3	5.0
MUI 2125B	Basson 4	5.0
MUI 2145A	Clarinette 3	5.0
MUI 2145B	Clarinette 4	5.0
MUI 2152A	Clavecin 3	2.0
MUI 2154A	Clavecin 3	4.0
MUI 2154B	Clavecin 4	4.0
MUI 2175A	Contrebasse 3	5.0
MUI 2175B	Contrebasse 4	5.0
MUI 2185A	Cor 3	5.0
MUI 2185B	Cor 4	5.0
MUI 2195A	Flûte traversière 3	5.0
MUI 2195B	Flûte traversière 4	5.0
MUI 2205A	Guitare 3	5.0
MUI 2205B	Guitare 4	5.0
MUI 2215A	Harpe 3	5.0
MUI 2215B	Harpe 4	5.0
MUI 2225A	Hautbois 3	5.0
MUI 2225B	Hautbois 4	5.0
MUI 2234A	Orgue 3	4.0
MUI 2234B	Orgue 4	4.0
MUI 2245A	Percussion 3	5.0

MUI 1104V	Alto 1	4.0
MUI 1104W	Alto 2	4.0
MUI 1105A	Alto 1	5.0
MUI 1105B	Alto 2	5.0
MUI 1125A	Basson 1	5.0
MUI 1125B	Basson 2	5.0
MUI 1145A	Clarinette 1	5.0
MUI 1145B	Clarinette 2	5.0
MUI 1152A	Clavecin 1	2.0
MUI 1152B	Clavecin 2	2.0
MUI 1155A	Clavecin 1	5.0
MUI 1155B	Clavecin 2	5.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1174V	Contrebasse 1	4.0
MUI 1174W	Contrebasse 2	4.0
MUI 1175A	Contrebasse 1	5.0
MUI 1175B	Contrebasse 2	5.0
MUI 1185A	Cor 1	5.0
MUI 1185B	Cor 2	5.0
MUI 1195A	Flûte traversière 1	5.0
MUI 1195B	Flûte traversière 2	5.0
MUI 1205A	Guitare 1	5.0
MUI 1205B	Guitare 2	5.0
MUI 1215A	Harpe 1	5.0
MUI 1215B	Harpe 2	5.0
MUI 1225A	Hautbois 1	5.0
MUI 1225B	Hautbois 2	5.0
MUI 1232A	Orgue 1	2.0
MUI 1232B	Orgue 2	2.0
MUI 1234A	Orgue 1	4.0
MUI 1234B	Orgue 2	4.0
MUI 1235A	Orgue 1	5.0
MUI 1245A	Percussion 1	5.0
MUI 1245B	Percussion 2	5.0
MUI 1252A	Piano 1	2.0
MUI 1252B	Piano 2	2.0
MUI 1254V	Piano 1	4.0
MUI 1254W	Piano 2	4.0
MUI 1255A	Piano 1	5.0
MUI 1255B	Piano 2	5.0
MUI 1265A	Saxophone 1	5.0
MUI 1265B	Saxophone 2	5.0
MUI 1275A	Trombone 1	5.0
MUI 1275B	Trombone 2	5.0
MUI 1285A	Trompette 1	5.0
MUI 1285B	Trompette 2	5.0
MUI 1295A	Tuba 1	5.0
MUI 1295B	Tuba 2	5.0
MUI 1304V	Violon 1	4.0
MUI 1304W	Violon 2	4.0
MUI 1305A	Violon 1	5.0
MUI 1305B	Violon 2	5.0
MUI 1314V	Violoncelle 1	4.0
MUI 1314W	Violoncelle 2	4.0
MUI 1315A	Violoncelle 1	5.0
MUI 1315B	Violoncelle 2	5.0
MUI 1462A	Piano jazz 1	2.0
MUI 1462B	Piano jazz 2	2.0
MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1734A	Violoncelle baroque 1	4.0
MUI 1734B	Violoncelle baroque 2	4.0
MUI 2022A	Flûte baroque 3	2.0
MUI 2022B	Flûte baroque 4	2.0
MUI 2024A	Flûte baroque 3	4.0
MUI 2024B	Flûte baroque 4	4.0
MUI 2032A	Flûte à bec 3	2.0
MUI 2032B	Flûte à bec 4	2.0

MUI 2245B	Percussion 4	5.0
MUI 2252A	Piano 3	2.0
MUI 2254A	Piano 3	4.0
MUI 2254B	Piano 4	4.0
MUI 2256A	Piano 3	6.0
MUI 2256B	Piano 4	6.0
MUI 2265A	Saxophone 3	5.0
MUI 2265B	Saxophone 4	5.0
MUI 2275A	Trombone 3	5.0
MUI 2275B	Trombone 4	5.0
MUI 2285A	Trompette 3	5.0
MUI 2285B	Trompette 4	5.0
MUI 2295A	Tuba 3	5.0J
MUI 2295B	Tuba 4	5.0
MUI 2305A	Violon 3	5.0
MUI 2305B	Violon 4	5.0
MUI 2315A	Violoncelle 3	5.0
MUI 2315B	Violoncelle 4	5.0
MUI 2462A	Piano jazz 3	2.0
MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3022A	Flûte baroque 5	2.0
MUI 3022B	Flûte baroque 6	2.0
MUI 3024A	Flûte baroque 5	4.0
MUI 3024B	Flûte baroque 6	4.0
MUI 3032A	Flûte à bec 5	2.0
MUI 3032B	Flûte à bec 6	2.0
MUI 3034A	Flûte à bec 5	4.0
MUI 3034B	Flûte à bec 6	4.0
MUI 3042A	Hautbois baroque 5	2.0
MUI 3042B	Hautbois baroque 6	2.0
MUI 3044A	Hautbois baroque 5	4.0
MUI 3044B	Hautbois baroque 6	4.0
MUI 3052A	Luth 5	2.0
MUI 3052B	Luth 6	2.0
MUI 3054A	Luth 5	4.0
MUI 3054B	Luth 6	4.0
MUI 3072A	Violon baroque 5	2.0
MUI 3072B	Violon baroque 6	2.0
MUI 3074A	Violon baroque 5	4.0
MUI 3074B	Violon baroque 6	4.0
MUI 3082A	Viole de gambe 5	2.0
MUI 3082B	Viole de gambe 6	2.0
MUI 3084A	Viole de gambe 5	4.0
MUI 3084B	Viole de gambe 6	4.0
MUI 3105A	Alto 5	5.0
MUI 3105B	Alto 6	5.0
MUI 3125A	Basson 5	5.0
MUI 3125B	Basson 6	5.0
MUI 3145A	Clarinette 5	5.0
MUI 3145B	Clarinette 6	5.0
MUI 3156A	Clavecin 5	6.0
MUI 3156B	Clavecin 6	6.0
MUI 3175A	Contrebasse 5	5.0
MUI 3175B	Contrebasse 6	5.0
MUI 3185A	Cor 5	5.0
MUI 3185B	Cor 6	5.0
MUI 3195A	Flûte traversière 5	5.0
MUI 3195B	Flûte traversière 6	5.0
MUI 3205A	Guitare 5	5.0
MUI 3205B	Guitare 6	5.0
MUI 3215A	Harpe 5	5.0
MUI 3215B	Harpe 6	5.0
MUI 3225A	Hautbois 5	5.0
MUI 3225B	Hautbois 6	5.0
MUI 3236A	Orgue 5	6.0
MUI 3236B	Orgue 6	6.0
MUI 3245A	Percussion 5	5.0
MUI 3245B	Percussion 6	5.0

MUI 2032B	Flûte à bec 4	2.0
MUI 2034A	Flûte à bec 3	4.0
MUI 2034B	Flûte à bec 4	4.0
MUI 2042A	Hautbois baroque 3	2.0
MUI 2042B	Hautbois baroque 4	2.0
MUI 2044A	Hautbois baroque 3	4.0
MUI 2044B	Hautbois baroque 4	4.0
MUI 2052A	Luth 3	2.0
MUI 2052B	Luth 4	2.0
MUI 2054A	Luth 3	4.0
MUI 2054B	Luth 4	4.0
MUI 2062A	Pianoforte 3	2.0
MUI 2072A	Violon baroque 3	2.0
MUI 2072B	Violon baroque 4	2.0
MUI 2074A	Violon baroque 3	4.0
MUI 2074B	Violon baroque 4	4.0
MUI 2082A	Viole de gambe 3	2.0
MUI 2082B	Viole de gambe 4	2.0
MUI 3245B	Percussion 6	5.0
MUI 3256A	Piano 5	6.0
MUI 3256B	Piano 6	6.0
MUI 3265A	Saxophone 5	5.0
MUI 3265B	Saxophone 6	5.0
MUI 3275A	Trombone 5	5.0
MUI 3275B	Trombone 6	5.0
MUI 3285A	Trompette 5	5.0
MUI 3285B	Trompette 6	5.0
MUI 3295A	Tuba 5	5.0
MUI 3295B	Tuba 6	5.0
MUI 3305A	Violon 5	5.0
MUI 3305B	Violon 6	5.0
MUI 3315A	Violoncelle 5	5.0
MUI 3315B	Violoncelle 6	5.0
MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION INSTRUMENTS D'ORCHESTRE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante: de 10 à 24 crédits à option.

Bloc 80A Analyse et écriture

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J
MTE 1220A	Harmonie 1A (1,5 cr.)	1.5
MTE 1220B	Harmonie 1B (1,5 cr.)	1.5
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J

M

Bloc 80B Spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1755	Répertoire instrumental et orchestral	3.0J
MUE 3441	Traits d'orchestre-cuivres 1	2.0
MUE 3442	Traits d'orchestre-cuivres 2	2.0
MUE 3451	Traits d'orchestre-bois 1	2.0
MUE 3452	Traits d'orchestre-bois 2	2.0
MUE 3461	Traits d'orchestre	1.0
MUE 3462	Traits d'orchestre	1.0
MUE 3463	Traits d'orchestre	1.0
MUE 3464	Traits d'orchestre	1.0
MUE 3465	Traits d'orchestre	1.0
MUE 3466	Traits d'orchestre	1.0

Bloc 80C Grands ensembles 2

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1431	Harmonie de concert	2.0
MUE 1432	Harmonie de concert	2.0
MUE 1433	Harmonie de concert	2.0
MUE 1434	Harmonie de concert	2.0
MUE 1435	Harmonie de concert	2.0
MUE 1436	Harmonie de concert	2.0
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1446	Orchestre	2.0J

Bloc 80D Autres ensembles

Option - Minimum 1 crédit, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1371	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1372	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1373	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1374	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1375	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1376	Quatuor à cordes	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1225	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1226	Ensemble flûtes	1.0	MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1574	Ensemble de cors	1.0
MUE 1255	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1575	Ensemble de cors	1.0
MUE 1256	Ensemble d'instruments à vent	1.0	MUE 1576	Ensemble de cors	1.0
MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3443	Traits d'orchestre-cuivres 3	2.0
MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3444	Traits d'orchestre-cuivres 4	2.0
MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3445	Traits d'orchestre-cuivres 5	2.0
MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3453	Traits d'orchestre-bois 3	2.0
MUE 1275	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3454	Traits d'orchestre-bois 4	2.0
MUE 1276	Quatuor de saxophones	1.0	MUE 3455	Traits d'orchestre-bois 5	2.0

SEGMENT 86 PROPRE À L'ORIENTATION PIANO

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 14 crédits obligatoires et de 3 à 10 crédits à option.

Bloc 86A

Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 1221	Harmonie 2	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUE 1101	Atelier d'accompagnement	1.0S
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MUE 1102	Atelier d'accompagnement	1.0S

Bloc 86B Spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1740	Répertoire pour le piano	3.0J	MIN 2803	Continuo 3	2.0J
MIN 1801	Continuo 1	2.0J	MIN 2804	Continuo 4	2.0
MIN 2802	Continuo 2	2.0J			

Bloc 86C Autres ensembles

Option - Maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1103	Atelier d'accompagnement	1.0S	MUE 2102	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 2103	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 2104	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J
MUE 2101	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J			

SEGMENT 87 PROPRE À L'ORIENTATION AUTRES INSTRUMENTS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 8 à 24 crédits à option.

Bloc 87A Analyse et écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 1220	Harmonie 1	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MTE 1221	Harmonie 2	3.0J

Bloc 87B Spécialisation

Option - Minimum 2 crédits, maximum 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1801	Continuo 1	2.0J	MIN 2803	Continuo 3	2.0J
MIN 2802	Continuo 2	2.0J	MIN 2804	Continuo 4	2.0

Bloc 87C Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0	MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0	MUE 1235	Ensemble guitares	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0	MUE 1236	Ensemble guitares	1.0

Baccalauréat en musique - Interprétation jazz

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-605-1-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musique – Interprétation jazz (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Ronald Di Lauro : 514 343-6111, poste 32784 ronald.di.lauro@umontreal.ca
- Joëlle Desnoyers, TGDE : joelle.desnoyers@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté de musique appropriés à ce programme: dictée et théorie (jazz), rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

L'excellence de l'audition instrumentale constitue le critère le plus important de sélection des candidats.

Remarques

- Les tests de classement en dictée jazz et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100Y-1100Z Apprentissage des éléments jazz 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée. Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.

- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale: pour toutes les précisions sur le répertoire type à présenter, veuillez consulter le lien suivant.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue ».
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte prévue à cet effet.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Relevés de notes
- Formulaire "Profil Jazz", au lien suivant : https://musique.umontreal.ca/fileadmin/musique/documents/admissions/Profil-jazz.pdf

Structure du programme (1-605-1-6)

Version 07 (A21)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

M

SEGMENT 80

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 34 crédits obligatoires et 56 crédits à option.

Bloc 80A — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1301	Atelier de composition jazz 1	3.0S	MUE 1463A	Combo en studio multipiste 3	1.0
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0J	MUE 1463B	Combo en atelier 3	1.0
MIN 1089	Introduction à l' improvisation jazz 2	2.0J	MUE 1464A	Combo en studio multipiste 4	1.0
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUE 1464B	Combo en atelier 4	1.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUE 1465A	Combo en studio multipiste 5	1.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J	MUE 1465B	Combo en atelier 5	1.0
MUE 1461A	Combo en studio multipiste 1	1.0	MUE 1466A	Combo en studio multipiste 6	1.0
MUE 1461B	Combo en atelier 1	1.0	MUE 1466B	Combo en atelier 6	1.0
MUE 1462A	Combo en studio multipiste 2	1.0	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0
MUE 1462B	Combo en atelier 2	1.0	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J

Bloc 80B Communications et outils professionnels — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0J	MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J
EMU 2101	Pédagogie du jazz	3.0J	MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0J
EMU 2312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0J	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 80C Formation auditive — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J	MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J

Bloc 80D Improvisation, composition et harmonie du clavier

Option - Minimum 4 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MCT 1302	Atelier de composition jazz 2	3.0J	MIN 1792	Harmonie jazz au clavier 2	2.0S
MIN 1098	Improvisation jazz 1	2.0J	MIN 3098X	Improvisation jazz avancée 1	2.0
MIN 1099	Improvisation jazz 2	2.0J S	MIN 3099X	Improvisation jazz avancée 2	2.0
MIN 1791	Harmonie jazz au clavier 1	2.0S	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J

Bloc 80E Histoire et théorie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1500	African-American Literature	3.0J	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MTE 3601X	Atelier de musique brésilienne 1	2.0S	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MTE 3611X	Atelier de musique cubaine 1	2.0S	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J

Bloc 80F Instrument

Option - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1404A	Basse électrique 1	4.0	MUI 2474A	Saxophone jazz 3	4.0
MUI 1404B	Basse électrique 2	4.0	MUI 2474B	Saxophone jazz 4	4.0
MUI 1414A	Batterie 1	4.0	MUI 2484A	Trompette jazz 3	4.0
MUI 1414B	Batterie 2	4.0	MUI 2484B	Trompette jazz 4	4.0
MUI 1424A	Chant jazz 1	4.0	MUI 2494A	Violon jazz 3	4.0
MUI 1424B	Chant jazz 2	4.0	MUI 2494B	Violon jazz 4	4.0
MUI 1434A	Clarinette jazz 1	4.0	MUI 2524A	Trombone jazz 3	4.0
MUI 1434B	Clarinette jazz 2	4.0	MUI 2524B	Trombone jazz 4	4.0
MUI 1454A	Guitare jazz 1	4.0	MUI 2534A	Contrebasse jazz 3	4.0
MUI 1454B	Guitare jazz 2	4.0	MUI 2534B	Contrebasse jazz 4	4.0
MUI 1464A	Piano jazz 1	4.0	MUI 2564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 1464B	Piano jazz 2	4.0	MUI 2564B	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 1474A	Saxophone jazz 1	4.0	MUI 3404A	Basse électrique 5	4.0
MUI 1474B	Saxophone jazz 2	4.0	MUI 3404B	Basse électrique 6	4.0
MUI 1484A	Trompette jazz 1	4.0	MUI 3414A	Batterie 5	4.0
MUI 1484B	Trompette jazz 2	4.0	MUI 3414B	Batterie 6	4.0
MUI 1494A	Violon jazz 1	4.0	MUI 3424A	Chant jazz 5	4.0
MUI 1494B	Violon jazz 2	4.0	MUI 3424B	Chant jazz 6	4.0
MUI 1524A	Trombone jazz 1	4.0	MUI 3434A	Clarinette jazz 5	4.0
MUI 1524B	Trombone jazz 2	4.0	MUI 3434B	Clarinette jazz 6	4.0
MUI 1534A	Contrebasse jazz 1	4.0	MUI 3454A	Guitare jazz 5	4.0
MUI 1534B	Contrebasse jazz 2	4.0	MUI 3454B	Guitare jazz 6	4.0
MUI 1564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0	MUI 3464A	Piano jazz 5	4.0
MUI 1564B	Percussions jazz et musiques du monde	4.0	MUI 3464B	Piano jazz 6	4.0
MUI 2404A	Basse électrique 3	4.0	MUI 3474A	Saxophone jazz 5	4.0
MUI 2404B	Basse électrique 4	4.0	MUI 3474B	Saxophone jazz 6	4.0
MUI 2414A	Batterie 3	4.0	MUI 3484A	Trompette jazz 5	4.0
MUI 2414B	Batterie 4	4.0	MUI 3484B	Trompette jazz 6	4.0
MUI 2424A	Chant jazz 3	4.0	MUI 3494A	Violon jazz 5	4.0
MUI 2424B	Chant jazz 4	4.0	MUI 3494B	Violon jazz 6	4.0
MUI 2434A	Clarinette jazz 3	4.0	MUI 3524A	Trombone jazz 5	4.0
MUI 2434B	Clarinette jazz 4	4.0	MUI 3524B	Trombone jazz 6	4.0
MUI 2454A	Guitare jazz 3	4.0	MUI 3534A	Contrebasse jazz 5	4.0
MUI 2454B	Guitare jazz 4	4.0	MUI 3534B	Contrebasse jazz 6	4.0
MUI 2464A	Piano jazz 3	4.0	MUI 3564A	Percussions jazz et musiques du monde	4.0
MUI 2464B	Piano jazz 4	4.0	MUI 3564B	Percussions jazz et musiques du monde	4.0

Bloc 80G Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J

Bloc 80H Autres ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1421	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1422	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1423	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1424	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1425	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1426	Atelier d'accompagnement vocal jazz	1.0
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1521	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1522	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1523	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1524	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1525	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1526	Ensemble de musiques du monde	1.0S
MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1631	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1632	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1633	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1634	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1635	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1636	Ensemble de percussions du monde	1.0S
MUE 1641	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1642	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1643	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1644	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1645	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J
MUE 1646	Atelier de réalisation vocale jazz	2.0J

Bloc 80I Sciences et technologies de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J
MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J

M

Baccalauréat en musicologie

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musicologie (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Jonathan Goldman, responsable du programme : 514 343-6111, poste 6950 jonathan.goldman@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale (classique ou jazz)* (voir la rubrique Remarques)
- rencontrer le comité d'admission en entrevue*
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission ainsi que le dossier académique constituent une combinaison de critères pour l'admission au candidat.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. A noter que si l'étudiant souhaite suivre les cours de solfège jazz 1 et 2 du bloc 01B, il doit aussi se présenter aux tests de dictée jazz. Selon les résultats des tests, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2, MUS 1315 Initiation à la théorie musicale, MTE 1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse

1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique , respectivement).Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée)

- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) soit jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Voir les précisions sur ce lien.
- La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne;
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

M

- Entrevue requise
- Curriculum vitae
- Relevés de notes
- Lettre de présentation

Structure du programme (1-615-1-1)

Version 11 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et deux orientations :

- orientation Instrument (segment 83)

- orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits du programme sont répartis de la façon suivante: 48 crédits obligatoires et 42 crédits à options.

Bloc 01A Connaissances fondamentales — Obligatoire - 48 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J	MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J	MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J

Bloc 01B Formation auditive et éléments de théorie musicale — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J
MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0J			

Bloc 01C Histoire de la musique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J			

Bloc 01D Analyse musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J

Bloc 01E Écriture musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0

Bloc 01F Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 2450	Historiographique musicale et analyse	3.0J	MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J

Bloc 01G Musiques, cultures et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 01H Outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 01I Cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 01J Petits ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0J S
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0J
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0J
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0
MUE 1195	Ensemble claviers	1.0
MUE 1196	Ensemble claviers	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1235	Ensemble guitares	1.0
MUE 1236	Ensemble guitares	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0
MUE 1261	Ensemble	1.0
MUE 1262	Ensemble	1.0
MUE 1263	Ensemble	1.0
MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0J
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

M

Bloc 01K Grands ensembles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1345	Gamelan	1.0S
MUE 1346	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1446	Orchestre	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0

Bloc 01V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 4000	Travaux dirigés en musique 1	3.0
MUS 4001	Travaux dirigés en musique 2	3.0
MUS 6000	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6001	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6002	Séminaire du cheminement Honor	3.0

L'orientation comporte de 3 à 13 crédits à option.

Note: les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0J
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0J
MUI 1053A	Luth 1	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0
MUI 1103A	Alto 1	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0
MUI 1123A	Basson 1	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0
MUI 1132A	Chant 1	2.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0
MUI 1213B	Harpe 2	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0
MUI 1223B	Hautbois 2	3.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0
MUI 1253A	Piano 1	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0
MUI 1263A	Saxophone 1	3.0
MUI 1263B	Saxophone 2	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0
MUI 1303B	Violon 2	3.0
MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0
MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1703A	Basson baroque	3.0
MUI 1703B	Basson baroque	3.0
MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0
MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 2243A	Percussion 3	3.0
MUI 2253A	Piano 3	3.0
MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0
MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 2733A	Violoncelle baroque 3	3.0
MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 2703A	Basson baroque	3.0

M

MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0
MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0
MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 3723B	Euphonium	3.0
MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0

SEGMENT 84 CONNAISSANCE DU CLAVIER

L'orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Instrument

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

M

Mineure en musiques, histoire et sociétés

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-4-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en musiques, histoire et sociétés
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jonathan Goldman, responsable du programme : 514 343-6111, poste 6950 jonathan.goldman@umontreal.ca
- Véronique Lefebvre, TGDE : 514 343-6111, poste 5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La lettre de présentation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Dans le cadre de cette mineure, le candidat peut préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Dernier relevé de notes

Structure du programme (1-615-4-2)

Version 00 (A18)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme comporte 30 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J

Bloc 70B Histoire des musiques occidentales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0

Bloc 70C Musiques et sociétés

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2450	Historiographique musicale et analyse	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 70D Théories et pratique musicales

Option - Minimum 0 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J

Majeure en musiques, histoire et sociétés

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-2-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en musiques, histoire et sociétés
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jonathan Goldman, responsable du programme : 514 343-6111, poste 6950 jonathan.goldman@umontreal.ca
- Véronique Lefebvre, TGDE : 514 343-6111, poste 5897 veronique.lefebvre.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests de classement de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum de 51.50 $ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

Le dossier académique constitue un critère important pour l'admission du candidat.

Remarques

- Les tests de classement en solfège et dictée, théorie musicale, analyse et écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE2210-2211 Analyse musicale 1 et 2, MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220-1221 Harmonie 1 et 2 (voir Guide de la rentrée). Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- Dans la lettre de présentation, qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection,

- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit déposer, le jour même de la transmission de la demande en ligne, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission (mentionnés ci-haut) dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Relevés de notes

Structure du programme (1-615-2-2)

Version 00 (A18)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J	MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J	MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J			

Bloc 70B Histoire de la musique 1 — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J	MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J	MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J

Bloc 70C Histoire de la musique 2 — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J			

Bloc 70D Théories et sciences de la musique — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 2450	Historiographique musicale et analyse	3.0J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	MUS 1327	Initiation à l'audio pour le jeu vidéo	3.0J
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J

Bloc 70E Musiques, cultures et sociétés — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 70F Écriture, analyse et formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0J	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J	MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J	MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0

Bloc 70G Outils professionnels

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J

Bloc 70H Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Bloc 70I Grands ensembles et ateliers

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1361	Chorale jazz	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1362	Chorale jazz	1.0	MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0	MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0			

Baccalauréat en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en musiques numériques (B. Mus.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Robert Normandeau, Responsable de programme : 514 343-6111, poste 3486 robert.normandeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales en musique (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)
- se présenter à une entrevue après avoir fourni le portfolio*.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant unique de 50 $ pour l'audition ou l'entrevue, quel que soit leur nombre (la somme déboursée demeure 50 $ que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

La qualité du portfolio soumis ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Des exemples de tests théoriques et le répertoire type d'une audition sont disponibles sur le site de la Faculté.
- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le test analyse et écriture n'est pas requis pour l'admission dans le programme, mais il est fortement recommandé de le passer puisqu'il donne accès aux cours du bloc "écriture et analyse".
- Le test de dictée et solfège est optionnel, mais recommandé, car advenant le cas où le candidat ne serait pas admis dans

ce programme, il pourrait recevoir une offre d'admission dans un autre programme.

- Pour les étudiants qui souhaitent suivre des cours d'instrument, une audition classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) ou jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues) sera demandée.
- Le portfolio doit être constitué:
  - de deux à cinq réalisations en composition ou conception sonore numérique;
  - d'un curriculum vitae;
  - de relevés de notes;
  - d'une lettre de motivation qui doit comporter un maximum de trois pages, rédigées en français, dans laquelle, après s'être présenté, le candidat expose son parcours antérieur, décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection;
  - de la description d'un projet (1 à 2 pages) représentant l'orientation principale visée au sein du programme:
    - (1) composition électroacoustique
    - (2) arts médiatiques
    - (3) lutherie audionumérique
    - (4) arts performatifs.
- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit :
  - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler (cette case doit être laissée vide si le candidat ne souhaite pas suivre des cours d'instrument);
  - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue »;
  - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-haut, la journée même de l'envoi de la demande d'admission, dans la boîte de dépôt.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- De 2 à 5 réalisations en composition sonore numérique ou audiovisuelle
- Lettre de présentation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-615-1-2)

Version 01 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Bloc 70A Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J

Bloc 70B Projets Option - 12 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
MCT 2511	Projet : composition électroacoustique 1	3.0
MCT 2512	Projet : composition électroacoustique 2	3.0
MCT 2513	Projet : composition électroacoustique 3	3.0
MCT 2514	Projet : composition électroacoustique 4	3.0
MCT 2521	Projet : arts médiatiques 1	3.0
MCT 2522	Projet : arts médiatiques 2	3.0
MCT 2523	Projet : arts médiatiques 3	3.0
MCT 2524	Projet : arts médiatiques 4	3.0
MCT 2531	Projet : arts performatifs 1	3.0
MCT 2532	Projet : arts performatifs 2	3.0
MCT 2533	Projet : arts performatifs 3	3.0
MCT 2534	Projet : arts performatifs 4	3.0
MCT 2541	Projet : lutherie audionumérique 1	3.0
MCT 2543	Projet : lutherie audionumérique 3	3.0
MCT 2544	Projet : lutherie audionumérique 4	3.0

Bloc 70C Électroacoustique et informatique musicale

Option - Minimum 6 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
MCT 3530	Stage en composition et création sonore	3.0
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 3101X	Composition spectrale et algorithmique 1	3.0J
MUS 3127X	Création de maquettes MIDI orchestrales	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0J
MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 70D Musique et multimédia

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
JEU 1001	Histoire du jeu vidéo 1 (des débuts à 1990)	3.0J
JEU 1002	Analyse vidéoludique	3.0J
JEU 1003	Jeu vidéo et cinéma	3.0J
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

M

Bloc 70E Musique et cognition

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J

Bloc 70F Écriture, analyse et théorie musicale

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0J
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0J
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0J
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0J
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J
MTE 1403	Atelier de composition contemporaine 1	3.0J
MTE 1404	Atelier de composition contemporaine 2	3.0J
MTE 2116	Instrumentation	3.0J
MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0J
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J
MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0J
MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0J
MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0J
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J

Bloc 70G Culture musicale et artistique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0J
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0J
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 70H Langues Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Bloc 70I Communication et outils professionnels Option - Maximum 9 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
FRA 1009	Grammaire du français	3.0J
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0J
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J

Bloc 70J Musique d'ensemble Option - Minimum 2 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0
MUE 1221	Ensemble flûtes	1.0
MUE 1222	Ensemble flûtes	1.0
MUE 1223	Ensemble flûtes	1.0
MUE 1224	Ensemble flûtes	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0
MUE 1251	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1252	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1253	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1254	Ensemble d'instruments à vent	1.0
MUE 1271	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1272	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1273	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1274	Quatuor de saxophones	1.0
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J
MUE 1287	Chorale	1.0J
MUE 1288	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1345	Gamelan	1.0S
MUE 1346	Gamelan	1.0S
MUE 1347	Gamelan	1.0S
MUE 1348	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1365	Chorale jazz	1.0
MUE 1366	Chorale jazz	1.0
MUE 1367	Chorale jazz	1.0
MUE 1368	Chorale jazz	1.0
MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1446	Orchestre	2.0J
MUE 1447	Orchestre	2.0J
MUE 1448	Orchestre	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1571	Ensemble de cors	1.0
MUE 1572	Ensemble de cors	1.0
MUE 1573	Ensemble de cors	1.0
MUE 1574	Ensemble de cors	1.0
MUE 1575	Ensemble de cors	1.0
MUE 1576	Ensemble de cors	1.0
MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1605	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1606	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Bloc 70K Instrument

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0
MUI 1323A	Instrument 1	3.0
MUI 1323B	Instrument 2	3.0

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits

M

Majeure en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-2-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en musiques numériques
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Nicolas Bernier, responsable du programme : 514 343-6061 nicolas.bernier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le portfolio doit être constitué :
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et/ou l'expérience acquises dans le domaine des musiques numériques
  - d'une lettre de présentation
  - des relevés de notes du candidat.

  Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine des musiques numériques), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Le candidat peut également y préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure dans une autre discipline. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- En vue de l'obtention d'un baccalauréat par cumul, la majeure en musiques numériques peut être jumelée à autre programme court offert par la Faculté de musique ou par d'autres facultés de l'université de Montréal ou par d'autres universités.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt

prévue à cet effet.

- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-615-2-1)

Version 02 (A13)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 45 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J			

Bloc 70B Électroacoustique et musique numérique — Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0J	MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J	MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0			

Bloc 70C Informatique musicale — Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S	MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0J
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S			

Bloc 70D Musique et cognition — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J

Bloc 70E Musique et multimédia — Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J

Bloc 70F Musique et culture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 70G Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Mineure en musiques numériques

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-615-4-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en musiques numériques
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Nicolas Bernier, responsable du programme : 514 343-6061 nicolas.bernier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- présenter un portfolio (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- L'étudiant doit posséder un ordinateur portable pour suivre ce programme.
- Le portfolio doit être constitué :
  - d'un curriculum vitae mettant en valeur la formation et/ou l'expérience acquises dans le domaine des musiques numériques;
  - d'une lettre de présentation de deux pages;
  - des relevés de notes du candidat.

  Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (formation et expérience acquises dans le domaine des musiques numériques), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Le candidat peut également y préciser si le programme sera suivi concurremment ou successivement avec une autre mineure ou majeure dans une autre discipline en vue de l'obtention d'un baccalauréat par cumul. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- Pour compléter sa demande d'admission, le jour même de la transmission de la demande en ligne sur le site de l'Université de Montréal, le candidat doit déposer les documents additionnels mentionnés ci-haut dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme pourra soumettre une demande de changement de programme.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Portfolio
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation
- Relevés de notes

Structure du programme (1-615-4-1)

Version 02 (A13)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J

Bloc 70B Électroacoustique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2000	Pratique et esthétique du son	3.0J
MTE 1503	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 1504	Atelier de composition électroacoustique	3.0J
MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0J
MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1330	Techniques d'enregistrement stéréo et sonorisation	3.0J
MUS 1331	Techniques d'enregistrement en studio et mixage	3.0J S
MUS 2325	Prise de son créative	3.0J
MUS 2327	Création sonore jeux vidéo 1	3.0S
MUS 2328	Création sonore jeux vidéo 2	3.0S
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J

Bloc 70C Informatique musicale et médiatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1105	Cinéma d'animation et images composites	3.0J
CIN 2113	Cinéma et technologies numériques	3.0S
IFT 1135	Introduction aux applications mobiles	3.0J S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S
IFT 1155	Programmation mobile à plateforme libre	3.0S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 3314X	Atelier de musique visuelle 1	3.0J
MUS 3315X	Atelier de musique visuelle 2	3.0J
MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 3326X	Création musicale en langage textuel	3.0J
MUS 3328X	Lutherie numérique et systèmes interactifs	3.0J
MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 70D Culture musicale et artistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

M

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 1101	Mouvements de l'histoire du cinéma	3.0J S
CIN 1102	Langage et matières de l'expression	3.0S
CIN 1103	Courants du cinéma contemporain	3.0J
CIN 2101	Théories du cinéma	3.0J
CIN 2103	Analyse filmique	3.0J
CIN 2108	Cinéma expérimental et art vidéo	3.0J
CIN 2110	Le cinéma et les autres arts	3.0S
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2195	Art, culture et identité au Québec	3.0J
HAR 2875	Images et rôles sociaux de l'artiste	3.0
HAR 3900	Art et théorie	3.0J
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0
MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J
MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0J
MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0J
MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0J
MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUS 1001	Formation auditive en musique 1	3.0J
MUS 1002	Formation auditive en musique 2	3.0J
MUS 1100I	Apprentissage auditif tonal 1	3.0J
MUS 1100J	Apprentissage auditif tonal 2	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0

Bloc 70E Musique d'ensemble

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S
MUE 1342	Gamelan	1.0S
MUE 1343	Gamelan	1.0S
MUE 1344	Gamelan	1.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0
MUE 1362	Chorale jazz	1.0
MUE 1363	Chorale jazz	1.0
MUE 1364	Chorale jazz	1.0
MUE 1441	Orchestre	2.0J
MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0J
MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 2351	Atelier - arts performatifs 1	1.0
MUE 2352	Atelier - arts performatifs 2	2.0

Baccalauréat en neuroscience cognitive

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en neuroscience cognitive (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	28.06

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-2)

Version 03 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits et quatre orientations.

- L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 71 avec 49 crédits obligatoires, 38 à option et 3 au choix.

- L'orientation Neuropsychologie comprend les segments 01 et 72 avec 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

- L'orientation Neurolinguistique comprend les segments 01 et 73 avec 66 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

- L'orientation Neurocognition de la musique comprend les segments 01 et 74 avec 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

- Le cheminement Honor comporte obligatoirement les 12 crédits du bloc 01V.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Cheminement régulier : 39 crédits obligatoires, jusqu'à 35 crédits à option et 3 crédits au choix.

Cheminement honor : 39 crédits obligatoires, les 12 crédits du bloc 01V et jusqu'à 23 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Méthodes — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1016	Programmation 1	3.0J	PSY 2008	Méthodes en neurosciences cognitives 1	3.0J
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0J S	PSY 3018	Méthodes en neurosciences cognitives 2	3.0J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0J S

Bloc 01B Bases en neuroscience cognitive — Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
NCM 2000	Cognition de la musique	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 1048	Neuroanatomie et neurophysiologie des systèmes	3.0S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S
PSY 1049	Neuroscience de la cognition et du comportement	3.0S			

Bloc 01C Neuroscience et neuropsychologie — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J
PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0J

Bloc 01D Approfondissement des méthodes et rédaction en anglais

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J	IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	PSY 3008	Laboratoire 2	3.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J	PSY 3009	Laboratoire 3	3.0J

Bloc 01E Neuroanatomie et neuropsychophysiologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S	NSC 1001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 1	2.0J
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S	NSC 1002	Neurosciences intégratives 1	2.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J
KIN 1016	Bases neurophysiologiques du mouvement	3.0J	PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0J
KIN 1021	Anatomie fonctionnelle et exercice	3.0J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0J
KIN 1024	Physiologie de l'exercice 1	3.0J			

Bloc 01F Génétique, évolution et cognition

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0

Bloc 01G Philosophie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 2005	Logique 2	3.0J	PHI 3005	Logique 3	3.0

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0J	PSY 4022	Méthodes en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0J	PSY 6028	Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche	3.0J

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION FONDAMENTALE

Cheminement régulier : 12 crédits obligatoires du bloc 71A et de 3 crédits jusqu'à un maximum de 27 crédits à option.

Cheminement honor : 12 crédits obligatoires du bloc 71A et de 3 crédits jusqu'à un maximum de 15 crédits à option.

Les étudiants qui veulent accéder à l'orientation Fondamentale devront avoir fait les cours collégiaux de mathématiques 103, 105 et 203 ou leurs équivalents (par exemple MAT1903, MAT1905 et MAT1923).

Bloc 71A Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1919	Concepts mathématiques en neuroscience cognitive	3.0J	PSY 3019	Traitement des données en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0J	STT 3910	Introduction au modèle général linéaire	3.0J

Bloc 71B Laboratoires en neuroscience cognitive

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0J
NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0J

Bloc 71C Psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 3099	Développement familial	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J
PSY 2093	Adolescence	3.0J			

Bloc 71D Audition et neurocognition musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J

N

Bloc 71E Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J	LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J	LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	LNG 2470	Phonologie	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J	LNG 3450	Production de la parole	3.0
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J	ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S			

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROPSYCHOLOGIE

Cheminement régulier : 30 crédits obligatoires du bloc 72A et jusqu'à un maximum de 18 crédits à option.

Cheminement honor : 30 crédits obligatoires du bloc 72Aet jusqu'à un maximum de 6 crédits à option.

Bloc 72A Psychologie générale

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2007	Laboratoire 1	3.0J
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S

Bloc 72B Psychologie avancée

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
PSY 2093	Adolescence	3.0J
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 3099	Développement familial	3.0J
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J
PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J

Bloc 72C Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2470	Phonologie	3.0J
LNG 3450	Production de la parole	3.0
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S

Bloc 72D Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1919	Concepts mathématiques en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3019	Traitement des données en neuroscience cognitive	3.0J

Bloc 72E Audition et neurocognition musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
NCM 1500	Perception auditive	3.0
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROLINGUISTIQUE

Cheminement régulier : 27 crédits obligatoires (blocs 73A et 73B) et jusqu'à un maximum de 21 crédits à option

Cheminement honor : 27 crédits obligatoires (blocs 73A et 73B) et jusqu'à un maximum de 9 crédits à option.

Bloc 73A Linguistique générale

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2470	Phonologie	3.0J
LNG 3160	Atelier de travaux pratiques	3.0J

Bloc 73B Développement humain

Obligatoire - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S

Bloc 73C Linguistique avancée

Option - Maximum 15 crédits.

N

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J	LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J	LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S	ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S

Bloc 73D Psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 3099	Développement familial	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J
PSY 2093	Adolescence	3.0J			

Bloc 73E Audition et neurocognition musicale

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J	MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J	MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0	MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	NCM 1500	Perception auditive	3.0
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J

N

Bloc 73F Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1919	Concepts mathématiques en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3019	Traitement des données en neuroscience cognitive	3.0J

Bloc 73G Spécialisation en linguistique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe avancée	3.0J	LNG 3400	Morphologie avancée	3.0J
LNG 3050	Sémantique avancée	3.0J	LNG 3450	Production de la parole	3.0
LNG 3070	Phonologie avancée	3.0S	LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0S
LNG 3120	Traitement automatique du langage	3.0S	LNG 3560	Phonétique avancée	3.0S

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROCOGNITION DE LA MUSIQUE

Cheminement régulier : 15 crédits obligatoires du bloc 74A et jusqu'à un maximum de 33 crédits à option.

Cheminement honor : 15 crédits obligatoires du bloc 74A et jusqu'à un maximum de 21 crédits à option.

Bloc 74A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1300	Acoustique musicale	3.0J	NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J
MUS 1315	Initiation à la théorie musicale	3.0J	NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0J
NCM 1500	Perception auditive	3.0			

Bloc 74B Audition et musique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1100	Introduction à l'écriture et l'analyse 1	3.0J
MTE 1120	Introduction à l'écriture et l'analyse 2	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0
MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0J
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0J
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0
MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0J

Bloc 74C Musiques numériques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0J
MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0J
MUS 3329X	Projet en informatique musicale	3.0J

Bloc 74D Psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J
PSY 2093	Adolescence	3.0J
PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 3099	Développement familial	3.0J
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J
PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J

Bloc 74E Linguistique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2050	Syntaxe	3.0J
LNG 2080	Sémantique	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J
LNG 2360	Morphologie	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 2470	Phonologie	3.0J
LNG 3450	Production de la parole	3.0
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S

Bloc 74F Modélisation et programmation en neuroscience cognitive

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1919	Concepts mathématiques en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 2038	Programmation en neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3019	Traitement des données en neuroscience cognitive	3.0J

Baccalauréat en neurosciences

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NEUROSCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-530-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en neurosciences (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	31.26

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Marie-Laurence Dumont : 514 343-6361 marie-laurence.dumont@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La capacité d'accueil est limitée à 75 places.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-530-1-0)

Version 01 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et deux cheminements.

- Le cheminement général comprend les segments 01 et 70 et totalise 90 crédits répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, 21 à 30 crédits à option et 0 à 9 crédits au choix.

- Le cheminement honor en neurosciences comprend les segments 01 et 71 et totalise 90 crédits répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires, 6 à 12 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Le segment commun comporte 60 crédits obligatoires.

Bloc 01A Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	NSC 2002	Neurosciences intégratives 2	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0J
BIO 1157	Biologie cellulaire	3.0J	NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0J
BIO 1204	Génétique	3.0J	NSC 2006	Méthodes quantitatives	2.0J S
BIO 2043	Statistique pratique pour sciences de la vie	3.0J	PBC 1011	Éléments de morphologie fonctionnelle humaine	1.0J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J	PBC 2000	Biopathologie générale	3.0J
BIO 2471	Neuroanatomie comparée	3.0J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0J
NSC 1001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 1	2.0J	PHL 2025	Principes de l'expérimentation animale	1.0J
NSC 1002	Neurosciences intégratives 1	2.0J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
NSC 1003	Communication scientifique	1.0J S	PSL 1993	Physiologie générale	3.0J
NSC 1004	Éthique en milieu universitaire et en recherche	1.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
NSC 1006	Éléments d'immunologie pour neurosciences	1.0J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0J
NSC 2001	Neurosciences cellulaire et moléculaire 2	3.0J			

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits du cheminement général sont répartis de la façon suivante : 21 à 30 crédits à option et 0 à 9 crédits au choix.

Bloc 70A Neurosciences cellulaire et moléculaire Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0
NSC 3013	Neurobiologie du vieillissement	3.0J
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J

Bloc 70B Neurosciences des systèmes et cognitives — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S

Bloc 70C Neurosciences et santé — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0J
PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J

Bloc 70D — Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
NSC 3010	Stage en neurosciences	15.0
NSC 3011	Projet de fin d'études	12.0
NSC 3015	Projet de fin d'études en neurosciences	15.0

Bloc 70Z — Choix - Maximum 9 crédits.

SEGMENT 71 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du cheminement honor sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 6 à 12 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix.

Bloc 71A — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
NSC 4010	Stage honor en neurosciences	15.0
NSC 4041	Séminaire honor en neurosciences	1.0
NSC 6044	Colloque en neurosciences 1	2.0 J

Bloc 71B Neurosciences cellulaire et moléculaire — Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 6060	Neurophysiologie cellulaire	3.0J
NSC 6061	Aspect moléculaire des neuropathologies	3.0J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0J

Bloc 71C Neurosciences des systèmes et cognitives — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 6051	Neurosciences des systèmes	3.0J
NSC 6070	Neurophysiologie fonctionnelle	3.0J

Bloc 71D Neurosciences cellulaire et moléculaire — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0
NSC 3013	Neurobiologie du vieillissement	3.0J
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J

Bloc 71E Neurosciences des systèmes et cognitives — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S

Bloc 71F Neurosciences et santé

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0J	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0J	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J

Bloc 71Z

Choix - Maximum 6 crédits.

N

Baccalauréat en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NUTRITION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-320-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en nutrition (B. Sc.)
CRÉDITS	120 crédits
DURÉE	4 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	31.80

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**

Nouveauté - à compter de l'automne 2022

Tous les candidats devront réussir l'examen CASPer pour être admissibles.

Dates limites :

- en français, 22 février 2022 inclusivement
- en anglais, 17 février 2022 inclusivement

La pondération des critères de sélection sera :

- Dossier scolaire : 70 %
- Examen CASPer : 30 %

Information sur le programme

- TGDE Nutrition : 514 343-6111, poste 25218 1ercycle@mdnut.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC techniques de diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301
  - Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - à la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Technicien en diététique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de diététique ou qui est en voie de l'obtenir.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Le Département de nutrition se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par le Département de nutrition.
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Le Département de nutrition se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et le Département de nutrition en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Le Département de nutrition se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-320-1-0)

Version 20 (A21)

Le baccalauréat comporte 120 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 114 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Les stages dirigés totalisent 31 crédits obligatoires répartis sur 40 semaines.

Bloc 70A Cours de 1ère année Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	NUT 1053	Introduction à la profession de nutritionniste	2.0J
MCB 2956	Microbiologie générale	3.0J	NUT 1054	Projet d'intégration dans la communauté 1	1.0J
NUT 1001	Démarche scientifique en nutrition 1	2.0J	NUT 1055	Projet d'intégration dans la communauté 2	3.0J
NUT 1002	Physiologie générale	3.0J	NUT 1056	Laboratoire de pratique professionnelle 1	1.0J
NUT 1026	Science des aliments 1	3.0J	NUT 1057	Laboratoire de pratique professionnelle 2	1.0J
NUT 1027	Science des aliments 2	3.0J	NUT 1064	Nutrition, santé et société	3.0J
NUT 1036	Fondements de l'état nutritionnel	3.0J	NUT 1973	Métabolisme des nutriments: notions de base	3.0J

Bloc 70B Cours de 2e année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NUT 2001	Démarche scientifique en nutrition 2	2.0J	NUT 2059	Nutrition : cycles et habitudes de vie 2	2.0J
NUT 2024A	Alimentation des collectivités 1	4.0J	NUT 2060	Stage d'initiation à la pratique clinique	1.0J S
NUT 2024B	Alimentation des collectivités 2	1.0J	NUT 2064	Nutrition en santé publique	3.0J
NUT 2055	Laboratoire de pratique professionnelle 3	1.0J	NUT 2066	Changements de comportements alimentaires	4.0J
NUT 2056	Soins nutritionnels	3.0J	NUT 2074C	Stage clinique et soutien nutritionnel 1	3.0J
NUT 2057	Soins nutritionnels avancés 1	3.0J	NUT 2973	Métabolisme des nutriments : cas complexes	3.0J
NUT 2058	Nutrition : cycles et habitudes de vie 1	2.0J			

Bloc 70C Cours de 3e année

Obligatoire - 26 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	NUT 3057	Soins nutritionnels : cas complexes	3.0
NUT 30011	Démarche scientifique en nutrition 3.1	0.0	NUT 3064	Nutrition en santé publique avancée	3.0
NUT 30012	Démarche scientifique en nutrition 3.2	2.0	NUT 3069A	Stage de gestion en nutrition 1	4.0
NUT 3029	Pratiques de gestion en nutrition	3.0	NUT 3077C	Stage clinique et soutien nutritionnel 2	4.0
NUT 3056	Soins nutritionnels avancés 2	3.0	NUT 3078C	Stage de nutrition en santé publique 1	3.0

Bloc 70D Cours de 3e année

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ANT 3025	Anthropologie de l'interculturel	3.0	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
ASA 2221G	La communication en santé	3.0S	QCF 1960	Culture et société, Québec contemporain	3.0J
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S	RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S
ASA 3620G	Mobiliser et gérer une équipe de travail	3.0J	REI 1040	Comportement organisationnel	3.0J S
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S
COM 1150	Rédaction en communication 1	3.0J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
ECN 2910	Environnement et ressources naturelles	3.0S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
FRS 1508	Communication en contexte professionnel	3.0J	SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
HST 2444	Autochtones, État et société au Canada	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S	SPU 1010G	Outils méthodologiques en santé publique	3.0S
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	SPU 2100G	Santé mondiale et environnementale	3.0J
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0	SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S	SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S	SPU 2320G	Inégalités et développement des communautés	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	SPU 3010G	Santé périnatale et infantile	3.0S
PPL 3076	Enjeux et défis de la faim dans le monde	3.0J	SPU 3020G	Santé des jeunes	3.0S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	SPU 3030G	Santé des adultes et des personne âgées	3.0J

Bloc 70E Cours de 4e année

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	NUT 4069	Stage de gestion en nutrition 2	4.0
NUT 4001	Démarche scientifique en nutrition 4	1.0	NUT 4074C	Stage clinique et soutien nutritionnel 3	4.0
NUT 4013	Techno et chimie alimentaire	4.0	NUT 4078C	Stage de nutrition en santé publique 2	4.0
NUT 4024	Gestion intégrée en nutrition	2.0	NUT 4170A	Stage complémentaire en nutrition	4.0

Bloc 70F Cours de 4e année

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NUT 4062	Pratiques innovantes en nutrition	3.0
NUT 4063	Nutrition et performance	3.0
NUT 4064	Nutrition et santé mondiale	3.0

Actualisation de formation en nutrition

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NUTRITION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-320-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Actualisation de formation en nutrition

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Chantal Bémeur : 514 343-6111 poste 15962 chantal.bemeur@umontreal.ca
- TGDE Nutrition : 514 343-6111, poste 25218 1ercycle@mdnut.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- soumettre un avis valide du Comité des équivalences de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) aux fins de la délivrance d'un permis de l'OPDQ
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- sur demande, passer un test d'admission
- sur demande, se présenter à une entrevue

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Au cours de ses études, l'étudiant devra répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. De l'information à ce sujet sera transmise au début du programme.
- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stages est géré par le programme et est expliqué aux étudiants en cours du premier trimestre d'études.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Prescription de l'OPDQ

Structure du programme (1-320-1-8)

Version 00 (A16)

Ce programme d'études ne comporte pas de structure précise. Le candidat reçoit de l'OPDQ une prescription de formation selon son dossier.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le choix des cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études.

Bloc 70Z	Choix - Maximum 119 crédits.

Doctorat de 1er cycle en optométrie

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE | DIRECTION OPTOMÉTRIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-655-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Doctorat de premier cycle en optométrie (O.D.)
CRÉDITS	197 crédits
DURÉE	5 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	34.75

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

Information sur le programme

- Vicky Forino, TGDE : 514 343-6111 poste 4893 tgde@opto.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC techniques d'orthèses visuelles et avoir réussi les cours préalables Mathématiques 103 et 203, Chimie 101, Physique 101 et 201

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

  - Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.**

  et
- **2) satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
  - Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
  - toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
  - ou
  - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone résidente de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée à 46 places réparties entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission de la Faculté qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
- Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
  - Dossier scolaire : 60 %
  - Examen CASPer : 40 %.
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 $ à partir de la 2e année pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.

- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-655-1-1)

Version 25 (A18)

Le doctorat comporte 197 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 75

Les crédits du doctorat de 1er cycle en optométrie sont répartis de la façon suivante : 197 crédits obligatoires

Bloc 75A Propre à la 1re année — Obligatoire - 41,5 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1975	Biochimie et génétique en optométrie	3.0J
DRT 1810S	Droit pour professionnels de la santé	3.0J
MCB 1097	Microbiologie et immunologie générales	2.0J
OPH 1992	Anatomie oculaire	2.0J
OPM 1051	Compétences professionnelles en optométrie 1.1	1.0J
OPM 1052	Compétences professionnelles en optométrie 1.2	1.0J
OPM 1150	Introduction à la profession d'optométrie	2.0J
OPM 1151	Optique géométrique et physique en optométrie	4.0J
OPM 1152	Amétropies	1.0J
OPM 1251	Verres ophtalmiques : mesure et analyse	1.5J
OPM 1252	Travaux pratiques d'optique ophtalmique 1.1	0.5S
PBC 1010	Pathologie générale en optométrie	2.0J
PBC 1040	Anatomie macroscopique humaine	2.0J
PBC 1092	Embryologie et histologie en optométrie	2.0J
PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5
PSL 1982	Les bases du système nerveux	2.0J
PSL 1993	Physiologie générale	3.0J
PSY 3956	Communication professionnelle en santé	1.5S
SCV 1151	Sciences de la vision : Cerveau et vision	2.5J
SCV 1152	Anomalies de la vision des couleurs	1.0J
STT 1979	Statistique : concepts et applications	3.0J

Bloc 75B Propre à la 2e année — Obligatoire - 40,5 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
MCB 1180	Microbiologie et immunologie oculaires	3.0J
OPM 2051	Compétences professionnelles en optométrie 2.1	1.5J
OPM 2052	Compétences professionnelles en optométrie 2.2	1.5J
OPM 2150	Imagerie ophtalmique	1.0J
OPM 2151	Principes d'optométrie factuelle	2.0
OPM 2152	Optométrie générale	3.0J
OPM 2153	Optométrie préclinique 2.1	1.0J
OPM 2154	Optométrie préclinique 2.2	1.0J
OPM 2159	Examen de compétence clinique en optométrie 1	0.5
OPM 2251	Verres ophtalmiques multifocaux et de spécialité	2.0J
OPM 2252	Travaux pratiques d'optique ophtalmique 2.1	0.5S
OPM 2253	Verres ophtalmiques : lunetterie et aberrations	2.0J
OPM 2254	Travaux pratiques d'optique ophtalmique 2.2	0.5J
OPM 2450	Évaluation de la vision binoculaire	2.0J
OPM 2550	Pathologie oculaire : segment antérieur	3.0J
OPM 2551	Usage clinique des agents oculaires diagnostiques	1.0J
OPM 27501	Assistance en optométrie clinique 2.1	0.0J
OPM 27502	Assistance en optométrie clinique 2.2	1.0J
PHM 2952	Pharmacologie générale	2.0
SCV 2151	Sciences de la vision: Physiologie de l'œil	3.0J
SCV 2152	Sciences de la vision: dioptrique oculaire	2.0J
SCV 2153	Sciences de la vision: psychophysique de la vision	2.0J
SCV 2451	Sciences de la vision : vision binoculaire	2.0J
SCV 2452	Sciences de la vision : mouvements oculaires	2.0J

Bloc 75C Propre à la 3e année — Obligatoire - 39,5 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
OPM 3051	Compétences professionnelles en optométrie 3.1	1.0S
OPM 3052	Compétences professionnelles en optométrie 3.2	1.0J
OPM 3150	Optométrie générale avancée	2.0J
OPM 3151	Techniques diagnostiques en optométrie	1.0J
OPM 3152	Techniques diagnostiques avancées en optométrie	1.0J
OPM 3153	Prescription ophtalmique en optométrie	1.5J
OPM 3159	Examen de compétence clinique en optométrie 2	0.5
OPM 3251	Optique ophtalmique appliquée	2.5J
OPM 3252	Travaux pratiques d'optique ophtalmique 3.1	0.5J
OPM 3350	Optique et adaptation en lentilles cornéennes	2.0J
OPM 3351	Travaux pratiques en lentilles cornéennes	1.0J
OPM 3352	Lentilles cornéennes de spécialité	3.0J
OPM 3353	T.P. en lentilles cornéennes de spécialité	1.0J
OPM 3450	Adaptations sensorielles au strabisme	2.0J
OPM 3451	Déséquilibres oculomoteurs	3.0J
OPM 3550	Pathologie oculaire : segment postérieur	3.0J
OPM 3551	Traitement pharmacologique de maladies oculaires 1	2.0J
OPM 3552	Traitement pharmacologique de maladies oculaires 2	2.0J
OPM 3553	Prise en charge du glaucome en optométrie	2.0J
OPM 3554	Neuro-optométrie	3.0J
OPM 3650	Astreintes oculovisuelles	2.0J
OPM 3751	Stage en optométrie de 1re ligne 3.1	0.5
OPM 3752	Stage en optométrie de 1re ligne 3.2	1.0J

Bloc 75D Propre à la 4e année

Obligatoire - 34,5 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
OPM 4051	Compétences professionnelles en optométrie 4.1	1.0J
OPM 4052	Compétences professionnelles en optométrie 4.2	0.5J
OPM 4059	Examen: compétences professionnelles en optométrie	0.5
OPM 41501	Introduction à la recherche 4.1	0.0J
OPM 41502	Introduction à la recherche 4.2	1.0J
OPM 4151	Gestion et jurisprudence en optométrie	2.0S
OPM 4152	Pratique collaborative en soins oculovisuels	2.5J
OPM 4350	Séminaire en lentilles cornéennes de spécialité	2.0J
OPM 4450	Traitement des anomalies de la vision binoculaire	1.0J
OPM 4451	Travaux pratiques en vision binoculaire	1.0J
OPM 4550	Pathologies oculaires et maladies systémiques	3.0J
OPM 4651	Basse vision et réadaptation visuelle 1	2.0J
OPM 4652	Basse vision et réadaptation visuelle 2	2.0J
OPM 4653	Optométrie pédiatrique	2.0J
OPM 4654	Clientèles particulières en optométrie	2.0J
OPM 4655	Optométrie gériatrique	2.0J
OPM 4656	Électrodiagnostic des voies visuelles	1.0J
OPM 4751	Stage en optométrie de 1re ligne 4.1	3.0J
OPM 4752	Stage en optométrie de 1re ligne 4.2	3.0
OPM 4851	Stage en optométrie spécialisée 4.1	2.0

O

Bloc 75E Propre à la 5e année

Obligatoire - 41 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
OPM 5051	Compétences professionnelles en optométrie 5.1	0.5
OPM 5052	Compétences professionnelles en optométrie 5.2	0.5
OPM 5053	Compétences professionnelles en optométrie 5.3	0.5
OPM 51501	Travaux de recherche dirigés 5.1	0.0
OPM 51502	Travaux de recherche dirigés 5.2	5.0
OPM 51511	Discussions cliniques en optométrie 5.1	0.0J
OPM 51512	Discussions cliniques en optométrie 5.2	2.0J
OPM 5159	Examen de fin d'études en optométrie	0.5
OPM 5750	Stage externe en pratique privée	2.0
OPM 5751	Stage en optométrie de 1re ligne 5.1	5.0
OPM 5752	Stage en optométrie de 1re ligne 5.2	5.0
OPM 5850	Stages externes en soins oculovisuels	12.0
OPM 5851	Stage en optométrie spécialisée 5.1	4.0
OPM 5852	Stage en optométrie spécialisée 5.2	4.0

Programme d'actualisation de formation en optométrie

ÉCOLE D'OPTOMÉTRIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-655-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Programme d'actualisation de formation en optométrie

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Benoit Tousignant : 514-343-6111 poste 31538 benoit.tousignant@umontreal.ca
- Vicky Forino, TGDE : 514 343-6111 poste 4893 tgde@opto.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- soumettre une prescription de formation valide (pas plus de 3 ans avant le dépôt de la demande d'admission) de l'Ordre des optométristes du Québec (OOQ) relative aux exigences de qualification pour l'obtention du droit de pratique au Québec
- sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est fonction du nombre de places disponibles lesquelles sont déterminées notamment par les installations physiques d'enseignement.

Critères de sélection

- Candidats pour lequel l'OOQ a demandé le Test d'évaluation des connaissances et compétences en optométrie (TECCO) (voir la rubrique **Remarques**)
  - une liste d'excellence est établie en fonction du résultat du TECCO
- Candidats ayant obtenu une Maîtrise en sciences de la vision de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal (Option intervention clinique et recherche) pas plus de 3 ans avant le dépôt de la demande d'admission.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction de la moyenne pondérée des résultats académiques obtenus aux cours suivants : OPM 6008, OPM 6009, OPM 6010, OPM 6030A, OPM 6030B.

Remarques

- **Test d'évaluation des connaissances en optométrie (TECCO)**
  - Le TECCO est administré par l'OOQ (www.ooq.org). Des frais sont à prévoir.
  - Le TECCO doit avoir été réussi pas plus de 3 ans avant le dépôt de la demande d'admission.
  - Si le candidat choisit de repasser le TECCO, seule la dernière note est utilisée aux fins de classement.

- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Prescription de l'OOQ

Structure du programme (1-655-1-8)

Version 01 (A21)

Ce programme d'études ne comporte pas de structure précise. Le candidat reçoit de l'OOQ une prescription de formation selon son dossier.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du programme d'actualisation sont à option.

Bloc 70A — Option - Maximum 90 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
OPM 4660	Atelier préclinique en optométrie spécialisée	1.0	OPM 4861	Stage en optométrie spécialisée A1	1.0
OPM 4761	Stage en optométrie de première ligne A1	1.0	OPM 4862	Stage en optométrie spécialisée A2	2.0
OPM 4762	Stage en optométrie de première ligne A2	2.0	OPM 4863	Stage en optométrie spécialisée A3	3.0
OPM 4763	Stage en optométrie de première ligne A3	3.0	OPM 4865	Stage en optométrie spécialisée A5	5.0
OPM 4764	Stage en optométrie de première ligne A4	4.0	OPM 4961	Stage en clinique d'optique appliquée A1	1.0
OPM 4765	Stage en optométrie de première ligne A5	5.0	OPM 4962	Stage en clinique d'optique appliquée A2	2.0

Certificat en petite enfance et famille: éducation et intervention précoce

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-253-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoce
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Dominique Trudel : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 pef-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-253-5-0)

Version 01 (A13)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1050	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans	3.0S	PEF 3050	Intervention : enfant, famille, réseaux	3.0S
PEF 2060	Observation et évaluation de l'enfant	3.0S	PEF 3500	Activité d'intégration	3.0S

Bloc 70B Problématiques et pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PEF 1200D	Petite enfance, éducation et milieux de garde	3.0	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0	PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0S
PEF 2315	Activité ludique et animation	3.0S	PEF 3200Y	Langage et communication chez l'enfant	3.0S
PEF 2510	Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans	3.0S	PEF 3250	Programmes éducatifs en petite enfance	3.0J

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0
ASA 1050G	La gestion en santé	3.0J S	REL 1330	Religions et espace public	3.0J
DRT 3803	Droit de l'enfant	3.0J	SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0S
IDI 1040	Fondements théoriques des TSA	3.0J S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - maximum 3 crédits.

P

Doctorat de 1er cycle en pharmacie

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-675-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm. D.)
CRÉDITS	164 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	34.50

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Faculté de pharmacie : pharmd-info@pharm.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **1) attester d'une des formations indiquées ci-dessous**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  Soit être titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires reconnu équivalent à un DEC par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines.

  Soit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire reconnu équivalent à un baccalauréat par l'Université de Montréal et avoir réussi les cours préalables ci-dessus mentionnés ou des cours équivalents dans chacune des quatre disciplines. **Des études universitaires non sanctionnées par un diplôme ne rendent pas admissibles.**

  et
- **2) satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université.
  - Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - Sur demande, se présenter à une entrevue en personne.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.

P

- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- **Collégien** : toute personne qui est titulaire ou qui en voie d'obtention d'un DEC ou d'un diplôme équivalent.
- **Universitaire** :
  - toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
  - ou
  - toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent et qui est titulaire ou qui est en voie d'obtention d'un diplôme de premier cycle universitaire.
- **Francophone hors Québec** : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories de candidats.

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Parmi les candidats admis, un maximum de sept places peut être attribué, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (quatre des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Parmi les candidats admis, un maximum de deux places peut être attribué à des candidats étrangers boursiers d'une agence canadienne ou internationale ou candidats boursiers d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
- Lors de l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- La Faculté se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette entrevue peut être éliminatoire.
- Un score global est établi pour chaque candidat selon la pondération suivante :
  - Dossier scolaire : 80 %
  - Examen CASPer : 20 %
- Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Examen CASPer[MC] (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- **Exigences du programme**
  - Dans les délais prévus par le programme, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, attester de la réussite d'un cours de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) reconnu par la Faculté et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des pharmaciens du Québec selon les exigences en vigueur au début de l'année universitaire. La documentation nécessaire est fournie à l'étudiant par la Faculté.

- L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Consulter le site Internet de la Faculté (pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Des frais institutionnels obligatoires sont exigés à partir de la 2e année du programme.

- **Les stages**
  - Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la grande région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stage est géré par la Faculté et est expliqué aux étudiants au cours de leur première année.
  - Les stages PHA 1510 et PHA 2510 des deux premières années sont effectués soit en mai, soit en juin (une moitié de la cohorte en mai, l'autre moitié en juin).
- **Boursiers étrangers**
  - Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de mentionner son statut au moment du dépôt de sa demande d'admission et de fournir à la Faculté toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-675-1-1)

Version 06 (A16)

Le doctorat comporte 164 crédits dans son Cheminement général et 177 crédits dans son Cheminement Honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COURS DE 1RE ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 20 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 1110	Fonctionnement normal du corps humain 1	2.0J	PHA 1210	Le pharmacien, professionnel de la santé	2.0J
PHA 1120	Fonctionnement normal du corps humain 2	2.0J	PHA 1215	Le pharmacien et la loi	2.0J
PHA 1130	Fonctionnement normal du corps humain 3	4.0J	PHA 1311	Laboratoire - pratique professionnelle 1	2.0J
PHA 1140	Fonctionnement normal du corps humain 4	3.0J	PHA 1416A	Projet spécial en pharmacie : service à la communauté 1A	3.0J

Bloc 01B

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	PHA 1220	Le pharmacien et le patient	2.0J
PHA 1150	LADMER 1 - Médicament en dose unique	4.0J	PHA 1320	Laboratoire - pratique professionnelle 2	3.0J S
PHA 1160	LADMER 2 - Médicament en doses multiples	3.0J	PHA 1416B	Projet spécial en pharmacie : service à la communauté 1B	2.0J
PHA 1170	LADMER 3 - Médicaments en interaction	2.0J	PHA 1510	Pratique pharmaceutique communautaire 1	4.0J
PHA 1180	Soins pharmaceutiques : immunologie	3.0J			

SEGMENT 02 COURS DE 2E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 19 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 2110	Soins pharmaceutiques : hématologie, néphrologie	4.0J	PHA 2210	Le pharmacien et le savoir scientifique	3.0J
PHA 2121	Soins pharmaceutiques : infectiologie 1	5.0J	PHA 2310	Laboratoire - pratique professionnelle 3	3.0J
PHA 2140	Soins pharmaceutiques : gastro-entérologie	4.0J S			

Bloc 02B

Obligatoire - 23 crédits.

P

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
PHA 2131	Soins pharmaceutiques : infectiologie 2	1.0J S
PHA 2150	Soins pharmaceutiques : cardiologie 1	4.0J
PHA 2160	Soins pharmaceutiques : cardiologie 2	4.0J
PHA 2170	Soins pharmaceutiques : endocrinologie	3.0J
PHA 2220	Le pharmacien-conseil	3.0J
PHA 2320	Laboratoire - pratique professionnelle 4	3.0J
PHA 2510	Pratique en établissement de santé 1	4.0J

SEGMENT 03 COURS DE 3E ANNÉE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante: 36 crédits obligatoires et, au maximum, 3 crédits à option.

Cheminement Honor: Les étudiants devront s'inscrire au cours du Bloc 03V et suivre dans le Bloc 03C les cours suivants: PHM 6077 (2 crédits) et, au choix, le cours PHM 2081 (1 crédit) ou PHM 3083 (1 crédit) ou PHA 3603 (1 crédit).

Bloc 03A

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
PHA 3120	Soins pharmaceutiques : pneumologie, rhumatologie	4.0J
PHA 3130	Soins pharmaceutiques : obstétrique-gynéco, urologie, ORLO	4.0J
PHA 3160	Soins pharmaceutiques : psychiatrie, toxicomanie	3.0J
PHA 3180	Soins pharmaceutiques : infectiologie 3	2.0J
PHA 3210	Le pharmacien et la communauté	4.0J
PHA 3310	Laboratoire - pratique professionnelle 5	2.0J
PHA 3416	Services à la communauté	1.0J

Bloc 03B

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHA 3140	Soins pharmaceutiques : dermatologie	3.0J
PHA 3150	Soins pharmaceutiques : neurologie	3.0J
PHA 3170	Soins pharmaceutiques : oncologie	3.0J
PHA 3190	Soins pharmaceutiques : infectiologie 4	1.0J
PHA 3220	Le pharmacien gestionnaire	3.0J
PHA 3323	Laboratoire de pratique professionnelle 6	3.0J

Bloc 03C

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHA 3603	Problèmes pharmaceutiques 3	1.0
PHA 3604	Problèmes pharmaceutiques 4	3.0
PHM 2282	Problèmes pharmaceutiques 1	2.0
PHM 6077	Fondements, méthodologie de la recherche	2.0J

P

Bloc 03D

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHM 6010	Développement du médicament	3.0S
PHM 6424W	Soins pharmaceutiques: néphrologie-cardiologie	1.0
PHM 6429W	Soins pharmaceutiques - Néphrologie-Endocrinologie	1.0S
PHM 6433W	Soins pharmaceutiques: néphrologie-hématologie	1.0
PHM 6501	Soins pharmaceutiques mère-enfant	3.0J
PHM 6504	Pharmacothérapie gériatrique	3.0J
PHM 6505	Soins pharmaceutiques appliqués en première ligne	3.0J
PHM 6513	Le pharmacien et l'aide humanitaire	3.0J
PHM 6514	Soins pharm. urgence et soins critiques	3.0J
PHM 6515	Soins pharmaceutiques pédiatriques	3.0J
PHM 6968W	Pharmacothérapie personnalisée	1.0

Bloc 03V

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBP 4001	Projet de recherche Honor	13.0

SEGMENT 70 COURS DE 4E ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 38 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHA 4410	Activités d'intégration en pharmacie 6	6.0J	PHA 4530	Pratique en établissement de santé 2	8.0
PHA 4510T	Pratique pharmaceutique communautaire 2	8.0J	PHA 4540	Pratique en établissement de santé 3	4.0
PHA 4520T	Pratique pharmaceutique communautaire 3	8.0	PHA 4550	Stage à thématique optionnelle	4.0J

Qualification en pharmacie

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-675-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Qualification en pharmacie
CRÉDITS	64 crédits

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

Information sur le programme

- QeP- Faculté de pharmacie : qep-info@pharm.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire d'un diplôme en pharmacie obtenu hors Canada.
  et
- **satisfaire aux conditions suivantes**
  - Avoir complété le processus auprès de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) qui inclut :
    - 1) d'obtenir une prescription écrite de cours et
    - 2) de soumettre un avis valide de la Direction de l'admission et du perfectionnement relatif aux exigences de qualification pour l'obtention du droit de pratique au Québec
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - Réussir l'examen CASPer (voir la rubrique Remarques)
  - Se présenter à une entrevue.

P

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée à 30 places.

Critères de sélection

- Les candidats dont le dossier scolaire et les résultats à l'examen CASPer sont jugés satisfaisants sont convoqués à une entrevue qui peut être éliminatoire.
- Une liste d'excellence est établie en fonction du dossier scolaire, des résultats à l'examen CASPer et de l'entrevue aux fins de sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.

- Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
- Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
- Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
- L'examen CASPer peut être éliminatoire.
- De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper

- **Exigences du programme**
  - Dès le début de ses études au programme de qualification, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) reconnu par la Faculté et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des pharmaciens du Québec selon les exigences en vigueur au début de l'année universitaire. La documentation nécessaire est fournie à l'étudiant par la Faculté.
  - L'acquisition d'un ordinateur portable est requise dès l'entrée dans le programme. Consulter le site web de la Faculté (pharm.umontreal.ca) au sujet du modèle et de la configuration requis.
- Certains stages du programme pourraient être effectués en région éloignée de la grande région métropolitaine. Le processus d'assignation aux milieux de stage est géré par la Faculté et est expliqué aux étudiants au cours du premier trimestre d'études
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre spécifiant la formation prescrite par l'Ordre des pharmaciens du Québec

Structure du programme (1-675-1-2)

Version 03 (A21)

Le programme comporte 64 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A Cours de soins pharmaceutiques — Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PAP 1131	Soins pharmaceutiques : infectiologie	3.5J
PAP 1132	Soins pharmaceutiques : gastro-entérologie	2.5J
PAP 1133	Soins pharmaceutiques : dermatologie	1.5J
PAP 1134	Soins pharmaceutiques : population spéciale	1.0J
PAP 1135	Soins pharmaceutiques : hémato-cardiologie	2.5J
PAP 1136	Soins pharmaceutiques : cardiologie	2.0J
PAP 1137	Soins pharmaceutiques : néphrologie-endocrinologie	3.0J
PAP 1138	Soins pharmaceutiques : rhumatologie-pneumologie	3.0J
PAP 1139	Soins pharmaceutiques : psychiatrie	2.0J
PAP 1140	Soins pharmaceutiques : gynéco-uro-ophtalmologie	1.5J
PAP 1141	Soins pharmaceutiques : neurologie	2.5J
PAP 1142	Soins pharmaceutiques : oncologie	2.0J

Bloc 70B Cours complémentaires en pharmacie — Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PAP 1221	Processus LADMER	2.5J
PAP 1222	Savoirs scientifiques en pharmacie	1.0J
PAP 1223	Gestion pratique et opérations en pharmacie	2.0J
PAP 1224	Législation et normes en pharmacie	2.5J
PAP 1225	Consultations en pharmacie 1	2.0J
PAP 1226	Consultations en pharmacie 2	2.5J
PAP 1227	Éthique en pharmacie	0.5J

P

Bloc 70C Laboratoire de pratique professionnelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAP 1301	Laboratoire de pratique professionnelle 1	1.5J	PAP 1310	Laboratoire de pratique professionnelle 3	1.5J
PAP 1305	Laboratoire de pratique professionnelle 2	1.5J	PAP 1315	Laboratoire de pratique professionnelle 4	1.5J

Bloc 70D Stages

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PAP 3500	Introduction?: stage pharmacie communautaire	4.0J	PAP 3510	Stage en pratique de la pharmacie communautaire 1	4.0
PAP 3505	Stage en établissement de santé	4.0J	PAP 3515	Stage en pratique de la pharmacie communautaire 2	6.0

P

Baccalauréat en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-195-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en philosophie (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Molly Kao : 514 343-6111, poste 33446 molly.kao@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-195-1-0)

Version 12 (A14)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 83

Les crédits du Baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 66 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 83A Bases de la philosophie — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J

Bloc 83B Histoire de la philosophie 1 — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0

Bloc 83C Histoire de la philosophie 2 — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S

Bloc 83D Histoire de la philosophie 3 — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 83E Philosophie et sciences humaines — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 2210	Théorie critique	3.0S			

Bloc 83F Philosophie éthico-politique — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J	PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J	PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J			

Bloc 83G Philosophie et pensée scientifique — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 2005	Logique 2	3.0J	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0J
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0			

Bloc 83H Cours approfondis — Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S
PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S
PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0
PHI 3205	Nietzsche	3.0J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0J
PHI 3450	Animation philosophique pour jeunes	3.0J S
PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S
PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 3745	Conceptions philosophiques du soi	3.0
PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 3866	Problèmes de philosophie médiévale	3.0S
PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J

Bloc 83I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J

Bloc 83L Langues

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 83Y Initiations complémentaires

Option - Minimum 9 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2252	L'art au 18e siècle	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 2240	Pragmatique	3.0S
MAT 1000	Analyse 1	4.0J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S

Bloc 83Z Choix - 6 crédits.

P

Majeure en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-195-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en philosophie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Molly Kao : 514 343-6111, poste 33446 molly.kao@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-195-2-0)

Version 12 (A14)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 84

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 84A Bases de la philosophie — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J

Bloc 84B Histoire de la philosophie 1 — Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0

Bloc 84C Histoire de la philosophie 2

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S

Bloc 84D Histoire de la philosophie 3

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 84E Philosophie et sciences humaines

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J
PHI 2210	Théorie critique	3.0S
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0
PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0
PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0J
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0

Bloc 84F Philosophie éthico-politique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J

Bloc 84G Philosophie et pensée scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J
PHI 2005	Logique 2	3.0J
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0J
PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0

Bloc 84H Cours approfondis

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S
PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S
PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0
PHI 3205	Nietzsche	3.0J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0J
PHI 3450	Animation philosophique pour jeunes	3.0J S
PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S
PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 3745	Conceptions philosophiques du soi	3.0
PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 3866	Problèmes de philosophie médiévale	3.0S
PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J

Bloc 84I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J

Bloc 84Y Initiations complémentaires

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AES 2034	Pensée chinoise par les textes	3.0
AES 3010	Lire la pensée chinoise antique	3.0J
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 2200	Communication, interaction et discours	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ECN 1350	Histoire économique du monde occidental	3.0J
ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0J
FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 3313	Littérature et psychanalyse	3.0S
FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
HAR 1166	Histoires mondiales de l'art 1	3.0J
HAR 1167	Histoires mondiales de l'art 2	3.0J
HAR 1200	Introduction à l'art moderne	3.0J
HAR 2252	L'art au 18e siècle	3.0J
HAR 2295	L'art au 19e siècle	3.0J
HAR 3040	Histoire et pratique de la critique d'art	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J S
LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 2240	Pragmatique	3.0S
MAT 1000	Analyse 1	4.0J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S

Bloc 84Z

Choix - 3 crédits.

P

Mineure en philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-195-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en philosophie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Molly Kao : 514 343-6111, poste 33446 molly.kao@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-195-4-0)

Version 05 (A09)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 85

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 85A Bases de la philosophie — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J

Bloc 85B Histoire de la philosophie 1 — Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0

Bloc 85C Histoire de la philosophie 2

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S

Bloc 85D Histoire de la philosophie 3

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0

Bloc 85E Philosophie et sciences humaines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 2210	Théorie critique	3.0S
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J	PHI 2220	Philosophie de la perception	3.0
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J	PHI 2225	Théories philosophiques de la conscience	3.0J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J	PHI 2255	Théories esthétiques	3.0

Bloc 85F Philosophie éthico-politique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J	PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J	PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J	PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J

Bloc 85G Philosophie et pensée scientifique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0J
PHI 2005	Logique 2	3.0J	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S			

Bloc 85I Philosophie orientale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J

Bloc 85Z

Choix - 3 crédits.

P

Baccalauréat en philosophie et études classiques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-199-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en philosophie et études classiques (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Bénédicte Foulquier : 514 343-6111, poste 39891 benedicte.foulquier@umontreal.ca
- Peter Dietsch : 514 343-6482 peter.dietsch@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-199-1-0)

Version 00 (A05)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés.

Pour être admissible à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Bloc 70A Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J

Bloc 70B Introduction complémentaire (ét. classiques) — Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1011	Initiation à l'archéologie grécoromaine	3.0	HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0

Bloc 70C Langues anc. : apprentissage (ét. classiques) — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S

Bloc 70D Langues anc. : apprentissage (ét. classiques) — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 70E Langues, lecture de textes (ét. classiques) — Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0S	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 70F Philosophie grecque (philosophie) — Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2800	Platon	3.0	PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0
PHI 2805	La République de Platon	3.0	PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0J			

Bloc 70G Philosophie et pensée scientifique (philosophie) — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S			

Bloc 70H Histoire de la philosophie (philosophie) — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S	PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J	PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J	PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0	PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S

Bloc 70I Philosophie éthico-politique (philosophie) — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0	PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0	PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S

Bloc 70J Philosophie continentale (philosophie)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J	PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S	PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J	PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J	PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0	PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0			

Bloc 70K Langues : latin médiéval (ét. classiques)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J

Bloc 70L Littérature gréco-latine (ét. classiques)

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0J
LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0			

Bloc 70M Histoire de l'Antiquité (ét. classiques)

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0J
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0J	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0

Bloc 70N Archéologie gréco-romaine (ét. classiques)

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0J	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0J
HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0J

Bloc 70O Linguistique (ét. classiques)

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J

Bloc 70P Langues modernes (philosophie/ét. classiques)

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en physiothérapie

FACULTÉ DE MÉDECINE ÉCOLE DE RÉADAPTATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-745-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en physiothérapie (B. Sc. S.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	33.92

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Non offert aux candidats étrangers avec un permis d'études**

Nouveauté - à compter de l'automne 2022

Tous les candidats devront réussir l'examen CASPer pour être admissibles.

Dates limites :

- en français, 22 février 2022 inclusivement
- en anglais, 17 février 2022 inclusivement

La pondération des critères de sélection sera :

- Dossier scolaire : 70 %
- Examen CASPer : 30 %

Information sur le programme

- Mathieu Renaud : 514 343-6111, poste 1480 mathieu.renaud.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

P

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme intégré baccalauréat-maîtrise et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC en techniques de réadaptation physique

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et [201 ou 202]
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale.
  - réussir l'examen CASPer (voir la rubrique **Remarques**).
  - à la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 850/990 au TFI ou C2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

P

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) ou qui est titulaire d'un diplôme jugé équivalent.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation physique ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories
- cinq places pour des candidatures particulières
- quinze places pour des techniciens en réadaptation physique

- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 45 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - L'École de réadaptation se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par l'École de réadaptation.
  - L'excellence du dossier scolaire et les résultats de l'examen CASPer constituent les critères de sélection.
  - L'École de réadaptation se réserve le droit de convoquer certains candidats à une entrevue en français en personne si jugé nécessaire par le Comité d'admission. Cette décision sera basée sur l'évaluation de la performance de ces candidats à l'examen CASPer. Cette entrevue peut être éliminatoire.
  - Un score global est établi, en appliquant la pondération suivante :
    - Dossier scolaire : 70 %
    - Examen CASPer : 30 %.
  - Une liste d'excellence est établie en fonction des scores globaux des candidats aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, des résultats de l'examen CASPer,de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant
  - Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

P

Remarques

- **Examen CASPer^{MC} (TECT en ligne)**
  - L'examen CASPer, administré par Altus Assessments, vise à mesurer les compétences transversales (jugement, professionnalisme, éthique, capacité de travailler en équipe, etc.) des candidats par l'utilisation de scénarios (vidéos et écrits) inspirés de situations de la vie quotidienne. Les connaissances théoriques ne sont pas évaluées.
  - Le candidat doit passer l'examen CASPer avant la date limite indiquée à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
  - Le candidat doit s'inscrire lui-même à l'examen CASPer et doit s'assurer d'ajouter l'Université de Montréal à la liste de distribution de ses résultats (VotreAltus.com). Des frais sont à prévoir.
  - Le candidat complète l'examen CASPer une seule fois par période d'admission. Les résultats obtenus sont valides pour tous les programmes qui le requièrent.
  - Les résultats de l'examen CASPer sont valides uniquement pour le trimestre d'admission en cours. Ils ne peuvent pas être reconduits à un trimestre d'admission ultérieur.
  - L'examen CASPer peut être éliminatoire.
  - De l'information complémentaire est disponible à la page suivante : admission.umontreal.ca/examen-casper
- Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-745-1-1)

Version 04 (A21)

Le baccalauréat en physiothérapie comporte 90 crédits. Il constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en physiothérapie.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les cours du baccalauréat sont obligatoires.

Bloc 70A Cours de 1re année

Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1045	Anatomie de l'appareil locomoteur	4.0
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
PHT 1201	Introduction à la pratique physiothérapique	2.0J
PHT 1202	Mobilité articulaire en physiothérapie	2.0J
PHT 1203	Fonction musculaire en physiothérapie	3.0J
PHT 1303	Biomécanique et rééducation	3.0J
PHT 1309	Pathokinésiologie articulaire et fonctionnelle	4.0J
PHT 1310	Physiothérapie musculosquelettique 1, extrémités	4.0J
PSL 1984	Fonctions du système nerveux	4.0J
REA 1001	Anatomie et physiologie générale 1	2.0J
REA 1002	Anatomie et physiologie générale 2	2.0J

Bloc 70B Cours de 2e année

Obligatoire - 32 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
PBC 2060	Pathologie générale	3.0J
PHT 1302	Éthique et déontologie en physiothérapie	1.0
PHT 2311	Physiothérapie musc.squel. 2, quadrant inférieur	4.0
PHT 2312	Physiothérapie musc.squel. 3, quadrant supérieur	3.0J
PHT 2314	Physiothérapie des affections neurologiques 1	4.0
PHT 2316	Physiothérapie des affections neurologiques 2	4.0J
PHT 2319	Modalités électrothérapeutiques 1	2.0
PHT 2320	Modalités électrothérapeutiques 2	2.0J
PHT 2351	Stage clinique 1	3.0
PHT 2418	Pratiques factuelles en physiothérapie	2.0J
PHT 2453	Stage clinique 2	3.0

Bloc 70C Cours de 3e année

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
PHL 2900	Éléments de pharmacologie	2.0J
PHT 3313	Physiothérapie musculosquelettique 4	2.0
PHT 3318	Physiothérapie et géronto-gériatrie	3.0J
PHT 3320	Physiothérapie des affections cardiovasculaires	4.0
PHT 3321	Physiothérapie des affections respiratoires	3.0J
PHT 3322	Éducation et consultation en physiothérapie	2.0J
PHT 3323	Outils pratiques d'érudition	1.0J
PHT 3331	Physiothérapie de la douleur	2.0J
PHT 3358	Stage clinique 3	3.0
PST 1970	Psychopathologie	2.0J
PSY 3955	Relation d'aide en réadaptation	2.0J

Baccalauréat en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-200-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en physique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-200-1-0)

Version 15 (A10)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et est offert selon 5 orientations :

- Astronomie et astrophysique (segments 01 et 71), 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix
- Physique des matériaux (segments 01 et 72), 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix
- Physique du vivant (segments 01 et 73), 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix
- Physique subatomique (segments 01 et 74), 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix
- Générale (segments 01 et 75), 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 51 crédits obligatoires et de 3 à 18 crédits à option. Pour être admissible aux cycles supérieurs en physique, l'étudiant doit avoir suivi du bloc 01E au moins trois des quatre cours de sigle PHY 2813, 3131, 3214 et 3442.

Bloc 01A Physique fondamentale

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0J

Bloc 01B Formation expérimentale

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0J
PHY 3040	Laboratoire d'optique	3.0J

Bloc 01C Outils mathématiques de base

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S

Bloc 01D Méthodes de solution de problèmes en physique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0J S

Bloc 01E Physique avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0J S	PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0J
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S	PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0J S

Bloc 01F Outils mathématiques complémentaires

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1720	Probabilités	4.0J
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J

Bloc 01G Outils informatiques complémentaires

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J

Bloc 01H Stages en industrie

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2031	Stage 1 en industrie	3.0
PHY 3031	Stage 2 en industrie	3.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION ASTRONOMIE ET ASTROPHYSIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 12 à 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 71B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J

Bloc 71C Autres disciplines de la physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S			

Bloc 71D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J

Bloc 71Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	RED 2301	La vulgarisation	3.0S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE DES MATÉRIAUX

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Cours de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 72B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0J
PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S

Bloc 72C Autres disciplines de la physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S	PHY 2900	Biophysique	3.0J S

Bloc 72D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S			

Bloc 72Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	RED 2301	La vulgarisation	3.0S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S			

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE DU VIVANT

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Cours de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J
PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 73B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	PSL 1993	Physiologie générale	3.0J

Bloc 73C Autres disciplines de la physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J

Bloc 73D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J			

Bloc 73Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	RED 2301	La vulgarisation	3.0S

Bloc 73Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIQUE SUBATOMIQUE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 12 à 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 74A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 74B Cours de spécialisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S
PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J

Bloc 74C Autres disciplines de la physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S			

Bloc 74D Compléments de physique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J

Bloc 74Y Contributions d'autres disciplines

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	RED 2301	La vulgarisation	3.0S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S			

Bloc 74Z Choix - 3 crédits.

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, de 9 à 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 75A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0

Bloc 75B Disciplines de la physique Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S	PHY 2900	Biophysique	3.0J S

Bloc 75C Compléments de physique Option - Maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J			

Bloc 75Y Contributions d'autres disciplines Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J	ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
ANG 1926	Anglais écrit pour sciences nature et santé	1.0J	GEO 2122	Climatologie	3.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J	HEC 3015	Management (MNGT30400)	3.0
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	HEC 3017	Comprendre les états financiers (COMP30900)	3.0
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
CHM 2402	Chimie physique 4	3.0J	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
CHM 3450	Éléments de cristallographie	3.0J	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
CHM 3483	Caractérisation des matériaux	3.0J	RED 2301	La vulgarisation	3.0S

Bloc 75Z Choix - 3 crédits.

Majeure en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-200-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en physique
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-200-2-0)

Version 13 (A10)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Physique fondamentale

Obligatoire - 25 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0J

Bloc 71B Outils mathématiques

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S

Bloc 71C Formation expérimentale

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S

Bloc 71D Méthodes de solution de problème en physique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0J S

Bloc 71E Physique avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0J S	PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0J
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S	PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0J S

Bloc 71F Compléments de physique

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 3060	Méthodes numériques en physique	3.0
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 3070	Relativité 2	3.0J S
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0J	PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S	PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S
PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S	PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J	PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 2900	Biophysique	3.0J S	PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J	PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0	PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3040	Laboratoire d'optique	3.0J	PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J	PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J

Bloc 71G Outils informatiques complémentaires

Option - Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en physique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-200-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en physique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-200-4-0)

Version 05 (A04)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Physique fondamentale

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S

Bloc 71B Outils mathématiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J	MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S
MAT 1410	Calcul 2	3.0J	MAT 1681	Mathématiques assistées par ordinateur	1.0J

Bloc 71C Compléments de physique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1234	Introduction à la physique numérique	3.0J S	PHY 2476	Physique expérimentale	3.0J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S	PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J	PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 2300	Physique médicale	3.0J	PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J	PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0J	PHY 3012	Évolution des concepts en physique	3.0J

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Baccalauréat en physique et informatique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE | DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-205-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en physique et informatique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	25.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus MIL**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Marie-Lou Rondeau : 514-343-6111 poste 29160 marie-lou.rondeau@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences informatiques et mathématiques

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-205-1-0)

Version 05 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 66 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. Pour être admissible aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours suivants : PHY 2813, 3131, 3214 et 3442.

Bloc 70A Physique fondamentale — Obligatoire - 31 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHY 1111	Introduction aux disciplines de la physique	1.0S	PHY 1652	Relativité 1	3.0J S
PHY 1441	Électromagnétisme	3.0J	PHY 2215	Physique thermique et statistique	4.0J
PHY 1501	Introduction à la physique expérimentale	3.0J S	PHY 2345	Outils théoriques de la physique	3.0J S
PHY 1620	Ondes et vibrations	3.0J	PHY 2441	Optique et ondes électromagnétiques	4.0J
PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S	PHY 2810	Mécanique quantique 1	4.0J

Bloc 70B Informatique fondamentale — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1015	Programmation 1	3.0J S	IFT 2015	Structures de données	3.0J
IFT 1025	Programmation 2	3.0J S	IFT 2105	Introduction à l'informatique théorique	3.0J S
IFT 1065	Structures discrètes en informatique	3.0J	IFT 2125	Introduction à l'algorithmique	3.0J S
IFT 1575	Modèles de recherche opérationnelle	3.0J S	IFT 2425	Introduction aux algorithmes numériques	3.0J S

Bloc 70C Outils mathématiques — Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1400	Calcul 1	4.0J
MAT 1410	Calcul 2	3.0J
MAT 1600	Algèbre linéaire	4.0J S

Bloc 70D Modélisation — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 3245	Simulation et modèles	3.0
PHY 3075	Modélisation numérique en physique	3.0J

Bloc 70E Compléments de physique — Option - Maximum 12 crédits.

P

COURS	TITRE	CR.H.
PHY 2300	Physique médicale	3.0J
PHY 2400	Physique des plasmas	3.0J
PHY 2476	Physique expérimentale	3.0J
PHY 2500	Physique de la matière condensée	3.0J S
PHY 2601	Physique subatomique	3.0J S
PHY 2701	Astronomie et astrophysique	3.0J
PHY 2813	Mécanique quantique 2	3.0J S
PHY 2900	Biophysique	3.0J S
PHY 3030	Projet de fin d'études	3.0
PHY 3051	Analyse moderne des données physiques	3.0J
PHY 3070	Relativité 2	3.0J S
PHY 3080	Applications des groupes en physique	3.0J S
PHY 3131	Mécanique classique 2	3.0J S
PHY 3140	Hydrodynamique	3.0J
PHY 3214	Compléments de mécanique statistique	3.0J
PHY 3320	Optique quantique	3.0J S
PHY 3442	Électromagnétisme avancé	3.0J S
PHY 3510	Magnétisme et supraconductivité	3.0J S
PHY 3600	Physique nucléaire	3.0J
PHY 3700	Atmosphère et environnement stellaires	3.0J
PHY 3710	Structure et évolution stellaires	3.0J
PHY 3814	Compléments de mécanique quantique	3.0J

Bloc 70F Compléments d'informatique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1215	Introduction aux systèmes informatiques	3.0J S
IFT 1227	Architecture des ordinateurs 1	3.0J S
IFT 2035	Concepts des langages de programmation	3.0J S
IFT 2245	Systèmes d'exploitation	3.0J S
IFT 2255	Génie logiciel	3.0J
IFT 2505	Optimisation linéaire	3.0J
IFT 2905	Interfaces personne-machine	3.0J
IFT 2935	Bases de données	3.0J
IFT 3065	Langages de programmation et compilation	3.0J
IFT 3150	Projet d'informatique	3.0
IFT 3155	Informatique quantique	3.0J
IFT 3205	Traitement du signal	3.0J
IFT 3225	Technologie de l'Internet	3.0J
IFT 3275	Sécurité informatique	3.0J
IFT 3295	Bio-informatique	3.0J
IFT 3325	Téléinformatique	3.0
IFT 3335	Intelligence artificielle : introduction	3.0J
IFT 3355	Infographie	3.0J
IFT 3375	Informatique théorique	3.0J
IFT 3395	Fondements de l'apprentissage machine	3.0J
IFT 3515	Optimisation non linéaire	3.0
IFT 3545	Graphes et réseaux	3.0J
IFT 3655	Modèles stochastiques	3.0J
IFT 3911	Analyse et conception des logiciels	3.0J
IFT 3913	Qualité du logiciel et métriques	3.0J

Bloc 70G Outils mathématiques complémentaires

Option - Maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1978	Probabilités et statistique	4.0J S
MAT 2115	Équations différentielles	3.0J
MAT 3450	Introduction à la modélisation mathématique	3.0J

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Maximum de 81 crédits 1000/2000

L'étudiant peut faire un maximum de 81 crédits de niveau 1000 et 2000

Minimum de crédits de niveau 3000 de sigle IFT ou PHY

L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY

P

Baccalauréat par cumul en planification financière personnelle

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Admission à l'automne, l'hiver et l'été

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Pratiques de la communication

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

P

Microprogramme de 1er cycle en programmation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE ET DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-7-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en programmation
CRÉDITS	12 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Audrey Chanlat, TGDE : 514-343-6111, poste 1866 audrey.chanlat@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Le module donne lieu à une attestation spécifique.

Structure du programme (1-175-7-2)

Version 01 (H21)

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 à 15 crédits à option.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Bloc 72A Langages de programmation — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	IFT 1178	Programmation d'applications en VB	3.0J S
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S	IFT 1179	Programmation en C#	3.0S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0J S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S

Bloc 72B Compléments d'informatique — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1169	Programmation avancée en C++	3.0J S	IFT 2810	Structures de données	3.0S
IFT 1176	Aspects avancés de Java	3.0S	IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S

Microprogramme de 1er cycle en programmation Internet

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-175-6-7
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en programmation internet
CRÉDITS	15 crédits
DURÉE	2 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Audrey Chanlat, TGDE : 514-343-6111, poste 1866 audrey.chanlat@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-175-6-7)

Version 00 (E19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A Graphisme multimédia	Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1142	Programmation côté client	3.0J S
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1170	Programmation Java et applications	3.0S
IFT 1175	Programmation en Visual Basic	3.0J S
IFT 1179	Programmation en C#	3.0S

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1147	Programmation serveur avec PHP	3.0S
IFT 1148	Programmation serveur avec ASP	3.0S
IFT 1152	Introduction aux technologies XML	3.0S

Baccalauréat en psychoéducation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-210-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en psychoéducation (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.80

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- TGDE Psychoéducation : infobacc@psyced.umontreal.ca
- Jonathan Lévesque : 514 343-6111, poste 2573 jonathan.levesque@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

- Transfert : toute personne ayant complété, au jugement de l'École, l'équivalent d'une année universitaire en psychoéducation.

Capacité d'accueil

Selon le nombre de places disponibles et la qualité des candidats, l'École peut admettre quelques candidats en deuxième année.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.
- L'étudiant qui débute au baccalauréat en psychoéducation qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-210-1-0)

Version 14 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

P

SEGMENT 70

Le baccalauréat en psychoéducation comporte deux cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Cheminement régulier: 69 crédits obligatoires, dont 11 crédits attribués à un stage, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Cheminement honor: 69 crédits obligatoires, dont 11 crédits attribués à un stage, 9 crédits à option dans les bloc 70C et 70D et les 12 crédits du bloc 70V.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J	PSE 1209	Psychoéducation et réseaux	3.0J
PSE 1202	Développement normal et psychopathologie adulte	3.0J	PSE 1210	Bases biologiques de l'adaptation	3.0J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0J	PSE 2202	Psychométrie et évaluation normative	3.0J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J	PSE 22181	Méthodologie scientifique en psychoéducation 1	0.0J
PSE 1207	Observation des comportements	3.0J	PSE 22182	Méthodologie scientifique en psychoéducation 2	6.0J
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J

Bloc 70B Formation clinique — Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	PSE 2205	L'activité psychoéducative	3.0 J
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	PSE 2208	Laboratoire de pratique psychoéducative 2	2.0 S
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	PSE 2209	Conception de plans d'intervention	3.0 J
PSE 1213	Laboratoire de pratique psychoéducative 1	2.0J	PSE 3202	La relation psychoéducative	3.0 J
PSE 2203	Évaluation psychoéducative	3.0J	PSE 32501	Stage d'intervention 1	0.0 S
PSE 2204	Intervention cognitivo-comportementale	3.0J	PSE 32502	Stage d'intervention 2	11.0S

Bloc 70C Développement et adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2214	Personnalité et adaptation	3.0J	PSE 2219	Analyse appliquée du comportement	3.0J
PSE 2215	Introduction aux perspectives évolutionnistes	3.0J	PSE 3192	Médication et comportement	3.0
PSE 2217	Développement et adaptation : thème choisi	3.0	PSE 3212	Violence familiale à l'égard des enfants	3.0

Bloc 70D Évaluation - intervention psychoéducatives

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 3207	Pratique psychoéducative en contexte autochtone	3.0J	PSE 3215	Pratique psychoéducative et dépendances	3.0J
PSE 3209	Pratique psychoéducative et TDAH	3.0J	PSE 3217	Pratique psychoéducative : fonctionnement cognitif	3.0J
PSE 3210	Pratique psychoéducative en milieu scolaire	3.0J	PSE 3219	Pratique psychoéducative et troubles intériorisés	3.0J
PSE 3211	Pratique psychoéducative et vieillissement	3.0J	PSE 3220	Pratique psychoéducative et troubles extériorisés	3.0J
PSE 3214	Pratique psychoéducative et santé mentale adulte	3.0J	PSE 3221	Pratique psychoéducative et troubles développement	3.0

Bloc 70V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 4001	Séminaire d'initiation recherche 1	3.0J	PSE 6001	Sémaire de maîtrise en psychoéducation	3.0
PSE 4002	Séminaire d'initiation recherche 2	3.0J	PSE 6116	Mobilisation des connaissances en psychoéducation	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

P

Mineure en psychoéducation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-210-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en psychoéducation
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.02

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- TGDE Psychoéducation : infobacc@psyced.umontreal.ca
- Jonathan Lévesque : 514 343-6111, poste 2573 jonathan.levesque@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-210-4-0)

Version 06 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires.

Bloc 73A Fondements

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J
PSE 1202	Développement normal et psychopathologie adulte	3.0J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J
PSE 1207	Observation des comportements	3.0J
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J
PSE 1209	Psychoéducation et réseaux	3.0J
PSE 1210	Bases biologiques de l'adaptation	3.0J
PSE 1213	Laboratoire de pratique psychoéducative 1	2.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J

P

Majeure en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en psychologie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.07

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- et avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs

qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-220-2-0)

Version 06 (A20)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0J S	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S

Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S

Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S

Bloc 71D Bases individuelles sociales — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S			

Bloc 71E Psychologie du développement — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S

Bloc 71F Individu, groupe et société — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0J

Bloc 71G Cours d'approfondissement — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
NCM 1500	Perception auditive	3.0
NCM 2000	Cognition de la musique	3.0J
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J
NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0J
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0J
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0J
PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0J
PSY 3016	Cueillette et traitement des données	3.0
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J
PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0J
PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0J
PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 3099	Développement familial	3.0J
PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0J
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J
PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J
PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0J S
PSY 3249	Violence familiale	3.0J
PSY 3257	Personnalité 2	3.0J
PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J
PSY 3259	Psychologie légale	3.0J
PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0
PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0J

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

P

Mineure en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en psychologie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.10

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-220-4-0)

Version 05 (A20)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A Psychologie, science expérimentale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S

Bloc 71B Développement et apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 2093	Adolescence	3.0J			

Bloc 71C Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J

Bloc 71D Personnalité, comportement, adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0

Bloc 71Z

Choix - 6 crédits.

P

Baccalauréat en psychologie - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-1-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en psychologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.51

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Diane Lacoste, TGDE : (514) 343-6111 poste 45188 diane.lacoste@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12

crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-9)

Version 04 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0J S	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S

Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S

Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S

Bloc 71D Bases individuelles et sociales — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S			

Bloc 71E Psychologie du développement — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S

Bloc 71F Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0J

Bloc 71G Neuropsychologie et psychologie cognitive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NCM 1500	Perception auditive	3.0	PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0J
NCM 2000	Cognition de la musique	3.0J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0J

Bloc 71H Psychologie développement et apprentissage

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S	PSY 3099	Développement familial	3.0J

Bloc 71I Personnalité, comportement et adaptation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 3257	Personnalité 2	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J
PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0	PSY 3259	Psychologie légale	3.0J
PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0J	PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J	PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0J
PSY 3249	Violence familiale	3.0J			

P

Bloc 71J Initiation aux pratiques en psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0J	PSY 3298	Stage d'initiation à la psychologie 1	3.0
PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J	PSY 3299	Stage d'initiation à la psychologie 2	3.0

Bloc 71K Méthodologie scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0J	PSY 3009	Laboratoire 3	3.0J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0J	PSY 3016	Cueillette et traitement des données	3.0
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0J S

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0J
PSY 6028	Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche	3.0J

Bloc 71Y Ouverture disciplinaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	FAS 1902	Langue de l'Université d'accueil 2	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	FAS 1910	Cultures de l'Université d'accueil 1	3.0
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	FAS 1911	Cultures de l'Université d'accueil 2	3.0

ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 2454	La primatologie	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
KIN 1021	Anatomie fonctionnelle et exercice	3.0J
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J
REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
REI 1140	Approche juridique en RI	3.0J S
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J
SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S
SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0J
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S

ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

P

Baccalauréat en psychologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en psychologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	28.01

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou (360-300 et 201-300) ou (360-300 et 360-301) ou (360-300 et 103) ou (103 et 307) ou (103 et 105 et 203)

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12

crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-220-1-0)

Version 15 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec deux cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Histoire et méthode — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0J S	PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S

Bloc 71B Bases en neuropsychologie/psychologie cognitive — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S

Bloc 71C Bases en psychologie développement/apprentissage — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S

Bloc 71D Bases individuelles et sociales — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S			

Bloc 71E Psychologie du développement — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2093	Adolescence	3.0J
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S

Bloc 71F Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0J

Bloc 71G Neuropsychologie et psychologie cognitive

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NCM 1500	Perception auditive	3.0	PSY 3036	Hormones, stress et comportement	3.0J
NCM 2000	Cognition de la musique	3.0J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
NCM 2100	Neurocognition de la musique	3.0J	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J	PSY 3088	Neuroscience sociale	3.0J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0J

Bloc 71H Psychologie développement et apprentissage

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S	PSY 3099	Développement familial	3.0J

Bloc 71I Personnalité, comportement et adaptation

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 3257	Personnalité 2	3.0J
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	PSY 3258	Psychopathologie 2	3.0J
PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0	PSY 3259	Psychologie légale	3.0J
PSY 3106	La psychologie du rêve	3.0J	PSY 3260	Théorie psychanalytique : Freud et après	3.0
PSY 3114	Les troubles mentaux graves	3.0J	PSY 3263	Troubles sexuels: les paraphilies	3.0J
PSY 3249	Violence familiale	3.0J			

Bloc 71J Initiation aux pratiques en psychologie

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2226	Modèles d'intervention	3.0J	PSY 3298	Stage d'initiation à la psychologie 1	3.0
PSY 3129	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J	PSY 3299	Stage d'initiation à la psychologie 2	3.0

Bloc 71K Méthodologie scientifique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NCM 2200	Laboratoire en neurocognition musicale	3.0J	PSY 3009	Laboratoire 3	3.0J
PSY 2007	Laboratoire 1	3.0J	PSY 3016	Cueillette et traitement des données	3.0
PSY 3008	Laboratoire 2	3.0J	PSY 3204	Analyses quantitatives en psychologie 2	3.0J S

Bloc 71V Propre au cheminement honor

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 40001	Projet de recherche honor 1	0.0J
PSY 40002	Projet de recherche honor 2	6.0J
PSY 6028	Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche	3.0J

Bloc 71Y Ouverture disciplinaire et cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	FAS 1902	Langue de l'Université d'accueil 2	3.0
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	FAS 1910	Cultures de l'Université d'accueil 1	3.0
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	FAS 1911	Cultures de l'Université d'accueil 2	3.0

ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 2454	La primatologie	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0
AUD 1131	Anatomie et physiologie : audition, équilibre, phonation	3.0S
AUD 1132	Psychoacoustique et perception de la parole	3.0S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
COM 1300	Théories de la communication	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 1600	Introduction aux études médiatiques	3.0J S
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
IFT 1945	Internet et création de pages Web	3.0J S
IFT 1969	Programmation scientifique en langage C	3.0J S
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
KIN 1021	Anatomie fonctionnelle et exercice	3.0J
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S
LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
ORA 1900	Langue des signes québécoise 1	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J
REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
REI 1140	Approche juridique en RI	3.0J S
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J
SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S
SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0J
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S

ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

P

Mineure en psychologie - Campus Brossard

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-220-4-6
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en psychologie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Nouveau programme**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Secrétariat des études : 514 343-7579 premiercycle@psy.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-220-4-6)

Version 00 (A22)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 24 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 71A Psychologie, science expérimentale

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S

Bloc 71B Développement et apprentissage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S	PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 2093	Adolescence	3.0J			

Bloc 71C Individu, groupe et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J

Bloc 71D Personnalité, comportement, adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 2253	Psychologie évolutionniste	3.0

Bloc 71Z

Choix - 6 crédits.

Baccalauréat en psychologie et sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE | DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-257-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en psychologie et sociologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	24.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : 514 343-6111, poste 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Nicolas Sallée : 514 343-6111, poste 36887 nicolas.sallee@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-257-1-0)

Version 06 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 75

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Sauf exception autorisée, en sociologie, les étudiants suivent des cours SOL1000 au 1er trimestre, 2000 dès le 2e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. En psychologie, ils suivent les cours PSY1000 en 1re année, 2000 en 2e année et 3000 en 3e année.

Bloc 75A Fondements théoriques

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S	SOL 1013	Sociologie générale	3.0J
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
PSY 2115	Psychopathologie: introduction	3.0J S	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J
PSY 3022	Histoire critique de la psychologie	3.0J S	SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J

Bloc 75B Fondements méthodologiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J

Bloc 75C Intégration bidisciplinaire

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSO 1000	Psychologie-Sociologie: regards croisés	3.0J
PSO 2000	Psychologie-Sociologie: champs d'études	3.0J
PSO 3000	Psychologie-Sociologie: laboratoire	3.0J

Bloc 75D Psychologie, culture et société

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	PSY 2128	Psychologie et monde du travail	3.0J
PSY 2071	Relations interpersonnelles	3.0J	PSY 3073	Psychologie des groupes et équipes	3.0J
PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J	PSY 3119	Psychologie communautaire	3.0J

Bloc 75E Psychologie et développement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S	PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S
PSY 2093	Adolescence	3.0J	PSY 3090	Développement social et cognitif 0-5 ans	3.0J

Bloc 75F Psychologie : bases cognitives, affectives et physiologiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S
PSY 1085	L'apprentissage	3.0J S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J

Bloc 75G Sociologie : Groupes et rapports sociaux

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 75H Sociologie : structure et action sociales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J	SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J			

Bloc 75I Sociologie : pensée sociale et sociologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0	SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0J	SOL 3012	Sociologie critique	3.0J
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0S
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0J	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J			

Bloc 75J Méthodologie avancée

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSY 2003	Introduction à la psychométrie	3.0J	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J	SOL 3036	Laboratoire de recherche 1	3.0
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J	SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J			

Bloc 75K Stage

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 3031	Stage en milieu de travail 1	3.0

Bloc 75L Découverte des milieux de l'intervention

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2455	Psychopathies	3.0J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J	SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J

Bloc 75Z

Choix - 3 crédits.

Certificat en publicité et communication créative

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-390-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en publicité et communication créative
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Sylvain Desrochers, responsable de programme : 514 343-6111, poste 2921 sylvain.desrochers@umontreal.ca
- TGDE FEP Publicité : 514 343-6090 pbt-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent
  - dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il ne pourra compléter le programme en moins de trois trimestres.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-390-5-2)

Version 00 (A20)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A Formation obligatoire

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1001	Communication commerciale	3.0S	PBT 2006	Créativité commerciale et numérique	3.0J
PBT 1004	Communication créative et médias	3.0S	PBT 2009	Recherches et stratégies publicitaires	3.0S
PBT 1111	Rédaction créative en publicité	3.0S	PBT 3010	Atelier d'intégration	3.0S

Bloc 70B Idéation et gestion créative

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PBT 1002	Culture, marques et contenus	3.0S	PBT 3008	Activation de marques	3.0J
PBT 2007	Gestion créative de projets	3.0S	PBT 3009	Communication relationnelle	3.0S
PBT 2008	Communication numérique	3.0S	PBT 3600	Relève communication	3.0
PBT 2010	Médias numériques	3.0S			

Bloc 70C Instruments complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRE 1001	Fondements de la créativité	3.0S	IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S
CRE 1002	Outils et techniques de résolution de problèmes	3.0S	IFT 1935	Initiation au graphisme par ordinateur	3.0J S
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S

Certificat de rédaction professionnelle

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-186-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de rédaction professionnelle
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Patrice Leroux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Rédaction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-186-5-2)

Version 01 (A22)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du Certificat.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0S
RED 2041	Rédaction appliquée aux supports numériques	3.0S

Bloc 70B Activité d'intégration des connaissances

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
RED 3000	Atelier de rédaction professionnelle	3.0J S
RED 3001	Stage en rédaction ou en révision linguistique	3.0

Bloc 70C Rédaction spécialisée

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1300G	Révision de textes	3.0S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0
RED 2010	Rédaction et communications publiques	3.0S
RED 2010D	Rédaction et communications publiques	3.0
RED 2020	Langue et rédaction publicitaire	3.0
RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S
RED 2201	Écriture et médias	3.0S
RED 2301	La vulgarisation	3.0S

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0S
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J
LNG 1505G	Introduction aux sciences du langage	3.0
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
RED 2101	Le texte de création	3.0S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

R

Microprogramme de premier cycle en rédaction professionnelle

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-186-6-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en rédaction professionnelle
CRÉDITS	12 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Robert Maltais : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Rédaction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 red-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit:

Base DEC:

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure,majeure,certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre).

Structure du programme (1-186-6-2)

Version 02 (A22)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Microprogramme de premier cycle sont obligatoires.

Bloc 70A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S	LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0S
LNG 1061G	De la grammaire au style	3.0S	RED 2041	Rédaction appliquée aux supports numériques	3.0S
LNG 1062G	Le lexique : particularités, difficultés	3.0S			

Microprogramme de 1er cycle en relations ethniques

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-101-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en relations ethniques
CRÉDITS	15 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Nicolas Sallée : 514 343-6111, poste 36887 nicolas.sallee@umontreal.ca
- Valérie Dostaler : 514 343-6111, poste 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le module donne lieu à une attestation spécifique.
- Les cours du module peuvent être intégrés dans un programme d'études dont ils font déjà partie.

Structure du programme (1-101-7-0)

Version 01 (A14)

Le microprogramme de premier cycle comporte 15 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J

Bloc 70B Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S	PSY 2084	Identités et interactions sociales	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J

Baccalauréat en relations industrielles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-230-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en relations industrielles (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	22.05

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement Honor**
- **Cheminement international**

Information sur le programme

- Émilie Genin : 514 343-6111, poste 31768 emilie.genin@umontreal.ca
- Élisa Pelletier : 514 343-6111, poste 4780 elisa.pelletier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le **cours préalable suivant :**
  - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter (au trimestre d'hiver précédent le début du programme) 24 crédits universitaires de 1er cycle en relations industrielles.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les catégories collégien, universitaire et transfert
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-230-1-0)

Version 13 (A14)

Le programme comporte 90 crédits. Il est offert selon trois cheminements :

- le cheminement régulier

- le cheminement honor

- le cheminement international.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

R

SEGMENT 72

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier et en cheminement international : 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix,

- en cheminement Honor, 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix

Bloc 72A Formation de base — Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J	REI 1105	Techniques d'analyse statistique en R.I.	3.0J S
REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0J	REI 1130	Méthodologie en relations industrielles	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J	REI 1140	Approche juridique en RI	3.0J S
REI 1040	Comportement organisationnel	3.0J S	REI 3220	Gestion financière appliquée aux R.I.	3.0J S

Bloc 72B Gestion des ressources humaines — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1240	Gestion des ressources humaines	3.0J S	REI 2215	Rémunération	3.0J S
REI 2211	Formation et développement des RH	3.0J S	REI 2230	Stratégie RH et dotation	3.0J

Bloc 72C Relations du travail et droit du travail — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 2305	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0J
REI 2310	Convention collective	3.0J
REI 2320	Droit des rapports collectifs du travail	3.0J
REI 2330	Syndicalisme	3.0J
REI 2340	Négociation collective	3.0J S

Bloc 72D Politiques gouvernementales du travail — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1420	Emploi et salaire	3.0J
REI 2470	Perspectives économiques des institutions	3.0J
REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0J

Bloc 72E Santé et sécurité du travail — Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 2510	Gestion de la SST	3.0J

Bloc 72F Stage professionnel — Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3680	Stage en relations industrielles	9.0J

Bloc 72G Approfondissement en gestion des ress. humaines — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3206	Systèmes d'information en GRH	3.0S
REI 3270	Consultation et interventions en G.R.H.	3.0S
REI 3275	Pilotage des performances au travail	3.0S

Bloc 72H Approfondissement en rel. du trav./droit du trav. — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3335	Droit fédéral du travail	3.0S
REI 3345	Arbitrage des griefs	3.0J
REI 3375	Pratique de la négociation collective	3.0J

Bloc 72I Approfondissement en politiques gouv. du travail — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0S

Bloc 72J Approfondissement en santé et sécurité du travail — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3525	Évaluations et enquête en SST	3.0S
REI 3535	Santé et mieux-être au travail	3.0S

Bloc 72K Cours synthèses en relations industrielles — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3700	Éthique et pratique professionnelle	3.0S
REI 3710	Mondialisation et travail	3.0S

Bloc 72V propre au Cheminement Honor 1 — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 4001	Initiation à la recherche RI 1	3.0
REI 4002	Initiation à la recherche RI 2	3.0S

Bloc 72W propre au Cheminement Honor 2 — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0
DRI 6125	Chartes des droits et travail	3.0S
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0S
REI 6300	Séminaire sur la négociation collective	3.0S
REI 6604	Formation et développement des compétences	3.0S
REI 6605	Défis du syndicalisme contemporain	3.0J
REI 6606	Travail et innovation organisationnelle	3.0S
REI 6608	Gestion du changement	3.0J S
REI 6610	Rémunération, équité et performance	3.0S
REI 6611	Perspectives internationales de la GRH	3.0J
REI 6613	Gestion stratégique des ressources humaines	3.0J S
REI 6614	Diversité, immigration et équité en emploi	3.0
REI 6615	RI: problèmes contemporains 1	3.0
REI 6625	Audit de la GRH	3.0S
SST 6100	Sciences sociales et SST	3.0S
SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3.0S

Bloc 72X propre au Cheminement international

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3280	Gestion internationale des ressources humaines	3.0J
REI 3315	Stratégies syndicales comparées	3.0J
REI 3415	Politiques d'emploi dans le monde	3.0S
REI 3820	Études à l'étranger 3	3.0

Bloc 72Y Connaissances connexes

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J
DRT 3106	Droit transactions commerciales internat	3.0
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

R

Certificat de relations industrielles

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-230-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de relations industrielles
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Mélissa Leboeuf : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rei-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Relations industrielles : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rei-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

TRANSFERT AU BACCALAURÉAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES

Les cours de sigle REI du Certificat en relations industrielles offert par la Faculté d'éducation permanente sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat en relations industrielles offert par l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences.

L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du certificat peut déposer une demande d'admission au Baccalauréat en relations industrielles. La capacité d'accueil de ce programme est limitée.

L'étudiant doit consulter la fiche du Baccalauréat en relations industrielles pour prendre connaissance de l'information sur le transfert au baccalauréat.

Le dossier de l'étudiant **admis** au baccalauréat doit être jugé par l'École de relations industrielles pour l'obtention des équivalences.

Structure du programme (1-230-5-2)

Version 02 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la pratique professionnelle

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010G	Introduction aux relations industrielles	3.0S	REI 1240G	Gestion des RH	3.0
REI 1140G	Approche juridique en RI	3.0S	REI 2305G	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0S

Bloc 70B Formation pluridisciplinaire

Option - minimum 3, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1020G	Organisation et dynamique de la firme	3.0	REI 1040G	Comportement organisationnel	3.0
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0	REI 1420G	Emploi et salaire	3.0S

Bloc 70C Relations du travail

Option - minimum 6, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 2310G	Convention collective	3.0S	REI 2340G	Négociation collective	3.0J S
REI 2320G	Rapports collectifs du travail	3.0S	REI 3345G	Arbitrage des griefs	3.0S

Bloc 70D Gestion des ressources humaines

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 2211G	Formation et dévelop. des RH	3.0S	REI 2230G	Stratégie RH et dotation	3.0J S
REI 2215G	Rémunération	3.0J	SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S

Bloc 70E Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S	REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0
ANS 1603	General and Professional English Writing 2	3.0	SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S	VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S	VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

R

Certificat de relations publiques

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-400-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de relations publiques
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Patrice Leroux : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rep-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Relations publiques : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 rep-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit:

Base DEC:

- être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

et

- posséder au moins deux années d'expérience de travail.

Base universitaire:

Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) au moment de l'entrée au programme.

- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme d'Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 2 ans, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services

sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-400-5-0)

Version 05 (A05)

Le certificat comporte 30 crédits.

La Faculté peut exiger la réussite de cours hors programme avant l'inscription aux cours du bloc 70C.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Les cours obligatoires REP1000 et 2100 doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A Fondements — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 1000	Introduction aux relations publiques	3.0S	REP 3102	Gestion stratégique des relations publiques	3.0S
REP 2100	Rédaction en relations publiques	3.0S	REP 3103	Atelier : Plans de communication	3.0S
REP 3101	Recherche et évaluation des actions	3.0S			

Bloc 70B Habiletés spécifiques — Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REP 2104	Relations avec les publics internes	3.0S	REP 2300	Relations avec les médias	3.0J
REP 2150	Relations publiques Marketing	3.0	REP 2400	Internet et relations publiques	3.0S
REP 2200	Communication orale	3.0J S	REP 2500	Responsabilité sociale et relations publiques	3.0

Bloc 70C Approfondissements de thématiques — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REP 3104	Gestion de crises et communication	3.0J
REP 3105	Lobbying et relations publiques	3.0S
REP 3107	Stage en relations publiques	3.0

Bloc 70D Ouverture disciplinaire — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	POL 1954	Politique internationale	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S

Certificat de santé et sécurité du travail

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-402-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de santé et sécurité du travail
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Mélissa Leboeuf, responsable du programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sst-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Santé et sécurité du travail : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sst-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé
  Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-402-5-0)

Version 06 (A15)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la SST

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S
SST 2025	Droit de la SST	3.0S
SST 3035	Enjeux financiers	3.0S

Bloc 70B Prévention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SST 1110	Sécurité du travail	3.0S
SST 2120	Ergonomie	3.0S
SST 2130	Hygiène du travail	3.0S

Bloc 70C Réparation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3230G	Preuve et procédure en SST	3.0J S
SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0J S
SST 2220	Maladies professionnelles	3.0J S

Bloc 70D Approfondissement des pratiques de la SST

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 rédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SST 2310	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0
SST 2310D	Santé psychologique et mieux-être au travail	3.0
SST 3300	Stage d'intégration en SST	3.0
SST 3320	Stratégies de la formation en SST	3.0S
SST 3330	Amélioration continue en SST	3.0S
SST 3340	Leadership et culture en SST	3.0J S

Bloc 70E Cours complémentaires

Option - Maximum 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
AEG 2110	Entraînement au travail en équipe	3.0J S
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S
COM 1500G	Communication et organisation	3.0S
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
RED 2000	Rédaction administrative	3.0
REI 1030G	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0
REI 1610G	Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices	3.0
SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S
VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

S

Microprogramme de 1er cycle en santé mentale: mentorat pour pairs aidants

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE ET D'ADDICTOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-540-7-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en santé mentale : mentorat pour pairs aidants
CRÉDITS	10 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Jean-François Pelletier : jean-francois.pelletier.1@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

et

Fournir les documents suivants à l'appui de sa candidature (voir la rubrique **Remarques**):

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- une lettre d'appui d'un professionnel de la santé occupant un poste administratif (par exemple, un chef de service) dans un organisme de santé et de services sociaux reconnu

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 12 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée à 10 places.

Critères de sélection

Le dossier est étudié par le comité de sélection du Département de psychiatrie et d'addictologie en tenant compte de l'ensemble du dossier du candidat admissible.

Remarques

- La lettre de motivation doit comporter un maximum de deux pages rédigées en français dans laquelle, après avoir présenté son parcours personnel et professionnel, le candidat fera part de son intérêt pour le mentorat pour les pairs aidants.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins et un certificat médical confirmant l'aptitude à effectuer un stage seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-540-7-0)

Version 01 (H20)

Le microprogramme de premier cycle comporte 10 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Tous les crédits du Microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A — Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PST 1000	Rétablissement et santé globale	3.0	PST 1100	Stage de mentor pair aidant	3.0J
PST 1001	Éthique du rétablissement	1.0J	SPU 2030D	Systèmes de santé et santé publique	3.0

S

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-482-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Jenny Ingrid Lebounga Vouma, responsable de programme : sme-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Santé mentale : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sme-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 60 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) du domaine de l'intervention psychosociale
    ou
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an (attestations requises)
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP . La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 1 an, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

Structure du programme (1-482-5-0)

Version 03 (H19)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Il est conseillé de débuter le programme par les cours SME1000, PST2955G et SVS2901.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0S	SME 3000	Atelier d'intégration	3.0J
SME 1000	Compétences personnelle, professionnelle	3.0J S	SVS 2901	Santé mentale : aspects sociopolitiques	3.0S

Bloc 70B Problématiques spécifiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GER 2021D	Santé mentale et vieillissement	3.0	SME 2055V	Troubles des conduites alimentaires	3.0S
SME 1050	Dynamique et développement de la personnalité	3.0S	SME 3030Z	Psychosomatique	3.0J
SME 2044	Jeunes et santé mentale	3.0S	SME 3035Z	Les troubles de la personnalité	3.0J
SME 2055T	Deuil et suicide	3.0S	SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S

Bloc 70C Outils et pratiques d'intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SME 1020	Intervention et pratiques collaboratives	3.0S	SME 3035Y	Pratiques axées sur le rétablissement	3.0
SME 3005	Approche systémique	3.0J	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
SME 3035V	Cadre juridique de l'intervention	3.0S			

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S	TXM 1221D	Psychopharmacologie des substances psychotropes	3.0
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
GER 3045D	Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs	3.0	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
IDI 2020	Éthique de l'intervention	3.0S			

Certificat en santé publique : prévention et promotion de la santé

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE | ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-481-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en santé publique : prévention et promotion de la santé
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Chantal Levesque : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 spu-responsable@fep.umontreal.ca
- Isabelle Ginchereau, TGDE : 514 343-2017 ger-tgde@fep.umontreal.ca
- Joanie Leboeuf, TCTB : mailto:spu-secr@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-481-5-1)

Version 00 (A18)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, entre 12 et 15 crédits de cours à option et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S
SPU 1010G	Outils méthodologiques en santé publique	3.0S
SPU 2100G	Santé mondiale et environnementale	3.0J
SPU 2300G	Promotion et éducation de la santé	3.0S
SPU 3300G	Activité d'intégration	3.0J S

Bloc 70B Intervention en santé publique - clientèles et problémat. scpécifiques

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
SPU 2310G	Promotion de la santé en milieu de travail	3.0J
SPU 2320G	Inégalités et développement des communautés	3.0
SPU 3010G	Santé périnatale et infantile	3.0S
SPU 3020G	Santé des jeunes	3.0S
SPU 3030G	Santé des adultes et des personne âgées	3.0J
SPU 3033G	Santé des personnes et des communautés autochtones	3.0S

Bloc 70C Pratique infirmière en santé publique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 2223	Interventions en sciences infirmières 1	3.0S
SOI 2233	Interventions en sciences infirmières 2	3.0S

Bloc 70D Thématiques complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ASA 2350G	Leadership et influence	3.0J S
ASA 3300G	Planification en santé	3.0S
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J
PEF 2180D	Santé physique des tout-petits	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
PSE 2210	Intervention psychoéducative en contexte autochtone	3.0J
PST 2955G	Psychopathologie et intervention	3.0S
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
SPU 2000D	Introduction à l'épidémiologie	3.0
SPU 2030D	Systèmes de santé et santé publique	3.0
SPU 2140G	Thèmes liés à la santé publique	3.0

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-481-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	21.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- info@dsest.umontreal.ca : info@dsest.umontreal.ca
- Carolyne Giasson, TGDE : carolyne.giasson@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

S

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

attester d'une des formations indiquées ci-dessous :

- **Soit**
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature **et** avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
- **Soit**
  - être titulaire d'un des diplômes techniques suivants :
    - DEC assainissement de l'eau
    - DEC avionique
    - DEC environnement, hygiène et sécurité au travail
    - DEC génie aérospatial
    - DEC génie chimique
    - DEC génie civil
    - DEC génie industriel
    - DEC génie mécanique
    - DEC laboratoire chimie analytique
    - DEC maintenance d'aéronefs
    - DEC maintenance industrielle
    - DEC procédés chimiques
    - DEC technologie des procédés de la qualité des aliments
    - DEC technologie en génie physique
  - **et**
  - avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
- **Soit**
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  - **et**
  - avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-481-1-0)

Version 00 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante:

- Tronc commun de 56 crédits obligatoires et 3 crédits à option (segment 01 et 02)

- Orientation Santé publique environnementale (SPE): 31 crédits, dont 20 crédits à option (segment 70)

- Orientation Sécurité du travail: 31 crédits, dont 13 crédits à option (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 PREMIÈRE ANNÉE / TRONC COMMUN

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1531	Introduction à la biochimie	3.0J	MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	PHY 1961	Notions de physique appliquée	1.5J
MAT 1951	Introduction aux mathématiques appliquées	1.5J	PSL 1001	Principes de physiologie humaine	3.0J

Bloc 01B

Obligatoire - 14 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 1001	Eau potable, de récréation et eaux usées	3.0J	MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0J
MSN 1002	Air extérieur et nuisances	3.0J	SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J			

SEGMENT 02 DEUXIÈME ANNÉE / TRONC COMMUN

Tous les crédits sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 2001	Risques infectieux des milieux naturels et bâtis	3.0S	REI 2535	Éléments de gestion de la santé et sécurité au travail	1.5J
MSN 2002	Matières résiduelles et sols contaminés	3.0S	SPU 2002	Gestion de projets en SPE et SST	3.0J
MSN 3011	Catastrophes, urgence et santé	3.0J	SPU 2003	Rôle et normes en santé publique environnementale	1.5S

Bloc 02B

Obligatoire - 12 crédits.

S

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 3012	Hygiène du travail	3.0S	SPU 2004	Inspection et éthique	3.0J S
MSO 2160	Introduction aux méthodes quantitatives	3.0J	SPU 2005	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST	3.0J

Bloc 02C Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0J	GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J	GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J	MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	MCB 2987	Immunologie	3.0J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J	MCB 2989	Immunologie 1	4.0
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J	NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0S
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J	NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J	PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J	PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0J
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0J	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J	SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	SST 2120	Ergonomie	3.0S
DMO 6050	Démographie et santé	3.0J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION SANTÉ PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE (SPE)

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 11 crédits obligatoires, 20 crédits optionnels, dont 8 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 70A Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 3001	Salubrité des immeubles	3.0J	PTM 4901B	Système HACCP en médecine vétérinaire 2	2.0J
PTM 4901A	Système HACCP en médecine vétérinaire 1	2.0	SPU 3001	Planification urbaine: territoire et règlements	3.0S

Bloc 70B Option - 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSN 4001	Stage en santé publique environnementale	8.0
MSN 4002	Travail dirigé en santé publique environnementale	8.0

Bloc 70C Option - 12 crédits.

S

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0J
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0J
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 6050	Démographie et santé	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
MCB 2987	Immunologie	3.0J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0
MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3013	Inspection en santé publique environnementale	6.0
NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0S
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SST 2120	Ergonomie	3.0S
URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 13 crédits optionnels, dont 7 sont attribués à un stage ou à l'initiation à la recherche.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0
MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3006	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail	3.0J
REI 3525	Évaluations et enquête en SST	3.0S

Bloc 71B

Option - 7 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSN 4003	Stage en santé et sécurité au travail	7.0
MSN 4004	Travail dirigé en santé et sécurité au travail	7.0

Bloc 71C

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2505	Enzymologie	3.0J
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J
BIO 1153	Biologie cellulaire	3.0J
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J
BIO 2155	T.P. de biologie cellulaire	1.0J
BIO 2255	T.P. de génétique	1.0J
BIO 2350	Diversité fongique	3.0J
BIO 2405	Microbiologie de l'environnement	3.0J
BIO 3893	Écotoxicologie	3.0J
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J
CHM 1950	Introduction aux bioanalyses	3.0J
CHM 2102	Chimie analytique 2	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 6050	Démographie et santé	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J
GEO 1532	SIG1 - Cartographie	3.0J S
GEO 2232	Géographie sociale et des populations	3.0J
GEO 3322	Géographie de la santé et environnement	3.0
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
MCB 2987	Immunologie	3.0J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0
NUT 1956	Introduction à la nutrition	3.0S
NUT 2032	Nutrition fondamentale	3.0
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SST 2120	Ergonomie	3.0S
URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J

Mineure en santé publique et mondialisation

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-481-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en santé publique et mondialisation
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- TGDE-Santé environnementale et santé au travail : 514 343-6134 info@dsest.umontreal.ca
- Claudine Barthélémy, TGDE : claudine.barthelemy@umontreal.ca
- Béatrice Godard : beatrice.godard@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

S

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-481-4-0)

Version 00 (A18)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la Mineure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 1001	Santé publique contemporaine	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
SPU 1002	Enjeux mondiaux de santé	3.0J	SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0J
SPU 1003	Épidémiologie et raisonnement scientifique	3.0J			

Bloc 70B Environnement et développement durable

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J
DMO 2170	Population et environnement	3.0J	PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J			

Bloc 70C Mondialisation et développement

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J
ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
COM 2001	Communication et mondialisation	3.0J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0	SOL 3201	Développement international	3.0
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0S			

Bloc 70D Population et santé

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1513	La variation biologique	3.0J	DMO 3450	Économie et population	3.0J S
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J	DMV 3221	Maladies infectieuses, santé publique, zoonoses	3.0
BIO 1203	Introduction à la génétique	3.0J	DRT 3810	Droit de la santé	3.0J
BIO 2811	Dynamique des populations	3.0J	NUT 1970	Activité physique, nutrition et santé	3.0J
BIO 3204	Génétique des populations	3.0J	PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J	SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
DMO 3400	Sociologie et population	3.0S			

Bloc 70E Éthique, droit et politique

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3810	Droit de la santé	3.0J	PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J

Baccalauréat en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-245-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en science politique (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	24.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement accéléré/intensif**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Chantal Loiselle, TGDE : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiselle@umontreal.ca
- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-245-1-0)

Version 16 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert selon 2 cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat en cheminement régulier sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, de 48 à 57 crédits à option et de 3 à 12 crédits au choix.

En cheminement honor, 39 crédits obligatoires incluant les cours des blocs V et W, de 42 à 48 crédits à option et de 3 à 9 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S	POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S	POL 1200	Pensée politique	3.0J
POL 1009	Politique comparée	3.0J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S	POL 1600	Relations internationales	3.0J S
POL 1025	Politique et économie	3.0J	POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J

Bloc 71B Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0

Bloc 71C Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J	POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2101	Communication politique	3.0J	POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J	POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 2859	Opinion publique	3.0J

Bloc 71D Spécialisation

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3015	Les élections	3.0J
POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3624	Philosophie politique juive	3.0J
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J
POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0J
POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0
POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0

Bloc 71E Cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Bloc 71F Cours avancés de langue

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1012	Allemand parlé 1	3.0J
ALL 1090	Grammaire avancée 1	3.0J
ALL 1110	Allemand écrit	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J
ANG 1052	English Grammar 1	3.0S
ANG 1053	English Grammar 2	3.0J
ESP 2510	Pratique orale de l'espagnol	3.0J S
ESP 2525	Composition espagnole 1	3.0S
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S
FAS 1900	Langue de l'Université d'accueil	3.0
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S
ITL 1070	Grammaire avancée 1	3.0S
ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
ITL 3002	Version	3.0J
PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0

Bloc 71G Expérience pratique

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 3240	Stage	3.0
POL 3241	Stage	6.0
POL 3904	Travaux pratiques	3.0
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S

Bloc 71V Propre au cheminement honor 1

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 4001	Séminaire d'initiation à la recherche 1	3.0J
POL 4002	Séminaire d'initiation à la recherche 2	3.0J

Bloc 71W Propre au cheminement honor 2

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 6960	Séminaire aux études supérieures	3.0

Bloc 71Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

Majeure en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-245-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en science politique
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Chantal Loiselle, TGDE : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiselle@umontreal.ca
- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu

S

d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-245-2-0)

Version 11 (A17)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement I

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J

Bloc 71B Fondement II

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S	POL 1200	Pensée politique	3.0J
POL 1009	Politique comparée	3.0J	POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
POL 1025	Politique et économie	3.0J	POL 1600	Relations internationales	3.0J S

Bloc 71C Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J	POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0	POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J	POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0	POL 2859	Opinion publique	3.0J
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J			

S

Bloc 71D Approfondissement

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J	POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J	POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J	POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2101	Communication politique	3.0J	POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J	POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J	POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J	POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S	POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J	POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0			

Bloc 71E Spécialisation

Option - Minimum 9 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3015	Les élections	3.0J
POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J
POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0J
POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0
POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0

Bloc 71F Langues Option - 6 crédits.

Bloc 71G Expérience pratique Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 3240	Stage	3.0
POL 3241	Stage	6.0
POL 3904	Travaux pratiques	3.0
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

S

Mineure en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-245-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en science politique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Chantal Loiselle, TGDE : 514 343-6111, poste 3872 chantal.loiselle@umontreal.ca
- Martin Carrier : 514 343-6111, poste 1217 martin.carrier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

S

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Structure du programme (1-245-4-0)

Version 01 (A17)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 71A Connaissances de base

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1000	Fondements de science politique	3.0J S
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J

Bloc 71B Connaissances générales

Option - 18 crédits.

S

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1008	Forces et comportements politiques	3.0J S
POL 1009	Politique comparée	3.0J
POL 1025	Politique et économie	3.0J
POL 1200	Pensée politique	3.0J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J
POL 1600	Relations internationales	3.0J S
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J
POL 2011	Sécurité et conflits	3.0J
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J
POL 2101	Communication politique	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
POL 2111	L'État et l'économie	3.0
POL 2112	Méthodes d'analyse de contenu en science politique	3.0
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
POL 2282	Épistémologie de la science politique	3.0
POL 2321	Politique et administration	3.0
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0J
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0
POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0
POL 2849	Les méthodes expérimentales en science politique	3.0
POL 2859	Opinion publique	3.0J
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J
POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J
POL 3007	Résolution des conflits	3.0J
POL 3008	Sécurité en Asie de l'Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0
POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 3011	Relations internationales de l'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3013	Politique de l'Internet	3.0S
POL 3015	Les élections	3.0J
POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 3111	La France	3.0
POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J
POL 3159	Politique et gouverne des peuples autochtones	3.0
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S
POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 3292	La politique au Québec	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J
POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 3322	Risque et politiques publiques	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0
POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3402	Identités et conflits en Eurasie	3.0
POL 3405	La violence politique	3.0S
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3605	Pouvoir et résistance dans le cyberespace	3.0J
POL 3721	Relations extérieures : Canada, Québec	3.0J
POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J
POL 3811	Armées et groupes armés non étatiques	3.0
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3908	Politique comparée : enjeu actuel	3.0
POL 3909	Relations internationales : enjeu actuel	3.0
POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3913	Politiques publiques : enjeu actuel	3.0J
POL 3917	Interventions humanitaires : théories et pratiques	3.0S
POL 3919	Analyse appliquée du risque politique	3.0S
POL 3920	Médias, conflits et paix	3.0
POL 3930	Gouvernance de l'intelligence artificielle	3.0

Bloc 71Z Choix - 3 crédits.

S

Baccalauréat en science politique et philosophie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-247-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en science politique et philosophie (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	24.00

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Christian Nadeau : 514 343-6111, poste 27918 christian.nadeau@umontreal.ca
- Bénédicte Foulquier : 514 343-6111, poste 39891 benedicte.foulquier@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-247-1-0)

Version 02 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, 51 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PEP 1000	Analyse politique théorique	3.0
PEP 2000	Enjeux philosophiques du politique	3.0J
PEP 3000	Épistémologie des théories politiques	3.0

Bloc 70B Fondements philosophiques — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1005	Logique 1	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J	PHI 1800	Des présocratiques à Aristote	3.0J
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J			

Bloc 70C Volet science politique — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1009	Politique comparée	3.0J
POL 1600	Relations internationales	3.0J S
POL 1803	Introduction à l'analyse quantitative	3.0J

Bloc 70D Philosophie de la connaissance — Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
PHI 1365	Évolution, pensée et valeurs	3.0J	PHI 2330	Problèmes de métaphysique	3.0J
PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J	PHI 2340	Induction et raisonnement scientifique	3.0
PHI 2005	Logique 2	3.0J	PHI 3005	Logique 3	3.0
PHI 2150	Philosophie des sciences humaines	3.0S	PHI 3155	Problèmes de philosophie des sciences	3.0
PHI 2160	Philosophie des sciences exactes	3.0	PHI 3365	Philosophie de la biologie	3.0J
PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J			

Bloc 70E Tradition philosophique — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1860	Introduction à la philosophie médiévale	3.0S
PHI 2195	Idéalisme allemand	3.0J
PHI 2215	Le post-structuralisme en France	3.0
PHI 2615	Philosophie des Lumières	3.0J
PHI 2650	Kant : Critique de la raison pure	3.0J
PHI 2670	L'empirisme moderne	3.0
PHI 2800	Platon	3.0
PHI 2810	Aristote	3.0J
PHI 2820	Philosophie hellénistique	3.0
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
PHI 2960	Naissance de la philosophie chinoise	3.0J
PHI 2965	Le bouddhisme chinois	3.0J
PHI 3015	Psychanalyse et philosophie	3.0S
PHI 3510	Problèmes de philosophie moderne	3.0
PHI 3530	Le rationalisme moderne	3.0
PHI 3645	La critique de la faculté de juger	3.0
PHI 3820	La métaphysique d'Aristote	3.0
PHI 3866	Problèmes de philosophie médiévale	3.0S
PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J

Bloc 70F Philosophie politique

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2405	Théories éthiques modernes	3.0J
PHI 2406	Théories éthiques contemporaines	3.0J
PHI 2415	Éthique des relations internationales	3.0J
PHI 2417	Théories de la justice	3.0J
PHI 2418	Éthique et politique de l'environnement	3.0J
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
PHI 2421	Éthique et politique à l'âge classique	3.0
PHI 2422	Théories politiques modernes	3.0
PHI 2425	Philosophie politique contemporaine	3.0J
PHI 2430	La philosophie pratique de Kant	3.0J
PHI 2450	Principes et méthodes en philosophie pour enfants	3.0J S
PHI 2805	La République de Platon	3.0
PHI 3615	Éthique et psychologie morale	3.0
PHI 3625	Problèmes d'éthique	3.0
PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S

Bloc 70G Esthétique, herméneutique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 1205	Philosophie française contemporaine	3.0J
PHI 1255	Introduction à la philosophie de l'art	3.0S
PHI 2205	La phénoménologie de Husserl	3.0J
PHI 2210	Théorie critique	3.0S
PHI 2255	Théories esthétiques	3.0
PHI 3205	Nietzsche	3.0J
PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0J
PHI 3640	Hegel	3.0
PHI 3710	Philosophie anglo-américaine	3.0
PHI 3730	Herméneutique philosophique	3.0
PHI 3735	Gadamer et l'herméneutique	3.0J
PHI 3755	La phénoménologie après Husserl	3.0
PHI 3760	Heidegger	3.0J
PHI 3780	Figures de la philosophie européenne	3.0J

Bloc 70H Pensée politique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 2100	Pensée politique moderne	3.0J
POL 2102	Pensée politique contemporaine	3.0J
POL 2180	Pensée politique critique	3.0J
POL 2808	Théories politiques empiriques	3.0
POL 3481	Politique et droit	3.0J
POL 3807	Idéologies politiques	3.0J

Bloc 70I Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 1100	Méthodes de recherche en politique	3.0J
POL 2120	Méthodes qualitatives	3.0J
POL 2215	Méthodes de sondages en science politique	3.0S
POL 2809	Méthodes quantitatives d'analyse	3.0J
POL 2839	Les techniques de l'analyse politique	3.0

Bloc 70J Politique comparée

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 2007	Institutions politiques comparées	3.0J
POL 2403	Immigration et multiculturalisme	3.0J
POL 2404	Nationalisme	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 3410	La formation des états en Europe	3.0

Bloc 70K Systèmes politiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1020	Politique au Québec, au Canada	3.0J S	POL 3401	L'Asie du Sud-Est	3.0J
POL 3009	Politique et société au Moyen-Orient	3.0	POL 3500	Institutions politiques canadiennes	3.0
POL 3111	La France	3.0	POL 3753	La Chine	3.0J
POL 3165	Politiques urbaines	3.0J	POL 3754	Le Japon	3.0J
POL 3285	Le système politique de la Russie	3.0J	POL 3835	L'Amérique latine	3.0J
POL 3286	Les États postsoviétiques	3.0S	POL 3840	Sécurité au Moyen-Orient	3.0J
POL 3292	La politique au Québec	3.0J	POL 3855	Enjeux politiques en Afrique	3.0J
POL 3310	Les États-Unis : institutions et forces politiques	3.0J	POL 3860	Régimes politiques de l'Asie de l'Est	3.0
POL 3355	Systèmes politiques européens	3.0			

Bloc 70L Forces et comportements

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2101	Communication politique	3.0J	POL 3101	Marketing politique	3.0J
POL 2560	Action collective et politique	3.0J	POL 3140	Psychologie politique	3.0
POL 2859	Opinion publique	3.0J	POL 3900	Politique et société	3.0J
POL 3006	Le leadership politique	3.0J	POL 3910	Genre et politique	3.0J
POL 3015	Les élections	3.0J			

Bloc 70M Administration et politiques publiques

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 1025	Politique et économie	3.0J	POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 1330	Administration et politiques publiques	3.0J	POL 3235	Politiques scientifiques	3.0
POL 2111	L'État et l'économie	3.0	POL 3287	La politique étrangère de la Russie	3.0
POL 2140	Analyse de politiques	3.0J	POL 3321	Administration publique comparée	3.0J
POL 2321	Politique et administration	3.0	POL 3370	Pouvoir judiciaire et démocratie	3.0
POL 2829	Évaluation des politiques publiques	3.0	POL 3545	Intervention et efficacité gouvernementales	3.0
POL 3155	Politiques sociales	3.0J			

Bloc 70N Relations internationales

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J	POL 3005	Sociopolitique des conflits armés	3.0J
POL 2510	Les organisations internationales	3.0J	POL 3010	Les relations Nord-Sud	3.0J
POL 2602	Théories de politique étrangère comparée	3.0	POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J	POL 3851	Intégration européenne	3.0J
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J	POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0
POL 3004	Contrôle des armements	3.0J	POL 3906	La coopération internationale	3.0J

S

Bloc 70O Sociologie et sciences économiques

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	ECN 1600	Histoire de la pensée économique	3.0
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0

Bloc 70P Culture et langue allemandes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Baccalauréat en sciences biomédicales

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-484-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences biomédicales (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	30.92

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Audrey Claing : 514 343-6111 poste 4032 audrey.claing@umontreal.ca
- Laure Perez, TGDE : 514 343-6111 poste 4243 laure.perez@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

- et

- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-484-1-0)

Version 08 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les huit orientations suivantes :

- Sciences biomédicales (segment 90, 9 à 15 crédits)
- Perfusion extracorporelle (segment 91, 27 crédits)
- Pharmacologie (segment 92, de 21 à 27 crédits)
- Neurosciences (segment 93, 21 à 27 crédits)
- Physiologie intégrée (segment 94, 21 à 27 crédits)
- Pathologie et biologie cellulaire (segment 95, 21 à 27 crédits)
- Sciences de la vision (segment 96, 21 à 27 crédits)
- Sciences de l'audition (segment 97, 24 à 30 crédits)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

S

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES ORIENTATIONS

Les crédits du segment commun sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, un maximum de 15 crédits à option et un maximum de 6 crédits au choix.

Bloc 01A Obligatoire - 60 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1	2.0J	PHL 1400	Méthodes statistiques en sciences biomédicales	3.0J
BCM 1531A	Introduction à la biochimie	3.0	PHL 2025	Principes de l'expérimentation animale	1.0J
BIO 1101	Biologie moléculaire	3.0J	PHL 2100	Principes de pharmacologie	3.0J
BIO 1157	Biologie cellulaire	3.0J	SBM 1001	Morphologie fonctionnelle	5.0J
BIO 1204	Génétique	3.0J	SBM 1002	Introduction à la communication scientifique	1.0J
BIO 2110	T.P. de biologie moléculaire	2.0J	SBM 2001	Système nerveux	4.0J
MCB 1979	Microbiologie générale	3.0J	SBM 2002	Circulation, respiration et rein	4.0J
MCB 2989	Immunologie 1	4.0	SBM 2003	Digestion et nutrition	2.0J
MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J	SBM 2004	Endocrinologie et reproduction	3.0J
PBC 2000	Biopathologie générale	3.0J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0J
PHI 1968	Notions fondamentales d'éthique	3.0J			

Bloc 01B Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 2501	Macromolécules biologiques	3.0J
BCM 2502	Acides nucléiques et génétique 2	3.0J
BCM 2531	Travaux pratiques 2	2.0
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J
BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0J
BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0J
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J
MCB 2094	Virologie et pathogénèse virale	4.0J
MCB 2979	Bactériologie générale 1	4.0J
MCB 2991	Immunologie 2	4.0J
MCB 2992	Bactériologie générale 2	4.0J
MCB 3008	Fondements de l'immunologie	2.0J
MCB 3010	Immunologie moléculaire	2.0J
MSO 3001	Introduction à l'épidémiologie	2.0J
NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0J
NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0J
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0J
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0J
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0J
NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0

COURS	TITRE	CR. H.
ORA 1531	Phonétique clinique	3.0
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0 J
PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0 J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0 J S
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0 J
PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0 J
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0 J
PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0 J
PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0 J
PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0
PSL 3000	Approche computationnelle de la physiologie	3.0
PSL 3001	Analyse d'images et de signaux biomédicaux	3.0 J
PSL 3061	Physiologie intégrée	3.0
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0 J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0 J
PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0 J
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0 J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0 J S
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0 J S
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0 J
PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0 J
SBM 3003	Hématologie	3.0 J
SBM 3014	Proposition de recherche en sciences biomédicales	15.0
SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0 J

Bloc 01Z Choix - Maximum 6 crédits.

SEGMENT 90 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES BIOMÉDICALES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Pour le Cheminement Honor, en plus du bloc 90W, l'étudiant doit s'inscrire au stage SBM 4008 du Bloc 90A.

Bloc 90A Stages en milieu de travail Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3000	Stage de recherche en sciences biomédicales	9.0
SBM 3008	Stage de recherche en sciences biomédicales	15.0
SBM 4008	Stage honor en sciences biomédicales	15.0

Bloc 90W propre au cheminement Honor Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0J
MCB 6031	Immunologie fondamentale	3.0J
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3.0S
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0J
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0S
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J
PHL 6064	Méthodes statistiques-pharmacologie 2	3.0J
PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3.0J
PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PHL 6095	Genèse et réglementation des médicaments	3.0S

COURS	TITRE	CR.H.
PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J
PSL 6081	Données récentes en cardiovasculaire	3.0J
PSL 6090	Mécanismes régulateurs en physiologie	3.0J
PSL 6170	Physiologie cardiovasculaire	3.0J
PST 6100	Thèmes de recherche en psychiatrie	3.0J
PST 6200	Le sommeil, la chronobiologie et les rêves	3.0J
SCV 6007	Neurophysiologie de la vision	3.0J
SCV 6010	Psychophysique de la vision	3.0J

SEGMENT 91 PROPRE À L'ORIENTATION PERFUSION EXTRACORPORELLE

Tous les crédits de l'Orientation sont obligatoires.

Bloc 91A

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHI 1900	Introduction aux techniques en C.E.C.	3.0	CHI 3000	Introduction aux principes de perfusion	3.0
CHI 1901	Stage d'introduction en C.E.C.	6.0	PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0J
CHI 1902	Appropriation des techniques en C.E.C.	9.0	PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0J

SEGMENT 92 PROPRE À L'ORIENTATION PHARMACOLOGIE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 92A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3009	Stage de recherche en pharmacologie	15.0
SBM 4009	Stage honor en pharmacologie	15.0

Bloc 92B Compléments de formation en pharmacologie

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHL 3100	Pharmacodynamie des médicaments	3.0J	PHL 3500	Intro pharmacologie cardiovasculaire	3.0J
PHL 3200	Méthodes de découverte des médicaments	3.0J	PHL 3600	Pharmacogénétique	3.0J
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0J	PHL 3900	Pharmacologie des plantes médicinales: introduction	3.0

Bloc 92W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J	PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3.0J
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0J	PHL 6093	Immunopharmacologie	3.0J
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0S	PHL 6095	Genèse et réglementation des médicaments	3.0S
PHL 6041	Stress cellulaire et réponses aux thérapies	3.0J			

SEGMENT 93 PROPRE À L'ORIENTATION NEUROSCIENCES

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 93A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3010	Stage de recherche en neurosciences	15.0
SBM 4010	Stage honor en neurosciences	15.0

Bloc 93B Compléments formation en Neurosciences

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 3661	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire	2.0J	PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0J
NSC 2003	Méthodes expérimentales en neurosciences	3.0J	PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J
NSC 2004	Neurosciences : travaux pratiques	3.0J	PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0J
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0J	PST 3100	Neurosciences, cognition et santé mentale	3.0J
NSC 3003	Perception, action et neurocomputation	3.0J	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S
NSC 3005	Neurobiologie des maladies mentales	3.0J	PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J
NSC 3007	Développement neural : données récentes	3.0	PSY 3035	Psychopharmacologie : introduction	3.0J
NSC 3009	Neurobiologie des maladies neurologiques	3.0J	SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0J

Bloc 93W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0J

SEGMENT 94 PROPRE À L'ORIENTATION PHYSIOLOGIE INTÉGRÉE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 94A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 4011	Stage honor en physiologie intégrée	15.0

Bloc 94B Compléments de formation en physiologie intégrée

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 3674	T.P. Respiration, circulation, excrétion	3.0J
NUT 3030	Nutrition et métabolisme	3.0
PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0J
PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0J
PSL 3000	Approche computationnelle de la physiologie	3.0
PSL 3001	Analyse d'images et de signaux biomédicaux	3.0J
PSL 3061	Physiologie intégrée	3.0
SBM 3003	Hématologie	3.0J
SBM 3200	Chronobiologie et sommeil	3.0J

Bloc 94W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6031	Neuropharmacologie	3.0J
PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J
PSL 6081	Données récentes en cardiovasculaire	3.0J
PSL 6090	Mécanismes régulateurs en physiologie	3.0J
PSL 6170	Physiologie cardiovasculaire	3.0J

SEGMENT 95 PROPRE À L'ORIENTATION PATHOLOGIE ET BIOLOGIE CELLULAIRE

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 95A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3012	Stage de recherche en pathologie et biologie cellulaire	15.0

Bloc 95B Compl. form. en pathologie/biologie cellulaire

Option - Maximum 12 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 3512	Biochimie de la cellule	3.0J
BCM 3514	Régulation de l'expression génique	3.0J
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0J
PBC 3050	Embryologie et biologie du développement	3.0J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J
SBM 3003	Hématologie	3.0J

Bloc 95W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BCM 6026	L'ARN dans la biochimie fonctionnelle	3.0J
BCM 6210	Génomique humaine fonctionnelle	3.0J

SEGMENT 96 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DE LA VISION

Tous les crédits de l'Orientation sont à option.

Bloc 96A Stages en milieu de travail

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBM 3013	Stage recherche sciences de la vision	15.0
SBM 4013	Stage honor en sciences de la vision	15.0

Bloc 96B Compléments de formation en sciences de la vision

Option - Maximum 12 crédits

Bloc 96W Cheminement Honor

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
SCV 6007	Neurophysiologie de la vision	3.0J
SCV 6010	Psychophysique de la vision	3.0J

SEGMENT 97 PROPRE À L'ORIENTATION SCIENCES DE L'AUDITION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et de 15 à 18 crédits à option

Bloc 97A Formation initiale

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 2254	Maturité et vieillesse	3.0J S

Bloc 97B Compléments de formation

Option - Maximum 15 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
NSC 3001	Neurobiologie de la mémoire	3.0J
PBC 3040	Développement du système nerveux	3.0J
PBC 3060	Bases moléculaires des maladies humaines	3.0J S
PSL 3062	Base neuronale des fonctions cérébrales	3.0J
PSL 3063	Neuroscience cognitive	3.0J
PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S
PSY 3033	Neuropsychologie sensorielle	3.0J

Bloc 97V Cheminement Honor (stage)

Option - maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
AUD 4000	Stage honor en sciences de l'audition	15.0

Bloc 97W Cheminement Honor (approfondissement)

Option - maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0J
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0J
NSC 6060	Neurophysiologie cellulaire	3.0J
NSC 6061	Aspect moléculaire des neuropathologies	3.0J
NSC 6070	Neurophysiologie fonctionnelle	3.0J
PHL 6011	Pharmacodynamie	3.0J
PSL 6020	Méthodes en physiologie moléculaire et cellulaire	3.0J
PSL 6021A	Structure des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021B	Biophysique des canaux ioniques	1.0J
PSL 6021C	Pharmacologie numérique	1.0J
PSL 6021D	Nouvelles cibles thérapeutiques	1.0J
PSL 6021E	Physiologie moléculaire	1.0J

Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques

FACULTÉ DE PHARMACIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-670-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.64

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Névine Nessim : 514 343-6111, poste 0372 nevine.nessim@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301

  et
- **satisfaire à la condition suivante :**
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une ou plusieurs entrevues.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée

- Pour les collégiens et les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser à la faculté pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-670-1-0)

Version 04 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits répartis comme suit : 75 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Il comprend trois cheminements :

- le cheminement général,

- le cheminement Honor,

- le cheminement milieu de travail.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

S

SEGMENT 01 - PREMIÈRE ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 1000	Découverte et développement du médicament et orientation	1.0J S	SBP 1021	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 2	2.0J
SBP 1006	Fonctionnement normal et pathologique du corps humain	5.0J	SBP 1035	Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire	4.0J
SBP 1010	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 1	3.0J S			

Bloc 01B Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 1007	Fonctionnement normal et pathologique du corps humain	5.0J	SBP 1030	Éléments de chimie pour sciences biopharmaceutiques 3	3.0J
SBP 1025	Statistiques appliquées aux sciences biopharmaceutiques	3.0J	SBP 2010	Pharmacologie fonctionnelle et expérimentale	4.0J

SEGMENT 02 - DEUXIÈME ANNÉE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 14.5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 2015	Laboratoire de chimie pour sciences biopharmaceutiques	1.5J	SBP 2026	Compléments de biologie moléculaire : éléments de génomique	3.0J
SBP 2020	Pharmacologie fonctionnelle et expérimentale	6.0J	SBP 2031	Pharmacocinétique	4.0J

Bloc 02B

Obligatoire - 14.5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 2028	Laboratoire de biologie moléculaire pour sciences biopharmaceutiques	1.5J	SBP 2052	Innocuité préclinique et toxicité	2.0J
SBP 2041	Biopharmacie et formulation	3.0J	SBP 3011	Développement du médicament 1	5.0J
SBP 2045	Laboratoire de technologie pharmaceutique 1	1.0J	SBP 3016	Projet d'intégration : notions et compétences 1	2.0J

SEGMENT 70 TROISIÈME ANNÉE

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires (bloc 70A) plus 15 crédits à option si l'étudiant choisit le bloc 70B propre au Cheminement général ou les 15 crédits propre au Cheminement Honor répartis en 13 crédits du Bloc 70V et 2 crédits du cours PHM 6077 dans le bloc 70B, ou 15 crédits du bloc 70D s'il choisit le cheminement milieu de travail.

Bloc 70A

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SBP 2060	Développement des produits de biotechnologie	1.0J	SBP 3040	Développement du médicament 4	4.0J
SBP 3021	Développement du médicament 2	4.0J	SBP 3045	Projet d'intégration : notions et compétences 2	2.0J S
SBP 3031	Développement du médicament 3	5.0J			

Bloc 70B Cheminement général - Cours multivolets

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J	PHL 3300	Travaux pratiques en pharmacologie	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3.0S
ASA 6132	Marketing social	3.0J	PHM 6032	Pharmacoéconomie	3.0J
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0J	PHM 6077	Fondements, méthodologie de la recherche	2.0J
BCM 2562	Biochimie clinique	3.0J	PHM 6156A	Atelier thématique	1.0
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire	2.0J	SBM 2006	Analyse de la communication scientifique	2.0J
PGM 6001	Pharmacogénomique clinique	3.0J	SBP 3420	Introduction à la cosmétologie	2.0S

Bloc 70C Cheminement Milieu de travail

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBP 3500	Stage en milieu de travail	15.0J S

Bloc 70V Cheminement Honor

Option - Maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SBP 4001	Projet de recherche Honor	13.0

Mineure en sciences cognitives

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-182-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sciences cognitives
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Viridiana Carrillo Flores, TGDE : 514 343-7869 linguistique@ling.umontreal.ca
- Julie Auger, responsable du programme : 514 343-6111, poste 31762 julie.auger.4@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

S

Structure du programme (1-182-4-0)

Version 02 (A18)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 74

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Bloc 74A Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PSY 1006	Méthodologie scientifique 1	3.0J S

Bloc 74B Fondements théoriques et méthodologiques Option - Minimum 18 crédits, maximum 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1144	Introduction à la programmation internet	3.0J S	PHI 1710	Langage, pensée et connaissance	3.0J
IFT 1990	Informatique pour sciences sociales	3.0J	PHI 2320	Philosophie de l'esprit	3.0J
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	PSY 1035	Psychologie physiologique	3.0J S
LNG 2002	Acquisition et linguistique	3.0J	PSY 2065	Processus cognitifs 1	3.0J S

Bloc 74C Champs sectoriels disciplinaires Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1166	Programmation orientée objet en C++	3.0J S	PHI 1005	Logique 1	3.0J
IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S	PHI 1130	Philosophie des sciences	3.0S
IFT 2821	Introduction aux bases de données	3.0S	PHI 1300	Philosophie de la connaissance	3.0J
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J	PHI 2180	Philosophie du langage	3.0J
LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S	PHI 2305	Théories de la connaissance	3.0S
LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J	PSY 1004	Analyses quantitatives en psychologie 1	3.0J S
LNG 2050	Syntaxe	3.0J	PSY 2055	Psychologie de la perception	3.0J S
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S	PSY 3032	Neuropsychologie humaine	3.0J S
LNG 2355	Troubles du langage et linguistique	3.0J	PSY 3063	Processus cognitifs 2	3.0J
LNG 3090	Neurosciences du langage	3.0S	PSY 3083	Mémoire humaine	3.0J

Baccalauréat par cumul en sciences de la population

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	
CYCLE	1er cycle
CRÉDITS	90 crédits

Capacité d'accueil non limitée

Conditions d'admissibilité

Structure du programme ()

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

S

Majeure en sciences des religions

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-905-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en sciences des religions
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- TGDE Institut d'études religieuses : 514 343-7506 ier@umontreal.ca
- Jean-François Roussel, responsable du premier cycle : 514 343-7616 jean-francois.roussel@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-905-2-0)

Version 03 (A19)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A - Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J

Bloc 70B - Traditions spirituelles et religieuses - Introduction

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J

Bloc 70C Traditions spirituelles et religieuses - Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0
REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0

Bloc 70D Religions, cultures et sociétés

Option - Minimum 3 crédits, maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1320	Rites et symboles	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
REL 2300	Science et religion de l'antiquité à la modernité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0
REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0S
REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0J
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 3930	Féminismes et religions	3.0J

Bloc 70E Transversalités

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0
REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0S
REL 3800	Praxéologie	3.0J
REL 3900	Intégration Cultures, sociétés et religions	3.0
REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3980	Questions spéciales 2	3.0J

Bloc 70F Formation complémentaire - Cours en théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J	REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0	REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0	REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0S	REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0S	REL 2991	Théologie IPD 1	3.0
REL 2620	L'Église	3.0J	REL 2992	Théologie IPD 2	3.0
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0	REL 2993	Théologie IPD 3	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0	REL 2994	Théologie IPD 4	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0	REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S
REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0J	REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0
REL 2700	Les évangiles	3.0J			

Bloc 70G Langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S			

Bloc 70H Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J
ANT 3875	Langues et cultures de l'Asie du Sud	3.0S	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
HST 2621	Les religions de la Chine moderne	3.0	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Baccalauréat 4 ans en sciences humaines et sociales

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-990-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat 4 ans en sciences humaines et sociales
CRÉDITS	Pour la première année, 30 crédits
DURÉE	4 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Bac4ans-SAFIRE : bac4ans@safire.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) provenant d'une province canadienne autre que le Québec
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau des Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-990-1-1)

Version 00 (A19)

La première année du baccalauréat 4 ans en sciences humaines et sociales comporte 30 crédits. Elle est offerte selon douze orientations (réparties sur les segments 70 et 71)

-orientation Anthropologie (1-050-1-0) (segment 70)

-orientation Communication et politique (1-227-1-0) (segment 70)

-orientation Démographie et anthropologie (1-074-1-0) (segment 70)

-orientation Démographie et géographie (1-071-1-0) (segment 70)

-orientation Économie et politique (1-224-1-0) (segment 70)

-orientation Géographie environnementale (1-155-1-0) (segment 70)

-orientation Linguistique (1-180-1-0) (segment 70)

-orientation Psychologie et sociologie (1-257-1-0) (segment 70)

-orientation Sciences politique (1-245-1-0) (segment 70)

-orientation Sciences politique et philosophie (1-247-1-0) (segment 70)

-orientation Sociologie (1-255-1-0) (segment 70)

-orientation Démographie et statistique (1-073-1-1) (segment 71)

-orientation Sciences économiques (1-240-1-0) (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S
PHI 1901	Pensée rationnelle et argumentation	3.0J S

Bloc 01B Perfectionnement en français

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1304	Lecture, écriture et structure de la langue	3.0J S	EDP 2704	Production écrite et stylistique	3.0J S
EDP 1404	Lecture, écriture et syntaxe	3.0J S	FRA 1957G	Français écrit 1	3.0J S
EDP 1504	Lecture, écriture et grammaire du texte	3.0J S	FRA 1958G	Français écrit 2	3.0J S
EDP 1604	Lecture et construction textuelle	3.0J S	FRA 1970D	Rédiger en français	3.0

SEGMENT 70

Anthropologie (1-050-1-0), communication et politique (1-227-1-0), démographie et anthropologie (1-074-1-0), démographie et géographie (1-071-1-0), économie et politique (1-244-1-0), géographie environnementale (1-155-1-0), linguistique (1-180-1-0), psychologie et sociologie (1-257-1-0), science politique (1-245-1-0), science politique et philosophie (1-247-1-0), sociologie (1-255-1-0)

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: de 9 à 18 crédits à option.

Bloc 70A Formation en sciences humaines et sociales

Option - Minimum 9 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 70B Formation en arts et lettres

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 70C Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Bloc 70D Formation en informatique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J

Bloc 70E Formation en statistique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

SEGMENT 71

Démographie/statistique (1-073-1-1), sciences économiques (1-240-1-0)

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: de 9 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 71A Formation en mathématiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S

Bloc 71B Formation en sciences humaines et sociales

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-1-8
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.)
CRÉDITS	103 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Information-Sciences infirmières : information@scinf.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

S

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
    - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
    - DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)
    - DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
    - DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
    - DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
    - DEC techniques de santé animale (145.A0)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques (103 et 203) ou 337
    - Physique, 2 cours parmi 101, 201 et 301

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
    - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
    - Chimie 101 ou 201 (CHM 1963 à l'UdeM)
    - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM) ou 337 (STT 1903 à l'UdeM)
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

S

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de

rendement minimale de 24,500.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne satisfait pas à ces exigences.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-8)

Version 01 (A17)

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01) et trois orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,

- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,

- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année — Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0J	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0J
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0J

Bloc 01B - Cours de la deuxième année — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	SOI 2713	Pratique infirmière en santé mentale	3.0J S
SOI 2605	Expériences en santé mentale	5.0J S	SOI 2763	Pratique infirmière en santé populationnelle	3.0J
SOI 2623A	Expériences de santé en 1re ligne 1	3.0J S	SOI 2775	Pratique infirmière en 1re ligne	5.0J
SOI 2623B	Expériences de santé en 1re ligne 2	3.0J S	SOI 2822	Leadership et profession infirmière 1	2.0J
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0J	SOI 2905	Expériences de santé en périnatalité	5.0J S

Bloc 01C - Cours de la troisième année — Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0J S
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0J S
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0J
SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0J
SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0J
SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0J S
SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0J

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3505	Projet d'intervention infirmière	5.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 81A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT HONOR

Les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 82A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0J
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc.)
CRÉDITS	103 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.42

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Information-Sciences infirmières : information@scinf.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

S

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)
    - DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)
    - DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)
    - DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)
    - DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)
    - DEC techniques de physiothérapie (144.A0)
    - DEC techniques de santé animale (145.A0)

  Soit
  - être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
    et
  - avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques (103 et 203) ou 337
    - Physique, 2 cours parmi 101, 201 et 301

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - avoir complété la formation scientifique postsecondaire préalable à l'admission pas plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission. Si les cours préalables ont été effectués plus de huit ans avant le dépôt de la demande, les cours suivants ou leurs équivalents devront être refaits:
    - Biologie 401 (BIO 1954 à l'UdeM)
    - Chimie 101 ou 201 (CHM 1963 à l'UdeM)
    - Mathématiques 103 (MAT 1903 à l'UdeM) ou 337 (STT 1903 à l'UdeM)
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

S

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de

rendement minimale de 24,500.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Le programme de baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne satisfait pas à ces exigences.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Il est possible que certaines activités d'apprentissage aient lieu au nouveau centre de simulation haut réalisme au Campus de Laval, équipé des dernières technologies.

Structure du programme (1-630-1-1)

Version 03 (A17)

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01), et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits

- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits

- l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

S

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année

Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0J	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0J
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0J

Bloc 01B - Cours de la deuxième année

Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	SOI 2713	Pratique infirmière en santé mentale	3.0J S
SOI 2605	Expériences en santé mentale	5.0J S	SOI 2763	Pratique infirmière en santé populationnelle	3.0J
SOI 2623A	Expériences de santé en 1re ligne 1	3.0J S	SOI 2775	Pratique infirmière en 1re ligne	5.0J
SOI 2623B	Expériences de santé en 1re ligne 2	3.0J S	SOI 2822	Leadership et profession infirmière 1	2.0J
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0J	SOI 2905	Expériences de santé en périnatalité	5.0J S

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 cr.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0J
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0J S	SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0J
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0J S	SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0J S
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0J	SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0J

SEGMENT 80 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3505	Projet d'intervention infirmière	5.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 81A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT HONOR

Tous les cours sont obligatoires.

Bloc 82A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0J
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation intégrée DEC-bac - Campus Laval

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-1-9
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences infirmières, formation intégrée DEC-bac (B. Sc.)
CRÉDITS	103 crédits
DURÉE	2 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.50

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Information-Sciences infirmières : information@scinf.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), composante collégiale du DEC-bac
    ou
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
    ou
  - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - sauf pour les titulaires du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,500.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Reconnaissance d'acquis
  - Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du DEC-bac, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (35 crédits).
  - Le titulaire d'un DEC en soins infirmiers (versions antérieures aux programmes 180.A0 ou 180.B0) peut, après avoir été admis au programme, demander une reconnaissance d'acquis pour des cours du segment 01.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer à l'exigence suivante : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- **La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle**.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-630-1-9)

Version 01 (A18)

Le baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,

- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,

- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année — Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0J	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0J
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0J

Bloc 01B - Cours de la deuxième année — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
SOI 2104	Situations de santé et soins complexes 1	4.0J
SOI 2113	Situations de santé et soins complexes 2	3.0J
SOI 2623A	Expériences de santé en 1re ligne 1	3.0J S
SOI 2623B	Expériences de santé en 1re ligne 2	3.0J S
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0J
SOI 2763	Pratique infirmière en santé populationnelle	3.0J
SOI 2775	Pratique infirmière en 1re ligne	5.0J
SOI 2804	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières	4.0J S
SOI 2814	Perspectives infirmières sur la santé	4.0J S

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0J S
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0J S
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0J
SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0J
SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0J
SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0J S
SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0J

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3505	Projet d'intervention infirmière	5.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 72 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0J
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0J

Baccalauréat en sciences infirmières - Formation intégrée DEC-bac - Campus Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-1-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sciences infirmières, formation intégrée DEC-bac (B. Sc.)
CRÉDITS	103 crédits
DURÉE	2 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	24.50

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**
- **Cheminement Honor**

Information sur le programme

- Information-Sciences infirmières : information@scinf.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- attester d'une des formations indiquées ci-dessous :
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), composante collégiale du DEC-bac
    ou
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)
    ou
  - pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec.

  et
- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - sauf pour les titulaires du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180.A0 ou 180.B0), être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
  - à la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24,500.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Le dossier est étudié par le Service de l'admission et du recrutement et par la Faculté.
  - L'excellence du dossier et, s'il y a lieu, l'entrevue constituent les critères de sélection.

Remarques

- Reconnaissance d'acquis
  - Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du DEC-bac, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180.A0 ou 180.B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (35 crédits).
  - Le titulaire d'un DEC en soins infirmiers (versions antérieures aux programmes 180.A0 ou 180.B0) peut, après avoir été admis au programme, demander une reconnaissance d'acquis pour des cours du segment 01.
- Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit se conformer à l'exigence suivante : fournir des preuves des immunisations requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Les formulaires requis sont disponibles au secrétariat de la Faculté.
- Le candidat admis doit se soumettre à des épreuves de français auxquelles il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- La compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.
- Même si le programme est offert de jour, il peut arriver que certaines activités d'apprentissage aient lieu en soirée.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Il est possible que certaines activités d'apprentissage aient lieu au nouveau centre de simulation haut réalisme au Campus de Laval, équipé des dernières technologies.

Structure du programme (1-630-1-2)

Version 03 (H18)

Le baccalauréat comprend un tronc commun (blocs 01A, 01B et 01C) et 3 orientations :

- l'orientation Clinique comportant 103 crédits,

- l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits,

- l'orientation Honor comportant 104 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX TROIS ORIENTATIONS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A - Cours de la première année — Obligatoire - 35 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	SOI 1713	Initiation à la pratique infirmière	3.0
SOI 1604A	Discipline infirmière et santé 1	4.0J	SOI 1804	Initiation aux sciences infirmières	4.0J
SOI 1613	Évaluation infirmière et santé 1	3.0J	SOI 1813	Évaluation infirmière et santé 2	3.0J S
SOI 1626	Expériences relatives à la chirurgie	6.0J S	SOI 1903	Expériences de santé en médecine 2	3.0J
SOI 1704	Pratique infirmière en chirurgie	4.0	SOI 1904	Expériences de santé en médecine 1	4.0J

Bloc 01B - Cours de la deuxième année — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
SOI 2104	Situations de santé et soins complexes 1	4.0J
SOI 2113	Situations de santé et soins complexes 2	3.0J
SOI 2623A	Expériences de santé en 1re ligne 1	3.0J S
SOI 2623B	Expériences de santé en 1re ligne 2	3.0J S
SOI 2624	Expériences de santé des communautés	4.0J
SOI 2763	Pratique infirmière en santé populationnelle	3.0J
SOI 2775	Pratique infirmière en 1re ligne	5.0J
SOI 2804	Initiation à la discipline et aux sciences infirmières	4.0J S
SOI 2814	Perspectives infirmières sur la santé	4.0J S

Bloc 01C - Cours de la troisième année

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
SOI 3604A	Expériences de soins critiques 1	4.0J S
SOI 3604B	Expériences de soins critiques 2	4.0J S
SOI 3612	Expériences de santé et vieillissement	2.0J
SOI 3614	Expériences de fin de vie	4.0J
SOI 3704	Pratique infirmière soins critiques	4.0J
SOI 3812	Leadership et profession infirmière 2	2.0J S
SOI 3822	Leadership et profession infirmière 3	2.0J

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION CLINIQUE

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 11 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3505	Projet d'intervention infirmière	5.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 3516	Projet international d'intervention infirmière	6.0J
SOI 3716	Pratique infirmière	6.0J

SEGMENT 72 PROPRE AU CHEMINEMENT HONOR

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 72A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOI 4706	Practicum de recherche	6.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0J
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0J

Baccalauréat 4 ans en sciences naturelles et formelles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-990-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat 4 ans en sciences naturelles et formelles
CRÉDITS	Pour la première année, 30 crédits
DURÉE	4 ans

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Bac4ans-SAFIRE : bac4ans@safire.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire soit :

- d'un diplôme d'études secondaires (12 années) provenant d'une province canadienne autre que le Québec
- d'un diplôme préuniversitaire obtenu à l'extérieur du Canada qui n'est pas équivalent à un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec (voir le tableau des Formations hors Québec)

et en faire la preuve.

Le candidat pourra être invité à subir un ou des test(s) d'admission.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-990-1-0)

Version 00 (A19)

La première année du baccalauréat 4 ans en sciences naturelles et formelles comporte 30 crédits. Elle est offerte selon neuf orientations (réparties dans les segments 70, 71, 72 et 73):

- orientation Bio-informatique (1-468-1-1) (segment 70)
- orientation Chimie (1-060-1-0) (segment 71)
- orientation Informatique (1-175-1-0) (segment 72)
- orientation Mathématiques (1-190-1-0) (segment 72)
- orientation Mathématiques et économie (1-193-1-0) (segment 72)
- orientation Mathématiques et informatique (1-191-1-0) (segment 72)
- orientation Mathématiques et physique (1-192-1-0) (segment 73)
- orientation Physique (1-200-1-0) (segment 73)
- orientation Physique et informatique (1-205-1-0) (segment 73)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Démarche intellectuelle

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FAS 1901	Méthodes de travail universitaire	3.0J S

Bloc 01B Formation en mathématiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MAT 1903	Calcul différentiel	3.0J S
MAT 1905	Algèbre vectorielle et linéaire	3.0J S
MAT 1923	Calcul intégral	3.0J S

Bloc 01C Perfectionnement en français

Option - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDP 1304	Lecture, écriture et structure de la langue	3.0J S	EDP 2704	Production écrite et stylistique	3.0J S
EDP 1404	Lecture, écriture et syntaxe	3.0J S	FRA 1957G	Français écrit 1	3.0J S
EDP 1504	Lecture, écriture et grammaire du texte	3.0J S	FRA 1958G	Français écrit 2	3.0J S
EDP 1604	Lecture et construction textuelle	3.0J S	FRA 1970D	Rédiger en français	3.0

SEGMENT 70 BIO-INFORMATIQUE (1-468-1-1)

Les crédits du segment 70 sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

SEGMENT 71 CHIMIE (1-060-1-0)

Les crédits du segment 71 sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

SEGMENT 72

Informatique (1-175-10), mathématiques (1-190-1-0), mathématique et économie (1-193-1-0), mathématiques et informatique (1-191-1-0).

Les crédits sont répartis de la façon suivante: 12 crédits à option.

Bloc 72A Formation en sciences

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S	CHM 1982	Chimie organique	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S	PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S	PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 72B Formation en statistique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

Bloc 72C Formation en informatique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J

Bloc 72D Formation en arts et lettres

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 72E Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 72F Formation en langue anglaise

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

SEGMENT 73

Mathématiques et physique (1-192-1-0), physique (1-200-1-0), physique et informatique (1-205-1-0).

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et de 0 à 3 crédits à option.

Bloc 73A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1963	Chimie générale	3.0J S
PHY 1901	Mécanique et physique moderne	3.0J S
PHY 1902	Électricité et optique	3.0J S

Bloc 73B Formation en sciences

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1953	Origine et diversité du vivant	3.0J S
BIO 1954	La cellule et l'uniformité du vivant	3.0J S
CHM 1982	Chimie organique	3.0J S

Bloc 73C Formation en statistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
STT 1901	Statistique pour sciences sociales	3.0
STT 1903	Initiation à la statistique	3.0J

Bloc 73D Formation en informatique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
IFT 1901	Initiation aux outils informatiques	3.0J

Bloc 73E Formation en arts et lettres

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1903	Les littératures de langue française	3.0J S
FRA 1904	La dissertation littéraire	3.0J S
HAR 1901	Introduction aux arts visuels	3.0S

Bloc 73F Formation en sciences humaines et sociales

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1902	Éléments d'anthropologie	3.0S	PSY 1901	Introduction à la psychologie	3.0J S
ECN 1901	Initiation à l'économie	3.0J	REL 1901	Enjeux religieux contemporains	3.0J
HST 1901	Histoire contemporaine	3.0J	SOL 1901	Introduction à la sociologie	3.0J S
POL 1901	Dynamique de la vie politique	3.0J S			

Bloc 73G Formation en langue anglaise

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1901A	Anglais 1 (niveau A1)	3.0J	ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1902	Anglais 2 (niveau A2)	3.0J	ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S

Certificat en sécurité du travail et santé publique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-402-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en sécurité du travail et santé publique
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Ludwig Vinches : 514 343-6111, poste 5847 ludwig.vinches@umontreal.ca
- Carolyne Giasson, TGDE : carolyne.giasson@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

S

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations indiquées ci-dessous :

Soit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) suivant :

- DEC environnement, hygiène et sécurité au travail

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature

et

- avoir 3 ans d'expérience de travail en santé et sécurité du travail **ou** avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire (voir la rubrique **Remarques**)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

et

- avoir réussi **avant l'entrée dans le programme**, les cours préalables suivants :

- Chimie 101
- Mathématiques 103
- Physique 101 et 201

et

- avoir 3 ans d'expérience de travail en santé et sécurité du travail **ou** avoir réussi 24 crédits de niveau universitaire (voir la rubrique **Remarques**)

S

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les candidats titulaires d'un diplôme d'études collégiales autre que le DEC technique en environnement, hygiène et sécurité au travail doivent fournir un curriculum vitae faisant état de leur expérience de travail. Ces candidats pourraient être invités à démontrer la pertinence de leur expérience de travail dans le cadre du processus de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE). Les candidats ayant réussi 24 crédits universitaires n'ont pas à démontrer une expérience de travail.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-402-5-2)

Version 00 (A21)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le certificat comporte 30 crédits répartis de la façon suivante :

Cours obligatoires : 15 crédits

Cours à option: 15 crédits

Bloc 70A Sécurité du travail

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSN 3002	Analyse des procédés industriels	3.0	MSN 3005	Sécurité dans le milieu de la construction	3.0
MSN 3003	Analyse de la manutention manuelle et assistée	3.0	MSN 3006	Évaluation et maîtrise des risques en milieu de travail	3.0J
MSN 3004	Mesures prév. incendies et sécurité milieu travail	3.0			

Bloc 70B Concepts importants en sécurité du travail

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MSO 2160	Introduction aux méthodes quantitatives	3.0J	SPU 2005	Méthodologie et recherche documentaire en SPE/SST	3.0J
REI 2510	Gestion de la SST	3.0J	SST 1010	Introduction à la gestion de la SST	3.0S
SPU 2004	Inspection et éthique	3.0J S	SST 1210	Gestion des lésions professionnelles	3.0J S

Bloc 70C Général

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CHM 1600	Chimie de l'environnement : introduction	3.0J	MSN 2100	Toxicologie et environnement	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S
MSN 1002	Air extérieur et nuisances	3.0J	SST 2025	Droit de la SST	3.0S

Baccalauréat en sécurité et études policières

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-066-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sécurité et études policières (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	26.86

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Brigitte Joly, TGDE : brigitte.joly@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** le cours préalables suivants :
  - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-066-1-0)

Version 05 (A22)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 69 crédits obligatoires,18 crédits crédits optionnels et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Connaissances criminologiques — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J
CRI 3361	Prévention du crime	3.0J

Bloc 01B Connaissances en droit — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 1002S	Introduction au droit	3.0J
DRT 1505	Droit pénal 1	3.0J

Bloc 01C Formation complémentaire générale — Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J	DRT 3503	Libertés publiques	3.0
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0J	DRT 3505	Preuve et procédure pénales	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J	DRT 3603	Rapports collectifs de travail	3.0J
CRI 2410	Pénologie	3.0J	DRT 3806	Droit des professionnels	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0	IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0J S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0J S	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J	PHI 3660	Philosophie du droit	3.0J S
CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0J S	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
DRT 1222	Obligations 2	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
DRT 1224	Personnes physiques et famille	3.0	PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
DRT 1502	Droit constitutionnel 2	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0

Bloc 01D Connaissances en sécurité et études policières — Obligatoire - 54 crédits.

S

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1006	Méthodes et recherche en criminologie	3.0J	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	3.0J
CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J	SIP 2990	Éthique appliquée en sécurité intérieure	1.5J
PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5	SIP 3001	Préparation au stage	3.0J
SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	3.0J	SIP 3006	Stage en intervention	6.0
SIP 2010	Gestion en sécurité intérieure	3.0J	SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0J
SIP 2030	L'organisation de l'enquête	3.0S	SIP 3060	Exploitation des systèmes d'information	3.0J
SIP 2040	Sécurité et cadre normatif	3.0J	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure	3.0J
SIP 2080	La sécurité privée	3.0J	SIP 3090	Le renseignement	3.0J
SIP 2085	Police et sécurité transnationale	3.0J	SIP 3100	Rétroaction de stage	3.0J

Bloc 01E Formation complémentaire en sécurité et études policières

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730	Victimologie	3.0J	GSP 1040	Gestion des technologies en sécurité intérieure	3.0
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J	SIP 1500G	Théorie de l'enquête	3.0S
CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S	SIP 2050	Mouvements sociaux, violence et sécurité	3.0J
CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J	SIP 3030	Les crimes contre la personne	3.0J
DRT 2510G	Droit des enquêtes civiles	3.0S	SIP 3050	Criminalistique	3.0J
DRT 2520G	Droit des enquêtes administratives et pénales	3.0S	SIP 3071	Question de sécurité intérieure	3.0
GIN 1100	Réseau et applications (CY110)	3.0	SIP 3082	Technologie, information et sécurité	3.0J
GIN 1120	Moteurs de recherche (CY120)	3.0	SIP 3242	Plan de continuité des activités	3.0S

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits

Certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-416-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Dominique Trudel, responsable du programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 sxs-responsable@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au programme de certificat Sexualité : enjeux de société et pratiques d'intervention, le candidat doit :

- Base DEC

  Ou

  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au certificat ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général. L'admission est alors conditionnelle au suivi du cours PSY3012G Méthodes et techniques d'entrevue au cours des deux premières sessions de son admission.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-416-5-0)

Version 00 (A18)

La certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SXS 1000	Sexualité et enjeux de société	3.0S	SXS 3000	Conscience réflexive et intervention	3.0S
SXS 1001	Développement sexuel et affectif	3.0	SXS 3001	Éducation à la sexualité	3.0S

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
JES 2009	Jeunes et sexualité	3.0S	SXS 2003	Sexualité et condition de santé	3.0
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S	SXS 2003D	Sexualité et condition de santé	3.0
SXS 2000	Identité de genre et diversité sexuelle	3.0S	SXS 2004	Éthique sexuelle, droits et responsabilités	3.0J S
SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S	SXS 2005	Atelier thématique	3.0
SXS 2002	Sexualité et troubles de santé mentale	3.0S			

Bloc 70C Cours complémentaires

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
ANT 1020	Homme/femme : constructions culturelles	3.0J	VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S	VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
CRI 3810G	La délinquance sexuelle	3.0J S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J			

Baccalauréat en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-255-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en sociologie (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : 514 343-6111, poste 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Barbara Thériault, professeure titulaire et directrice des études de premier cycle : (514) 343-6621 barbara.theriault@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Le titulaire d'un DEC technique peut se voir accorder des exemptions de cours. Il doit s'adresser au département pour obtenir des renseignements additionnels.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-255-1-0)

Version 13 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert avec un tronc commun (segment 01) et 5 orientations :

- orientation Fondamentale (segment 72)
- orientation Études de la population (segment 73)
- orientation Relations ethniques, immigration et racisme (segment 74)
- orientation Santé et société (segment 75)
- orientation Féminismes, genres et sexualités (segment 76)

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72 avec 27 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 6 au choix. Les orientations « Études de la population », « Relations ethniques, immigration et racismes » et « Santé et société » comprennent respectivement les segments 01 et 73, 01 et 74 et 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 54 crédits à option et 6 au choix et l'orientation « Féminismes, genres et sexualités » comprend les segments 01 et 76 avec 36 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 6 crédits au choix. Les étudiants suivent des cours SOL 1000 au 1er trimestre, 2000 dès le 2e trimestre et 3000 après 45 crédits du programme. Les cours obligatoires doivent être suivis selon le cheminement prescrit.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX CINQ ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 27 crédits obligatoires, de 6 à 36 crédits à option et 6 crédits au choix.
- cheminement international : 27 crédits obligatoires, de 24 à 36 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 01A Bases théoriques et méthodologiques

Obligatoire - 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J	SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J	SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J
SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0J
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J			

Bloc 01B Théorie classique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0J	SOL 2018	Marx et marxismes	3.0J
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0S

Bloc 01C Théorie contemporaine

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SOL 3012	Sociologie critique	3.0J
SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0

Bloc 01D Laboratoires et stages

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 3031	Stage en milieu de travail 1	3.0	SOL 3034	Stage en milieu de recherche 2	3.0
SOL 3032	Stage en milieu de travail 2	3.0	SOL 3036	Laboratoire de recherche 1	3.0
SOL 3033	Stage en milieu de recherche 1	3.0	SOL 3037	Laboratoire de recherche 2	3.0

Bloc 01E Langues

Cheminement régulier : option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ANG 1905	Anglais 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ANG 1906	Anglais 6 (niveau B2.2)	3.0J S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1913	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	3.0J
ANG 1921	Écrire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J
ANG 1922	Écrire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S
CHN 1901	Chinois 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CHN 1902	Chinois 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CHN 1903	Chinois 3 (niveau A1.3)	3.0J
CHN 1904	Chinois 4 (niveau A1+)	3.0J
CHN 1905	Chinois 5 (niveau A2.1)	3.0J
CHN 1906	Chinois 6 (niveau A2.2)	3.0J
CHN 1907	Chinois 7 (niveau A2.3)	3.0J
CHN 1908	Chinois 8 (niveau A2+)	3.0J
CHN 1909	Chinois 9 (niveau B1.1)	3.0J
CHN 1910	Chinois 10 (niveau B1.2)	3.0J
CHN 1911	Chinois 11 (niveau B1.3)	3.0J
CHN 1912	Lire en chinois 1 (niveau B2.1)	3.0J
CHN 1913	Lire en chinois 2 (niveau B2.2)	3.0S
CRN 1901	Coréen 1 (niveau A1.1)	3.0J S
CRN 1902	Coréen 2 (niveau A1.2)	3.0J S
CRN 1903	Coréen 3 (niveau A1.3)	3.0J S
CRN 1904	Coréen 4 (niveau A2.1)	3.0J
CRN 1905	Coréen 5 (niveau A2.2)	3.0S
CRN 1906	Coréen 6 (niveau A2.3)	3.0S
CRN 1907	Coréen 7 (niveau B1.1)	3.0S
CRN 1908	Coréen 8 (niveau B1.2)	3.0S
CRN 1909	Coréen 9 (niveau B1.3)	3.0S
CRN 1910	Coréen 10 (niveau B1.4)	3.0S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J
ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0J
GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
INN 1901	Innu 1 (niveau A1.1)	3.0J S
INN 1902	Innu 2 (niveau A1.2)	3.0S
INN 1903	Innu 3 (niveau A1.3)	3.0
INN 1904	Innu 4 (niveau A1.4)	3.0S
ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
JPN 1901	Japonais 1 (niveau A1.1)	3.0J S
JPN 1902	Japonais 2 (niveau A1.2)	3.0J S
JPN 1903	Japonais 3 (niveau A1+)	3.0J S
JPN 1904	Japonais 4 (niveau A2.1)	3.0J S
JPN 1905	Japonais 5 (niveau A2.2)	3.0J S
JPN 1906	Japonais 6 (niveau A2+)	3.0J S
JPN 1907	Japonais 7 (niveau B1.1)	3.0J
JPN 1908	Japonais 8 (niveau B1.2)	3.0J
JPN 1909	Lire en japonais 1 (niveau B1)	3.0J
JPN 1910	Parler en japonais 1 (Niveau B1)	3.0J
JPN 1911	Lire en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1912	Parler en japonais 2 (Niveau B2)	3.0J
JPN 1913	Lire en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1914	Parler en japonais 3 (Niveau B2)	3.0
JPN 1915	Travaux dirigés en japonais (Niv. B2+)	3.0
PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
RUS 1901	Russe 1 (niveau A1.1)	3.0J S
RUS 1902	Russe 2 (niveau A1.2)	3.0S
RUS 1903	Russe 3 (niveau A2.1)	3.0S
RUS 1904	Russe 4 (niveau A2.2)	3.0S

Bloc 01M Cheminement international 1

Cheminement régulier : option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

Bloc 01N Cheminement international 2

Cheminement régulier : option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SOL 3041	Stage en milieu de travail à l'étranger	9.0
SOL 3043	Stage dans un organisme international	12.0
SOL 3710	Études sur le pays d'accueil 1	3.0
SOL 3715	Études sur le pays d'accueil 2	3.0
SOL 3720	Études sur le pays d'accueil 3	3.0

Bloc 01Z

Cheminement régulier : choix - 6 crédits

SEGMENT 72 PROPRE À L'ORIENTATION FONDAMENTALE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : de 21 à 51 crédits à option.

- cheminement international : de 21 à 39 crédits à option.

Bloc 72A Cours thématiques en sociologie

Cheminement régulier Option : Minimum 12 crédits, maximum 42 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J	SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option- Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	REL 1330	Religions et espace public	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

S

SEGMENT 73 PROPRE À L'ORIENTATION ÉTUDES DE LA POPULATION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 24 à 48 crédits à option.

- cheminement international : 3 crédits obligatoires, 36 crédits à option.

Bloc 73A Formation spécialisée

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S

Bloc 73B Formation en démographie

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMO 1100	Introduction à la démographie autochtone	3.0J	DMO 3150	Vieillissement des populations	3.0J
DMO 2200	Sources de données	3.0J	DMO 3250	Démographie de la famille	3.0
DMO 2311	Analyse longitudinale	3.0J	DMO 3307	Pratique de la démographie	3.0J
DMO 2312	Analyse transversale	3.0J	DMO 3400	Sociologie et population	3.0S
DMO 2700	Histoire des populations	3.0J	DMO 3450	Économie et population	3.0J S
DMO 3100	Démographie des pays du Sud	3.0			

Bloc 73C Formation spécialisée en sociologie

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J

Bloc 73D Cours thématiques en sociologie

Cheminement régulier : Option - Maximum 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J	SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 73Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	REL 1330	Religions et espace public	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

S

SEGMENT 74 PROPRE À L'ORIENTATION RELATIONS ETHNIQUES, IMMIGRATION ET RACISME

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 21 à 48 crédits à option.
- cheminement international : 3 crédits obligatoires, de 21 à 36 crédits à option.

Bloc 74A Formation spécialisée

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J

Bloc 74B Formation multidisciplinaire

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
ANT 3141	Anthropologie visuelle	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
DMO 3420	Immigration et intégration	3.0J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J
LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J	SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J

Bloc 74C Cours thématiques en sociologie

Cheminement régulier : Option - Minimum 3 crédits, maximum 30

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0	SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J	SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J	SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

Bloc 74Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	REL 1330	Religions et espace public	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J			

SEGMENT 75 PROPRE À L'ORIENTATION SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 3 crédits obligatoires, de 21 à 48 crédits à option.
- cheminement international : 3 crédits obligatoires, de 21 à 36 crédits.

S

Bloc 75A Formation spécialisée

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J

Bloc 75B Formation multidisciplinaire

Option - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J	SPU 1004	Politiques et systèmes de santé	3.0J
ANT 3820	Anthropologie, migration et santé	3.0J	SPU 1005	Éthique et responsabilité sociale en santé	3.0J
ANT 3830	Anthropologie et santé mondiale	3.0	SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
PEF 2715	Santé, pauvreté, intervention	3.0S	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
PSY 2048	Psychologie de la santé	3.0J	SVS 2901	Santé mentale : aspects sociopolitiques	3.0S
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SXS 1000	Sexualité et enjeux de société	3.0S
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SXS 2001	Diversité culturelle et sexualité	3.0J S
SPU 1000G	Introduction à la santé publique	3.0J S			

Bloc 75C Cours thématiques en sociologie

Cheminement régulier : Option - Minimum 3 crédits, maximum 30 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 75Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
POL 1954	Politique internationale	3.0J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

SEGMENT 76 PROPRE À L'ORIENTATION FÉMINISMES, GENRES ET SEXUALITÉS

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- cheminement régulier : 6 crédits obligatoires, de 18 à 45 crédits à option.

- cheminement international : 6 crédits obligatoires, de 18 à 36 crédits à option.

Bloc 76A Formation spécialisée

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
FEM 3200	Femmes et sociétés: Enjeux contemporains	3.0J

Bloc 76B Formation multidisciplinaire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CIN 2112	Cinéma, genre et sexualité	3.0J S
COM 2570	Médias, sexe et genre	3.0J
FEM 1000	Introduction : méthodes en études féministes	3.0J
FRA 2183	Histoire de la littérature des femmes	3.0S
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J
GEO 3252	Genre et développement international	3.0
HAR 2780	Art, genres et sexualités	3.0
HST 2283	Sexes et politique dans la France d'Ancien Régime	3.0
HST 2446	Histoire des femmes au Canada	3.0J
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 3930	Féminismes et religions	3.0J
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S

Bloc 76C Cours thématiques en sociologie

Cheminement régulier: Option - Minimum 3 crédits, maximum 27 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0

Bloc 76Y Disciplines connexes

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J
JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S
MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
POL 1954	Politique internationale	3.0J
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

Majeure en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-255-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en sociologie
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : 514 343-6111, poste 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Barbara Thériault, professeure titulaire et directrice des études de premier cycle : (514) 343-6621 barbara.theriault@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

S

Structure du programme (1-255-2-0)

Version 11 (A05)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante: 18 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 72A Bases théoriques et méthodologiques — Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J	SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J	SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J	SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J

Bloc 72B Cours thématiques en sociologie — Option - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J	SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J	SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J	SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J	SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J	SOL 3012	Sociologie critique	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J	SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0S
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0J	SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0	SOL 3035	Épistémologie sociologique	3.0J
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0J	SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J	SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J	SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J	SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 2090	Analyse des données qualitatives	3.0J	SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J	SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J	SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J	SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J	SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J	SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J	SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J	SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J	SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 72Y Disciplines connexes

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	JOU 1200	Méthodes journalistiques	3.0S
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0J
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
ANT 3030	Les Autochtones et l'État canadien	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J	POL 1954	Politique internationale	3.0J
DMO 1000	Introduction à la démographie	3.0J S	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
DMO 2200	Sources de données	3.0J	PSY 1095	Développement de l'enfant	3.0J S
ECN 1000	Principes d'économie	3.0J S	PSY 1983	Psychologie et comportement	3.0J
ECN 1040	Introduction à la microéconomie	3.0J	REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie	3.0J S	REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
GEO 1222	Espaces globaux, territoires locaux 2	3.0J	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J	URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en sociologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-255-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en sociologie
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Valérie Dostaler : 514 343-6111, poste 3769 valerie.dostaler@umontreal.ca
- Barbara Thériault, professeure titulaire et directrice des études de premier cycle : (514) 343-6621 barbara.theriault@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-255-4-0)

Version 09 (A05)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 73

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 73A Bases théoriques et méthodologiques — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1013	Sociologie générale	3.0J	SOL 1017	Théories contemporaines	3.0J
SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J	SOL 1018	Initiation à la recherche sociologique	3.0J

Bloc 73B Cours thématiques en sociologie — Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SOL 1003	Introduction à la sociologie du Québec	3.0
SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
SOL 1016	Déviance, exclusion et contrôle social	3.0J
SOL 1020	Introduction à la statistique sociale	3.0J
SOL 1090	Construction des données qualitatives	3.0J
SOL 1102	Sociologie de l'éducation	3.0J
SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
SOL 1400	Économie et sociétés	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
SOL 2015	Sociologie du travail	3.0J
SOL 2016	Durkheim et l'École française	3.0J
SOL 2017	Weber, rationalité, rationalisation	3.0
SOL 2018	Marx et marxismes	3.0J
SOL 2020	Statistique sociale avancée	3.0J
SOL 2027	Sociologie et société aux États-Unis	3.0J
SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
SOL 2103	Sociologie de la santé	3.0J
SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
SOL 2105	Sociologie de l'individu	3.0J
SOL 2107	Sociologie politique	3.0J
SOL 2111	Corps, culture et modernité	3.0J
SOL 2200	Sociologie de l'environnement	3.0J
SOL 2201	Sociétés africaines en mutation	3.0J
SOL 2301	Sociologie des pratiques culturelles	3.0J
SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
SOL 2403	Sociologie des organisations	3.0J S
SOL 2410	Classes et mouvements sociaux	3.0
SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
SOL 2511	Microsociologie	3.0J
SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
SOL 3026	Théorie classique : thèmes choisis	3.0S
SOL 3028	Sociologie de la modernité	3.0
SOL 3051	Science des données sociales	3.0J
SOL 3101	Sociologie du droit	3.0
SOL 3104	Ethnicité, immigration : thèmes choisis	3.0J
SOL 3107	Inégalités sociales et parcours de vie	3.0J
SOL 3201	Développement international	3.0
SOL 3351	Mondialisation de la culture	3.0J
SOL 3402	Stratification et mobilité sociales	3.0
SOL 3404	Rapport de genre et sexualités	3.0J
SOL 3406	Sociologie de la jeunesse	3.0J
SOL 3410	Technosciences, culture et société	3.0
SOL 3505	Sociologie : thèmes choisis	3.0
SOL 3506	Transformations du monde contemporain	3.0
SOL 3604	Inégalités, discriminations et citoyenneté	3.0J

Bloc 73Z Choix - 3 crédits.

S

Microprogramme de 1er cycle en soins palliatifs et de fin de vie

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-630-6-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de premier cycle en soins palliatifs et de fin de vie
CRÉDITS	9 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- J.Ignace Olazabal : 514 343-6111 poste 2846 spfv-responsable@fep.umontreal.ca
- Isabelle Ginchereau, TGDE : 514 343-2017 spfv-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au microprogramme en soins palliatifs et de fin de vie, le candidat doit

- Base DEC
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique ou l'équivalent dans un domaine pertinent au programme
    ou
  - être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an, attestations requises.
- Base universitaire
  - avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire ou l'équivalent dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat)..
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au microprogramme, jumelée à une expérience pertinente de travail rémunéré d'au moins trois ans, attestations requises.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-630-6-0)

Version 00 (H19)

Le microprogramme de premier cycle comporte 9 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de ce programme sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
SOI 2633	Introduction aux soins palliatifs et de fin de vie	3.0

Bloc 70B Formation complémentaire

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
ANT 3214	L'archéologie de la mort	3.0J	SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
GER 3046D	Le grand âge	3.0			

Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE MÉDECINE DE FAMILLE ET DE MÉDECINE D'URGENCE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-483-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**

Information sur le programme

- Dave Ross : dave.ross@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

S

A) pour le cheminement régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence (programme 181.A0), ou
  - être titulaire d'une formation permettant l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec (AEC, diplôme de technique ambulancière ou de préposé d'ambulance, etc.

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - être inscrit, à titre de technicien ambulancier paramédic actif au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et en faire la preuve (voir remarques)
  - attester d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) à titre de technicien ambulancier paramédic sur le terrain (ambulance) et en faire la preuve (voir remarques)
  - transmettre : (1) une lettre de motivation, (2) un curriculum vitae et (3) une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent.
  - réussir l'**examen théorique** (voir remarques).

B) pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- **attester d'une des formations indiquées ci-dessous :**
  - être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins préhospitaliers d'urgence (programme 181.A0), ou
  - être titulaire d'une formation permettant l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec (AEC, diplôme de technique ambulancière ou de préposé d'ambulance, etc.)

et

- attester d'une des formations en soins préhospitaliers d'urgences avancés suivie à l'extérieur du Québec ou dans le cadre d'une formation spécifique ayant les mêmes objectifs que ceux du programme de Majeure auprès de l'un des organismes gouvernementaux responsables de la formation continue dans le cadre des Services préhospitaliers d'urgence au Québec.

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - être inscrit, à titre de technicien ambulancier paramédic actif au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et en faire la preuve (voir remarques)
  - attester d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) à titre de technicien ambulancier paramédic sur le terrain (ambulance) et en faire la preuve (voir remarques)
  - transmettre : (1) une lettre de motivation, (2) un curriculum vitae et (3) une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent, (4) une copie des attestations de formation ainsi que les relevés de notes, (5) un certificat de Conduite professionnelle, si membre d'un ordre professionnel
  - transmettre le **travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités** (voir remarques)

S

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Critères de sélection

A) Pour le cheminement régulier :

Une présélection est faite, fondée uniquement sur les résultats obtenus à l'**examen théorique**.

Un score global est ensuite établi, pour chacun des candidats retenus, selon la pondération suivante :

- **Entrevue** (voir remarques) : 60 %
- Dossier du candidat (expériences de travail, recommandations d'employeurs, CV, lettre de motivation, etc.) : 15 %
- **Examen théorique** : 25 %

Une sélection est faite en fonction des résultats globaux des candidats, aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

B) Pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences :

Le *Comité de reconnaissance des acquis et des compétences* examinera les demandes d'admission au cheminement. Les candidats qui auront un dossier jugé recevable seront reçus en **entrevue** (voir remarques).

Une sélection est faite en fonction des résultats globaux des candidats, aux fins de la sélection finale de ceux qui recevront une offre d'admission.

Remarques

Seuil de réussite de l'examen théorique : 70 %
Des frais d'examen de 55$ sont applicables.

- A) Pour le cheminement régulier
  - Pour qu'une candidature soit considérée, le candidat doit transmettre au Service de l'admission et du recrutement :
    - Une confirmation de l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et attribution d'un statut d'exercice ou, confirmation de renouvellement de celle-ci et du statut d'exercice. Le candidat qui est reçu en entrevue devra autoriser l'Université de Montréal à faire la vérification de son dossier au Registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec
    - une, ou si plus d'un employeur, des attestations d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) en tant que technicien ambulancier sur la route
    - une lettre de motivation
    - un curriculum vitae
    - une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent
  - L'examen théorique valide le niveau de connaissance du candidat à l'égard
    - de la physiologie et de l'anatomie humaine
    - de la physiopathologie
    - de la pharmacologie
    - des éléments de base de chimie
    - des opérations de base des mathématiques et du système international relié au poids et aux volumes
    - des aspects médico-légaux et réglementaires de la profession de techniciens ambulanciers
  - L'entrevue a pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique des soins préhospitaliers d'urgence avancés (connaissances cliniques, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.).
- Une confirmation de l'inscription au registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec et attribution d'un statut d'exercice ou, confirmation de renouvellement de celle-ci et du statut d'exercice. Le candidat qui est reçu en entrevue devra autoriser l'Université de Montréal à faire la vérification de son dossier au Registre national de la main-d'œuvre des techniciens ambulanciers du Québec
- une, ou si plus d'un employeur, des attestations d'une exposition clinique minimale de 2 ans (3 600 heures cliniques) en tant que technicien ambulancier sur la route
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une lettre de recommandation du supérieur immédiat du service ambulancier pour lequel vous travaillez, ou le plus récent
- une copie des attestations de formation ainsi que les relevés de notes
- un certificat de conduite professionnelle (si membre d'un ordre professionnel).
- B) Pour le cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences
- Pour qu'une candidature soit considérée, le candidat doit transmettre au Service de l'admission et du recrutement :
- Le travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités sera transmis par courriel au candidat après la réception de la demande d'admission. Le travail devra être effectué et transmis dans les délais requis. Des frais de 55$ sont applicables.
- L'entrevue a pour but de confirmer l'évaluation reliée au travail d'autoévaluation sur les compétences et les capacités et de statuer sur l'admissibilité de la candidature.
- C) Pour tous les cheminements
  - La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire travailler au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
  - Le candidat qui a été déclaré coupable d'un acte criminel relié à l'exercice des activités pour lesquelles il est inscrit au registre national de la main-d'œuvre des SPU sera automatiquement exclu du processus ou du programme, le cas

échéant.

- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire oeuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-483-2-0)

Version 02 (A20)

La majeure totalise 60 crédits. Elle comporte deux orientations offrant les cheminements suivants:

- Cheminement régulier (segment 70)

- Cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences (segment 71)

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les 60 crédits du cheminement régulier sont obligatoires.

Bloc 70A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1001	Approche professionnelle	3.0J	MDF 1004	Problèmes cardiaques 1	3.0J
MDF 1002	Administration de médicaments	3.0J	MDF 1005	Stage: Soins avancés 1	3.0J
MDF 1003	Antécédents médicaux et médicaments	3.0J			

Bloc 70B — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1006	Problèmes spécifiques 1	3.0J	MDF 1009	Problèmes respiratoires 1	3.0J S
MDF 1007	Problèmes spécifiques 2	3.0J S	MDF 1010	Stage: soins avancés 2	3.0J S
MDF 1008	Problèmes cardiaques 2	3.0J			

Bloc 70C — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2002	Clientèle pédiatrique	3.0J	MDF 2005	Stage: Soins avancés 3	3.0J S
MDF 2003	Voies respiratoires avancées	3.0J S	MDF 2008	Collaboration professionnelle	3.0J S
MDF 2004	Problèmes respiratoires 2	3.0J S			

Bloc 70D — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2001	Obstétrique et néonatalogie	3.0J	MDF 2009	Intégration des soins	3.0J S
MDF 2006A	Clientèle gériatrique	3.0J S	MDF 2010	Stage: Soins avancés 4	3.0J
MDF 2007	Stage: Soins à l'urgence	3.0J			

SEGMENT 71

Les crédits du cheminement de reconnaissance des acquis et des compétences sont répartis de la façon suivante: 21 crédits obligatoires et 39 crédits à option.

Bloc 71A — Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2501	Protocoles de soins préhospitaliers avancés	6.0	MDF 2503	Synthèse pratique en soins préhospitaliers	6.0
MDF 2502	Application clinique en soins préhospitaliers	5.0	MDF 2504	Stage intégrateur en soins préhospitaliers	4.0

Bloc 71B — Option - 39 crédits.

S

COURS	TITRE	CR.H.
MDF 1001	Approche professionnelle	3.0J
MDF 1002	Administration de médicaments	3.0J
MDF 1003	Antécédents médicaux et médicaments	3.0J
MDF 1004	Problèmes cardiaques 1	3.0J
MDF 1005	Stage: Soins avancés 1	3.0J
MDF 1006	Problèmes spécifiques 1	3.0J
MDF 1007	Problèmes spécifiques 2	3.0J S
MDF 1008	Problèmes cardiaques 2	3.0J
MDF 1009	Problèmes respiratoires 1	3.0J S
MDF 1010	Stage: soins avancés 2	3.0J S

COURS	TITRE	CR.H.
MDF 2001	Obstétrique et néonatalogie	3.0J
MDF 2002	Clientèle pédiatrique	3.0J
MDF 2003	Voies respiratoires avancées	3.0J S
MDF 2004	Problèmes respiratoires 2	3.0J S
MDF 2005	Stage: Soins avancés 3	3.0J S
MDF 2007	Stage: Soins à l'urgence	3.0J
MDF 2008	Collaboration professionnelle	3.0J S
MDF 2009	Intégration des soins	3.0J S
MDF 2010	Stage: Soins avancés 4	3.0J

Certificat en technologie et innocuité des aliments

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENT DE PATHOLOGIE ET MICROBIOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-598-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en technologie et innocuité des aliments
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Infos-CTIA : 514 343-6111, poste 8364 saefmv@medvet.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

et

- avoir réussi un cours de biologie de niveau collégial ou universitaire avant l'entrée dans le programme.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Le programme est majoritairement offert au campus de Longueuil. L'étudiant devra suivre un cours obligatoire au campus de Saint-Hyacinthe. Il pourra aussi y suivre deux cours à option et un stage.

Structure du programme (1-598-5-0)

Version 01 (A11)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 14 crédits à option.

Bloc 70A	Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PTM 4412	Santé publique vétérinaire	2.0	PTM 4904	Microflore et écologie alimentaire vétérinaire	2.0
PTM 4901A	Système HACCP en médecine vétérinaire 1	2.0	PTM 4905	Travaux dirigés en SPV	2.0J
PTM 4901B	Système HACCP en médecine vétérinaire 2	2.0J	PTM 4906	Séminaire multidisciplinaire vétérinaire	2.0J
PTM 4902	Épidémiologie des zoonoses	2.0J	SPV 4903	Analyse du risque en médecine vétérinaire	2.0J

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DMV 3223	Santé publique vétérinaire	2.0J	PTM 4912	Éthique en santé publique	2.0J
PTM 4907	Conservation des viandes	2.0	PTM 4913	Problèmes en hygiène vétérinaire	2.0
PTM 4908	Analyse et contrôle de la qualité vétérinaire	2.0	PTM 4914	Problème en salubrité des viandes	2.0J
PTM 4909	Toxicologie et l'agroalimentaire vétérinaire	2.0	PTM 4915	Problèmes en sciences biomédicales	1.0J
PTM 4911	Hygiène, nettoyage et désinfection	2.0			

Bloc 70C Stages

Option - Minimum 4 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TIA 4810A	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4820C	Stage en assurance qualité	2.0
TIA 4810B	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4820D	Stage en assurance qualité	2.0
TIA 4810C	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4830A	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4810D	Stage en innocuité alimentaire	2.0	TIA 4830B	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4820A	Stage en assurance qualité	2.0	TIA 4830C	Stage en technologie des aliments	2.0
TIA 4820B	Stage en assurance qualité	2.0	TIA 4830D	Stage en technologie des aliments	2.0

Majeure en théologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-885-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en théologie
CRÉDITS	60 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de jour**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- TGDE Institut d'études religieuses : 514 343-7506 ier@umontreal.ca
- Jean-François Roussel, responsable du premier cycle : 514 343-7616 jean-francois.roussel@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.
- Le candidat qui n'est pas encore certain de son orientation, soit sciences des religions ou théologie, est invité à s'inscrire d'abord à la mineure en études religieuses, puisque ce programme est conçu pour explorer l'ensemble de la discipline. Par la suite, les 30 crédits de la mineure seront transférés dans le programme choisi par l'étudiant: majeure en sciences des religions; majeure en théologie; baccalauréat en études religieuses, option sciences des religions; baccalauréat en études religieuses, option théologie.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-885-2-0)

Version 08 (A19)

La majeure comporte 60 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A Cours de base

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1500	Introduction à la théologie	3.0J
REL 1900	Approches et outils en études religieuses	3.0J

Bloc 70B Fondements théologiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1510	Bible juive/Ancien Testament	3.0
REL 1520	Nouveau Testament : une introduction	3.0
REL 2520	Interprétation, Bible et théologie	3.0S
REL 2610	Jésus et l'émergence du christianisme	3.0S
REL 3600	Dieu: histoire, concept, expérience	3.0S

Bloc 70C Champ de spécialisation

Option - Minimum 15 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
PHI 2865	Auteurs médiévaux (5e - 12e siècles)	3.0
PHI 2870	Auteurs médiévaux (13e - 15e siècles)	3.0S
REL 2620	L'Église	3.0J
REL 2630	Christianisme et spiritualité	3.0
REL 2650	Éthique théologique	3.0
REL 2660	Théologie et enjeux sociaux	3.0
REL 2670	Souffrances et question du mal	3.0J
REL 2700	Les évangiles	3.0J
REL 2710	Israël biblique : archéologie et histoire	3.0
REL 2720	La tradition paulinienne	3.0
REL 2730	La Torah, cœur de la Bible hébraïque	3.0
REL 2731	Les prophètes	3.0
REL 2991	Théologie IPD 1	3.0
REL 2992	Théologie IPD 2	3.0
REL 2993	Théologie IPD 3	3.0
REL 2994	Théologie IPD 4	3.0
REL 3630	Sacrements et ritualité chrétienne	3.0

Bloc 70D Transversalités

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1930	Bible, arts et culture	3.0
REL 2340	Nouveaux mouvements religieux et sectes	3.0
REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
REL 2402	Stage 1 : Exploration	3.0S
REL 2420	Religions, violence et paix	3.0
REL 2920	Figures de la mystique	3.0
REL 3402	Stage 2 : Intégration	3.0S
REL 3800	Praxéologie	3.0J
REL 3900	Intégration Cultures, sociétés et religions	3.0
REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
REL 3970	Question spéciale	3.0
REL 3980	Questions spéciales 2	3.0J

Bloc 70E Formation complémentaire - Cours en sciences des religions

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REL 1111	Introduction à l'étude du religieux	3.0
REL 1130	Histoire générale des religions	3.0
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 1220	Introduction au christianisme	3.0
REL 1230	Introduction à l'islam	3.0J
REL 1240	Introduction au judaïsme	3.0J
REL 1320	Rites et symboles	3.0J
REL 1330	Religions et espace public	3.0J
REL 1340	Religions, modernité et éthique	3.0J
REL 2140	Religions de la Méditerranée antique	3.0
REL 2220	Le Talmud et le judaïsme rabbinique	3.0J
REL 2231	L'islam au Québec et en Amérique du Nord	3.0
REL 2233	Pensée islamique, des origines à nos jours	3.0J
REL 2240	Hindouisme: religion et culture	3.0J
REL 2250	Bouddhisme : religion et culture	3.0J
REL 2260	Sikhisme: religion et culture	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 2280	La Kabbale et la mystique juive	3.0
REL 2290	Ésotérisme occidental, moderne et contemporain	3.0
REL 2300	Science et religion de l'antiquité à la modernité	3.0
REL 2310	Histoire religieuse du Québec	3.0J
REL 2311	Religion et psychologie	3.0
REL 2320	Patrimoine religieux du Québec	3.0
REL 2330	Cultures et spiritualités des jeunes	3.0
REL 2350	Croyance et psychanalyse 1 (Freud)	3.0S
REL 2360	Juifs, chrétiens, musulmans au Moyen Âge	3.0
REL 2370	Islamisme : dynamiques et enjeux transnationaux	3.0
REL 2410	Religions, souffrance et guérison	3.0J
REL 2980	Fondements religieux de l'Occident	3.0S
REL 3221	Histoire du christianisme	3.0S
REL 3232	Soufisme, mystique de l'islam	3.0
REL 3234	Textes fondateurs de l'islam	3.0
REL 3310	Géopolitique des religions	3.0J
REL 3320	Migration et diversité religieuse	3.0J
REL 3340	Le mourir et l'au-delà	3.0J
REL 3350	Croyance et psychanalyse 2 (Lacan)	3.0
REL 3910	Écrits juifs et chrétiens anciens	3.0
REL 3920	Religions et sexualité	3.0J
REL 3930	Féminismes et religions	3.0J

Bloc 70F Langues

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARA 1901	Arabe 1 (niveau A1.1)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ARA 1902	Arabe 2 (niveau A1.2)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ARA 1903	Arabe 3 (niveau A2.1)	3.0J	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
ARA 1904	Arabe 4 (niveau A2.2)	3.0J	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0J
ARA 1912	Arabe A1	3.0J S	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J
ETM 2200	Latin médiéval 1	3.0J	REL 1720	Hébreu biblique 1	3.0J
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	REL 1721	Hébreu biblique 2	3.0
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S			

Bloc 70G Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	PHI 3870	Philosophie médiévale arabe et juive	3.0S
ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0J	PHI 3905	Philosophie de la religion	3.0J
ARA 1001	Introduction au monde arabe 1	3.0J	SOL 2050	Sociologie du monde arabo-musulman	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HST 2128	Histoire religieuse du Moyen Âge	3.0J	SOL 2306	Sociologie des religions	3.0
HST 3108	Religion et société au Moyen Âge	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
JES 1000	L'intervenant et la relation d'aide	3.0S	SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
PHI 1520	Introduction à la métaphysique	3.0J			

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

T

Baccalauréat en traduction

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-185-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en traduction (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Orientation COOP**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**

Information sur le programme

- Alvaro Echeverri Arias : 514 343-6111, poste 28845 a.echeverri@umontreal.ca
- Caroline Guay : 514 343-7445 caroline.guay.2@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- réussir les tests de français et d'anglais.

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir les tests lors de la rentrée. En cas d'échec, il sera admis au programme de la mineure en arts et sciences.
- Peut être exempté des tests d'admission :
  - Le candidat ayant subi et réussi les tests d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-1-0)

Version 14 (A19)

Le baccalauréat comporte 90 crédits au cheminement régulier, au cheminement COOP et au cheminement international. Les étudiants du cheminement COOP doivent faire les cours TRA2001, TRA3001 et TRA3002 en dehors du programme.

- Les cheminements régulier et COOP comprennent 54 crédits obligatoires, 33 à 36 crédits à option (segment 01: 9 à 21 crédits et segment 80: 15 à 27 crédits) et un maximum de 3 crédits au choix.

Dans le cas du cheminement COOP, les étudiants doivent faire en plus les cours hors programme suivants:

TRA2001 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 1

TRA3001 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 2

TRA3002 - 3,0 crédits - Stage en milieu de travail 3

- Le cheminement international comprend 54 crédits obligatoires et 36 à option. Segment 01: 9 à 18 crédits et segment 81: 18 à 27 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUS LES CHEMINEMENTS

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante: 54 crédits obligatoires et 9 à 21 crédits optionnels.

Bloc 01A Transfert linguistique

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1500	Méthodologie de la traduction	3.0J S	TRA 2650	Révision	3.0J S
TRA 1550	Traduction générale	3.0J S	TRA 3555	Traduction professionnelle assistée par ordinateur	3.0J S
TRA 2505	Traduction et adaptation	3.0J			

Bloc 01B Communication

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J	TRA 1300	Techniques de rédaction	3.0J
TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0J	TRA 2330	Rédaction professionnelle	3.0J S

Bloc 01C Recherche et outils informatiques

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0J
TRA 1600	Outils informatiques des langagiers	3.0J
TRA 2600	Outils informatiques avancés	3.0J S

Bloc 01D Terminologie

Obligatoire - 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
TRA 3455	Terminologie avancée	3.0J

Bloc 01E Exercice de la profession

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3900	Réalités professionnelles	3.0S
TRA 3915	Gestion de projet et rôle-conseil en traduction	3.0J

Bloc 01F Évolution de la discipline

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

Bloc 01G Anglais

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

T

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1025	Professional Writing for Translators	3.0J	TRA 2750	Advanced Translation	3.0S
TRA 1750	General Translation	3.0J	TRA 3750	Specialized Translation	3.0J

Bloc 01H Stages pratiques

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2900	Téléstage	3.0
TRA 2950H	Pratique en milieu de travail	6.0

Bloc 01I Mentorat

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 29101	Mentorat professionnel 1	0.0
TRA 29102	Mentorat professionnel 2	6.0
TRA 2920	Mentorat professionnel court	3.0

Bloc 01J Langues et notions

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0S	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0J
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0J

SEGMENT 80 PROPRE AUX CHEMINEMENTS RÉGULIER ET COOP

Les étudiants du cheminement régulier et du cheminement COOP doivent compléter de 15 à 27 crédits optionnels, incluant les 6 crédits des blocs 80A et 80B et de 9 à 18 crédits dans les blocs 80C, 80D, 80E, 80F et 80G. Ils peuvent faire jusqu'à 3 crédits au choix au bloc 80Z.

Les étudiants inscrits au cheminement COOP doivent faire les 9 crédits hors programme des cours suivants: TRA2001 Stage COOP en milieu de travail 1, TRA3001 Stage COOP en milieu de travail 2, TRA3002 Stage COOP en milieu de travail 3.

Bloc 80A Thématiques particulières

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3650	Révision et post-édition	3.0J S
TRA 3655	Traduction et terminologie au Canada	3.0
TRA 3850	Introduction à l'interprétation	3.0J

Bloc 80B Connaissances linguistiques

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J	LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J	LNG 2100	Français québécois	3.0J

Bloc 80C Filière scientifique et technique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2515	Traduction technique	3.0J	TRA 3355	Traduction en environnement	3.0
TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0	TRA 3515	Traduction scientifique	3.0S

Bloc 80D Filière juridique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3565	Traduction juridique : valeurs mobilières	3.0J

Bloc 80E Filière biomédicale et pharmaceutique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2545	Traduction médicale et pharmaceutique	3.0J
TRA 3545	Traduction en biotechnologie	3.0J

Bloc 80F Filière commerciale, économique et administrative

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2525	Traduction commerciale	3.0J
TRA 3525	Traduction économique	3.0J
TRA 3575	Traduction administrative	3.0J

Bloc 80G Filière littéraire et multimodale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2570	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0J
TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J
TRA 3590	Traduction audiovisuelle	3.0J

Bloc 80Z

Choix - Maximum 3 crédits.

SEGMENT 81 PROPRE AU CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les étudiants du cheminement international doivent compléter de 18 à 27 crédits optionnels incluant les 12 crédits du bloc 81I et de 6 à 9 crédits dans les blocs 81C-81D-81E-81F-81G.

Bloc 81A Thématiques particulières

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3650	Révision et post-édition	3.0J S
TRA 3655	Traduction et terminologie au Canada	3.0
TRA 3850	Introduction à l'interprétation	3.0J

Bloc 81B Connaissances linguistiques

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J
LNG 1955	Notions générales de linguistique	3.0J

Bloc 81C Filière scientifique et technique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2515	Traduction technique	3.0J	TRA 3355	Traduction en environnement	3.0
TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0	TRA 3515	Traduction scientifique	3.0S

Bloc 81D Filière juridique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3565	Traduction juridique : valeurs mobilières	3.0J

Bloc 81E Filière biomédicale et pharmaceutique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2545	Traduction médicale et pharmaceutique	3.0J
TRA 3545	Traduction en biotechnologie	3.0J

Bloc 81F Filière commerciale, économique et administrative

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2525	Traduction commerciale	3.0J
TRA 3525	Traduction économique	3.0J
TRA 3575	Traduction administrative	3.0J

Bloc 81G Filière littéraire et multimodale

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2570	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0J
TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J
TRA 3590	Traduction audiovisuelle	3.0J

Bloc 81H Propre au cheminement international - Perfect. connaissance 3e langue Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1310	Civilisation allemande	3.0J	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J
ALL 1906	Allemand 6 (niveau B1.2)	3.0J S	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J	ITL 2030	Stylistique et composition italiennes	3.0
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ITL 2040	Italien parlé	3.0S
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	ITL 2070	Grammaire avancée 2	3.0S
ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J	ITL 2195	Société et culture en Italie	3.0S
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J	ITL 3002	Version	3.0J
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0J
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S	PTG 1954	Portugais idiomatique et composition	3.0
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	PTG 1955	Portugais : communication orale et écrite	3.0
ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J	PTG 2652	Théâtre et cinéma lusophones	3.0J

Bloc 81I Propre au cheminement international - Ét. à l'étranger - transfert ling Option - 12 crédits.

T

Majeure en traduction

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-185-2-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Majeure en traduction
CRÉDITS	60 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Alvaro Echeverri Arias : 514 343-6111, poste 28845 a.echeverri@umontreal.ca
- TGDE Cycles supérieurs - Linguistique et de traduction : etudes-superieures@ling.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- réussir les tests de français et d'anglais.

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir les tests lors de la rentrée. En cas d'échec, il sera admis au programme de la mineure arts et sciences.
- Peut être exempté des tests d'admission :
  - Le candidat ayant subi et réussi les tests d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-2-0)

Version 05 (A18)

La majeure comporte 60 crédits.

Les crédits sont répartis de la façon suivante: les 42 crédits obligatoires du tronc commun (segment 01), 15 crédits à option (de 3 à 9 crédits dans le segment 01 et de 6 à 12 crédits dans le segment 73) et 3 crédits au choix (segment 01).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, de 3 à 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Transfert linguistique — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1500	Méthodologie de la traduction	3.0J S	TRA 2650	Révision	3.0J S
TRA 1550	Traduction générale	3.0J S	TRA 3555	Traduction professionnelle assistée par ordinateur	3.0J S
TRA 2505	Traduction et adaptation	3.0J			

Bloc 01B Communication — Obligatoire- 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J	TRA 1300	Techniques de rédaction	3.0J
TRA 1015	Interférences linguistiques	3.0J	TRA 2330	Rédaction professionnelle	3.0J S

Bloc 01C Recherche et outils informatiques — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0J
TRA 1600	Outils informatiques des langagiers	3.0J
TRA 2600	Outils informatiques avancés	3.0J S

Bloc 01D Terminologie — Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J
TRA 3455	Terminologie avancée	3.0J

Bloc 01E Exercice de la profession — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3900	Réalités professionnelles	3.0S
TRA 3915	Gestion de projet et rôle-conseil en traduction	3.0J

Bloc 01F Évolution de la discipline — Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J

Bloc 01G Anglais — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1025	Professional Writing for Translators	3.0J	TRA 2750	Advanced Translation	3.0S
TRA 1750	General Translation	3.0J	TRA 3750	Specialized Translation	3.0J

Bloc 01Z — Choix - 3 crédits.

SEGMENT 73 TRADUCTION SPÉCIALISÉE

Les crédits du segment 73 sont répartis de la façon suivante: de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 73A Langues et notions — Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0S	TRA 2240	Langue et notions biomédicales	3.0J
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0J	TRA 2260	Langue et notions juridiques	3.0J

Bloc 73B Filière scientifique et technique — Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2515	Traduction technique	3.0J	TRA 3355	Traduction en environnement	3.0
TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0	TRA 3515	Traduction scientifique	3.0S

Bloc 73C Filière juridique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 3565	Traduction juridique : valeurs mobilières	3.0J

Bloc 73D Filière biomédicale et pharmaceutique

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2545	Traduction médicale et pharmaceutique	3.0J
TRA 3545	Traduction en biotechnologie	3.0J

Bloc 73E Filière commerciale, économique et administrative

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2525	Traduction commerciale	3.0J
TRA 3525	Traduction économique	3.0J
TRA 3575	Traduction administrative	3.0J

Bloc 73F Filière littéraire et multimodale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2570	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0J
TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J
TRA 3590	Traduction audiovisuelle	3.0J

Certificat de traduction 1

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-185-5-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de traduction 1
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Louis Poirier, responsable de programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Traduction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à cette base d'admissibilité, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.
- Autres conditions
  - se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- Si le candidat n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, la Faculté peut lui imposer un ou des cours de mise à niveau hors programme.
- **Baccalauréat spécialisé en traduction** L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir la rubrique *Remarques* du Certificat en traduction 2.

Structure du programme (1-185-5-0)

Version 05 (A19)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 27 crédits de cours obligatoires, de 3 crédits à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Bloc 70A Formation langagière

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1005G	Difficultés du français écrit	3.0S
TRA 1007G	Stylistique et rédaction	3.0S
TRA 1015G	Interférences linguistiques	3.0S
TRA 1025G	Professional Writing for Translators	3.0S

Bloc 70B Méthodologie et transfert linguistique

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1500G	Méthodologie de la traduction	3.0S
TRA 1551G	Traduction générale	3.0S
TRA 1750G	General translation	3.0S

Bloc 70C Recherche et formation technologique

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
TRA 1400G	Recherche et documentation pour langagiers	3.0S
TRA 1600G	Outils informatiques des langagiers	3.0S

Bloc 70D Perfectionnement linguistique

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0
FRA 2953G	Structuration de textes	3.0S
LNG 1505G	Introduction aux sciences du langage	3.0
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0S
RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

T

Certificat de traduction 2

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-185-5-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de traduction 2
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Louis Poirier, responsable de programme : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 jou-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Traduction : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 tra-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit :

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et posséder 3 ans d'expérience en traduction de l'anglais vers le français (attestations requises).
- Base universitaire
  être titulaire du certificat de traduction 1 ou posséder une formation jugée équivalente ou avoir complété 21 crédits du certificat de traduction 1 et l'avoir complété au terme du 1er trimestre d'admission au certificat de traduction 2

Ou

- Détenir une formation universitaire et posséder 2 ans d'expérience en traduction de l'anglais vers le français (attestations requises).

Remarques

- Dans ce programme, l'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre). S'il s'inscrit à temps plein, il n'est pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- **Accès au baccalauréat spécialisé en traduction**
  - L'étudiant ayant terminé les deux certificats (60 crédits) peut avoir accès au baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
  - Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le baccalauréat spécialisé en traduction.
- **Conditions et procédure de transfert**
  - Avoir terminé les deux certificats de traduction et remplir une demande d'admission.
- **Informations sur le baccalauréat en traduction**
  - Pour renseignements supplémentaires, consulter le Secrétariat, Département de linguistique et de traduction au 514-343-6220.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-185-5-1)

Version 05 (A19)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Bloc 70A Outils méthodologiques, technologiques et transfert linguistique

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2450G	Terminologie et terminographie	3.0S	TRA 2650G	Révision	3.0S
TRA 2505G	Traduction et adaptation	3.0S	TRA 3555G	Traduction prof. assistée par ordinateur	3.0S
TRA 2600G	Outils informatiques avancés	3.0S			

Bloc 70B Transfert linguistique spécialisé

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2063G	Traduction en sciences de la santé	3.0	TRA 3355G	Traduction en environnement	3.0S
TRA 2570G	Localisation, multimédia et jeux vidéo	3.0	TRA 3360G	Traduction financière et des valeurs mobilières	3.0S
TRA 3025G	Traduction et adaptation audiovisuelles	3.0S	TRA 3580G	Traduction littéraire	3.0S
TRA 3250G	Traduction en technologie de l'information	3.0S			

Bloc 70C Intégration professionnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2911G	Mentorat professionnel en traduction	3.0	TRA 3210G	Stage en traduction	3.0
TRA 3200G	Réalité professionnelle et travail autonome	3.0	TRA 3915G	Gestion de projet et rôle-conseil en traduction	3.0S

Bloc 70D Compétences complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANS 1615	English for Management and Administration	3.0	TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J
LNG 3510G	Grammaire supérieure normative	3.0S	TRA 2750	Advanced Translation	3.0S
RED 2040	Édition et publication de contenus numériques	3.0S			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

T

Certificat de traduction 3e langue

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-185-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat de traduction troisième langue
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

- **Admission à l'automne et à l'hiver**
- **Cours de jour**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Pour l'espagnol : Juan Carlos Godenzzi : (514) 343-2303 juan.carlos.godenzzi@umontreal.ca
- Pour l'allemand : Manuel Meune : (514) 343-6235 manuel.meune@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- réussir un test de français et d'anglais.
  et
- réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarques

- Le certificat peut être combiné à une majeure (ex.: majeure en études allemandes, majeure en études hispaniques, majeure en traduction).
- Peut être exempté du test d'admission de français et d'anglais :
  - Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente.
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET) avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Structure du programme (1-185-5-2)

Version 00 (A97)

Le certificat comporte 30 crédits. Il comporte un tronc commun (segment 01) et est offert avec deux orientations :

- l'orientation Traduction allemand-français (segment 81)

- l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol (segment 82).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN AUX DEUX ORIENTATIONS

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : de 15 à 21 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 01A Option - 3 crédits.

T

COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3191	Travail dirigé en traduction 1	1.5
ALL 3192	Travail dirigé en traduction 2	1.5
ESP 3900	Travail dirigé en traduction	3.0

Bloc 01B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2010	Grammaire avancée 2	3.0J	ESP 2710	Traduction espagnol-français 1	3.0J
ALL 2110	Introduction à la traduction allemand-français	3.0J	TRA 1005	Difficultés du français écrit	3.0J
ESP 2536	Grammaire avancée	3.0J S	TRA 1400	Recherche et documentation pour langagiers	3.0J

Bloc 01C

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
TRA 2210	Langue et notions scientifiques et techniques	3.0S	TRA 3250	Traduction en technologie de l'information	3.0
TRA 2220	Langues et notions commerciales, économiques et administratives	3.0J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0J
TRA 2450	Terminologie et terminographie	3.0J			

Bloc 01Z

Choix - 3 crédits.

SEGMENT 81 PROPRE À L'ORIENTATION TRADUCTION ALLEMAND-FRANÇAIS

L'Orientation comporte de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 81A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 3111	Traduction avancée 1	3.0J	ALL 3131	Traduction spécialisée	3.0
ALL 3112	Traduction avancée 2	3.0J	ALL 3145	Traduire la diversité de l'espace germanophone	3.0

Bloc 81B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 2200	Introduction à la littérature allemande	3.0J	ALL 2340	Histoire de la langue allemande	3.0J
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ALL 3263	Réalisme allemand	3.0
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ALL 3273	Le roman allemand contemporain	3.0J
ALL 2333	L'Allemagne moderne	3.0J			

T

SEGMENT 82 PROPRE À L'ORIENT. TRADUCTION ESPAGNOL-FRANÇAIS, FRANÇ.-ESP.

L'Orientation comporte de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 82A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 2535	Composition espagnole 2	3.0S	ESP 2720	Traduction espagnol-français 2	3.0J
ESP 2700	Introduction à la traduction hispanique	3.0J	ESP 2730	Traduction français-espagnol	3.0J

Bloc 82B

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0J
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0J	ESP 3444	Écriture féminine hispanique	3.0
ESP 2651	Poésie et discours hispaniques : méthode	3.0J	ESP 3537	Espagnol moderne	3.0J
ESP 2652	Récit et théâtre hispaniques : méthode	3.0J	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0J
ESP 3252	Roman et théâtre espagnols du 20e siècle	3.0J			

Baccalauréat en travail social - Campus Laval

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-250-1-5
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en travail social (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	27.62

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Laval**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Marie-Eve Lamoureux : 514-343-6111, poste 45184 marie-eve.lamoureux@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants:
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en techniques de travail social et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée et est répartie entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3021 et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement régulier) et SVS3715E et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement international) ainsi qu'aux cours concomitants à ces stages.
- Le titulaire d'un DEC en techniques de travail social peut se voir accorder des exemptions de cours (jusqu'à 24 crédits, sous réserve de la nature des cours suivis au DEC). Les renseignements additionnels à ce sujet sont fournis lors de la rencontre d'accueil obligatoire.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-250-1-5)

Version 01 (A17)

Le cheminement régulier du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 75 avec 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Le cheminement international du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 76 avec 78 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

T

SEGMENT 01 - TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Fondements — Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1005	Initiation au travail social	1.0J	SVS 1109	Éthique du travail social 1	1.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J	SVS 1341	Méthodologie de la recherche	3.0J
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0J	SVS 2109	Éthique du travail social 2	1.0J
SVS 1107	Droits et travail social	3.0J	SVS 2111	Éthique du travail social 3	1.0J

Bloc 01B Formation pratique — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
SVS 1510	Introduction au travail social	3.0J
SVS 1575	Intervention individu et famille 1	3.0J
SVS 1577	Intervention de groupe 1	3.0J
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0J
SVS 2107	Stage 2 implication et analyse	2.0
SVS 2108	Laboratoire d'intervention	3.0J
SVS 2577	Intervention de groupe 2	3.0J
SVS 2578	Intervention collective 2	3.0J
SVS 3109	Synthèse et intégration	1.0J
SVS 3121	Stage 3 consolidation partie 2	7.0

Bloc 01C Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2575	Intervention individuelle 2	3.0J
SVS 2576	Intervention famille et proches 2	3.0J

Bloc 01D Approfondissement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S

Bloc 01Y Cours complémentaires

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
GER 3066D	Prévention de la maltraitance chez les aînés	3.0
GER 3067D	Soutien à domicile des personnes agées	3.0
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3910	Genre et politique	3.0J
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S
PPL 1080	Décolonisation de l'action à l'international	3.0J S
PPL 2130	Art, culture et interventions à l'international	3.0S
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0J
PPL 2160	Changements et justice climatiques	3.0S
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S
PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0J
PSE 3213	Prévention des toxicomanies	3.0
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
TXM 1000D	Notions fondamentales sur l'usage et la dépendance	3.0
TXM 1111D	Société, cultures, usage et dépendances	3.0
TXM 1150D	De la prévention à la réadaptation en dépendances	3.0
TXM 1200D	Substances psychoactives, jeu et cyberdépendance	3.0
TXM 2000D	Troubles concomitants	3.0
TXM 2100D	Dépendances sans substance	3.0
TXM 3500	Entretien motivationnel et autres approches	3.0S
TXM 3530	Outils d'évaluation en dépendances	3.0S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

SEGMENT 75 - CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 75A Approfondissement

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S

Bloc 75B Champs et pratiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3015	Pratiques auprès des mineurs	3.0J
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0J
SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0S
SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S
SVS 3275	Pratiques en santé	3.0
SVS 3356	Intervention de proximité	3.0J
SVS 3362	Problèmes sociaux et institutions	3.0J
SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0J
SVS 3486	Pratiques d'émancipation	3.0J
SVS 3517	Travail social et environnement	3.0J
SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0J
SVS 3742	Pratiques en santé mentale	3.0J
SVS 3746	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux	3.0J
SVS 3747	Pratique en travail social : engagement étudiant	3.0
SVS 37481	Pratiques spécifiques : projet international 1	0.0J
SVS 37482	Pratiques spécifiques : projet international 2	3.0J
SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0
SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0J

Bloc 75C Formation pratique

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3020	Séminaire de stage 3 partie 1	1.5J
SVS 3021	Stage 3 Consolidation partie 1	7.0
SVS 3120	Séminaire de stage 3 partie 2	1.5J

SEGMENT 76 - CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 76A Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S

Bloc 76I International

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2106E	Pratique du travail social à l'étranger	3.0J
SVS 3715E	Stage 3 à l'international	7.0
SVS 3752E	Séminaire stage international	2.0J
SVS 3760E	Séminaire de stage 3 int. partie 2	1.0
SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0

Bloc76Z

Choix - Maximum 3 crédits.

T

Baccalauréat en travail social

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-250-1-1
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en travail social (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	28.77

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages obligatoires**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**
- **Cheminement international**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Nathalie Beaufay : (514) 343-6606 nathalie.beaufay@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit attester d'une des formations suivantes :

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en techniques de travail social et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- Ce programme est offert à temps plein et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 3021 et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement régulier) et SVS 3715E et SVS 3121 (pour les étudiants du cheminement international) ainsi qu'aux cours concomitants à ces stages.
- Le titulaire d'un DEC en techniques de travail social peut se voir accorder des exemptions de cours (jusqu'à 24 crédits, sous réserve de la nature des cours suivis au DEC). Les renseignements additionnels à ce sujet sont fournis lors de la rencontre d'accueil obligatoire.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-250-1-1)

Version 01 (A17)

Le cheminement régulier du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 75 avec 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Le cheminement international du baccalauréat en travail social, totalise 90 crédits et comporte les segments 01 et 76 avec 78 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

T

SEGMENT 01 - TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 62 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 01A Fondements — Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1005	Initiation au travail social	1.0J	SVS 1109	Éthique du travail social 1	1.0J
SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J	SVS 1341	Méthodologie de la recherche	3.0J
SVS 1102	Analyse des politiques sociales	3.0J	SVS 2109	Éthique du travail social 2	1.0J
SVS 1107	Droits et travail social	3.0J	SVS 2111	Éthique du travail social 3	1.0J

Bloc 01B Formation pratique — Obligatoire - 34 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J
SVS 1510	Introduction au travail social	3.0J
SVS 1575	Intervention individu et famille 1	3.0J
SVS 1577	Intervention de groupe 1	3.0J
SVS 1578	Intervention collective 1	3.0J
SVS 2107	Stage 2 implication et analyse	2.0
SVS 2108	Laboratoire d'intervention	3.0J
SVS 2577	Intervention de groupe 2	3.0J
SVS 2578	Intervention collective 2	3.0J
SVS 3109	Synthèse et intégration	1.0J
SVS 3121	Stage 3 consolidation partie 2	7.0

Bloc 01C Formation pratique

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2575	Intervention individuelle 2	3.0J
SVS 2576	Intervention famille et proches 2	3.0J

Bloc 01D Approfondissement

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 1443	Travail social et pauvreté	3.0J
SVS 2103	Travail social et cycles de vie	3.0J
SVS 2105	Travail social et interculturalité	3.0J
SVS 2110	Travail social, sexe et genre	3.0J S

Bloc 01Y Cours complémentaires

Option - 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
ANG 1924	Rédaction académique et professionnelle	2.0J
ANG 1925	Anglais écrit pour lettres et sciences sociales	1.0J
ANG 1933	Expression orale académique et professionnelle	3.0J
ANT 2031	La justice et les cultures	3.0
ANT 2043	Globalisation, société, culture	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J
CRI 1950	Introduction à la criminologie	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J
GER 1020D	Vieillesse, cultures et sociétés	3.0
GER 2022D	Fin de vie et approches palliatives	3.0
GER 3066D	Prévention de la maltraitance chez les aînés	3.0
GER 3067D	Soutien à domicile des personnes agées	3.0
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S
IDI 2110	Intervenir avec les personnes ayant une DI	3.0J
PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0J
PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
PHI 2419	Philosophie féministe	3.0J
POL 2802	Théories du développement	3.0
POL 2806	Théories des relations internationales	3.0J
POL 3170	Politiques environnementales comparées	3.0J
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0J
POL 3906	La coopération internationale	3.0J
POL 3910	Genre et politique	3.0J
PPL 1060	Pratiques de l'aide internationale dans le monde	3.0S
PPL 1080	Décolonisation de l'action à l'international	3.0J S
PPL 2130	Art, culture et interventions à l'international	3.0S
PPL 2140	Égalité Femme/Homme et développement international	3.0J
PPL 2160	Changements et justice climatiques	3.0S
PPL 3025	Développement durable et alternatives appliquées	3.0S
PPL 3035	Économie sociale et solidaire dans le monde	3.0S
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0J
PSE 3213	Prévention des toxicomanies	3.0
PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
PSY 1075	Psychologie sociale	3.0J S
PSY 2044	Stress et anxiété	3.0J S
PSY 2098	Sexualité et cycle de vie	3.0J S
REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
REL 2270	Traditions spirituelles autochtones	3.0
REL 3960	Spiritualité et intervention	3.0
SME 3010	Intervention en situation de crise	3.0J
SOL 1967	Sociologie du vieillissement	3.0J
SOL 2503	Sociologie de la famille	3.0J
TXM 1000D	Notions fondamentales sur l'usage et la dépendance	3.0
TXM 1111D	Société, cultures, usage et dépendances	3.0
TXM 1150D	De la prévention à la réadaptation en dépendances	3.0
TXM 1200D	Substances psychoactives, jeu et cyberdépendance	3.0
TXM 2000D	Troubles concomitants	3.0
TXM 2100D	Dépendances sans substance	3.0
TXM 3500	Entretien motivationnel et autres approches	3.0S
TXM 3530	Outils d'évaluation en dépendances	3.0S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S
VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

SEGMENT 75 - CHEMINEMENT RÉGULIER

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 75A Approfondissement

Obligatoire - 6 crédits.

T

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S

Bloc 75B Champs et pratiques

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3015	Pratiques auprès des mineurs	3.0J	SVS 3517	Travail social et environnement	3.0J
SVS 3175	Travail social auprès des autochtones	3.0J	SVS 3732	Pratiques auprès des personnes âgées	3.0J
SVS 3184	Jeunesse et action communautaire	3.0S	SVS 3742	Pratiques en santé mentale	3.0J
SVS 3207	Gestion des organismes communautaires	3.0S	SVS 3746	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux	3.0J
SVS 3275	Pratiques en santé	3.0	SVS 3747	Pratique en travail social : engagement étudiant	3.0
SVS 3356	Intervention de proximité	3.0J	SVS 37481	Pratiques spécifiques : projet international 1	0.0J
SVS 3362	Problèmes sociaux et institutions	3.0J	SVS 37482	Pratiques spécifiques : projet international 2	3.0J
SVS 3445	Pratiques en protection de l'enfance	3.0J	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0
SVS 3486	Pratiques d'émancipation	3.0J	SVS 3941	Mouvements sociaux et action collective	3.0J

Bloc 75C Formation pratique

Obligatoire - 10 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 3020	Séminaire de stage 3 partie 1	1.5J
SVS 3021	Stage 3 Consolidation partie 1	7.0
SVS 3120	Séminaire de stage 3 partie 2	1.5J

SEGMENT 76 - CHEMINEMENT INTERNATIONAL

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 16 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 76A Approfondissement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2101	Travail social et santé	3.0J
SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S

Bloc 76I International

Obligatoire - 16 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SVS 2106E	Pratique du travail social à l'étranger	3.0J	SVS 3760E	Séminaire de stage 3 int. partie 2	1.0
SVS 3715E	Stage 3 à l'international	7.0	SVS 3853E	Pluralisme et intervention	3.0
SVS 3752E	Séminaire stage international	2.0J			

Bloc76Z

Choix - Maximum 3 crédits.

T

Baccalauréat en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-025-1-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en urbanisme (B. Sc.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021	25.44

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Stages facultatifs**
- **Temps plein**
- **Menant à une accréditation professionnelle**
- **Possibilité de séjour d'études à l'international**

Information sur le programme

- Gérard Beaudet : 514 343-2216 gerard.beaudet@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits universitaires.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Structure du programme (1-025-1-0)

Version 09 (A13)

Le baccalauréat comprend 90 crédits. Ils sont répartis de la façon suivante : 69 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'urbanisme :

Les villes et l'urbanisation (segment 01)

La ville, les formes, les fonctions et les acteurs (segment 02)

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme (segment 03)

Les compétences techniques (segment 04)

Les laboratoires-ateliers (segment 05).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 LES VILLES ET L'URBANISATION

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1111	Le Québec urbain	3.0J	URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J	URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J

SEGMENT 02 LA VILLE : FORMES, FONCTIONS ET ACTEURS

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A — Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1116	Formes urbaines et patrimoine	3.0J	URB 2212	Économie urbaine et régionale	3.0J
URB 1117	Cadres institutionnels	3.0J	URB 2213	Politiques urbaines et habitat	3.0J

SEGMENT 03 LES PRATIQUES ET LES MÉTHODES DE L'URBANISME

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 03A — Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0J	URB 3312	Planification urbaine	3.0J
URB 2046	Outils juridiques en urbanisme	3.0S	URB 3345	Consultation et négociation	3.0J
URB 3047	Pratiques de l'urbanisme	3.0J			

Bloc 03B — Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 2322	Design urbain	3.0S	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0J
URB 2323	Collectivités viables	3.0S	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J
URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0J	URB 2348	Infrastructures de transport	3.0S

SEGMENT 04 LES COMPÉTENCES TECHNIQUES

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 04A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 1412	Analyse de données urbaines	3.0J	URB 2415	Géomatique et urbanisme 2	3.0J S
URB 1414	Géomatique et urbanisme 1	3.0J S	URB 2430	Communication en urbanisme	3.0S

SEGMENT 05 LABORATOIRES-ATELIERS

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option.

Bloc 05A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 2513	Labo-atelier 1	6.0J
URB 2514	Labo-atelier 2	6.0J S
URB 3519	Projet terminal	6.0J

Bloc 05B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
AME 3030	Atelier multidisciplinaire	6.0
URB 3514	Labo-atelier 3	6.0J

SEGMENT 70

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : un maximum de 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 3589	Stage	3.0
URB 3599	Activité spéciale	3.0S

Bloc 70Z

Choix - 3 crédits.

Mineure en urbanisme

FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT | ÉCOLE D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-025-4-0
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en urbanisme
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an

- **Admission à l'automne**
- **Cours de jour**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Information sur le programme

- Gérard Beaudet : 514 343-2216 gerard.beaudet@umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-025-4-0)

Version 03 (A13)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 L'URBAIN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option.

Bloc 01A — Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1111	Le Québec urbain	3.0J
URB 1113	Espaces et sociétés	3.0J
URB 1116	Formes urbaines et patrimoine	3.0J

Bloc 01B — Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1114	Territoires et environnement	3.0J
URB 1115	Urbanisation et mondialisation	3.0J
URB 2213	Politiques urbaines et habitat	3.0J

SEGMENT 02 L'URBANISME

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option.

Bloc 02A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1117	Cadres institutionnels	3.0J
URB 1118	Histoire de l'urbanisme	3.0J

Bloc 02B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
URB 2046	Outils juridiques en urbanisme	3.0S	URB 2344	Gestion de l'environnement	3.0J
URB 2322	Design urbain	3.0S	URB 2347	Urbanisme et mobilité	3.0J
URB 2323	Collectivités viables	3.0S	URB 2348	Infrastructures de transport	3.0S
URB 2342	Finances publiques urbaines	3.0J			

SEGMENT 70 COMPÉTENCES TECHNIQUES

Le segment comporte un maximum de 6 crédits à option.

Bloc 70A

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
URB 1412	Analyse de données urbaines	3.0J
URB 1414	Géomatique et urbanisme 1	3.0J S

Certificat en victimologie

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-252-5-2
CYCLE	1er cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en victimologie
CRÉDITS	30 crédits

- **Admission à l'automne, l'hiver et l'été**
- **Cours de soir**
- **Capacité d'accueil non limitée**
- **Offert au campus de Montréal**
- **Offert au campus de Laval**
- **Offert au campus de Longueuil**
- **Offert au campus de Brossard**
- **Temps plein**
- **Temps partiel**

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Information sur le programme

- Paolo De Michele : 514 343-6111 p. 2870 vio-responsable@fep.umontreal.ca
- TGDE FEP Victimologie : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 vio-tgde@fep.umontreal.ca

Conditions d'admissibilité

- Base DEC
  être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.
- Base universitaire
  avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineure, majeure, certificat, baccalauréat).
- Si le candidat ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, la Faculté pourra lui suggérer de suivre le programme Accès-FEP. La réussite de ce programme est une condition préalable à une admission au certificat.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Structure du programme (1-252-5-2)

Version 00 (A12)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1730G	Victimologie	3.0J S
CRI 2301G	Évaluation et intervention auprès des victimes	3.0J S
VIO 2017	Victimes et institutions juridiques	3.0J S

Bloc 70B Formes violences/contextes partic. victimisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3305G	Violences criminelles	3.0J S	VIO 2011D	Violence et harcèlement au travail	3.0J S
JES 2008	Jeunes et violence	3.0S	VIO 2012	Victimisation sexuelle	3.0S
VIO 1005	Violence : approches disciplinaires	3.0S	VIO 2012D	Victimisation sexuelle	3.0J S
VIO 2009	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 2040Z	Violence et rapports interculturels	3.0S
VIO 2009D	Violence familiale et conjugale	3.0S	VIO 3020	Profils vulnérables	3.0S
VIO 2011	Violence et harcèlement au travail	3.0S	VIO 3020D	Profils vulnérables	3.0J S

Bloc 70C Intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AEG 3137	Groupe et situation d'aide	3.0S	VIO 1000	L'intervenant en contexte de violence	3.0S
CRI 3010G	Conciliation et médiation	3.0J	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J
CRI 3401G	Études du phénomène criminel	3.0J S	VIO 2016	Intervention en contexte traumatique	3.0S
JES 2014Z	Intervention auprès du jeune suicidaire	3.0J	VIO 2016D	Intervention en contexte traumatique	3.0J S
PSY 3012G	Méthodes et techniques d'entrevues	3.0J S			

Bloc 70D Connaissances connexes

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1200G	La méthodologie en criminologie	3.0J S	PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté	3.0
CRI 1600G	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J S	PPL 3040	Communication interculturelle	3.0S
JES 2015D	Les jeunes de la rue	3.0	SVS 2378	Intervention communautaire	3.0J
JES 2015Y	Les jeunes de la rue	3.0			

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue, soit le **15 septembre** pour le trimestre d'automne et le **1er février** pour le trimestre d'hiver.

L'Université peut exiger qu'un candidat reprenne des cours préalables réussis il y a plus de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission.

Dans une page descriptive de programme, lorsqu'il est indiqué sans plus de précisions que des cours préalables sont exigés, il doit s'agir de cours dont le sigle collégial commence par BIO ou 101 pour la biologie; MAT ou 201 pour les mathématiques; CHI ou 202 pour la chimie; PHY ou 203 pour la physique.

Les cours préalables peuvent être suivis dans un cégep ou à l'Université dans le cadre du programme *Compléments de formation.* Pour plus d'information, consultez la page descriptive du programme dans ce guide ou sur le site admission.umontreal.ca.

DESCRIPTIONS DES COURS

Allemand et Espagnol

101 Communiquer de façon restreinte

201 Communiquer sur des sujets familiers

Biologie

301 Évolution et diversité du vivant

Caractéristiques structurales et fonctionnelles des macromolécules, des cellules et des écosystèmes. ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, mutations. Les lois mendéliennes et leur généralisation, gènes liés, hérédité liée au sexe et aberrations chromosomiques. Origine de la vie, théories de l'évolution, évolution des populations, spéciation, caractéristiques des cinq règnes du monde vivant. Cycles biogéochimiques, flux d'énergie et productivité dans un écosystème.

401 Organismes pluricellulaires

Analyse de la structure et fonctionnement d'organismes pluricellulaires sous l'angle de l'homéostasie et selon une perspective évolutive.

911 Biologie humaine I

Les systèmes digestif, cardiovasculaire, pulmonaire et rénal.

921 Biologie humaine II

Les systèmes nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

101 Chimie générale

Orbitales et probabilité de présence des électrons, nombres quantiques. Éléments : classification périodique, état physique habituel, propriétés périodiques des éléments, nombres d'oxydation. Nomenclature des éléments et des composés inorganiques. Formation des liaisons : aspect énergétique. Liaisons intramoléculaires. Prédiction des structures moléculaires. Liaisons intermoléculaires et états de la matière. Techniques expérimentales de base en chimie.

201 Chimie des solutions

Phénomène de mise en solution (étude qualitative). Unités de concentration. Propriétés colligatives : températures d'ébullition et de congélation, pression osmotique, loi de Raoult. Cinétique des réactions : aspect qualitatif, équation de vitesse et équation intégrée de vitesse appliquées à des réactions d'ordre 1 et 2, aspect énergétique, constantes de vitesse, temps de demi-réaction. Principe de Le Chatelier. Équilibres en solutions aqueuses (aspects qualitatifs et quantitatifs) : réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, solubilité.

202 Chimie organique

Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérie. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

Mathématiques

103 Calcul différentiel

Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite : approche intuitive, définition, propriétés, calculs de limites. Continuité : définition et propriétés. Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles. Applications : études de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral

Limite : formes indéterminées, règle de l'Hospital. Règles et techniques d'intégration usuelles. Propriétés de l'intégrale indéfinie et de l'intégrale définie. Calcul de longueurs, d'aires et de volumes. Théorème fondamental du calcul différentiel et intégral. Équations différentielles à variables séparables. Séries de Taylor et de MacLaurin.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Matrice et déterminant : définitions, propriétés, opérations, applications. Méthodes de Gauss-Jordan et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel et mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Applications géométriques : droites et plans, intersections de lieux, calculs d'angles et de distances.

201-300 Formation complémentaire en méthodes quantitatives

Probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux ; probabilités conditionnelles et événements indépendants. Inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, tests sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

307 Probabilité et statistique

Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques

Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sciences humaines

Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique

101 Mécanique

Quantités physiques scalaires et vectorielles : unités et dimensions. Cinématique des différents mouvements de rotation et de translation : position, déplacement, vitesse linéaire et angulaire, accélération. Force, dynamique de translation et de rotation. Énergie et travail mécanique. Principes de conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement.

201 Électricité et magnétisme

Électrostatique : charge, champ, potentiel, énergie. Électrocinétique : courant, circuit, énergie, puissance. Magnétisme : aimant, force, champ magnétique.

301 Ondes et physique moderne

Cinématique et dynamique des vibrations. Ondes longitudinales et transversales. Ondes progressives et stationnaires, résonnance. Ondes sonores. Éléments de physique moderne. Optique géométrique et physique.

Psychologie

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

TABLEAUX D'ÉQUIVALENCES

Discipline	Code	Sujet	Codes de cours communs (des collèges peuvent utiliser des codes qui leurs sont propres)	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège		Cours préparatoires UdeM
				DEC sciences de la nature	DEC sciences humaines	
Biologie (101)	301	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-XX	00UK		BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU		BIO 1954
Chimie (202)	101	Chimie générale	202-NYA-XX	00UL		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-NYB-XX	00UM		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV		CHM 1982
Mathématiques (201)	103	Calcul différentiel	201-NYA-XX (MAT ou 201)-103-RE	00UN	022X	MAT 1903
	203	Calcul intégral	201-NYB-XX (MAT ou 201)-203-RE	00UP	022Y	MAT 1923
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-XX (MAT ou 201)-105-RE	00UQ	022Z	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX			STT 1901
		Statistique	201-XXX-XX 360-300-RE		022P	STT 1901
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		022W	STT 1903
Physique (203)	101	Mécanique	203-NYA-XX	00UR		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-NYB-XX	00US		
	301	Ondes et physique moderne	203-NYC-XX	00UT		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX (PSY ou 350)-102/3-RE		022K	PSY 1901 ou PSY 1983

De façon générale, un diplôme d'études collégiales (DEC) rend admissible à un programme de 1er cycle. Cependant, plusieurs formations sont équivalentes au DEC et d'autres bases d'admissibilité peuvent être considérées. Quelle que soit la base d'admissibilité, le candidat doit avoir réussi les cours préalables ou des cours équivalents et satisfaire aux autres conditions lorsque requis dans les conditions propres au programme choisi.

Certains certificats offerts par la Faculté de l'éducation permanente ont des conditions d'admissibilité différentes, indiquées dans les pages descriptives de chacun des programmes.

FORMATION ACQUISE AU QUÉBEC

- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise

FORMATION ACQUISE AU CANADA HORS DU QUÉBEC

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires
- Diplôme d'études secondaires et le programme année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences
- Pour être admissible aux doctorats de 1er cycle ou à l'année préparatoire au doctorat de médecine, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat.

FORMATION ACQUISE HORS DU CANADA

- Le tableau *Formations hors Québec* présente les formations considérées équivalentes au diplôme d'études collégiales (DEC) et celles qui nécessitent l'ajout d'une année d'études universitaires. Le programme année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences correspond à une année d'études universitaires.
- Pour être admissible aux doctorats de 1er cycle ou à l'année préparatoire au doctorat de médecine, le candidat qui n'est pas titulaire d'une formation considérée équivalente au DEC doit être titulaire d'un baccalauréat universitaire.

FORMATION UNIVERSITAIRE (SANS DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES OU SON ÉQUIVALENT)

- Un baccalauréat ou son équivalent rend admissible à tous les programmes de 1er cycle à l'exception des programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
  - Baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée DEC-bac
  - Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
  - Microprogramme en sciences infirmières
  - Programmes de qualification
- L'année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences rend admissible à tous les programmes de 1er cycle à l'exception des programmes suivants :
  - Baccalauréat en droit si l'admission à l'année préparatoire s'est faite sur la base d'un diplôme d'études secondaire (DES) québécois ou son équivalent
  - Doctorats de 1er cycle ou à l'année préparatoire au doctorat de médecine
  - Programmes nécessitant une formation préalable spécifique :
    - Baccalauréat en sciences infirmières – formation intégrée DEC-bac
    - Majeure en soins préhospitaliers d'urgence avancés
    - Microprogramme en sciences infirmières
    - Programmes de qualification
- 48 crédits réussis rendent admissible aux :
  - Baccalauréat en droit
  - Baccalauréat en sciences infirmières – formation initiale
- 24 crédits réussis (autres qu'à l'année préparatoire de la Faculté des arts et des sciences) rendent admissible aux programmes de :
  - Baccalauréats à l'exception de ceux en droit et en sciences infirmières
  - Majeures à l'exception de celle en soins préhospitaliers d'urgence avancés
  - Mineures
  - Certificats de la Faculté des arts et des sciences
  - Compléments de formation
- 12 crédits réussis rendent admissible aux programmes de :
  - Certificat en technologie et innocuité des aliments
  - Microprogrammes à l'exception de ceux en sciences infirmières et en langue et culture

PROFIL D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

- Pour certains programmes offerts par la Faculté d'éducation permanente et la mineure en design des jardins, un candidat possédant les connaissances et l'expérience appropriées pourrait exceptionnellement être admissible. Dans certains cas, une entrevue ou des tests d'admission lui seront demandés. On pourra également lui imposer une formation préparatoire définie par la faculté.

FORMATIONS HORS QUÉBEC

Le signe + indique que le candidat doit avoir réussi au moins une année d'études universitaires après ses études préuniversitaires pour que sa formation le rende admissible à la majorité des programmes. Cette année supplémentaire peut être réussie à l'Université de Montréal dans le cadre du programme année préparatoire ou des Baccalauréats 4 ans UdeM de la Faculté des arts des sciences. L'Université de Montréal considère les diplômes sans le signe + équivalents au diplôme d'études collégiales (DEC).

Sources : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et Université de Montréal

CANADA

PROVINCES/ TERRITOIRES	Diplômes	
Alberta	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Colombie-Britannique	Diplôme de fin d'études secondaires BC Certificate of graduation (Dogwood Diploma, French Dogwood Diploma)	+
Île-du-Prince-Édouard	High School Graduation Diploma	+
Manitoba	Diplôme d'études secondaires, High School Diploma	+
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires, High School Graduation Diploma	+
Nouvelle-Écosse	High School Completion Certificate	+
Ontario	Diplôme d'études secondaires (DESO), Ontario Secondary School Diploma (OSSD) : avec 6 cours U ou M 12e année incluant français ou anglais	+
Saskatchewan	Diplôme de fin d'études secondaires (programme fransaskois), Record of Secondary Level Standing (Grade 12 Standing)	+
Terre-Neuve-et-Labrador	Diplôme de fin d'études secondaires, Senior High School Graduation Diploma	+
Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon	Secondary School Diploma	+

INTERNATIONAL

PAYS du système d'éducation	Diplômes	
Afghanistan	Baccalauréat	+
Afrique du Sud	Senior Certificate, Matriculation Endorsement	+
Albanie	Dëftesë Pjekurie : Certificat de maturité	+
Algérie	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+
Allemagne	Allgemeine Hochschulreife/Abitur, Fachgebundene Hochschulreife, Fachochschulreife : Certificat de qualification générale, spécialisée ou technique pour l'enseignement supérieur	
Antilles anglaises	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level), Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
	High School Diploma	+
Angola	Habilitações Literárias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Arabie Saoudite	Tawjihiyah : Certificat de fin d'études secondaires	+
Argentine	Bachillerato	+
Arménie	Mijnakarg/Iriv/Yndhanur Krtoutian Attestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Australie	Australian Capital Territory (ACT) Year 12 Certificate New-South Wales Higher School Certificate (HSC) Northern Territory Certificate of Education (NTCE) Queensland Senior Certificate (QSC) South Australian Certificate of education (SACE) Tasmanian Certificate of Education (TCE) Victoria Certificate of Education (VCE) Western Australia Certificate of Education (WA)	+
Autriche	Reifeprüfung : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Azerbaïdjan	Orta Tahsil Haqqinda Attestat : Diplôme d'études secondaires supérieures générales	+
Bahreïn, État de	Tawjihiya : Certificat de fin d'études secondaires générales, commerciales ou techniques	+
Bangladesh	Higher Secondary Certificate (HSC)	+
Belgique	Certificat d'enseignement secondaire supérieur général de transition, technique ou artistique (Communauté française), Diploma Van Secundair Onderwijs (Communauté flamande), Abschlusszeugnis der Oberstufe des Sekundarunterrichts (Communauté germanophone)	
Bénin	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Biélorussie	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales Diplom o Srednem Spetsialnom Obrazovanii : Diplôme d'études secondaires spécialisées	+
Bolivie	Bachillerato Humanistico, Bachillerato Técnico	+
Bosnie-Herzégovine	Maturska Svjedodzba : Certificat de maturité, Diploma (Technika Skola) : Certificat de fin d'études secondaires techniques	+
Botswana	Botswana (GCSE) : General Certificate of Secondary Education	+
Brésil	Certificado de Ensiño Médio (Certificat de fin d'études secondaires), Certificado de Auxiliar Técnico (technicien assistant), Diploma de Técnico de Nivel Médio (technicien), Diploma de Técnico de Segundo Grau (technicien de 2e niveau)	+
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie : diplôme de fin d'études secondaires	+
Burkina Faso	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Burundi	Diplôme d'humanités complètes, Diplôme d'État	+
Cambodge	Baccalauréat, Certificate of Upper Secondary Education	+
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Cap Vert, Îles du	Certificado de Habilitaçoes Literarias : Certificat de fin d'études secondaires, préuniversitaires	+

PAYS du système d'éducation	Diplômes	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level), Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
	High School Diploma	+
Centrafricaine, République	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien	
Chili	Licencia de Educación Media (humanistico-scientifica, técnico medio)	+
Chine, République populaire de	Diplôme d'études secondaires supérieures	+
Chypre	Apolytirion (enseignement grec), Lise Bitirme Diploma (enseignement turc) : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Colombie	Bachillerato	+
Comores, Union des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo, République démocratique	Diplôme d'État d'études secondaires du cycle long	+
Congo, République du	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Corée du Sud (République de Corée)	Immungye Kodung Hakkyo, Silopgye Kodung Hakkyo : Diplôme de fin d'études secondaires préuniversitaires ou professionnelles	+
Corée du Nord (République populaire démocratique de Corée)	Certificat de fin d'études secondaires	+
Costa Rica	Bachillerato Secundaria, Bachiller en la Enseñanza media, Técnico en el Nivel Medio : Certificat de fin d'études secondaires, préuniversitaires ou techniques	+
Côte d'Ivoire	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Croatie	Maturalna svjedodžba, Svjedodžba o završnom ispitu, Svjedodžba yavrsene srednje skole : Certificat de fin d'études secondaires	+
Cuba	Bachillerato	+
Danemark	Studentereksamen, Hojere Handelseksamen et Teknisk Eksamen : Examen d'études secondaires supérieures générales, commerciales ou techniques	+
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+
Égypte	Thanaweya A' Amma (GSEC : General Secondary Education Certificate), Technical Education Diploma et Advanced Technical Diploma	+
El Salvador	Bachillerato General et Bachillerato Técnico Vocacional	+
Émirats arabes unis	Shahadat Al-Thanawiya Al-Amma (Certificat préuniversitaire) et Diplôme d'études secondaires techniques	+
Équateur	Bachillerato	+
Espagne	Titulo de Bachillerato et Titulo de Técnico	+
Estonie	Gumnaasiumi Loputunnistus : Certificat de fin d'études secondaires	+
États-Unis	High School Diploma (Regular/Standard, Vocational, Honor/Regents, College/Academic Preparatory)	+
Éthiopie	Higher Education Entrance Examination (EHEEE)	+
Finlande	Lukion päättötodistus, Ylioppilastutkintotodistus et Ammatillinen perustutkintotodistus : Certificat d'études secondaires générales, examen de fin d'études secondaires et certificat de qualification professionnelle	+
France	Baccalauréat général, baccalauréat technologique	
	Baccalauréat professionnel	+
Gabon	Baccalauréat et baccalauréat technique	
Géorgie	Sashualo Skolis Atestasi, Prophesiuli-Teknikuri Sastsavleblis Diplomi et Sashualo Specialuri Sastsavleblis Diplomi : Certificat de fin d'études secondaires générales, techniques ou professionnelles et spéciales (études en arts)	+

PAYS du système d'éducation	Diplômes	
Ghana	West African Senior School Certificate	+
Grèce	Apolytirio Lykeiou : Certificat de fin d'études secondaires	+
Guatemala	Bachillerato de Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques	+
Guinée-Conakry	Baccalauréat deuxième partie, Baccalauréat unique	
Haïti	Diplôme de fin d'études secondaires, Bac unique (système réformé)	+
Honduras	Bachillerato en Ciencias y Letras et Perito : Certificat de fin d'études secondaires et techniques	+
Hong Kong	Hong Kong Diploma of Secondary Education (HKDSE)	+
Hongrie	Érettségi Bizonyitvány : Certificat de fin d'études secondaires	+
Inde	Higher Secondary School Certificate	+
Indonésie	Surat Tanda Tamat Belajar Sekolah Menegah Unum : Diplôme de fin d'études secondaires, préuniversitaires	+
Irak	Adadiyah (Baccalauréat de sixième ou Certificat d'études préparatoires) et baccalauréat professionnel	+
Iran	Certificat d'études préuniversitaires fait après le Diplom-Metevaseteh (Certificat de fin d'études secondaires)	+
Irlande	Ardteistiméireacht (Leaving Certificate) : Certificat de fin d'études secondaires	+
Islande	Stúdentspróf et Sveinspróf : Certificat préuniversitaire et professionnel	+
Israël	Teudat Bagrut : Certificat de fin d'études secondaires	+
Italie	Diploma dell' Esame di Stato conclusivo dei Corsi di Istruzione Secondaria Superiore : Certificat de fin d'études secondaires	
Jamaïque	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level), Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
Japon	Kotogakko Sotsugyo Shomeisho: Certificat de fin d'études secondaires 2e niveau	+
Jordanie	Tawjihi : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Kenya	Kenya Certificate of Secondary Education (KCSE)	+
Kirghizistan	Attestat o Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires	+
Koweït	Shahadat Al-Thanawiya-Al-A'ama : Certificat de fin d'études secondaires	+
Laos, République démocratique populaire du	Diplôme de fin d'études secondaires 2e niveau	+
Lesotho	Lesotho General Certificate of Secondary Education	+
Lettonie	Attestāts par Vispārējo Vidējo Izglītību, Diploms par Profesionālo Vidējo Izglītību : Certificat d'études secondaires générales, diplôme d'études secondaires professionnelles	+
Liban	Shahaadat Al-Bakaalouriya al Lubnaaniya l'il-ta 'liim al- Thaanawi, Al-Bakaalouriya al-Fanniya : Baccalauréat libanais et baccalauréat technique	+
Liberia	West African Examination Council (WAEC) Certificate (2e niveau)	+
Libye	Certificat de fin d'études secondaires, Diplôme de formation intermédiaire (professionnelle)	+
Liechtenstein	Maturazeugnis, Berufsmaturitätszeugnis : Certificat de maturité, formation professionnelle	
Lituanie	Brandos Atestatas : Certificat de fin d'études secondaires	+
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de technicien, Diplôme de fin d'études secondaires techniques	

PAYS du système d'éducation	Diplômes	
Macédoine	Svidetelstvo za polo en Maturski Ispit : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Madagascar	Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat de l'enseignement technique	+
Malaisie	Sijil Tinggi Pelajaran Malaysia (STPM) : Certificat malaisien d'École supérieure	+
Mali	Baccalauréat, baccalauréat technique	+
Malte	Matriculation Certificate	+
Maroc	Baccalauréat, Baccalauréat technique	+
Maurice, Île	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level)	
Mauritanie	Baccalauréat, Brevet d'enseignement professionnel (BEP), Brevet de technicien (BT)	+
Mexique	Bachillerato, Bachillerato Tecnológico	+
Moldavie, République de	Diploma de Bacalaureat	+
Monténégro, République du	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Mozambique	Certificado de Habilitaçoes Literarias : Certificat de fin d'études secondaires	+
Myanmar, Union de (Birmanie)	Basic Education Standard X Examination (Matriculation)	+
Namibie	International General Certificate of Secondary Education (IGCSE)	+
Nicaragua	Bachillerato en Humanidades ou Ciencias, Tecnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires (sciences humaines ou sciences et techniques)	+
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	West African Senior School Certificate	+
Norvège	Vitnemål Fra Videregående Skole : Certificat de fin d'études secondaires	
Nouvelle-Zélande	National Certificate of Educational Achievement (NCEA) Level 3	
Oman	Thanawiya Amma : Certificat de fin d'études secondaires	+
Ouganda	Uganda Advanced Certificate of Education (UACE)	
Ouzbékistan	O'Rta Ma'lumot To'G'Risida Shahodatnoma : Certificat préuniversitaire	+
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate (HSSC)	+
Palestine	Tawjihi : Certificat de fin d'études secondaires, générales ou techniques	+
Panama	Bachillerato, High School Graduation Diploma	+
Paraguay	Bachillerato	+
Pays-Bas	Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs : VWO Diploma	+
Pérou	Certificado de Educación Secundaria Común Completa (Científico, Humanista y Técnico), Diploma de Aptitud Profesional	+
Philippines	Katibayan, Katunayan, High School Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Pologne	Świadectwo Dojrzałości Liceum Ogólnokształcącego, Świadectwo Dojrzałości Technikum, Świadectwo Dojrzałości Liceum Profilowanego : Certificat de maturité (études secondaires générales, techniques ou spécialisées)	+
Portugal	Diploma de ensimo secundário	+
Qatar	AL-Thanawiya Aama Qatari : Certificat d'enseignement secondaire général	+
République dominicaine	Bachillerato en Ciencias y Letras, Bachillerato, Perito	+
République tchèque	Vysvědčení o maturitní zkoušce : Certificat de fin d'études secondaires	
Roumanie	Diploma de Bacalaureat	+

PAYS du système d'éducation	Diplômes	
Royaume-Uni - Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level)	
Royaume-Uni - Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Leaving Certificate Higher Grade	+
Russie, Fédération de	Attestat o Srednem (Polnom) Obschem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Rwanda	Diplôme de fin d'études secondaires	+
Sénégal	Baccalauréat, Baccalauréat technique	
Serbie	Diploma o Završenoj Srednjoj Školi Gimnazija : Certificat de fin d'études secondaires	+
Singapour	Singapore-Cambridge General Certificate of Education Advanced Level *(GCE A-Level)*	
Slovaquie, République de	Vysvedčenie Maturitnej Skúške : Certificat de fin d'études secondaires	
Slovénie	Maturitetno Spričevalo : Certificat de fin d'études secondaires	+
Somalie	Secondary School Leaving Certificate	+
Soudan	Sudan School Certificate (SSC)	+
Sri Lanka	Sri Lanka General Certificate of Education *A-Level*	+
Suède	Slutbetyg Från Gymnasieskola : Certificat de fin d'études secondaires	+
Suisse	Maturitätszeugnis : Certificat de maturité gymnasiale, professionnelle, spécialisée	
Syrie	Shahâda Al-Thânawiyya-Al-A'mma, Al-Shahâda Al- Thânawiyya-Al-Faniyya : Certificat de fin d'études secondaires générales et techniques	+
Tadjikistan	Attestat O Srednem Obrazovanii : Certificat de fin d'études secondaires Diplôme de fin d'études secondaires spécialisées ou professionnelles et techniques	+
Taïwan	Senior High School Leaving Certificate	+
Tanzanie	Advanced Certificate of Secondary Education (ACSE)	
Tchad	Baccalauréat, Baccalauréat de technicien	
Thaïlande	Mathayom Suska 6 : Certificat de fin d'études secondaires générales	+
Timor Oriental	Ensimo Secundario Diploma : Diplôme de fin d'études secondaires	+
Togo	Baccalauréat d'enseignement du troisième degré, deuxième partie	
Trinité-et-Tobago	General Certificate of Education (GCE) Advanced *A-Level*, Caribbean Advanced Proficiency Examination (CAPE) : Certificats de fin d'études secondaires, préuniversitaires	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi : Diplôme de fin d'études secondaires générales, professionnelles ou techniques	+
Ukraine	Atestat : Certificat de fin d'études secondaires	+
Uruguay	Bachillerato diversificado de Ensenanza Secundaria : Diplôme de fin d'études secondaires générales	+
Venezuela	Bachillerato (Titulo de Bachiller), Técnico Medio : Certificat de fin d'études secondaires ou techniques	+
Vietnam	Bang Tot Nghiêp Pho Thông Trung Hoc : Certificat d'études secondaires supérieures	+
Yémen	Al Thanawiya : Certificat de fin d'études secondaires générales (option sciences ou lettres) ou professionnelles	+
Zambie	Zambian School Certificate Examination or General Certificate of Education *(GCE O-Level)*	+
Zimbabwe	Cambridge Higher School Certificate (HSC), General Certificate of Education (A-Level en trois matières) ou 2 A-Level et 2 AS-Level (Advanced Subsidiary Level)	
AUTRES FORMATIONS	Baccalauréat international (B.I.)	
	Baccalauréat européen	

PROGRAMMES À CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE

Les statistiques d'admission sont données à titre indicatif. La cote R collégiale (CRC) présentée est celle du dernier candidat admis ou de la dernière candidate admise en date du 31 juillet 2022. L'étude des dossiers s'effectue sur la base de l'excellence du dossier scolaire, dont la cote R fait foi. Une cote R égale ou supérieure à celle du dernier candidat admis ou de la dernière candidate admise de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante. Pour les programmes qui arborent un astérisque (*), l'évaluation du dossier d'admission est entre autres basée sur les résultats scolaires et sur les résultats à l'examen CASPer. La cote R publiée est la plus basse obtenue parmi les candidats admis dans ces programmes. L'Université de Montréal se réserve le droit de modifier, sans préavis, les informations contenues dans cette publication.

PROGRAMMES	Collégiens				Autres candidatures		
	CRC	Demandes	Offres	Places	Demandes	Offres	Places
Architecture	30,908	375	146	53	423	89	59
Architecture de paysage	24,634	164	96	29	146	45	26
Biochimie et médecine moléculaire	27,021	527	306	71	508	96	69
Biologie (Sciences) (baccalauréat)	29,073	429	213	85	378	127	75
Biologie (Sciences) (majeure)	30,230	30	7	3	54	8	4
Biologie (Sciences) (mineure)	30,054	24	3	2	50	9	5
Cinéma (baccalauréat)	25,848	211	120	53	184	79	47
Communication (Sciences de la) (baccalauréat)	23,364	213	124	52	403	157	98
Communication (Sciences de la) (majeure)	24,000	23	6	5	72	15	15
Communication (Sciences de la) (mineure)	24,415	22	10	2	88	16	8
Criminologie (baccalauréat)	29,681	758	176	68	693	115	47
Criminologie (majeure) – Campus Laval	24,035	170	116	55	186	98	60
Criminologie (mineure)	26,316	151	48	21	95	22	14
Design d'intérieur	28,880	260	95	26	249	46	24
Design industriel	23,633	176	115	42	120	66	28
Droit (baccalauréat)	31,303	1068	470	178	1330	407	222
Éducation préscolaire et enseignement primaire – Campus Montréal	23,000	520	264	116	392	167	88
Éducation préscolaire et enseignement primaire – Campus Laval	23,000	317	185	72	210	62	48
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	25,520	284	120	40	180	55	26
Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	23,000	45	20	14	36	3	11
Enseignement de l'univers social au secondaire	24,000	182	87	28	112	41	17
Enseignement des mathématiques au secondaire	24,000	98	44	30	78	23	24
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire	24,000	51	30	16	44	12	14
Enseignement du français au secondaire	24,000	105	39	32	102	28	31
Enseignement du français langue seconde	23,000	65	21	17	122	33	33
Enseignement en adaptation scolaire – Campus Montréal	23,000	271	113	61	161	61	37
Enseignement en adaptation scolaire – Campus Laval	23,000	175	79	40	110	42	25
Ergothérapie*	29,382	461	263	90	267	106	35
Études du jeu vidéo (majeure)	27,076	94	35	21	89	40	19
Études internationales	27,902	383	180	59	589	198	91
Kinésiologie	27,114	582	353	108	364	127	67
Médecine	33,561	1868	376	182	1987	194	160
Médecine dentaire*	34,450	671	104	39	827	85	48
Médecine vétérinaire*	34,100	460	71	43	611	107	53
Microbiologie et immunologie	26,595	571	323	89	388	89	61
Neuroscience cognitive	28,042	470	277	149	240	77	76
Neurosciences	31,154	540	270	73	250	31	32
Nutrition*	29,949	353	162	63	291	88	33
Optométrie*	35,196	368	39	16	666	57	30

PROGRAMMES	Collégiens				Autres candidatures		
	CRC	Demandes	Offres	Places	Demandes	Offres	Places
Pharmacie*	34,703	923	296	101	1283	236	115
Physiothérapie*	31,707	472	230	55	528	131	53
Psychoéducation (baccalauréat)	27,602	477	149	76	433	120	69
Psychoéducation (mineure)	26,320	58	27	7	116	33	13
Psychologie (baccalauréat) – Campus Montréal	27,004	984	481	156	592	147	94
Psychologie (baccalauréat) – Campus Laval	26,504	349	151	62	212	45	38
Psychologie (majeure) – Campus Montréal	27,299	79	21	9	149	40	16
Psychologie (mineure) – Campus Montréal	26,669	135	44	16	168	47	19
Psychologie (mineure) – Campus Brossard	25,403	32	11	21	46	15	29
Relations industrielles (baccalauréat)	22,035	238	170	85	353	122	125
Sciences biomédicales	30,954	803	364	115	416	72	55
Sciences biopharmaceutiques	27,864	402	192	90	183	39	10
Sciences infirmières (formation initiale) – Campus Montréal	24,640	451	351	99	645	160	141
Sciences infirmières (formation initiale) – Campus Laval	24,974	179	100	71	274	48	109
Sciences infirmières (DEC-BAC) – Campus Montréal	24,547	191	125	77	108	25	43
Sciences infirmières (DEC-BAC) – Campus Laval	24,685	133	41	57	53	7	23
Sécurité et études policières	24 , 517	116	81	36	127	48	39
Travail social – Campus Montréal	28,223	327	80	33	513	99	52
Travail social – Campus Laval	27,364	217	73	33	307	90	47
Urbanisme (baccalauréat)	22,707	181	127	40	134	59	30

PROGRAMMES QUI REQUIÈRENT UNE CRC MINIMALE

PROGRAMMES	CRC
Anthropologie	22,000
Bio-informatique	25,000
Chimie (baccalauréat)	22,000
Communication et Politique	23,000
Démographie et Statistique	22,000
Économie et Politique	22,000
Écriture de scénario et création littéraire	23,000
Éthique et droit	26,500
Études allemandes (baccalauréat)	20,000
Études allemandes et Histoire	22,000
Études anglaises (baccalauréat)	20,000
Études asiatiques (baccalauréat)	22,000
Études classiques (baccalauréat)	22,000
Études classiques et Anthropologie	22,000
Études hispaniques (baccalauréat)	20,000
Géographie environnementale (baccalauréat)	22,000
Histoire (baccalauréat)	22,000
Histoire de l'art (baccalauréat)	19,000
Histoire et Études classiques (baccalauréat)	22,000
Informatique (baccalauréat, majeure, mineure)	25,000

PROGRAMMES	CRC
Littérature comparée	20,000
Littératures de langues anglaise et française	22,000
Littératures de langue française (baccalauréat)	22,000
Littératures de langue française et Linguistique	22,000
Littératures de langue française et Philosophie	22,000
Mathématiques et Économie	22,000
Mathématiques et Informatique	25,000
Mathématiques et Physique	22,000
Mathématiques et Statistique	22,000
Philosophie	22,000
Philosophie et Études classiques	22,000
Physique (baccalauréat)	22,000
Physique et Informatique	25,000
Psychologie et Sociologie	24,000
Santé publique environnementale et sécurité du travail	21,000
Sciences économiques (baccalauréat)	22,000
Science politique (baccalauréat, majeure, mineure)	24,000
Science et Philosophie	24,000
Sociologie (baccalauréat)	22,000
Traduction (baccalauréat)	22,000

Automnes 2021-2020-2019

La cote de rendement du dernier admis peut différer d'une année à l'autre, en raison de plusieurs facteurs : la qualité des dossiers soumis, le nombre de demandes d'admission, la capacité d'accueil, le nombre d'offres d'admission, la nature et la pondération de critères additionnels, etc.

PROGRAMMES	2021	2020	2019
Architecture	31,569	31,021	30,837
Architecture de paysage	26,816	25,977	26,864
Biochimie et médecine moléculaire	26,314	24,751	25,223
Biologie (Sciences) (baccalauréat)	28,785	28,609	27,634
Biologie (Sciences) (majeure)	29,241	28,500	26,300
Biologie (Sciences) (mineure)	27,938	28,000	26,000
Cinéma (baccalauréat)	25,013	24,451	23,550
Communication (Sciences de la) (baccalauréat)	24,047	23,522	24,038
Communication (Sciences de la) (majeure)	25,938	25,181	25,188
Communication (Sciences de la) (mineure)	24,059	23,562	24,373
Criminologie (baccalauréat)	29,650	30,040	29,565
Criminologie (majeure) - Campus Laval	24,070	24,038	24,040
Criminologie (mineure)	25,098	26,489	24,005
Design d'intérieur	29,652	28,151	28,53
Design industriel	24,758	26,621	26,199
Droit (baccalauréat)	31,436	32,126	31,436
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Montréal	23,000	23,000	23,014
Éducation préscolaire et enseignement primaire - Campus Laval	23,000	23,000	23,128
Enseignement de l'éducation physique et à la santé	25,170	25,500	25,027
Enseignement de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	23,000	23,000	23,154
Enseignement de l'univers social au secondaire	24,500	24,000	24,065
Enseignement des mathématiques au secondaire	24,500	24,000	24,866
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire	24,000	24,000	24,066
Enseignement du français au secondaire	24,000	24,000	24,255
Enseignement du français langue seconde	23,000	23,000	23,260
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Montréal	23,000	23,000	23,072
Enseignement en adaptation scolaire - Campus Laval	23,000	23,000	23,105
Ergothérapie	31,516	32,070	32,253
Études du jeu vidéo (majeure)	24,421	23,406	S.O.
Études internationales	27,851	27,694	29,250
Kinésiologie	31,632	31,520	28,583
Médecine	33,047	35,350	34,921
Médecine dentaire	34,113	33,688	33,748
Médecine vétérinaire	33,808	33,715	33,715
Microbiologie et immunologie	27,256	25,213	25,000
Neuroscience cognitive	28,055	27,000	28,581
Neurosciences	31,255	30,519	32,497
Nutrition	31,804	32,540	32,921
Optométrie	34,750	34,352	35,225

PROGRAMMES	2021	2020	2019
Pharmacie	34,503	34,567	34,774
Physiothérapie	33,917	34,558	34,108
Psychoéducation (baccalauréat)	27,798	27,632	26,840
Psychoéducation (mineure)	27,017	26,599	26,252
Psychologie (baccalauréat) - Campus Montréal	28,005	27,000	27,000
Psychologie (baccalauréat) - Campus Laval	26,509	25,323	24,817
Psychologie (majeure)	27,072	25,841	25,500
Psychologie (mineure)	26,096	25,062	25,859
Relations industrielles (baccalauréat)	22,048	22,055	22,050
Sciences biomédicales	30,923	31,097	30,436
Sciences biopharmaceutiques	27,643	27,988	28,026
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Montréal	25,419	24,500	24,000
Sciences infirmières (formation initiale) - Campus Laval	26,000	24,500	24,000
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Montréal	24,500	24,500	24,000
Sciences infirmières (DEC-bac) - Campus Laval	24,500	24,500	24,000
Sécurité et études policières	26,855	26,006	26,582
Travail social - Campus Montréal	28,773	28,560	28,211
Travail social - Campus Laval	27,622	27.169	27,870
Urbanisme (baccalauréat)	25,440	24,451	25,347

Programmes et cours offerts à l'UdeM :

admission.umontreal.ca

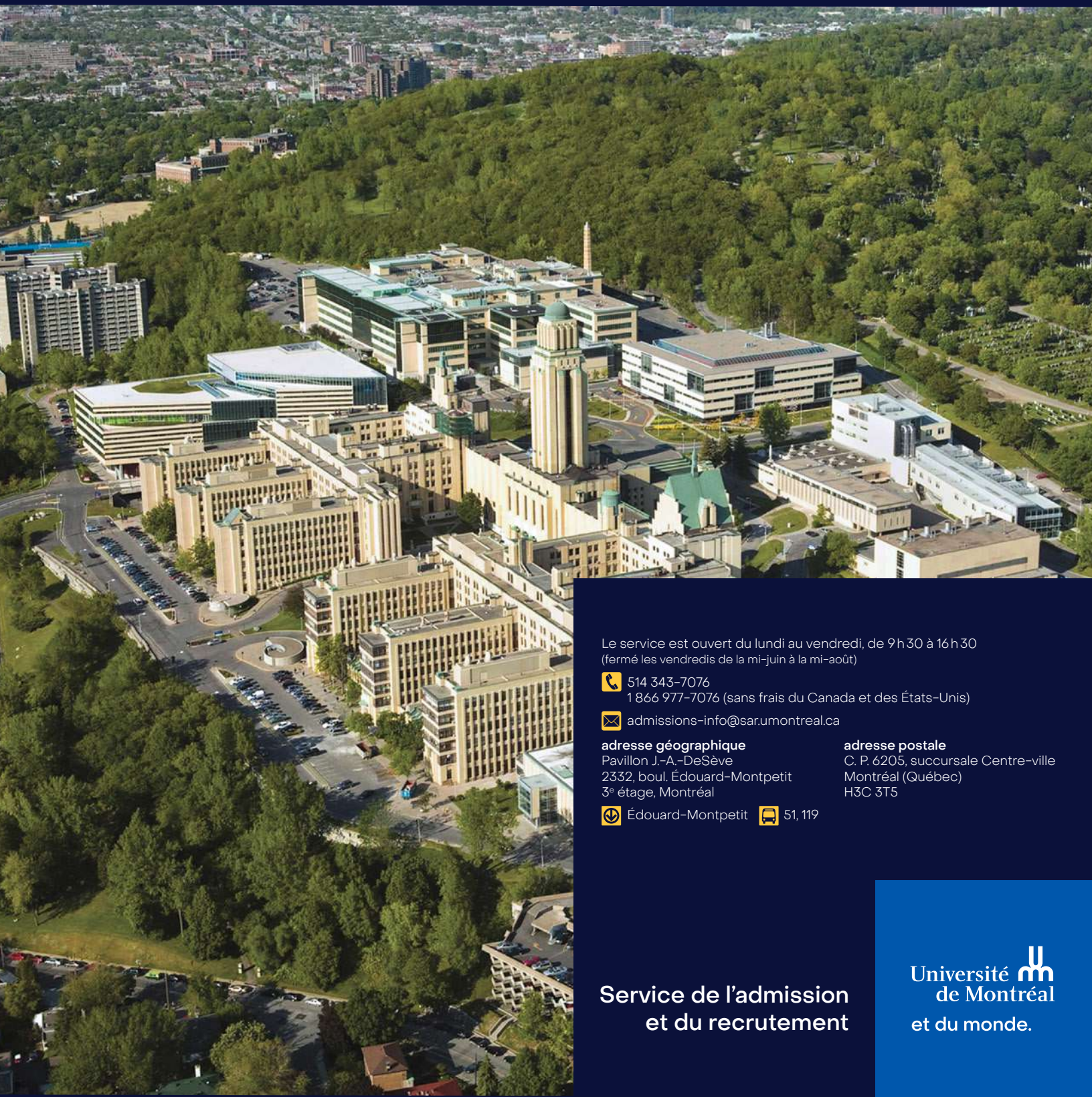

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30
(fermé les vendredis de la mi-juin à la mi-août)

514 343-7076
1 866 977-7076 (sans frais du Canada et des États-Unis)

admissions-info@sar.umontreal.ca

adresse géographique
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
3e étage, Montréal

Édouard-Montpetit 51, 119

adresse postale
C. P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3T5

Service de l'admission
et du recrutement

Université de Montréal
et du monde.